Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région de Montréal.—Beau et chaud.

LE JOURNAL

Beau et chaud
Région de Québec et Golfe — Beau et chaud.

TROISIEME ANNEE—Nº 217 MONTREAL, SAMEDI, 30 AOUT 1902 12 PAGES : UN CENTIN

Mgr LAFLAMME RESIGNE

Il est remplacé à le commission de colonisation par le chanoine Thivierge

(Spécial au "Journal")

Lévis, 28.—Mgr Laflamme vient de démissionner comme membre de la commision de la Colonisation et M. le chanoine Thivierge a été appelé à le remplacer on prétend qu'il a été forcé de démissionner à cause du surcroit de travail que lui impose le départ de Mgr Mathieu pour l'Europe. La commission de Colonisation siégera le 2 septembre prochain à Cedar Hall dans la Vallée de la Métapédia.

L'AMBITION DE MORGAN

Il exige des actionnaires le controle absolu du Southern Railroad.

New-York, 29.—J. Pierpont Morgan, convoitant le contrôle absolu du Southern Railway, vient d'adresser la circulaire suivante aux actionnaires : "Je désire retenir le contrôle du Southern Railway, au moins jusqu'au 15 octobre 1907, si vous ne consentez pas à ma proposition, je ne vous paierai pas 5 p. c. de dividende sur votre stock préférentiel et je vais m'emparer du contrôle malgré vous."

Craignant que le contrôle de la compagnie lui échappe des mains le grand financier a demandé aux actionnaires de suivre l'exemple des directeurs du Reading et de mettre le Southern Railway entièrement sous sa direction. Il fait allusion aux corporations qui sont exposées à l'accaparement de leurs stocks par des acheteurs non identifiés à la propriété. Bien que la circulaire en question soit écrite dans un langage conciliateur, elle contient cependant des menaces distinctes.

M. Samuel Spencer président du Southern Railway, a refusé de dire quoi que ce soit, si ce n'est que la circulaire de M. Morgan avait été approuvée par lui et les directeurs.

A la Memoire

De feu l'honorable Joseph Royal--Résolution de condoléances

A une assemblée de la Cour de compagnes Saint-Urgel de l'Ordre Indépendant des Forestiers de Saint-Félix de Valois, tenue mercredi, le 27 du courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Proposé par Madame E. Letellier, Madame M. Poirier, Dame N. Gélinas, secondées par Mme Bérard, Mme E. Normand, Dame I. Boyer, Dame A. Jouvert et Mademoiselle Rateile:

Que c'est avec un vif regret que les compagnes de cette Cour ont appris la mort de l'Honorable Joseph Royal, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, père bien-aimé le notre dévoué compagne, Madame E. R. Gagnon D.S.C.R.

Il est résolu que les compagnes désirent offrir leurs sympathiques condoléances à la famille éplorée dans le malheur qui vient de la frapper et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille ainsi qu'aux journaux.

A. DESROSIERS,
Secrétaire-Archiviste.

A LA MARTINIQUE

Echos du désastre volcanique de St-Pierre

New-York, 29.—Des recherches ont été faites dans les ruines de Saint-Pierre, à l'emplacement occupé par l'intendance où ont péri, suppose-t-on, Mmes Mouttet et Gerbault, et où se trouvait l'atelier de M. Paul Merwart, peintre de la marine. Les fouilles n'ont pas donné de résultats, par suite de l'épaisseur de la couche de scories volcaniques qui recouvre les décombres.

Il est exact que le gouverneur Mouttet lui-même a péri en mer avec le colonel Gerbault, MM. Léonce, ingénieur, Doze, professeur au lycée, et le peintre Paul Merwart, membres de la commission officielle envoyée au volcan. Le professeur Landes, qui faisait également partie de cette commission, s'était excusé et a été surpris par la catastrophe dans sa demeure, aux Trois-Ponts faubourg de Saint-Pierre.

M. Mirville, pharmacien militaire, retenu à Fort-de-France le 8 mai, est le seul survivant des membres de la commission.

Le gouverneur par intérim, M. Lhuerre, a fait dresser une liste des cultivateurs ruinés par la catastrophe qui seraient disposés à émigrer à la Guyane.

Les désastres par l'eau

Calcutta, 28.—On rapporte qu'un grand désastre est arrivé dans le Népaul.

Les rivières Baghmati et Vishnoumati ont débordé et ont occasionné des écroulements de terre dans la vallée de Khatmandou. Les villes de Bhatgaon et Patna ont souffert de grands dommages et des centaines de personnes sont mortes.

La succession Fair

San Francisco, 29.—Il n'y aura aucun procès au sujet de la succession Fair. Mme Harriett E Nelson, mère de Mme Fair vient, en effet, en son nom et en celui de ses enfants, de signer une renonciation à la succession moyennant le payement d'une somme que l'on dit être he $500,000.

D'après les termes de cette renonciation, Mme Nelson touchera la somme totale et en fera la distribution entre ses enfants qui en échange de la somme qu'ils recevront signeront également une renonciation à la succession. L'héritage de M. Charles L. Fair, exception faite de ladite somme, revient en totalité à ses deux sœurs, Mme Herman Oelrichs et Mme W. K. Vanderbilt, Jr.

PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste,

a laissé définitivement l'Institut Ophtalmique et transporté son bureau au No. 500 RUE ST-DENIS, près du Carré St-Louis.

Heures de consultation: 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell: Est 1840. 141—Z. A. 8 m.

REFRACTAIRE A LA DOCTRINE MONROE

La République Argentine n'acceptera jamais la tutelle des Etats-Unis, déclare M. J. B. Rivara

L'on ignore généralement que la République Argentine compte quinze élèves au collège d'Agriculture de Guelph, dans l'Ontario, Deux de ces messieurs sont actuellement en vacances à l'hôtel Windsor. Ce sont : MM. Juan B. Rivara et J. J. Gerrel.

M. Rivara disait hier aux journalistes de Montréal, qu'il est faux que son pays serait, cette année, dans l'obligation d'importer du blé de son rival, le Canada. "Il aurait fallu," a-t-il déclaré, "que la récolte manquât complètement pour en arriver à cet état de choses, et la moisson a été excellente l'année dernière. N'oublions pas que nous exportons du blé en Angleterre par millions de tonnes, et que nous avons alimenté les troupes Anglaises en Afrique. Une lettre que je reçois de mon pays m'apprend que l'Angleterre cherche à acheter 1,000,000 de bestiaux dans l'Argentine, pour repeupler les fermes sud-africaines. Autre chose à remarquer, c'est que les capitaux anglais chez nous s'élèvent à deux milliards de dollars au moins. A la suite du différend qui a éclaté entre le Chili et la République Argentine au sujet des frontières, difficultés dont le règlement a été remis à une commission anglaise (et cette commission vient de terminer son enquête), les deux pays crurent bon de se préparer à une guerre éventuelle. Aujourd'hui, l'Argentine a une armée de 10,000 hommes, 89 bâtiments de guerre bien montés, plus une garde nationale de 400,000 hommes. Tous les jeunes gens de 20 ans sont obligés au service militaire pendant un an. Notre population est de 5,000,000, mêlée de sang français, anglais, italien. Le gouvernement se compose d'un congrès, d'un sénat et d'un président élu pour 6 ans, et celui-ci ne peut être élu pour plus de deux termes consécutifs. Notre gouvernement est stable, ne ressemblant pas en cela à cela à certaines, républiques de l'Amérique du Sud, et l'expression qui existe au Canada et aux Etats-Unis, que les races latines du continent méridional sont incapables de se gouverner, est absolument erronée. Nous ne reconnaissons pas la doctrine Monroe, et si les Etats-Unis s'imaginent d'avoir un droit de tutelle sur l'hémisphère occidental, ils se trompent. Ils n'ont pas d'intérêts chez nous, et nous n'avons que faire d'eux. S'ils voulaient appliquer chez nous la doctrine Monroe, nous aurions l'Europe pour nous protéger. A mon avis, Washington ne songe pas à cela.

"En nous envoyant au Canada pour y étudier le système agricole, notre gouvernement a eu pour but de nous confier, une fois nos études terminées, la direction de deux grands collèges d'agriculture dans la République Argentine."

M. Rivara retournera l'année prochaine dans son pays.

LE GRAND DUC

Boris Vladimirovitch de Russie

New-York, 29.— Le grand duc Boris Vladimirovitch de Russie, cousin du czar, voyageant autour du monde, avec sa suite, est arrivé à New-York et a pris ses appartements au Waldorf-Astoria.

En arrivant dans la métropole américaine, le Grand duc s'est empressé de nier qu'il avait bu dans le soulier d'une jeune fille choriste à Chicago.

Le cousin du Czar est un beau et grand garçon, aux épaules larges, on dit que c'est un athlète. Il est très enthousiaste des américaines qu'il admire.

Une affaire franco-américaine

Londres, 29.—"Une grosse affaire à été mise en train, dit le correspondant du "Daily Mail" à Paris, entre capitalistes français et américains dans le but de construire une flotte de bateaux à vapeur qui navigueraient sous le pavillon français entre les Etats-Unis et la Méditerranée afin de permettre de fournir du charbon américain sur les marchés européens."

LA SITUATION SEMBLE S'ECLAIRCIR

En dépit de l'attitude menaçante des grévistes, les opérations reprennent un peu partout dans les mines d'anthracite sous la protection des troupes

Quelques escarmouches de peu d'importance ont lieu en divers endroits entre les mineurs et les soldats

Philadelphie, 29.—Bien que les mineurs et les officiers de la United States Mine Workers, disent que la situation dans les régions anthracites reste la même, il est évident qu'il y règne une plus grande activité qu'au commencement de la grève. On expédie en grande quantité le charbon dans toutes les parties du pays. Tout l'approvisionnement qu'on avait emmagasiné a été épuisé et l'on retire maintenant le charbon de la Susquehanna Coal Company à Nanticooke, pour le transporter sur le marché.

La compagnie Reading, si on en croit ses agents vendeurs, n'a pas vendu de charbon depuis la déclaration de la grève, excepté dans quelques cas particuliers.

Tamaqua (Pennsylvanie), 29.—Deux compagnies de soldats qui, montées dans plusieurs tramways, se rendaient à une mine pour protéger les mineurs qui y travaillaient, ont été assaillies à coups de pierres par un grand nombre de grévistes. Le capitaine Gearhart a été blessé d'un coup de pierre à l'épaule, un des grévistes a été légèrement blessé d'un coup de baïonnette.

Les tramways étaient arrivés près d'une courbe lorsqu'ils s'arrêtèrent subitement. Le mécanicien de celui de tête s'aperçut alors que les rails avaient été graissés et les soldats descendirent du tramway pour jeter du sable sur la voie. Les tramways se remirent ensuite en marche, mais arrivés à Lansford ils furent salués par une grêle de coups de pierres. Les soldats ayant mis baïonnette au canon, les grévistes se sont enfuis dans toutes les directions. Cinq d'entre eux ont été arrêtés.

Roanoke, (Virginie) 28.—Des dépêches des centres miniers disent que deux gardes employés à la surveillance des mines et deux grévistes ont été tués dans une bagarre qui a eu lieu ce matin à Crane Creek, Mercer County.

Neuf gardes de la Crane Creek Coal Company ayant été attaqués à coups de fusil par un certain nombre de grévistes, leur répondirent de la même façon et lorsque le combat fut terminé, on constata que deux hommes avaient été tués de chaque côté.

A Caswell Creek, plusieurs coups de feu ont été tirés, hier soir, sur une mine par des personnes restées inconnues et un jeune garçon a été blessé.

Charleston (Virginie occidentale), 29.—Le gouverneur White a consenti, à la demande du shérif de Fayette qui l'en avait prié, d'envoyer huit compagnies de la milice dans les centres miniers de New-River. La situation de ce côté est également des plus sérieuses et on s'attend à chaque instant à des désordres provoqués par les grévistes.

Tamaqua, Pe., 29.—Un détachement de soldats a fait une charge, ce matin, sur une foule de grévistes, à Lansford et, à coup de crosse de fusil les a forcés à quitter la rue. Un prisonnier a été capturé, depuis ce matin. Les troupes ont été en mouvement, sans interruption.

LES AUTORITES MILITAIRES

Philadelphie, 29.—Ayant épuisé tous les autres moyens de maintenir la paix et de protéger les ouvriers non de l'Union contre des actes de violence lorsqu'ils vont aux mines ou en reviennent, le brigadier-général Gobin qui commande les troupes qui sont actuellement dans la région des mines de charbon, a ordonné, ce soir, aux soldats de tirer sur toute personne qu'ils verront élancer des pierres ou autres objets et dans le cas où la populace résisterait à l'autorité militaire, de se servir librement de leurs baïonnettes et des crosses de leurs fusils.

La situation s'est améliorée dans la Vallée de Panther Creek. Les autres régions minières sont comparativement tranquilles.

LA SITUATION AUX ANTILLES ANGLAISES

Les négociants et les Planteurs se prononcent carrément en faveur de l'annexion aux Etats Unis ; mais les nègres ne l'entendent pas de cette oreille là

Kingston, Jamaïque, 29.—Ceux qui prêchent l'annexion aux Etats-Unis, à La Trinité et à la Jamaïque, sont pour la plupart des planteurs et des négociants. Ils font remarquer la prospérité croissante de Porto-Rico, et blâment le système de gouvernement colonial anglais. Ils attirent aussi l'attention sur l'état désespéré de l'industrie du sucre et sur l'état déplorable du peuple des îles, et disent que la seule chance de salut est dans l'annexion aux Etats-Unis.

Les indigènes, d'un autre côté, rappellent les "lynchs" et les lois contre les nègres dans les états du Sud, et se déclarent emphatiquement contre l'annexion et fortement en faveur du gouvernement anglais, qui leur donne une liberté qui est devenue pour eux, plus précieuse que la prospérité et les richesses.

Un troisième parti, moins nombreux, mais qui a assez d'influence, se compose, de ceux qui croient que l'entrée dans la confédération canadienne est le seul remède aux maux qui affligent les îles.

Le commerce de fruits avec les Etats-Unis est le plus profitable des îles à l'heure qu'il est, et il augmente d'une façon phénoménale. C'est le principal soutien de l'île. Personne ne nie que sans la Boston Fruit Company, l'île aurait depuis longtemps été forcée d'abandonner la lutte. Le découragement est dans tout le pays. La perception des taxes devient de plus en plus difficile, parce que le nombre de ceux qui sont sans ouvrage augmente tous les jours, à cause de la ruine de l'industrie du sucre. Des milliers de personnes ont été poursuivies, depuis quelques mois, pour non-paiement des taxes. On leur accorde ordinairement un mois ou deux de sursis, et, s'ils ne paient point après ce délai, on les met en prison ; mais la dette reste.

On se plaint que le salaire du gouverneur, $25,000) est trop élevé, si on considère les revenus de la colonie, et il est impossible d'augmenter le revenu.

Il est évident que l'île est en grande détresse.

Un grave accident

Trois personnes blessées dont une sérieusement, à Ottawa

Ottawa, 29. — A 1.30 heure cet après-midi un sérieux accident est arrivé au coin des rues Albert et Metcalfe trois personnes ont été blessées dont un sérieusement. Un chiffonnier nommé J. Moscovicth, un bambin d'une dizaine d'années, descendaient en voiture au trot de leur cheval la côte de la rue Metcalfe entre les rues Sparks et Queen lorsqu'arrivée au coin de cette dernière rue un des travail de la voiture se brisa et tomba dans les pattes du cheval qui effrayé prit peur et partit à fond de train renversant la voiture et ses occupants qui tombèrent tête première sur le pavé. Le cheval continuant sa course furieuse, renversa un passant au coin des rues Albert et Metcalfe. Des témoins de l'accident volèrent au secours des blessés; Mascovicth et son fils furent transportés dans une maison voisine où le docteur Preston Robinson fut appelé par M. l'échevin Rosenthal qui était sur les lieux. Le médecin constata que Moscovicth père avait une jambe brisée et de nombreuses lésions internes. Le jeune garçon n'a reçu que de légères contusions. L'individu qui a été renversé, au coin de la rue Albert a donné son nom Brown. Il a été transporté à l'hôtel Belier où il a repris ses sens. Il n'a reçu que de légères blessures. Moscovitch père a été transporté à l'hôtel Belier où il a par la voiture d'ambulance de cette institution. Ce dernier demeure au No. 400 rue St-André.

LES MANUFACTURIERS

Toronto, 29. — La nouvelle commission exécutive de l'association des manufacturiers a tenu sa première assemblée hier. Le président, M. Cyrus A. Berge, de Hamilton, y a fait son premier discours. Il a remercié les membres de l'honneur qu'ils lui avaient fait en le choisissant comme président de l'Association. On y a incidemment discuté la question de la ligne de steamers rapides et on a décidé d'adresser une circulaire spéciale sur le sujet à tous les membres de l'association. On s'est occupé des principales résolutions adoptées par l'association, à sa dernière réunion à Halifax et on a décidé d'expédier immédiatement à Ottawa celles qui ont trait à une législation fédérale, afin qu'elles soient prises en considération à l'ouverture du parlement. On a aussi discuté la question de l'exposition de l'Amérique Britannique du Nord en 1903 et on a finalement décidé de laisser la chose à la commission de l'exposition industrielle.

La question de l'envoi de représentants dans l'Afrique Australe pour y étudier les affaires commerciales a été référée au comité des renseignements. M. R.J. Younge a été réélu secrétaire.

LA TERRE S'AGITE

Plusieurs personnes périssent dans un tremblement de terre aux Philippines

Washington, 29.—Le département de la guerre a reçu hier, une dépêche par câble du général Chaffee à Manille annonçant qu'une série de tremblements de terre s'est produite dans l'île de Mindanao. Vingt personnes ont été tuées par l'écroulement de murs ; toutes les victimes sont des Moros. Les Américains qui se trouvaient dans les environs ont échappé à la mort, et la dépêche dit qu'il n'est pas annoncé qu'aucun soldat en garnison dans cette partie de l'île ait été blessé au cours des diverses secousses de tremblements de terre.

La commotion sismique s'est produite dans le pays voisin du lac de Lanao près du camp Vickers, quartier-général des forces américaines stationnées à Mindanao. La dépêche du général Chaffee dit que les montagnes ont été fortement ébranlées, que plusieurs rivières ont changé leur cours et que de grands dommages ont été causés.

Une femme combat un aigle

Altoona, Pe., 28.—Mlle Ada Trail, qui demeure à quelques milles de la ville, s'est battue avec un aigle ce matin. L'oiseau avait attaqué ses poulets et elle le frappa avec un bâton. L'aigle laissa tomber un poulet qu'il tenait entre ses serres et attaqua la jeune fille. Pendant le combat qui s'en suivit, elle fut déchirée par les griffes et le bec de l'oiseau. A la fin elle put prendre un fusil et le tuer. Il mesurait 7 pieds de long.

Un Canadien-français lynché

Un nommé Rochon, autrefois de Montréal est criblé de balles par une populace en furie, aux environs de Détroit, hier

Windsor, Ont., 29. — Un Canadien-français que l'on suppose se nommer Jean Rochon et qui vint de Montréal il y a six mois, a été, un peu avant l'heure du midi, aujourd'hui, la victime d'une populace en furie, à Monroe, village situé à quelques milles au sud de Détroit; il a été tué à coup de fusil dans un champ.

Walter Lamirande cultivateur domicilié aux environs de Monroe, revint chez lui de Toledo sans être attendu et trouva sa femme avec Rochon dans la maison. Une querelle éclata et l'étranger s'enfuit de la maison. Au moment où il évitait un gardien de la paix qui voulait l'arrêter, quelqu'un dont on ignore le nom se mit à crier que le fugitif avait voulu faire violence à une femme. Il se fit immédiatement un rassemblement et la populace lança à la poursuite du fugitif.

Rochon se réfugia dans un champ de maïs. La foule sans lui donner le temps de se rendre, commença une vive fusillade sur l'homme sans défense et un instant après il tombait le corps percé d'une douzaine de balles.

Mme Lamirande déclara hautement qu'il n'existait pas d'intimité déplacée entre elle et Rochon, et dit qu'ils étaient à converser tranquillement quand le mari en furie entra dans la maison.

Si son histoire est vraie, Rochon était innocent du crime dont Lamirande le soupçonnait et son exécution sommaire n'est rien autre chose qu'un meurtre commis de sang-froid. Ordre a été donné de tenir une enquête demain et dans l'intervalle on travaille à trouver les amis du défunt à Montréal.

SCHWAB EN EUROPE

Il nie vouloir constituer un "trust" universel

Le Havre, France, 28....A son arrivée ici, aujourd'hui, M. Ch. M. Schwab a nié catégoriquement l'histoire qu'il désire constituer un trust universel de l'acier, et que son voyage eut du rapport avec les affaires du monopole océanique.

Voici ce qu'il a dit :

"Je fais ce voyage pour ma santé J'ai beaucoup travaillé et mon médecin m'a conseillé la modération.

"Je n'ai aucun plan excepté d'aller passer quelque temps aux différentes places d'eau du continent.

"Je veux laisser les affaires tout à fait de côté pendant que je serai en Europe.

"Il n'y a aucune friction du monopole de l'Acier. Tout va sur des roulettes.

"Je ne sais absolument pas si les "trusts" auront quoi que se soit à faire avec la prochaine élection présidentielle mais je sais qu'on en parle beaucoup."

M. Schwab a beaucoup travaillé pendant son voyage.

Ce matin il s'est levé avant cinq heures pour attendre son courrier et à 6 heures il était plongé dans une pile de lettres avec, à son côté, l'agent européen du "trust" de l'Acier.

Les passagers disent que M. Schwab n'a pas pris cinq minutes de repos pendant la traversée.

LE ROI D'ITALIE A BERLIN

On commente très peu la visite de Victor-Emmanuel à Berlin

Paris, 29.—Le visite du roi Victor-Emmanuel à Berlin, ne provoque que peu de commentaires et l'on n'en ressent aucune inquiétude à Paris. La préférence qu'à montrée le roi Victor-Emmanuel en se rendant d'abord à Saint-Pétersbourg est considérée comme si la visite de Berlin n'était que secondaire, et l'on ne craint pas que cette dernière puisse affecter en quoi que soit l'harmonie qui règne entre la France et l'Italie.

Le "Siècle" considère que cette visite est à peine un acte politique. Ce journal dit que deux monarques, avec autant de connaissances que celles que possèdent le roi Victor-Emmanuel et l'empereur Guillaume, auront sans doute des conversations intéressantes sur des questions économiques qui, du moins le "Siècle" l'espère, aboutiront à des concessions mutuelles qui contribueront à la stabilité de la paix.

Vienne 29.—On croit comprendre ici que l'appréciation que montrait la presse italienne à la triple alliance et qui maintenant diminue de jour en jour, devient une question plus sérieuse pour l'Autriche que pour l'Allemagne car les relations de l'Allemagne avec l'Italie sont surtout commerciales et exemptes d'éléments perturbateurs et de ressentiments héréditaires. D'un autre côté, sans la triple alliance, les relations entre l'Autriche et l'Italie consisteraient en une trêve armée difficile à maintenir et sujettes à de fréquentes interruptions.

SAINT-HYACINTHE

Fin de la Convention de l'Alliance Nationale

Grand concert sous le patronage de sa grandeur Mgr Decelles

St-Hyacinthe, 29.—La convention de l'Alliance Nationale a terminé ses séances hier après-midi. Les élections ont donné le résultat suivant :

Président général, M. Joseph Contant, pharmacien de Montréal.

Ex-président général, M. l'échevin Lapotte.

1er vice-président général, M. L. A. Lavallée.

2e vice-président général, M. le docteur Ostiguy.

Secrétaire général, L. J. D. Papineau.

Trésorier général, A. Saint-Cyr.

Médecin en chef, T. Cyphot.

Aviseur légal, S. Beaudoin.

Directeurs, M. Martineau, S. Vallières, E. H. Godin, U. J. Ledoux, Dr H. Béique.

Bureau medical, Dr Garceau et Dr Daigle.

Auditeurs, MM. Mignault, et Bourdon.

Commissaire ordonnateur, Alcide Chaussé.

Introducteur général, J. Daignault.

La prochaine convention qui sera la cinquième aura lieu à Trois-Rivières.

Les délégués de la convention en reconnaissance de la réception enthousiaste dont ils ont été l'objet à St-Hyacinthe ont nommé membres honoraires de l'Alliance Nationale Sa Grandeur Mgr Decelles, Son Honneur le maire Eug. St.Jacques, l'honorable M. E. Bernier, ministre de l'intérieur et M. Joseph Morin député au local.

St-Hyacinthe, 29 août.—Le concert donné hier soir par les Enfants de Marie aidées de leurs amis a remporté un joli succès.

La salle était bondée de monde bien que l'on eut ajouté un grand nombre de sièges.

Le deux pièces au programme " Le Moulin des Oiseaux" et "La Foire de Séville" ont été bien rendues par les jeunes actrices.

L'opérette " Le Moulin des Oiseaux" a fort amusé l'assistance. Elle a été rendue avec goût par des jeunes filles qui ont réellement un grand talent pour le théâtre.

Mlle Aliska Lapierre qui a rendu le rôle de " La comtesse d'Hermontal" a été applaudie à plusieurs reprises. Le chant de cette demoiselle a été bien goûté des spectateurs. Sans être une artiste Mlle Lapierre possède une voix chaude, un timbre pur et une diction claire qui la rendent sympathique à son auditoire.

A part Mlle Aliska Lapierre nous devons mentionner la petite Séverine Beauchemin qui remplissait le rôle de Petit Pierre. C'est cette filette de dix ans qui a plus amusé l'assistance par sa gentillesse et le naturel avec lequel elle a rendu son rôle.

Nous devons aussi mentionner les noms de Mlles Juliette Bourgault, Josephine Lapierre, Annie Beaupré et Rachel Chagnon qui ont bien rendu leurs rôles dans cette première opérette.

" La Foire de Séville" de Chs Lewy Villas est une comédie intéressante du commencement à la fin. Les jeunes filles qui ont rempli des rôles se sont tous bien acquittées de leur tâche.

Mlles Blanche Benoit, Marie-Louise Larivière, Séraphine Provost, Blanche Denis, Alice Larivière, Herminie Fontaine et Augustine Benoit méritent une mention spéciale.

Cette soirée était donnée sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Maxime Decelles au profit de l'œuvre Notre-Dame du Sacré-Cœur.

L'œuvre Notre-Dame du Sacré-Cœur a été fondée à St-Hyacinthe le 23 mai 1899 par les Enfants de Marie de la ville dont les membres se réunissent toutes les semaines dans une salle de l'Ouvroir pour la confection de vêtements et lingeries pour les pauvres, surtout pour les enfants en âge d'aller à l'école.

LES DEBITANTS DE LIQUEURS LICENCIES

Une grande fédération des débitants de liqueurs licenciés de la province de Québec sera formée à la convention qui doit se tenir mercredi et jeudi prochains au Monument National.

On s'attend qu'un millier de débitants de toutes les parties de la province vont répondre à la circulaire que l'association des débitants de liqueurs licenciés de Montréal a adressée à tous les débitants de vin et de liqueurs de la province, au sujet de la formation d'une grande fédération pour la protection de leurs intérêts.

Chicago, 29.—L'union des employés des tramways des quartiers nord et ouest a décidé, à l'unanimité, hier soir de soumettre ses différends avec les compagnies "Union" et "Consolidated", à l'arbitrage.

Le sérvice rapide

Fait l'objet d'une réunion du cabinet. M. Fitzpatrick fait le sphinx et l'on croit que la question n'avance guère

Ottawa, 28. — (Spécial). — Le conseildes ministres s'est assemblé cet après-midi, sous la présidence de sir Richard. Il a été question de la ligne Rapide. Toute la correspondance à ce sujet a été étudiée. M. Fitzpatrick,qui prend pour ainsi dire la principale part à cette affaire, a refusé de parler pour les journaux, mais on croit que la question n'est pas avancée d'un iota.

Le ministre du Commerce a reçu une quinzaine de demandes d'informations de Londres au sujet de maisons de commerce canadiennes, qui désireraient faire affaires avec des courtiers, des expéditeurs cordiers, fabricants de moulures, expéditeurs de pommes, de fruits, etc.

ECHOS DE QUEBEC

M. Commettant à Québec—Le gouverneur général et lady Minto retournent à Ottawa—Les courses—Les soumissions aux améliorations du port de Québec.

Québec, 29, (spécial). — On dit que M. Bourassa, député de Labelle à Ottawa, a l'intention de venir résider à Québec.

—M. Commettant est arrivé, hier, à bord du "Savoy", de l'île d'Anticosti.

—Le gouverneur général Lord Minto, Lady Minto et leur suite sont partis pour Ottawa aujourd'hui après un sejour de plusieurs semaines à Québec. Mercredi dernier, Leurs Excellences ont visité l'Université Laval où elles ont été reçues par Mgr Hamel et Mgr Laflamme.

—Des plongeurs ont fait hier l'examen du steamer Manchester Importer, qui est actuellement dans le bassin Louise. On continue aujourd'hui le déchargement de la cargaison. Il est bien probable que le steamer recevra ici des réparations temporaires avant de partir pour la mer.

—Dimanche prochain, le R. P. McCarthy, de l'église St. Patrick, célébrera le 25e anniversaire de son ordination.

—Un serre-frein du Québec Central, nommé P. Poulin a eu une jambe broyée, mercredi, en accouplant des chars, à Thetford Mines. Le médecin a dû faire l'amputation du membre blessé.

—Les courses au trot sur les terrains de l'Exposition ont été continuées hier et seront terminées aujourd'hui. Il y avait hier pas moins de 2000 spectateurs et de nombreux paris ont été payés. Ces courses resteront, dans les annales du sport à Québec comme les plus belles.

—Dimanche aura lieu à Ste-Anne de Beaupré, sous la direction de M. l'abbé Faucher, vicaire à la Basilique, le pèlerinage des Zouaves de Québec.

—Il paraît que des six soumissions reçues par le gouvernement fédéral pour les travaux d'améliorations du port de Québec, les deux plus basses sont celle de M. W. J. Poupore, de Montréal, et celle de M. James Carey, d'Ottawa.

—Un jeune homme du nom de Henri Daoust, natif de Hull, employé sur le C.P.R., s'est fait écraser entre deux chars, ce matin, près de la gare de St-Basile. Le train l'a conduit à Québec, où il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Mais l'infortuné a expiré avant d'arriver à l'hôpital. Les restes mortels ont été expédiés cet après-midi à la famille du défunt à Hull.

—Le steamer "Lake Champlain" est arrivé ici ce matin avec 700 immigrants de toutes nationalités, des Juifs des suédois, des Finlandais, des Allemands, des Russes et même des Boers. Ces derniers sont environ une cinquantaine.

A part ces immigrants, il y avait à bord du "Lake Champlain" le général Laurie, tous les membres des contingents Hindous, Chinois et Japonais, qui sont allés au couronnement du roi Edouard VII et plusieurs soldats revenant d'Afrique. Les soldats Hindous et Chinois ont passé une partie de la journée à visiter la ville et ont été l'objet de la curiosité générale.

—M. le magistrat Angers s'est rendu à Montmorency, ce matin, pour commencer l'enquête préliminaire dans la cause de meurtre Mathurin, et il est revenu en cette ville, cet après-midi. L'un des principaux témoins le Dr Bailey était absent, ayant été appelé à l'île au Grues, pour un malade. M. Angers a dû ajourner à jeudi le 4 septembre prochain.

—On rapporte que le meurtrier Mathurin est beaucoup mieux. Il n'a plus ces crises qui faisaient croire à la folie, et depuis une couple de jours il semble réaliser toute l'horreur de sa position.

JOHN MURPHY & Cie

Aujourd'hui, 8 hrs à 12.45 h.

Nous nous attendons à une grande journée d'affaires dans tous les DEPARTEMENTS. Voici quelques-uns seulement des Bons Marchés qui seront offerts :

Robes d'Eté pour Dames, moitié prix, $3.20 pour **$1.60**, $4.00 pour **$2.00**, $5.00 pour **$2.50**.

Robes d'Eté pour Enfants, moitié prix, 80c pour **40c**, $1.50 pour **75c**, $2.00 pour **$1.00**, $2.50 pour **$1.25**.

Blouses de Dames, garnies de belle broderie, $1.50 pour **65c**.

Costumes-tailleurs en tweed Cheviote gris foncé, pour Dames, $7.50 pour **$2.98**.

Gilets en tweed Cheviote gris et tan, pour Dames, $4.50 pour **$1.00**.

Soies carreautées et rayées de fantaisie, 65c à 80c pour **35c**.

Tweeds à Robes, 36 pouces de largeur, $1.25 pour **37c**.

Toiles à Robes, 10c à 15c la verge pour **5c**.

Mousselines à Robes, 25c à 45c pour **15c**.

Grande vente de Mouchoirs de Dames, **10c, 15c, 20c, 25c**.

Un grand assortiment de Porte-monnaie à moitié prix, 75c pour **38c**, $1.00 pour **50c**, $1.50 pour **75c**, $2.00 pour **$1.00**.

Chemises et Cravates de sortie, pour Hommes, à des prix pour écouler.

Imperméables pour Hommes à moins que moitié prix, $7.50 pour **$2.98**, $13.50 à $15.00 pour **$6.95**, $18.00 à $20.00, pour **$8.95**.

Savon de Pears, senteurs diverses, seulement **5c** le morceau.

Nos 60 caisses de nouvelles Marchandises que nous venons de recevoir, cette semaine, sont les meilleures que l'argent puisse acheter.

Département des Corsets !

Nous avons toutes les principales marques de Corsets et toutes les qualités. Les Lavida et W. B., R. & G., C. B. Aussi les Célèbres Corsets français P. D. et C. P. et la Célèbre marque Canadienne de Corset Crompton qui s'ajuste à la perfection.

Achetez vos Etoffes à Robes chez

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

M. L'ABBE J.F.X. DESAULNIERS

Curé de Saint-Maurice

Le douze août de la présente année s'endormait du sommeil des justes un fidèle serviteur de Dieu, en la personne du regretté monsieur Jos François Xavier Desaulniers, curé de Saint-Maurice, au diocèse des Trois-Rivières.

Il y avait déjà quelques mois, un commencement de paralysie l'avait atteint; mais il paraissait se rétablir peu à peu lorsque la mort est venue le frapper presque subitement. Il était depuis quelques jours chez sa sœur, madame veuve F.X. Comeau, à Saint-Léonard, au diocèse de Nicolet. Le dix août, il avait célébré la sainte messe, et le onze, une faiblesse le saisit tout-à-coup. Ce fut l'affaire de cinq ou six minutes. Il perdit connaissance, et le lendemain, il allait paraître devant le Maître qu'il avait toujours sincèrement aimé et fidèlement servi. Cette mort a jeté un deuil profond non seulement parmi ses paroissiens de Saint-Maurice, mais encore parmi ses anciens paroissiens de Kinsey et de la Pointe du Lac.

Monsieur, J.F.X. Desaulniers naquit à Saint-Léon le 25 juillet 1838. Il eut pour père Jos Emmanuel Desaulniers, cultivateur, et pour mère, Angèle Martineau, tous deux d'une rare vertu. Après avoir fréquenté avec de grands succès l'école de son village, il fut envoyé pour ses études classiques au séminaire de Nicolet. Il passa dans cette maison qui a fourni à l'Eglise, à l'Etat et à la carrière des Lettres tant d'hommes distingués, huit ans comme élève et trois ans comme séminariste-professeur. Remarquable par ses talents, sa vertu et ses succès, il était estimé et chéri de ses condisciples et de ses maîtres, et plus tard, de ses élèves. Heureux le jeune homme qui pour préparer sa carrière rencontre sur sa route des hommes dévoués, à la haute intelligence, au cœur noble, et au caractère élevé, comme étaient les directeurs du séminaire de Nicolet. L'empreinte que reçoit alors son âme est pour la vie. Monsieur Desaulniers sut le reconnaître et en profiter.

Il fut ordonné prêtre dans l'église de sa paroisse natale, le neuf août 1863, par monseigneur Thomas Cooke, alors évêque des Trois-Rivières. D'abord vicaire à Saint-Léon, il fut, en 1865, nommé curé à Saint-Félix de Kingsey, en 1876, curé à la Pointe du Lac, où il demeura 22 ans. Ensuite, après avoir passé deux ans à l'Hospice Saint-Joseph, aux Trois-Rivières, comme chapelain, il fut, en 1900, nommé à l'importante cure de Saint-Maurice, succédant au regretté chanoine Prince.

Dans les divers endroits où M. Désaulniers a exercé le saint ministère, il a laissé le souvenir du prêtre fidèle, charitable, zélé et obéissant.

Qui plus que lui cependant s'est constamment efforcé de cacher les éminentes qualités de l'esprit et du cœur dont la divine Providence l'avait doué?

Il était d'une humilité telle qu'il évitait tout ce qui aurait pu faire soupçonner en lui l'homme supérieur. Il a réussi à éviter la célébrité. Mais tous ceux qui l'ont approché, tous ceux qui, à cause de ses fonctions, ont eu le bonheur de vivre dans son intimité sont unanimes à reconnaître en lui le modèle du prêtre, spécialement par les vertus que nous venons de mentionner. Il aurait pu briller dans le monde ou dans le saint état de vie qu'il avait embrassé s'il n'eût mis tous ses efforts à se faire oublier. Sa charité, qui pourrait le redire d'une manière digne? Jamais une parole contre le prochain, toujours l'interprétation la plus favorable des actions et des discours des autres; telle était sa conduite. Ame égale, acceptant avec joie les contrariétés et les manques d'égard, il paraissait ne pas sentir ce qui chez d'autres aurait été un crucifiement pour leur amour-propre.

Tous ceux qui l'ont vu de près peuvent attester la beauté de son caractère, son amabilité et le soin constant qu'il prenait de mettre tout le monde à l'aise en s'effaçant lui-même en toute circonstances.

Les nécessiteux ne pourront jamais acquitter la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée à son égard. Cœur toujours ouvert à toutes les misères, il était le procureur des pauvres. Il a peut-être poussé cette vertu à l'excès, puisqu'il est mort excessivement pauvre après avoir été curé pendant trente-cinq ans. Un jour, pendant qu'il était curé à Kingsey, il voit arriver chez lui un mendiant parfaitement inconnu qui lui paraît malade. Mais, mon cher ami, lui dit-il, vous paraissez malade, et vous êtes sur le chemin; il ne faut pas faire cela.—Ah! monsieur le curé, répond le mendiant, quand on est pauvre, il faut bien chercher le nécessaire à la vie. Et puis, où rester?—Ici même, reprend le bon curé, dans mon presbytère. Nous tâcherons, ma sœur et moi, de vous donner tout le nécessaire à la vie, et en plus, les remèdes et les soins qu'exige votre état. Voilà que monsieur Désaulniers cède au mendiant, devenu son hôte, son meilleur appartement, le plus fourni de meubles, et le plus favorable quant à la chaleur; car c'était en hiver.

Le mendiant retrouva la santé après avoir été pendant plusieurs semaines l'objet des attentions et des soins assidus du bon curé. Ce fait, comme bien d'autres, serait resté ignoré, si des confrères, visitant le presbytère de Kingsey, n'avaient trouvé le curé occupant un appartement tout-à-fait incommode, afin de favoriser le rétablissement du mendiant.

Plus tard, étant curé à la Pointe du Lac, il se faisait l'ensevelisseur de personnes mortes des fièvres typhoïdes. Il conduisait lui-même la voiture contenant ces cadavres que personnes n'osait approcher par la crainte de la contagion; et en pleine nuit, il allait les déposer en leur dernière demeure au risque de contracter cette terrible maladie.

Que de faits analogues ne rencontrons-nous pas dans la vie de ce saint prêtre? Apprenait-il qu'un confrère malade éprouvait de profonds ennuis qui retardaient sa guérison, il lui écrivait : "Ecoutez, mon cher a-"mi, ne faites pas le fou ; venez-"vous-en tout de suite ici. Mon "cœur et mon presbytère vous sont "ouverts. Rappelez-vous, en attendant "que j'aie le plaisir de vous avoir "avec moi, que la croix couvre la "terre entière et que l'ombre d'une "croix est encore une croix. Allons, "je vous attends ces jours-ci."

Le confrère malade acceptait l'invitation, mais ne pouvait jamais faire accepter un seul sou pour des semaines et des semaines de pension choisie et de soins fraternels.

Quant à l'obéissance de monsieur Désaulniers, son évêque, un jour, disait : "Je ne connais pas d'homme plus obéissant. Mes désirs sont pour lui des ordres. Il prévient ma pensée pour faire acte d'obéissance."

Il aurait pu faire, comme bien d'autres, certaines démarches qui ne sont pas toujours blâmables, en vue d'améliorer sa position. Il n'en fit jamais. Il aurait considéré cela comme une atteinte à l'obéissance et au complet détachement qu'il s'était imposé.

Bossuet a dit : La piété est le tout de l'homme. Qui plus que monsieur Desaulniers fut doué de ce don excellent ? Aussi savait-il communiquer aux autres le goût de la prière, de la fréquentation des sacrements et du sacrifice qui est l'âme de la piété. Il obtenait de ceux qu'il dirigeait, en autant qu'ils en étaient capables, non seulement la pratique constante de la prière vocale, mais encore celle de la prière mentale ou de la méditation.

Aussi, il eut le bonheur de voir, par sa sage direction, des âmes arriver à une perfection si grande, même parmi des hommes livrés au travail manuel du matin au soir, que j'ai entendu plus d'une fois dire à des personnes voulant obtenir quelque grâce: "Nous allons demander le secours des prières "de X. Depuis qu'il fréquente monsieur Desaulniers, c'est un saint."

Sous l'influence de cette piété éclairée que d'âmes ont pris le chemin de la vie parfaite! Que de jeunes gens et de jeunes personnes ont eu le bonheur de connaître et de suivre leur vocation à la vie religieuse!

Les révérendes sœurs grises, pour elles seules, comptent tout près de trente religieuses dirigées vers leur institut par l'ancien curé de la Pointe du Lac. Les Révérends Pères Trappistes n'ont pas été oubliés. Ils ont parmi eux des enfants du cœur et de la parole de Monsieur Desaulniers.

Nous devons, à cause des limites que comporte un article de journal passer sous silence une multitude de faits qui, dans la vie de Monsieur Desaulniers, seraient la répétition fidèle de ceux que nous lisons dans la vie des grands serviteurs de Dieu auxquels l'Eglise a décerné un culte public. Notre siècle oublieux des sublimes renoncements, comme si la terre était le lieu de la jouissance, s'étonne à la vue du pauvre prêtre, ou du simple chrétien, qui cherche son bonheur dans l'oubli des hommes, dans le renoncement aux douceurs de la vie, et qui, comme saint Ignace de Loyola, nous dit encore plus par ses actes que par ses paroles: Que la terre me paraît vile quand je considère le ciel! Il serait à désirer qu'une plume amie nous donnât une vie détaillée de celui qui est l'objet de ce petit travail. On verrait que notre pays peut fournir à notre admiration et à notre imitation des âmes d'élite que la touche de la grâce a atteintes et transformées au point que nous pouvons dire d'elles, comme des anciens saints: Vita sanctorum norma vivendi est, la vie des saints est notre règle de conduite.

Monsieur Desaulniers appartenait à cette famille qui a fourni aux séminaires de Nicolet et de St-Hyacinthe des professeurs qui ne seront jamais oubliés, et à la société civile et aux lettres des hommes qui ont laissé une marque enviable à plus d'un titre.

Lui-même avait des connaissances très étendues. Esprit large et ouvert il avait embrassé non seulement la science ecclésiastique nécessaire à son saint état de vie, mais encore la médecine, la botanique et la chimie agricole. Il était agronome distingué. La science sociale occupait aussi beaucoup sa belle intelligence. Il savait apprécier à sa juste valeur toute œuvre d'esprit. Sa correspondance, trop restreinte malheureusement, est un solide témoignage de son talent littéraire. Etait-il orateur? Non. Il instruisait parfaitement son peuple des vérités chrétiennes; il savait faire aimer la vertu et le bon Dieu, non d'une manière molle, mais par de réels sacrifices, etcela, sans faire usage d'aucun des artifices de la rhétorique. Le cœur et la conduite parlaient et le but était atteint. Le cœur vaut bien l'éloquence étudiée, n'est-ce pas?

Etait-il homme d'affaires? Il faut l'avouer: son noble cœur toujours ouvert à tous les besoins du prochain, le faisait passer pour tout autre qu'un homme d'affaires. Mais, comme le disait monsieur le chanoine Caron, le jour des funérailles de monsieur le curé de St-Maurice: "S'il ne fut "pas un homme d'affaires, il fut "l'homme de la grande affaire, laquel-"le consiste à être tout à Dieu et à "conduire les autres au ciel. Il n'a "eu qu'une ambition: être saint et sau-"ver les autres. Et il a réussi."

Les funérailles de ce saint prêtre ont eu lieu à St-Maurice le 15 août. Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, assisté de Monseigneur C.H. Guilbert et de monsieur le chanoine Bellemare, était au trône.

Monsieur l'abbé Stephen Grenier, professeur au séminaire des Trois-Rivières chanta le service avec diacre et sous-diacre.

Monseigneur des Trois-Rivières chanta l'absoute.

Etaient présents, outre ceux déjà nommés:

Messieurs les chanoines Napoléon Caron et P.H. Marchand, et messieurs Prosper Cloutier, curé de St-Narcisse, P. Proulx, curé de St-Sévérin, Eugène Mayrand curé de St-Léon, Aug. Tapin, curé de Papineau, Noé Villeneuve, curé du Mont-Carmel, G.E. Panneton, directeur du Séminaire des Trois-Rivières, I.N. Comeau, curé de St-Luc, G. Labissonnière, prof. au séminaire de Nicolet, Thomas Caron, assist.-curé de St-Maurice Frs Boulay, curé de St-Jacques des Piles, Ernest Poirier, ex-curé de St-Mathieu.

MM. Hilaire Thibodeau, ancien curé de Batiscan, P. Mongrain, vicaire à Ste-Geneviève, Jos Ferron, vicaire à Saint-Etienne, C. B. Veillet, vicaire à Saint-Narcisse, Omer Meunier, Saint-Maurice.

M. le directeur du Séminaire des Trois-Rivières présidait à l'orgue et M. l'abbé N. Villeneuve dirigeait le chœur de chant.

Un grand nombre de parents du défunt étaient aussi présents ainsi que des délégués des paroisses de Kingsey et de la Pointe-du-Lac.

Les paroissiens de Saint-Maurice avaient tenu à assister tous au service funèbre qui fut des plus imposants.

Çà et là, sur les demeures des paroissiens, des drapeaux flottaient en berne.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. le chanoine Caron, curé de Maskinongé. Les belles vertus du regretté défunt furent montrées sous leur vrai jour.

Tous disaient: Ce discours est un portrait parfait du saint curé que nous pleurons.

Cela suffit à l'éloge de l'orateur, dont la réputation d'ailleurs est déjà solidement établie.

Les restes mortels de M. le curé de Saint-Maurice reposent maintenant sous le chœur de son église.

R.I.P.

UN AMI.

N.-B.—Monsieur l'assistant curé de Saint-Maurice prie les Messieurs du clergé qui n'ont pas été avertis à temps pour leur permettre d'assister aux funérailles de leur confrère et bon ami, d'attribuer la chose au manque de temps et nullement à l'oubli.

LES TROIS EMPIRES

CONTE A SABINE

César avait un Empire et n'en était pas plus heureux peut-être. C'est une source de grandes tribulations, même par un conquérant de telle envergure, et le fait de posséder a donné lieu toujours au souci de l'extension ou à celui de la défense, hélas!

Sabine, une petite fille de cinq ans, plus fortunée que l'Imperator, a pour elle seule trois Empires, trois, dis-je, et en revendique fièrement l'exclusif apanage.

Le premier s'étend d'un bord à l'autre de l'appui extérieur de la fenêtre, dans la chambre de sa maman, une haute et vaste fenêtre comme n'en connaissent plus les maisons modernes. Une ingénieuse combinaison a fait de cet espace, qui n'est point un balcon, entouré de barreaux délicatement ciselés, un domaine clos et défendu en outre par un grillage élevé destiné à prévenir toute chute de personnes ou d'objets dans la rue qu'il surplombe.

Le sol dudit Empire se trouve à la hauteur précise qui convient pour que, debout, Sabine puisse installer aisément l'appartement de ses poupées, et le sort de ces demoiselles est enviable! elles jouissent là d'une vue charmante, respirent un air vivifiant, et le docteur trouve pour leur plus grand bien la situation admirable; jugez-en vous-mêmes, et dites si jamais poupées princières furent mieux traitées: En face la place Sainte-Bénigne, vaste et gaie, si animée et bruyante les jours de marché, à gauche une avenue bordée d'arbres, à droite l'étalage mirifique d'un grand magasin de jouets.

Sabine dispose avec méthode la chambre de ses filles les jolis meubles laqués, le salon (voire même la cuisine) les réceptions s'organisent, les fice o'clock y sont très courus, très goûtés pourrait-on dire sans euphémisme.

D'autre fois, c'est une délicieuse bergerie, le théâtre de ses marionnettes. Il présente souvent aussi le désordre homérique d'un véritable champ de bataille, le fameux empire ! Pêle-mêle, acteurs et moutons y fraternisent,parmi l'écroulement des bâtiments et des sièges, des peupliers de fins copeaux peints, avec le tigre, l'éléphant et la girafe de l'arche de Noé.

Parfois, dans la conscience du devoir accompli, Sabine s'assied, et, de son petit fauteuil embrasse d'un œil satisfait l'ensemble de son empire, tout en adressant à Adrienne, cette jolie brune aux yeux clairs, sa poupée préférée, un discours bien senti sur les agréments d'une telle demeure dont,habilement disposées, des branches de verdures font une sorte de jardin suspendu que n'eut point rêvé Sémiramis.

Il arrive que cet appui devient le propre balcon, l'observatoire de Mlle Sabine. Le salon de citronnier, la salle à manger de style font place alors au petit fauteuil, cadeau de tante Emilie ; pour quelques minutes les pieds agiles cessent de remuer, la bonne figure rose prend une mine sérieuse et attentive. Sabine croise une de ses jambes potelées sur l'autre et se plonge avec délice dans la lecture des contes de Perrault. Car Sabine sait lire, et très couramment, même ses prières en latin ! Puis, en la pleine sécurité, en la majesté qui lui vient d'une telle situation, elle offre avec insistance à Maman et à Tante de les initier aux exploits du Chat-botté. Tante et maman qui sont peut-être blasées sur bien des choses, acceptent avec un sourire et retrouvent chacune un peu de leurs heureux souvenirs au récit du joli conte qui a charmé, lui aussi, leur première enfance.

Mais Sabine ne reste pas toujours perchée dans cette digne attitude, sur ce trône d'un nouveau genre ! Ses jambes rondes où coule du vif argent ne sauraient demeurer bien longtemps en repos ; elle saute lestement à terre, ou bien abandonne ses filles à leur propre société, quelquefois, hélas ! aux intempestives averses, dans la jolie chambre laquée qui n'en peut mais,car l'ordre n'est pas précisément la vertu dominante de Sabine.

C'est bien délicieux ce coin tranquille de la grande chambre de Maman, mais elle a d'autres amusements plus actifs qui ne peuvent s'exécuter que dans le second Emppire.

Ah! celui-là, que de joies il contient! Quelle source inépuisable d'émotions variées! C'est le jardin de Sabine. Une jolie plate-bande bordée d'arceaux de fer peint du plus riant effet. Elle est la reine et maîtresse plus encore que dans le premier Empire.

Que de peines, de gronderies aussi lui a coûtées le cher domaine! combien de fraîches robes décolletées, de tabliers blancs, ont laissé là leur primitive blancheur au grand désespoir de sa pauvre bonne!

Le mur auquel s'adosse le parterre sacré est, dès les premiers jours de Juin, entièrement tapissé par les rameaux délicats d'un rosier grimpant, celui qu'on appelle "le bouquet de la fiancée," si gracieux, d'une grâce presque irréelle, avec ses touffes de roses blanches à cœurs roses, naturellement disposées en bouquets.

C'est un ravissement toujours nouveau pour la petite fille d'en compter les boutons à chaque branche au printemps, mais les règles de l'arithmétique se brouillent encore dans la jeune tête et les additions n'arrivent jamais à un total exact; bien de pauvres petits boutons verts y perdent même le droit d'existence ainsi maniés par les doigts menus.

Il y a dans ce jardin toutes sortes de fleurs, c'est infiniment varié comme culture; les pieds d'alouette et les pois de senteur y côtoient les pensées et les jacinthes, et, en belle place, se prélassent trois ou quatre pieds de laitue destinés à Julie, la tortue de Sabine. Julie, c'est inconstable, préfère de beaucoup les feuilles tendres de ces laitues à celles du potager, elle l'exprime à sa manière en tirant sa petite langue rose et pointue.

Les plantations ne réussissent pas toujours, il est arrivé à la chère petite de repiquer les pieds d'alouette, les racines en l'air, au grand dommage de leur acclimatation, aucun ne résista à ce traitement plutôt barbare, mais en tous les arts ne faut-il point faire quelques écoles?

"C'est quand j'étais petite" dit gravement Sabine avec une moue de pitié indulgente. A présent elle sait parfaitement enfoncer un plantoir dans la terre molle, les petites mains au besoin, et y déposer dans l'ordre normal ses jeunes élèves. Seulement elles les arrose toujours avec une libéralité désolante, mais comment résister au plaisir de se servir le plus souvent possible du petit arrosoir si coquet, d'en voir jaillir en gerbe les mille filets qui font un si joli jet d'eau, bien plus beau pour Sabine que celui du mail!

De toutes les fleurs de son jardin ce sont ses rosiers qu'elle préfère. Elle leur parle à voix basse, adresse aux roses en boutons les objurgations les plus touchantes pour qu'elles consentent à déployer au plus tôt leurs jolies corolles parfumées, et quand celles-ci sont enfin bien épanouies elle les embrassent même tendrement.

Ah! ses roses, ses roses à elle! Sabine en est plus avare qu'Harpagon de son or! Pour une seule personne l'enfant consent à les cueillir, c'est de petite mère qu'il s'agit, et il faut alors que chacun les admire et s'extasie tour à tour devant la coupe de cristal qui leur est spécialement réservée sur la cheminée de maman.

Celle-ci affirme qu'elle les aime plus encore sur le rosier et Sabine se laisse convaincre aisément en conservant le mérite de l'offre.

Maman partage l'amour de sa fille pour le second empire qui la lui rend plus gaie, plus vivante, ses bonnes joues roses plus roses encore.

Le troisième Empire est tout différent des deux autres. Il n'est ni clos d'un grillage ajouré, ni agrémenté d'arceaux, et bordé d'un mur fleuri; c'est un abri bien plus doux, aux courbes plus moelleuses que celles du fauteuil le mieux capitonné. Un abri où il fait bon se blottir et dont tous nous gardons le souvenir attendri dans la vie sévère. Vous le connaissez j'en suis sûr ? Il est situé entre les genoux, la poitrine et les bras de la chère petite maman.

Sabine l'appelle l'empire des baisers, celui des histoires, quelquefois aussi "le refuge des affligés."

C'est là qu'elle vient se nicher se faire calmer et bercer tendrement en appuyant son visage sur le cœur de maman dont son oreille entend les battements profonds. Là aussi qu'elle écoute avec des yeux qui s'émerveillent, la bouche entrouverte et frémissante, les histoires comme maman seule sait en conter. Là qu'elle accourt quand sa bonne l'a grondée ou trop brusquement, en la coiffant a tiré ses boucles blondes, là, enfin, que les sanglots s'apaisent, qu'elle veut la malice à jamais déracinée et prend les meilleures résolutions quand elle a demandé pardon et fait sa paix après quelque grave sottise. Là tous les maux ont oubliés, il convient tous les dictames le doux, le cher Empire !

E. MARTEL.

Miettes Télégraphiques

—Mme David Calhoun a ramené de New-York à Saint-Louis, sous le nom de "M. Dooley," son chien terrier, qui a voyagé avec elle, avec un billet gratuit, dans un wagon-lit Pullman Le billet du chien était contrôlé aussi bien que le sien et le terrier n'a pas à se plaindre du confort des fameux wagons Pullman.

—Cody, un homme de couleur, était monté sur un camion pour traverser le pont de Brooklyn. Le camionneur ne fut pas peu surpris quand, arrivé au bout du pont, il ne vit plus son voyageur. C'est en allant avertir la police au poste de Fulton qu'il sut que deux bateliers avaient repêché Cody, qui s'était jeté dans la rivière pendant le trajet sur le pont. Conduit à l'hôpital, Cody a reçu des soins et se porte beaucoup mieux.

—Le juge Hall, à la cour suprême, a rendu un verdict enjoignant au commissaire Sturgiss à rendre son commandement au chef du service des pompes, M. Edward Croker, qui, dernièrement, avait été relevé de ses fonctions.

—On annonce de New-Brunswick, que vingt chiens dont quelques-uns de race ont été empoisonnés depuis vendredi dernier. Des restants de viande, couverts de strychnine, avaient été semés dans toute la ville et il paraît que cela aurait été fait pour tuer d'un coup tous les chiens du pays. De nombreuses récompenses sont offertes pour tous les renseignements qui mèneront à la découverte de l'empoisonneur.

—On mande de New-Haven (Connecticut), que, jaloux d'un jeune homme qui faisait la cour à Cécilia Goodrich, sa jeune soeur, Edward Goodrich, de Southington, a tenté de se donner la mort et de tuer Cécilia et sa soeur aînée, Mme Henry Morgan. Goodrich s'est tué quand Mme Morgan s'est enfuie, après qu'il eut blessé sa soeur Cecilia.

—On annonce de Covington (Tennessee), que dix-neuf prisonniers ont essayé de s'enfuir de prison en l'absence du géôlier. Ils étaient sur le point de réussir à s'évader, quand la femme du géôlier, armée du fusil de son mari, parvint à les intimider jusqu'au retour du gardien.

Bon à noter

Enrouement, mal de gorge, coqueluche, grippe, le BAUME RHUMAL guérit tout cela sans effort.

Gros incendie au Mexique

Mexico 29.—On vient de recevoir ici la nouvelle de l'incendie du Teatro Acuna, à Saltillo, dimanche matin. Le théâtre, qui était construit en bois, a été totalement détruit. Les pertes s'élèvent pour le théâtre seul à $20,000 et les dommages causés aux constructions voisines se montent à $15,000. Les flammes s'élevaient à une hauteur de 300 pieds dans les airs et ont attiré une foule énorme d'indigènes qui, en raison du fait que les incendies importants sont rares au Mexique, furent saisis de panique et se mirent à piller toutes les maisons de commerce. Les autorités ont dû appeler un régiment de cavalerie, toute la police et toutes les réserves.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire. 95-a

Crown Café

LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1992 rue Ste-Catherine (Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)

ABRAHAM DUPERE 104-1a

Téléphone Bell, Main 595.

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop

Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL. 110-1a

Hotel Jacques-Cartier.

Le plus Central et le plus Populaire.—Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux. Taux, de $1.00 à $2.00 par jour.

Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUFRESNE & CIE, Propriétaires 109-1a

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS au BORD DE LA MER à PORTLAND, Me., —et— Retour $7.50

•Baie St-Paul, •Eboulements, •Malbaie, •Cap à l'Aigle, •Rivière du Loup	$5.50
•Tadousac	$6.50
•Chicoutimi	$7.50

• Facultatif, bateau ou voie ferrée entre Montréal et Québec. Départ les 30 et 31 août. Limite de retour, 9 septembre 1902.

FETE DU TRAVAIL, le 1er SEPTEMBRE

Prix d'un PASSAGE SIMPLE de première classe, les 30, 31 août et 1er septembre. Limite de retour, 2 septembre 1902.

Avis particuliers à ceux qui vont en pique-nique !

On vend des billets d'excursion à OTTERBURN PARK et autres rendez-vous de plaisir, aussi à LACHINE et STE-ANNE, montant par voie ferrée et descendant par bateau en sautant les fameux RAPIDES DE LACHINE.

Demandez aux agents le pamphlet donnant des renseignements complets concernant les prix, etc.

Voyage de plaisir à bon marché

En allant par chemin de fer et retour en bateau. Billet de retour pour

CORNWALL	$2.50
PRESCOTT	4.50
BROCKVILLE	5.00
KINGSTON	6.00

On peut partir par n'importe quel train samedi et revenir par le bateau de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario dimanche.

EXPOSITIONS

Prix réduits de MONTREAL à

TORONTO et RETOUR

Les 6 et 8 septembre	$7.00
Les 7, 9, 10, 11 septembre	$10.00

Limite de retour, 15 septembre 1902.

SHERBROOKE et retour

Les 3 et 4 septembre	$2.50
Les 30 et 31 août, et les 1, 2, 5, 6 sept	$3.35

Limite de retour, 8 septembre 1902.

ST-JEAN et RETOUR

Du 8 au 13 septembre inclusivement—une admission à l'exposition comprise **$1.00**

Limite de retour—le jour de la vente.

Trains de l'après-midi, le 7 septembre, et tous les trains du 8 au 13 septembre inclusivement **$1.00**

Limite de retour—le 15 septembre 1902.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED" 9.00 a.m. tous les jours ; arrivant à Toronto 4.40 p.m., Hamilton 5.50 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m., Buffalo, N. Y. 8.20 p.m., London 7.45 p.m., Détroit 9.30 p.m., et Chicago à 7.20 a.m.

Un Elegant Char-Café sur ce train.

PORTLAND, OLD ORCHARD et BORD de la MER. Service direct de chars salons et de chars dortoirs. 8.00 a.m. jours de semaine, 8.00 p.m. tous les jours.

OTTAWA, 8.20 a.m. jours de semaine, 4.10 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa 11.30 a.m. et 7.10 p.m.

SPRINGFIELD, Mass., Chars-palais et chars-dortoirs direct, 8.01 a.m. jours de semaine, 8.40 p.m., tous les jours.

QUEBEC, 8.00 a.m., 4.15 p.m., jours de semaine, 8.00 p.m. tous les jours. Char-salon direct 8.00 a.m. et char-dortoir sur le train de 8.00 p.m.

NEW YORK via D. & H., 7.20 a.m., 10.15 a.m., jours de semaine, 8.30 p.m., 8.10 p.m. tous les jours. Chars-palais sur les trains de jours, chars dortoirs sur les trains de nuit.

Pour service de vapeur sur le Lac Champlain et le Lac Georges, s'adresser aux agents.

ST. JEAN, Que., 7.20 a.m., 9.01 a.m., 10.15 a.m., 1.55 p.m., 4.45 p.m., 6.05 p.m., les jours de semaine, et 6.30 p.m., 8.10 p.m., 8.40 p.m., tous les jours.

VACANCES D'ETE. Ecrivez ou allez chez l'agent du Grand Tronc le plus rapproché pour avoir une copie du "Summer Tours" donnant des renseignements précieux et intéressants, indiquant comment et où passer les vacances.

SERVICE DU DIMANCHE pour Richmond et les endroits intermédiaires 8.00 a.m. Au retour, arrivée à Montréal, à 8.50 p.m. Pour Vaudreuil, et les pointes intermédiaires, à 9.30 a.m., 1.30 et 9.00 p.m. De retour à Montréal à 12.05, 6.10 et 10.55 p.m.

EXCURSION DU DIMANCHE A CORNWALL. "International Limited" 9.00 a.m. Retour par le vapeur "—" de Cornwall à 1.00 p.m. et arrivant à Montréal à 6.30 p.m. Bateaux tous les jours. Prix d'aller et retour $2.50.

EXCURSION DU SAMEDI ET DIMANCHE AU LUNDI. Billets maintenant en vente à très bas prix.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 Rue St. Jacques. Téléphone M 460, 461, ou à la gare Bonaventure.

NAVIGATION

ELDER, DEMPSTER & CIE

Lignes Royales de Paquebots-Postes

DEPARTS D'ETE.

MONTREAL à LIVERPOOL

De Liverpool Mardi,		De Montréal Jeudi,
5 août	Lake Megantic	21 août
12 août	Lake Simcoe	28 août
19 août	Lake Champlain	4 sept.
26 août	Lake Ontario	11 sept.
2 sept	Lake Erie	18 sept.
9 sept	Lake Megantic	25 sept.
16 sept	Lake Simcoe	2 oct.
23 sept	Lake Champlain	9 oct.
30 sept	Lake Ontario	16 oct.
7 oct	Lake Erie	23 oct.

PRIX DE PASSAGE D'HIVER.

PREMIERE CLASSE, PRIX — $45.00 en montant suivant aménagements et steamer.

DEUXIEME CLASSE, PRIX — $35.00 en montant suivant aménagements et steamer.

PRIX D'ENTREPONT — A Liverpool, Londres et Londonderry, $24.50 en montant.

MONTREAL à BRISTOL

MELVILLE	26 août
MONTEREY	29 août

MONTREAL à LONDRES

MILWAUKEE	23 août
MONTEZUMA	6 septembre
MONTREAL	13 septembre

ELDER, DEMPSTER & Cie, 6 St-Sacrement, Montréal.

R & O Richelieu Ontario Nav. Co.

Fête du Travail 1er SEPT.

Excursions à Bon Marché

Billets d'aller et retour de première classe pour tous les endroits situés sur la ligne au prix UN BILLET SIMPLE aller et retour, bons pour aller les 30, 31 d'août et le 1er de septembre. Limite de retour, 2 septembre 1902.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

Billets d'aller et retour à la Malbaie, au Cap à l'Aigle et à la Rivière du Loup, $5.50 ; Tadousac, $6.50 ; Chicoutimi, $7.55. Bons pour aller aller les 29, 30 et 31 d'août. Bons pour revenir jusqu'au 9 de septembre 1902.

Bureau des billets de la ville, 128 rue St-Jacques. 216

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe, il ne contient aucun alun, et coûte aux consommateurs 50 pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tablette RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 44-ly

CHEMINS DE FER

La Région du Lac St-Jean

Le voyage de Québec à Roberval et Chicoutimi par voie ferrée, à travers les magnifiques paysages de lacs et montagnes des Adirondacks Canadiennes, descendant la rivière Saguenay et revenant à Québec par bateau à vapeur, touchant à toutes les jolies places d'eau du bas du fleuve, est sans aucun doute l'un des plus agréables et des plus variés que l'on puisse faire sur ce continent. Le voyage se fait de jour, aller et retour. Aucun touriste ne devrait le manquer. Tout le confort désirable à l'hôtel Roberval. Billets pour ce voyage : seulement DIX DOLLARS chacun. Un joli guide illustré gratis sur demande faite à

ALEX. HARDY, Québec.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS au Bord de la Mer !

PRIX D'ALLER ET RETOUR DE MONTREAL A

St. Andrews by the Sea	$8.50
PORTLAND, Me	7.50
MONCTON, N. B. / ST. JOHN, N. B.	8.50
SHEDIAC, N. E.	9.00
PARRSBORO, N. E.	11.50
HALIFAX, N. E. / PICTOU, N. E. / NEW GLASGOW, N. E.	12.50
MULGRAVE, N. E.	14.00
SYDNEY, C. B. / NORTH SYDNEY, C. B.	15.50
SUMMERSIDE, I. P. E.	10.00
CHARLOTTETOWN, I. P. E.	11.25
ST. JEAN, T.-N.	29.50
•BAIE ST. PAUL / •EBOULEMENTS / •MALBAIE / •CAP A L'AIGLE / •RIVIERE DU LOUP	5.50
•TADOUSAC	6.50
CHICOUTIMI	7.50

•Facultatif, bateau ou voie ferrée entre Montréal et Québec.

Départ les 29, 30 et 31 août.

Valide pour retour partant de destination, jusqu'au 9 septembre 1902.

EXPOSITION D'OTTAWA Montréal à Ottawa et retour

†Le 30 août **$3.50**

Limite de retour, le 2 septembre 1902.

†Non valides sur les trains de l'Imperial Limited.

EXPOSITION DE ST-JEAN, P.Q.

Montréal à St-Jean et retour

Les 8, 9, 10, 11, 12, 13 Septembre **$1.00** comprenant l'admission à l'exposition.

Billets bons pour aller et retour le jour de la vente seulement.

Par les trains de l'après-midi le 7 Septembre et tous les trains les 8, 9, 10, 11, 12, 13 Septembre **$1.00** (admission non comprise).

Billets bons pour retour jusqu'au 15 Septembre 1902.

SERVICE DE TRAIN SPECIAL—Les 8, 9, 10, 11, et 12 Septembre, un train spécial quittera Montréal (rue Windsor) à 1.00 p.m. pour St-Jean, arrivant à St-Jean à 2.15 p.m. Au retour, quittera St-Jean à 11.00 p.m., le même jour. Les trains réguliers quittent Montréal (rue Windsor) pour St-Jean à 8.30 a.m., 9.05 a.m. et 4.30 p.m., les jours de semaine, 7.40 p.m., excepté les samedis, 8.00 p.m. tous les jours.

FETE DU TRAVAIL, 1er SEPTEMBRE. Des billets de retour de première classe seront émis entre toutes les stations du Pacifique Canadien en Canada, Port Arthur, Ont., Sault Ste-Marie, Mich., Détroit, Mich., et Est, au prix d'un BILLET SIMPLE, pour l'excursion. Départ les 30 et 31 août et le 1er septembre et à des points à l'est de Québec et Mégantic, les 29, 30, 31 août, et le 1er septembre. Limite de retour, le 2 septembre 1902.

Service de Ste-Agathe, Mardi, le 2 Septembre.

Mardi, le 2 septembre, un train spécial quittera Ste-Agathe à 6.30 a.m., arrivant à Montréal à 8.40 a.m., en plus des trains réguliers partant de Ste-Agathe à 7.3 a.m. et 4.15 p.m.

EXPOSITION DE SHERBROOKE Montréal à Sherbrooke et retour.

Les 3 et 4 septembre	$2.50
Les 30 et 31 août, et les 1, 2, 5, 6 sept	$3.35

Limite de retour, le 8 septembre 1902.

EXPOSITION DE TORONTO Montréal à Toronto et retour.

Les 6 et 8 septembre	$7.00
Les 7, 9, 10, 11 septembre	$10.00

Limite de retour, 15 septembre 1902.

On demande 10,000 Ouvriers de ferme

Il y aura des EXCURSIONS pour les OUVRIERS DE FERME (2ème classe) aux stations sur le C. P. R. dans le Manitoba et l'Assiniboia, à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest de Winnipeg jusqu'à MOOSE JAW, ESTEVAN et YORKTON. Le

$10.00

6 Septembre

des stations dans la province de Québec, la ville de Québec, Mégantic et l'ouest. Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à l'agent de chemin de fer le plus proche.

SERVICE DE QUEBEC De la Place Viger †8.30 a.m. †2.30 p.m. §3.30 p.m. •11.00 p.m. •Tous les jours. §Les dimanches seulement. †Jours de semaine.

ST. ANDREWS BY THE SEA Service de chars-dortoirs. Les Mardis et Vendredis, des chars-dortoirs directs quittent Montréal, gare de la rue Windsor, à 7.40 p.m. pour St. Andrews. Au retour, quittent St. Andrews les Lundis et Mercredis, arrivant à Montréal à 8.25 a. m. le lendemain.

PORTLAND et OLD ORCHARD, Scarboro Beach Etc. Le service direct de chars-salon et chars-dortoir. Les trains partent de la rue Windsor à 9 a. m. les jours de semaine, à 8 p. m. tous les jours.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct laisse la rue Windsor à 8.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE. Départ de la rue Windsor à 9.15 a. m., pour l'Annonciation et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p. m.

Départ de la Place Viger à 9 a. m., pour Joliette, St-Gabriel et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 8.50 p. m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a. m., pour Ste-Agathe, Labelle et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 8.40 p.m.

Un train spécial quittera St-Jerome à 7 55 p.m. pour Montréal et arrêtera aux stations intermédiaires.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — LIGNE DE LACHINE — Service de vingt minutes. Départ de la ville (Bureau de Poste), de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, à minuit. De Lachine, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a.m. SAULT AU RECOLLET. — Service de trente minutes. Départ de l'angle des rues St-Laurent et Craig et du Sault au Récollet, de 5.80 a.m. à 11.00 p.m. Chars allant au nord par la rue St-Denis, revenant par la rue St-Laurent. Billets valides de l'avenue Mont Royal. CARTIERVILLE. — Service de vingt minutes. Départ de Cartierville, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De la jonction Snowdon, de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. LIGNE DE LA MONTAGNE. — Service de vingt minutes. Départ de l'angle des avenues Mont Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, de 6.10 a.m. à 11.30 p.m. LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE. — Service spécial via la rue Ste-Catherine, toutes les dix minutes. Chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant le besoin. Pour les chars supplémentaires à Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame, pour raccorder à la Côte St-Paul. Pour les chars supplémentaires au Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la traverse du Pacifique Canadien. Livraison de paquets de la gare des Chars urbains, rue Côté. 140—1

Le "Journal" a le meilleur service de dépêches des journaux français

Consultations Gratuites

Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont prouvé, aux femmes canadiennes-françaises, qu'ils sont sincères dans leurs désirs de donner aux femmes souffrantes le meilleur traitement que la science médicale puisse procurer, et ceci aux plus bas prix possibles.

Ils ont supprimé les honoraires extravagants qui empêchaient tant de femmes malades de pouvoir obtenir les soins qui leur étaient nécessaires, mais qu'elles ne pouvaient se procurer, vu les frais et les dépenses qu'ils entrainaient.

Ils ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à la femme, en recherche de la santé, une opinion honnête de son état, ainsi que le moyen à prendre pour se guérir.

Si leurs bons conseils et les Pilules Rouges sont suffisants pour guérir, ils épargneront le coût des médecines; si le cas demande traitement, leurs prescriptions sont à la portée des bourses les plus humbles.

Ils sont des hommes habiles, d'expérience et consciencieux, et la Compagnie Chimique Franco-Américaine est une institution publique établie pour le bénéfice des femmes malades, où toutes sans exception, riches ou pauvres, y sont les bienvenues et peuvent profiter également des avantages qu'elle offre.

Les femmes qui demeurent trop loin de Montréal et ne peuvent venir au bureau de consultations, peuvent écrire, donnant une description de la maladie dont elles souffrent, et elles recevront, par la malle, les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au Bureau de consultations gratuites, au No. 274 rue St-Denis, où toutes les lettres doivent être adressées.

193—m j s—n

LAC-AU-SABLE

La récolte du foin ne se fait pas au gré des cultivateurs, les pluies fréquentes que nous avons eues en sont la cause. Cependant plusieurs cultivateurs ont déjà terminé ces travaux, et si le beau temps continue la récolte sera bientôt terminée.

Les moissons ont une belle apparence cette année. Les céréales sont aussi abondantes.

—Un grave accident s'est produit à la scierie de M. L. Gauthier, il y a quelque temps. J. B. Renaud, fils de M. Pierre Renaud, s'est fait broyer une main et fracturer un bras dans une machine. Le jeune homme a été amené à l'Hôtel-Dieu de Québec où les médecins lui ont amputé trois doigts. Depuis, le jeune Renaud est revenu à la maison paternelle et est en bonne voie de guérison.

—Le conseil municipal s'est réuni hier pour faire le rôle d'évaluation. M. le notaire U. E. Lacourcière, de Saint-Casimir était présent, et il a défendu les intérêts du seigneur J. E. Price de Québec. M. Geo. C. Kemp représentait la Canada Iron Furnace Co. Il y a actuellement devant la conseil une requête demandant la la construction d'un trottoir depuis l'Eglise jusqu'à la gare. Espérons que cette faveur nous sera accordée.

—Il se fait beaucoup de construction ici, et c'est une excellente preuve que notre jeune paroisse progresse beaucoup.

—M. J. C. N. Teasdale, de la maison Teasdale et Fortin, de Trois-Rivières, qui était ici, en villégiature, avec sa famille, est parti aujourd'hui pour Trois-Rivières.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main. 2818. Montréal. n

LES CHAPEAUX D'AUTOMNE

Modes exquises

La maison Caverhill et Kissock vient de recevoir les nouveaux chapeaux d'automne. Ce sont des bijoux d'élégance, chiffonnés avec goût exquis.

Les grands chapeaux aux bords larges et aux plumes flottantes sont maintenant à la mode. Chacun a sa beauté propre, son style et les dames ne voudront plus porter ces chapeaux raides,

aux allures hiératiquement figées, quand elles verront ces nouvelles créations aux formes souples, aux plumes ondoyantes, aux rubans, aux choux fouillés et soyeux.

Les styles de la dernière saison ne changeront pas beaucoup, quoiqu'on innovera et qu'on modifiera les formes.

Les velours et les feutres souples sont les matériaux en vogue recouverts de fourrures de toutes les espèces, de tulle, de gaze, de rubans et de soieries.

La règle posée par les élégantes de Paris est celle-ci : les chapeaux doivent s'harmoniser avec les robes et le plus souvent le chapeau est fait avec les mêmes matériaux que les robes. Ces robes se font beaucoup en poil de chameau garnies de rangs de fourrures, de velours et de ruches minuscules de tulle. Le drap pâle, combiné avec le blanc et relevé d'une touche osée de velours orange, est très en faveur.

Les garnitures des grands chapeaux sont beaucoup affaire de goût ; la marge est très grande. On ose les combinaisons de couleurs les plus exquises.

Les chapeaux ont ce charme qu'il leur est tout à fait impossible de devenir communs d'allure, puisqu'il ne s'en fait qu'un très petit nombre de chaque patron.

Les chapeaux de taffetas, avec des fleurs de guipure crème sont d'un bel

effet. Ces boutons de dentelle peuvent être appliqués sur n'importe quelle couleur de soie et donnent un air de distinction que la soie toute unie ne peut avoir.

Les chapeaux qui se dégagent en avant du front sont très beaux et souvent ils s'étendent bien en avant du front.

Les oiseaux et les grandes ailes sont très en faveur et quelques chapeaux sont même entièrement faits en plumes d'oiseaux Il paraît n'y avoir pas de bornes à la fantaisie des couleurs. Les effets brillants sont populaires, surtout s'ils sont relevés par des teintes douces, neutres.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

(Spécial au "Journal.")

Un ami de notre journal nous envoie les nouvelles suivantes :

La rumeur circule, parmi les membres du clergé du district d'Arthabaska, que les changements qui suivent sont certains, dans le diocèse de Nicolet :

M. l'abbé Frédéric Tétreau, naguère curé des Canadiens de la ville de New-York, vient d'être appelé à l'importante cure de Drummondville, en remplacement de M. l'abbé Thomas Quinn, qui se retire pour aller probablement résider à Nicolet, où il a passé sa première jeunesse, chez M. Calixte Bourque. En attendant, M. Quinn doit, paraît-il, visiter l'Europe.

—M. l'abbé Zéphirin LaHaye, ancien professeur à Nicolet et jusqu'aujourd'hui chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, vient d'être nommé à la cure de Wickham, en remplacement de M. l'abbé Guillaume Landry, qui va prendre du repos.

M. l'abbé Amable Lebrun, ancien curé et chapelain du scolasticat des Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville, laisse ce dernier poste pour aller à Stanfold, où il serait, avec M. l'abbé Ephrem Lemire, assistant de M. le curé Alexis L. Desaulniers M. l'abbé LeBrun, partout où il a exercé le ministère, s'est toujours fait remarquer par son amabilité et son attachement sincère aux chefs religieux des diocèses, à Trois-Rivières comme à Nicolet. M. LeBrun est, en outre, un ami personnel de M. Desaulniers qui fut son professeur d'autrefois, au collège de Nicolet.

M. l'abbé Stephen Edge, vicaire de Stanfold, laisse ce dernier emploi, pour aller chapelain des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, à Arthabaskaville. Pendant les quelques mois que M. Edge a passés à Stanfold, il n'a su se faire que des amis et son départ sera vivement regretté.

Cette année, il y a grand nombre d'autres changements, mais qui ne sont pas connus assez pour les annoncer. On croit que M. l'abbé Théophile Lemire, curé de Saint-Albert de Warwick, abandonne cette cure et que M. l'abbé C. Lafond s'en va au chapelinat de Victoriaville.

SOIREE D'ENFANTS A DORION

Samedi dernier, les Dames de Dorion donnaient un concert de charité. Le "Pour les Pauvres", de Victor Hugo, a été déclamé avec un réel talent et tous en ont été bien vivement émus, plus particulièrement de celui de Bampinopolis, si l'on en juge par l'événement de jeudi soir.

Pour tout âme bien née l'exemple est contagieux.

Le petit monde, si intéressant et si attrayant dans sa câlinerie naïve a voulu lui aussi faire sa part pour les pauvres.

A la sourdine vite on complote, on organise à son tour et jeudi soir, grands et petits, jeunes et vieux, personnes de tout sexe acceptaient avec bonheur l'invitation des artistes.

Un féerique décor de drapeaux et de lanternes chinoises perdus dans le feuillage et les plantes les plus rares de l'île aux Pins donnait à la scène le spectacle d'une fête antique.

Spectateurs et spectatrices en ont eu pour leur peine et les applaudissements n'ont pas été ménagés au programme suivant:

1—Orchestre "Les Chats", Offenbach; 2—Déclamation "Le Lac", Lamartine; Charles Paul Lafontaine; 3—Magie blanche, Léon Gouin; 4—Déclamation "Le Loup et l'Agneau", Aimé Lafontaine; 5— Marionnettes, Léon Gouin; 6— Déclamation "Le Léopard et l'Ecureuil", Paul Emile Piché; 7—Déclamation "Le Gâteau bien placé", Léon Gouin; 8—Déclamation "Mon Portrait", Aimé Lafontaine; 9— Lanterne Magique; 10—Déclamation "La vallée de Josaphat", Léon Gouin; 11—Feu d'artifice.

Tous ces petits bonhommes se sont acquittés à merveille de leur tâche ; aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Va sans dire que la recette recueillie par l'inexorable guichetier, M. Aimé Lafontaine, a été des plus abondantes.

Pour leur bon cœur et pour leur succès, nous offrons à ces enfants nos félicitations.

EXCURSION A ST-OURS

Le steamer "Chambly" quittera le quai Victoria (vis-à-vis l'église Bonsecours) à 9.30 heures lundi, 1er septembre, pour St-Ours.

Cet excursion se fait sous le patronage du club Montfarlv dans un but de charité.

N'oublions pas que lundi est le jour de la Fête du Travail, c'est-à-dire un jour exceptionnel pour se reposer et pour jouir d'un joli voyage. Ceux qui iront à cette excursion feront de plus un bel acte de charité envers les deshérités de la fortune car c'est eux qui en bénéficieront. Espérons que les cœurs généreux ne resteront pas indifférents à cet appel.

Le prix des billets est de 75 cts.

On pourra se procurer ces billets au presbytère Saint-Jean-Baptiste, No. 761, rue Sanguinet.

AVIS

Les excursions au bord de la mer à Portland, Me, deviennent de plus en plus populaires chaque année. Pour se rendre au vœu du public, la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc vendra des billets d'excursion de Montréal à Portland et retour à $7.50 les 29, 30 et 31 aout. Limite de retour le 9 septembre 1902.

PERSONNEL

Le dentiste Franchère est absent et sera de retour à son bureau au mois de septembre.

Hervé Faye

La Science et la France viennent de faire une grande perte dans la personne de Hervé Faye, mort à Paris le 4 juillet, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Cet événement n'a malheureusement surpris personne, car depuis plusieurs années l'illustre astronome déclinait visiblement. Il venait encore fréquemment à l'Institut, mais ce n'était plus qu'en s'appuyant sur le bras d'un secrétaire, et il avait cessé de prendre une part active à ce qui s'y passait. Son oraison funèbre au point de vue scientifique a été tracée par M. Jansen, dans un éloquent discours prononcé il y a cinq ans pour célébrer le cinquantenaire du jour où l'homme, dont l'Académie ressentira longtemps la perte a été appelé à l'honneur de loger dans son sein. Nous ne retracerons point ici ce qui a été dit à cette occasion car nous aurons plus d'une fois à revenir sur les théories auxquelles il a attaché son nom, et auxquelles personne ne refusera une extrême originalité. Nous dirons seulement qu'il appartient à la catégorie des savants qui comme Arago, son protecteur et son modèle, se font gloire d'écrire pour le peuple. Sans être aussi populaire peut-être, son excellent traité d'astronomie édité à la librairie Gauthier-Villars est certainement accessible à tous les lecteurs ayant quelque teinture des sciences exactes. C'est un ouvrage qui restera longtemps entre les mains des étudiants, et des personnes plus nombreuses de jour en jour qui cultivent l'astronomie d'observation. Faye a fait plus encore. Lorsque M. Camille Flammarion a fondé la société astronomique de France, il a commencé par en être le président. Ce n'était pas de l'ambition mais, uniquement, du dévouement. En effet, un échec possible, presque probable, aurait également porté préjudice à sa réputation.

Le règlement, fort sage, déclarait que nul ne devait rester président plus de deux années consécutives. Forcé de se démettre, M. Flammarion ne savait à quel membre de l'Institut, il devait demander de vouloir bien le remplacer. Il était fort embarrassé, à cause de l'opinion invétérée et si répandue que tous les savants dignes de ce nom appartiennent à la corporation qui tient ses grandes assises sous la coupole du Palais Mazarin. Il eut l'idée de s'adresser à M. Faye qui accepta avec empressement, et s'acquitta de ses fonctions prises au sérieux, avec zèle et régularité.

La Société était sauvée, depuis lors tous les membres de la section d'astronomie y ont passé, ou y passeront. D'autres de leurs confrères des autres sections ont accepté et même brigué l'honneur de faire comme Faye et de s'assecir dans le fauteuil qu'il avait illustré.

Faye n'a pas fait seulement de la politique en s'associant au maréchal Mac-Mahon, le jour où l'ancien généralissime de l'armée du Rhin essaya de s'opposer à la marche en avant de Gambetta.

Né en 1814, dans le département de l'Isère où son père était ingénieur des Ponts et chaussées, Faye entra à l'école à la fin de l'année 1831 : à cette époque le général Lamarque vint à mourir et ses funérailles furent le prétexte d'une insurrection républicaine étouffée dans le sang. La majeure partie des élèves de l'Ecole polytechnique, qui partageaint les aspirations de la jeunesse, voulurent prendre place dans le cortège. Le général qui commandait l'établissement refusa. Les élèves insistèrent, rompirent la consigne comme ils devaient le faire, seize ans plus tard, sous la direction du sergent-major Freycinet. Mais en 1832 le parti de l'ordre l'emporta: l'école fut licenciée, et les élèves les plus compromis ne furent pas compris dans l'amnistie.

C'est dans cette occasion que le jeune Faye se rendit en Hollande, attaché comme ingénieur à une société d'études pour l'établissement d'un service hydraulique d'eau potable à Amsterdam. A cette époque, et peut-être encore de nos jours, la ville est desservie par un service de barges qui vont se remplir à Harlem, ville où l'on trouve une eau très estimée.

L'entreprise ne put réussir à cause de l'importance des capitaux nécessaires et de l'incertitude des résultats, mais pendant son séjour en Hollande, Faye avait épousé une femme Hollandaise fort instruite et d'une excellente famille avec laquelle il revint à Paris.

Ayant appris ces circonstances, Arago, qui n'était pas seulement le directeur de l'observatoire, mais le chef avoué des partis républicains, interrogea Faye et fut frappé de l'étendue de ses connaissances, et de la trempe de son esprit. Comme une place d'élève astronome était vacante, Arago fit ce qu'aucun autre directeur d'observatoire n'aurait osé faire, il la lui donna.

Quinze ans après avor quitté brusquement l'école, Faye entra à l'Institut. Il n'aurait point eu certainement une carrière aussi rapide s'il était sorti dans les Tabacs, dans les mines ou dans les Ponts et chaussées comme son père et son oncle.

En effet, il y avait encore un Faye dans le corps des Ponts et chaussées. Ce Faye qui était l'aîné avait fait partie de l'expédition d'Egypte ce dont Hervé Faye était très fier. En effet, en 1848, il réclama et obtint l'honneur d'assister au banquet des anciens Egyptiens, qui admettaient à leur table non seulement les fils de leurs anciens camarades, mais les neveux portant le même nom que leur oncle.

Ce qui aida beaucoup Faye à entrer si rapidement à l'Institut ce fut la traduction du "Cosmos" de Humboldt qui parut en 1846, et qui eut un immense succès.

Dans la préface Faye apprend à ses lecteurs que les épreuves furent revues par Arago, qui tenait essentiellement à ce que l'œuvre de celui qu'il appelait son père scientifique fut mise sous les yeux du public français sous la forme la plus parfaite. A ce point de vue, le succès fut complet, car la lecture de l'édition française est plus agréable et plus facile que celle de l'ouvrage allemand. Ce que Faye ne dit pas, c'est la part que prit sa femme à la rédaction du livre qui le fit connaître d'une façon si avantageuse du monde savant.

Lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Leverrier, Faye paraissait désigné, le ministre Bardou ne pouvait faire autrement que de lui offrir la direction. Mais en même temps il lui annonçait qu'il avait crée une institution nouvelle, le Bureau central météréologique, et que les services de la prévision du temps cesseraient de faire partie de l'observatoire. Faye, qui avait fait une étude spéciale de la météréologie, et qui professait des idées particulières sur les cours des cyclones et des orages, déclara qu'il ne pouvait accepter la direction dans de semblables conditions.

Nous ignorons quel sera son successeur, mais quel qu'il puisse être nous ne pouvons que lui souhaiter une carrière aussi longue et aussi bien remplie.

W. de FONVIELLE.

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

Est un Thé de " qualité reconnue et d' "économie connue." C'est pourquoi il a chassé les Thés de la Chine et du Japon des marchés d'Angleterre et c'est pour cela qu'il fait rapidement la même chose en Canada.

211—28-26-28-31

L'Ananas et la Digestion

Aux personnes dont l'estomac est naturellement, ou par accident, pauvre en sucs digestifs, le médecin a coutume de prescrire des drogues variées parmi lesquels l'extrait de sucs digestifs d'animaux, du porc en particulier, joue un rôle prépondérant. Du moment où le malade ne produit pas assez de pepsine, on lui en administre qui a été prise dans l'estomac des animaux, et de ceux surtout qui fournissent une pepsine semblable à celle de l'homme. Mais les animaux ne sont pas les seuls organismes auxquels l'homme puisse demander le suc digestif qui lui fait défaut.

Certaines plantes sont capables de le fournir aussi, ou du moins, de fournir une substance qui a la plupart des propriétés de la pepsine. Tel est le cas pour l'ananas en particulier. L'ananas frais contient un principe digestif qui est capable de digérer en quelques heures, mille fois son propre poids de matières azotées, c'est-à-dire de viande, de fromage ou d'oeufs. Ce principe est surtout abondant dans le fruit cru. Mise au contact de blanc d'oeuf, d'une tranche de bifteck, une tranche d'ananas attaque vivement l'oeuf ou la viande et les convertit en une substance gélatineuse qui est toute prête à être assimilé par le tube digestif. On peut considérer l'ananas frais comme un excellent digestif: l'ananas de conserve aussi, tant qu'il n'a pas été traité par la chaleur. Et la bromeline — qui est la pepsine fournie par l'ananas — offre cet avantage de rester active dans les milieux alcalins, aussi bien que dans les milieux acides. C'est une pepsine très robuste, très active; et comme elle est très abondante dans l'ananas, la puissance digestive de celui-ci est considérable.

On parle d'un sportsman étranger qui s'est enrichi au Brésil comme planteur et qui réalise chaque année de fort beaux bénéfices sur les hippodromes.

—Tout lui a réussi, proclame Taupin: les cannes à sucre et les canassons!

Avis Public

Roles d'évaluation et de Contribution Foncière.

Avis est par les présentes donné que les estimateurs soussignés, de la Cité de Montréal, ont complété les rôles d'évaluation et de contribution foncière des immeubles situés dans tous les quartiers de la Cité et qu'ils les ont déposés en leur bureau à l'Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par tous les intéressés jusqu'au onzième jour de septembre prochain (1902) et que les dits estimateurs s'assembleront à leur bureau de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., pour reviser les dits rôles et pour entendre et examiner toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription aux dits rôles, aux dates suivantes, savoir:

Les quartiers St-Antoine-Sud, St-Antoine Est, St-Antoine Ouest, Ste-Anne et St-Louis, vendredi le 12 septembre prochain (1902).

Les quartiers Ste-Marie Est, Ste-Marie Ouest, St-Laurent et Centre, lundi le 15 septembre prochain (1902).

Les quartiers St-Jean-Baptiste, St-Gabriel Est et Ouest, mardi le 16 septembre prochain (1902).

Les quartiers St-Jacques Sud, St-Jacques Nord, St-Denis et Hochelaga, mercredi le 17 septembre prochain (1902).

J. HAMILTON FERNS, Président,
P. H. MORIN,
J. T. DILLON,
L. J. LAMONTAGNE,
A. LANGEVIN,
WM EUARD,
WM G. OWENS,
R. FITZGIBBONS,
Estimateurs.

Bureau des Estimateurs,
Hôtel de Ville.
Montréal, 29 août 1902. 216—2

TAXE D'EAU ET Taxes Personnelles

Avis est par les présentes donné que MARDI, le 2 SEPTEMBRE est le dernier jour où

L'ESCOMPTE A 3 P. C.

sera accordé sur ces taxes. Ceux qui désireront cependant s'acquitter de ces impôts par

Versements

Pourront le faire en payant la moitié le ou avant le 8 SEPTEMBRE et la balance le ou avant le 8 NOVEMBRE, mais aucun escompte ne sera accordé sur ces payements, et dans le cas où le premier versement ne serait pas payé dans le délai spécifié, tout le montant deviendra dû et exigible. L'eau pourra être

Interceptée

Dans tous les cas après les dates des échéances, sans autre avis.

La paiement de ces taxes pourra être effectué en envoyant par la poste des chèques acceptés, et les contribuables qui viendront régler à l'Hôtel de ville éviteront des retards en apportant avec eux le montant exact de leurs comptes.

(Par ordre)

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.
Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 25 août 1902 213—7

Feuilleton du JOURNAL

Les Amours d'un Faussaire

57 (Suite).

—Non; je n'avais pas cru nécessaire d'entrer dans ces détails. Quoi qu'il en soit, M. Varlave, vous comprenez, n'est-ce pas? n'a aucun motif de déployer du zèle dans l'affaire qui me tient à cœur et de se mettre en avant. Bien au contraire. Cependant il n'a jamais refusé de me prêter son concours dans mes recherches, et il me répugnerait d'autant plus de lui tendre un piège, que je ne partage pas le moins du monde vos soupçons.

—Vous avez tout-à-fait raison. Cela va sans dire. J'étais à cent lieues de me douter de votre prochain mariage avec M. Varlave. Je croyais qu'il s'agissait de M. Beauchamp.

Ellen rougit plus fort, mais ne répondit pas, et mistress Undercliff changea immédiatement de conversation.

—Mon fils a consacré bien des heures de travail aux deux lettres de M. Hand, et il m'a chargé de vous dire qu'il commence à croire que ce monsieur n'existe pas. Oui, il prétend qu'il n'y a pas de M. Hand, et parconséquent pas d'écriture de M. Hand.

—Oh! madame Undercliff! comment! il m'a écrit deux lettres. Cependant, je demanderai à M. Beauchamp si M. Hand existe ou non. Quand aurai-je le plaisir de vous revoir?

—Je suis complètement à vos ordres, ma chère demoiselle, mais non pas pour cette affaire Beauchamp et Varlave. C'est fini. Je ne veux plus en entendre parler, et si vous me permettez de vous donner un avis, miss, c'est de ne pas remuer cette boue davantage. Vous n'y trouverez rien de bon.

Et, sans autre explication, elle se retira, laissant Ellen sous l'impression de ces mystérieuses paroles.

Le général Rolleston avait loué une maison meublée dans Hanover square. Il s'y installa, sur ces entrefaites, et Ellen fut pendant quelques jours trop occupée des arrangements intérieurs pour trouver tout le temps de penser à autre chose. Malheureusement, à peine l'installation terminée, elle tomba malade. Un rhume négligé, qui dégénéra en fluxion de poitrine, la retint plus d'un mois au lit. Elle eut, du moins, au milieu de ses cruelles souffrances, la consolation de se voir entourée des soins les plus tendres et de juger combien elle était aimée. Son père ne quitta pas d'un instant son chevet; quant à Arthur, plus de dix fois par jour il venait de lui-même ou envoyait prendre de ses nouvelles.

Elle entra enfin en convalescence, mais pendant quelque temps le médecin ne lui permit que de recevoir au salon, étendue sur un canapé et chaudement enveloppée de couvertures, ses plus intimes amis, en lui recommandant d'éviter toute tension d'esprit et toute préoccupation. Robert Beauchamp sembla donc tout-à-fait oublié. De plus, un événement qui survint, à cette époque même, ne contribua pas peu, à faire remonter, dans l'esprit d'Ellen, les actions des Varlave.

Le vieux Varlave, depuis longtemps, s'occupait d'obtenir, par l'influence d'amis haut placés, qu'on rendit enfin justice à ce qu'il appelait les "mérites" du général Rolleston. Il avait déja reçu souvent des promesses formelles, car les services du général étaient incontestables, et de plus la beauté de sa fille, le bruit de sa romanesque aventure avait attiré sur lui l'attention. A la fin, un gentleman, occupant un poste important auprès de la reine, s'intéressa particulièrement à la réussite des démarches du vieux Varlave et sut saisir l'occasion favorable et plaider la cause du général. Il n'eut pas besoin, du reste, de grands efforts pour la gagner. Il fut tout de suite écouté avec une réelle sympathie, et, le lendemain même, le ministre de la guerre offrit au lieutenant général Rolleston de le placer à la tête d'un régiment d'élite, avec un commandement en chef. En même temps, la reine lui fit dire qu'elle mettait une baronnie à sa disposition, s'il était disposé à l'accepter.

Les yeux du vieux guerrier se remplirent de larmes à cette preuve inattendue de la faveur royale, et Ellen, d'un mouvement spontané, se jeta dans les bras du père Varlave.

Le jour même où le père Rolleston devint sir Edward, un homme et une femme se présentèrent à Charing Cross Hôtel, en demandant à parler à miss Rolleston.

—Il y a plus d'un mois qu'elle a quitté l'hôtel, leur répondit-on.

—Où est-elle allée, s'il-vous-plait?

—Nous ne savons pas.

—Comment! elle ne vous a pas laissé sa nouvelle adresse?

—Non. Leur domestique est venu à différentes reprises chercher leurs lettres.

M. Beauchamp et Nancy Rouse durent se contenter de ce maigre renseignement.

Au premier abord, il semblera que rien n'était plus facile pour M. Beauchamp, que de se procurer la nouvelle adresse de miss Rolleston, en la demandant tout simplement à Arthur Varlave. Il n'en était pas ainsi, cependant. Michel Beauchamp s'était peu à peu laissé impressionner par les raisons et les arguments de Nancy Rouse, qui, pendant quinze jours consécutifs, n'avait cessé, avec une ténacité toute féminine, de battre en brèche sa confiance en son patron. Une circonstance dont nous allons parler, avait achevé d'ébranler cette confiance jusqu'alors absolue.

Dès que le doute fut entré dans son esprit, M. Beauchamp devint aussi soupçonneux qu'il avait été jusque-là crédule, et, comme c'est souvent le cas les hommes de ce caractère, sa défiance alla quelquefois jusqu'à l'absurde. Mais, au milieu de ces exagérations, il fit une remarque qui dénotait une certaine perspicacité. Il observa qu'Arthur Varlave ne mettait jamais dans la boîte du bureau une seule lettre pour sa fiancée. "Il doit cependant lui écrire, c'est évident," pensa-t-il, mais il ne veut pas que je sache son adresse. Donc, il a un intérêt quelconque à me la cacher. Donc, il a intercepté la lettre que miss Rolleston m'avait adressée ici.

Le vieux Michel ignorait l'art de dissimuler; et le changement qui s'était opéré dans son esprit se lut bientôt si clairement sur sa figure, que, presque aussitôt après sa démarche infructueuse auprès de miss Rolleston, il fut dépêché en Ecosse, sous prétexte d'affaires pressées pour la maison Varlave.

La pauvre Nancy Rouse éprouva une vraie douleur de ce départ. Ne serait-elle pas seule au monde maintenant! Le jour, le travail pourrait peut-être la distraire et la consoler: mais toutes ces longues soirées d'hiver, comment les passerait-elle, dans la solitude de sa petite maison, M. Beauchamp en Ecosse, Joseph Wylie, loin de l'Angleterre?

Le lendemain soir du départ de Michel, elle était assise dans sa chambre, réfléchissant aux événements passés. Depuis quelque temps elle commençait à douter de sa propre théorie et se demandait souvent si, les cinquante mille francs ayant réellement appartenu à Joseph Wylie, il aurait été assez bête pour ne pas les emporter avec lui en quittant le pays. Tout à coup, elle crut entendre un bruit singulier au rez-de-chaussée.

Elle écouta quelques instants, puis descendit doucement l'escalier et entra dans son petit salon.

Elle ne s'était pas trompée. C'étaient bien les mêmes coups frappés contre le mur, qui avaient précédé le phénomène de la main et des bank-notes. Nancy ouvrit avec précaution la porte de la cuisine, et murmura : " Jenny, Polly, venez, venez tout de suite."

Une plantureuse blanchisseuse et la petite domestique entrèrent en faisant de grands yeux étonnés.

—Maintenant ; placez-vous là, fit Nancy, faites ce que je vous dis; pas d'observation. Ne vous effrayez pas surtout. Je sais ce qui va se passer. Il n'y a pas de danger.

Les deux femmes obéirent, mais en tremblant de tous leurs membres, car le bruit avait cessé et une brique de la cheminée sommençait à remuer.

Elle céda et immédiatement une main, une bague à l'un de ses doigts, passa à travers l'ouverture, en tâtant de côté et d'autre.

La petite servante fit assez bonne contenance, mais la grosse blanchisseuse se laissa aller à des mouvements nerveux qui auraient certainement abouti à des cris perçants, si Nancy ne lui avait pas mis sa rude main devant la bouche.

—Voulez-vous bien vous taire, grande douillette!... Et, sans achever sa phrase, elle se précipita vers la cheminee et, saisissant la main des deux siennes, elle la tira avec une telle violence, que le poignet la suivit à travers la maçonnerie et qu'un rugissement étouffé se fit entendre derrière le mur.

—Retenez-moi bien par la taille, Polly, cria Nancy. Jenny, prenez les pincettes et cette corde, et liez-lui la main pendant que je la tiens. Vite! vite! Ah çà! est-ce que vous dormez?

Jenny prit les pincettes et essaya d'y lier le poignet. La chose, cependant, n'était pas facile. La main se débattait si désespérément! Pourtant, la victoire devait rester au nombre et non à la force, et les trois femmes eurent raison de la résistance de l'homme, quelque violente qu'elle fût. Jenny réussit dans ses efforts et parvint à lier le poignet aux pincettes par douze tours de corde en forme de huit.

Alors le propriétaire de la main, convaincu sans doute de l'inutilité d'une plus longue lutte, cessa de se débattre et se tint tout à fait tranquille.

Les femmes, les joues en feu, les yeux étincelants, contemplaient leur exploit, mais, après les avoir laissées se régaler pendant un temps raisonnable du spectacle de cette main emprisonnée et se pencher tout à leur aise pour s'assurer si la pierre verte qui brillait à l'un de ses doigts était vraie ou fausse, Nancy les prit par les épaules et les poussa toutes deux, sans façon, hors de la chambre.

Cela fait, elle éteignit le gaz et sortit en fermant la porte derrière elle à double tour et en mettant la clef dans sa poche.

—Nous souperons tout à l'heure ensemble, bon ami! Un peu de patience seulement, murmura-t-elle. Allons, Jenny, il s'agit de préparer quelque chose de succulent. J'attends un convive, ce soir.

—Mais, ma'am, dit la petite espiègle, il ne pourra jamais se tirer de la cheminée pour venir frapper à la porte de la rue.

—Non, ma fille; mais il a la ressource de nous envoyer un ambassadeur: ainsi, ouvre les yeux et déploie tes talents, comme dit la comédie. Que tout soit propre et coquet, tu m'entends. Tu mettras deux couverts.

A ce moment, on frappa à la porte de la maison de Nancy Rouse. La petite servante, dont la curiosité était le moindre défaut, se précipitait déjà pour aller ouvrir, quand Nancy le retint.

—Oh! Tu n'as pas besoin de te presser dit-elle. Ce n'est que la louseuse en garni d'à côté.

(A Continuer.)

Tous les abonnés du 'Journal" sont priés de répéter à leurs amis qu'un abonnement au Journal ne coute que $3 à Montréal et $2 ailleurs.

"ARGENTERIE QUI DURE"

L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

MADE AND GUARANTEED BY

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

LES RELATIONS ACADIENNES ET CANADIENNES

Discours du sénateur Pascal Poirier à la Convention de Waltham

Eloquent plaidoyer en faveur des prêtres d'Acadie

Les relations entre Acadiens et Canadiens ? Mais elles doivent rester toujours ce qu'elles sont aujourd'hui ; ce qu'elles ont été de tous temps ; cordiales et fraternelles. Il ne doit pas, il ne peut pas en être autrement.

Nous représentons les uns et les autres le grand effort de la France en Amérique. Nous y perpétuons sa langue, sa civilisation, sa foi.

D'autres sont venus poussés par l'affreuse cupidité du lucre, et y ont fait l'œuvre de rapine et de sang—ce sont les Espagnols.

D'autres, chassés de leurs pays par l'intolérance religieuse, sont venus y chercher pour eux-mêmes une liberté qu'ils refusèrent d'abord aux autres —ce sont les Anglais.

Une troisième nation est venue plus désintéressée que les deux autres, plus généreuse et portant dans son cœur et sur son front un idéal plus élevé—elle s'était donnée pour mission principale "l'extansion du royaume de Dieu parmi les infidèles".

Cette nation c'est la France, et la France en Amérique, depuis trois cent ans, ce sont les Acadiens et les Canadiens.

Les Espagnols et les Anglais se sont merveilleusement développés sur ce continent ; ils y ont fondé des empires ; ils y ont trouvé amplement ce pourquoi ils étaient venus—les Espagnols de l'or plein leurs gallons, les Anglais et leurs successeurs une liberté féconde, qu'à leur tous ils ont répandu à pleines mains dans le monde.

L'idéal des Anglais valait mieux que celui des Espagnols. Aussi, en même temps que la liberté qu'ils cherchaient, Dieu, comme à Salomon qui ne demandait que la sagesse, leur a donné en surplus la richesse et la puissance.

N'est-il pas évident, Messieurs, que notre mission à nous Français n'est pas toute remplie en Amérique, puisque nous n'avons pas encore recueilli toute la moisson que nos pères y ont semée? Allez chercher le royaume de Dieu, leur fut-il dit, et le reste vous sera donné par surcroit.

Ils sont venus, ils ont cherché, ils ont trouvé le royaume de Dieu, qu'ils ont fait partager aux tribus indigènes, comme on partage entre frères le pain et le sel ou comme on fait passer à ses amis une coupe généreuse. Mais le surcraît promis, où est-il? Quand l'avons-nous reçu?

Les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Américains, qui sont aussi des Anglais, sont aujourd'hui autonomes, forment des Etats indépendants, où ils sont les maitres de leurs destinées politiques; tandis que nous, nous avons perdu toute domination particulière sur ce continent dont tous les Etats sont désormais occupés. Il y a des Français en Amérique, mais il n'a plus de France.

Est-ce la fin pour nous? Le règne de la France s'achève-t-il, lorsque celui des autres nations commence à peine? Cela ne saurait être, messieurs. Si l'ouvrier de la onzième heure reçoit souvent le salaire de celui de la sixième, il n'est écrit nulle part que l'ouvrier expert et fidèle ne recevra pas autant que le manœuvre.

Or, dans l'œuvre colonisatrice et civilisatrice de l'Amérique, les ouvriers de la France, missionnaires et colons, ont été des ouvriers experts et fidèles.

C'est ici, dans le poursuite en commun de la carrière qu'il nous reste à parcourir, de l'héritage, du "surcroît", que nous devons recevoir un jour, que les relations entre les Acadiens et les Canadiens doivent être cordiales et fraternelles.

Comme dans les associations politiques des Grecs antiques, où tous les groupes avaient des droits égaux, il importe dans notre famille française, que chacun soit sur un pied d'absolue égalité avec chaque autre. Une province est-elle plus forte que sa voisine ; une communauté de citoyens plus riches que telle autre, cet avantage de la force et de la richesse ne confère qu'un seul droit à ceux qui le possèdent — l'obligation de tendre plus généreusement et plus efficacement la main aux frères déshérités et faibles, tout en se gardant de faire indélicatement sentir le service rendu.

Quoique arrivés après les Acadiens, les Canadiens-Français ont conquis par leur nombre, par leur influence, par le sillon lumineux et profond qu'ils ont tracé dans notre histoire, le droit d'aînesse parmi les Français d'Amérique. Comme à l'aîné, quand le père de famille n'est pas là pour présider, c'est à eux que revient la première place, parce qu'ils ont joué et qu'ils sont appelés à jouer encore le premier rôle sur notre scène française.

Et laissez-moi le déclarer ici, en présence d'une convention d'Acadiens, le Canadiens-français mérite par ses aimables qualités et ses hautes vertus de présider aux destinées de la race française en Amérique.

Nommer un président, ou, dans l'occurrence, concéder aux Canadiens-français la première place, ce n'est pas pour les autres membres abdiquer leurs droits et leurs prérogatives. C'est témoigner du désir de procéder plus régulièrement et plus efficacement. C'est désigner le "primum inter aequos."

Individuellement, homme pour homme, avec une égale instruction, avec les mêmes moyens, un Acadien vaut, toujours et partout, un Canadien-français, vaut un Français de France ou des colonies, vaut un Anglais d'Angleterre ou d'Amérique, est l'égal en toutes choses de tout homme créé à l'image de Dieu, et possède essentiellement les mêmes droits imprescriptibles.

Insistons, Messieurs, sur cette déclaration de principe et de droit. Il n'y a là ni orgueil ni vanité. Comme race et comme individus: par notre origine française et par notre origine acadienne; parce que nos pères venus de France nous ont légué de sentiments d'honneur et de virilité, et parce que nos pères, nés en Acadie, ont ajouté à cet héritage, par le sang qui coule dans nos veines; par le baptême qui nous a faits enfants de Dieu; par notre foi chrétienne et catholique; par notre langue française, la plus belle qui soit parlée sous la voûte bleue du ciel, par nos glorieux confesseurs de la Foi, et tous les Acadiens furent, en 1755, des confesseurs de la Foi et de la France ; par la suite inouie de malheurs qui nous assaillit dès notre première arrivée en la Nouvelle-France, qui s'est acharnée à nous durant tout le cours de notre histoire et qui nous poursuit encore ; par nous-mêmes ; par notre patronne nationale; par notre histoire tout entière, nous valons de toutes façons ce que valent les meilleurs en Amérique. Ne courbons nos fronts humiliés devant personne, excepté devant Dieu et pour l'amour de Dieu. Autrement et pour tout autre motif, ce ne serait pas de l'humilité, ce serait de l'abjection, du mensonge, de la lâcheté.

On a essayé de nous tuer, en hauts lieux, et l'on est presque parvenu, en faisant longtemps croire aux nôtres qu'un Acadien n'était ni propre ni habile aux fonctions politiques ni aux hautes situations de l'Etat. Ce travail maudit s'est fait à la Nouvelle-Ecosse surtout, et au Cap-Breton, particulièrement, où, pendant un très long temps, il fut presque impossible à un candidat acadien de se faire élire aux assemblées législatives. Demandez plutôt à mon vieil et très excellent ami, M. Rémi Benoit que j'aperçois ici, quels moyens ont été employés et par qui, pour l'empêcher d'arriver à la députation, soit à Halifax, soit à Ottawa.

Les mêmes procédés, les mêmes moyens—et le respect qu'il faut avoir m'empêche de nommer ici ces procédés et les personnes qui les ont employés contre nous—furent également mis en œuvre dans les comtés français de Kent et de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, lorsque le rum, l'argent et la violence ne suffisaient plus à corrompre les suffrages. Et cela dura jusqu'à ce qu'enfin notre ami, M. le juge Landry, le premier et le plus excellent champion laïque des intérêts acadiens, se fit élire dans un comté en grande majorité protestant.

Alors seulement on avoua qu'un Acadien ou un Français ou un Canadien résidant parmi nous, pouvait avoir autant de qualités représentatives, autant d'esprit, autant de talent, être aussi digne de confiance, et, s'il était instruit, posséder autant d'éloquence et de diplomatie, pouvait enfin faire un aussi habile ministre qu'un Anglais protestant, voire même un Irlandais catholique.

Il fallut se rendre à l'évidence .

On s'est aperçu, depuis, qu'un Acadien peut même siéger au banc de la cour suprême—en Acadie comme à la Louisiane — et faire un juge éclairé, savant et intègre.

Au point de vue politique et civil la bataille est gagnée; nos gens ont pris confiance et les hommes à mettre à notre tête ne nous manquent pas.

Mais voici que les mêmes, les anciens procédés recommencent sur le terrain religieux et par à peu près les mêmes personnes.

Nous n'avions pas d'hommes, selon eux, pas un seul, nous n'en pouvions pas avoir, qui fussent dignes d'être députés à Ottawa, ministres à Fredericton ou juge à la Cour Suprême

On trouve maintenant, et l'on décrète "ex cathedra", qu'il n'y a pas parmi le clergé acadien, un seul prêtre qui soit propre à faire un évêque. C'est pour cela, dans l'intérêt pur de la religion, que nous n'avons jamais eu d'évêque dans le passé, que nous n'en avons aucun aujourd'hui et que nous n'en aurons jamais dans la suite des âges, s'il en dépend d'eux.

Puisque nous sommes ici en convention nationale, il faut bien que nous parlions de ce qui affecte notre nationalité. Il ne saurait, d'ailleurs, y avoir grand mal à dire ce qu'il n'y a nul mal à faire.

Or, voici ce qui se fait—une campagne en règle de dénigrement contre nos prêtres acadiens, et aussi, jusqu'à un certain point, contre nos prêtres canadiens.

Il est désormais connu à Rome et à Québec, tout comme à Halifax et à Chatham, qu'il n'y a pas de prêtre acadien, ni aux îles Madeleine, ni à l'île du Prince-Edouard, ni au Cap-Breton, ni à la Nouvelle-Ecosse, ni au Nouveau-Brunswick, qui soit digne—comparativement à leurs détracteurs—d'être évêque.

Et pour que le fait soit bien constaté; pour que personne n'en doute, et surtout ne mette en doute la sereine impartialité de ce jugement de dégradation, on vient de le faire confirmer selon toutes les règles par nos amis de Québec, dont on a certainement en ceci surpris la bonne foi et la religion envers leurs frères et confrères d'Acadie.

Il résulte, en effet, d'une enquête récente tenue secrètement sur notre clergé acadien, à son insu et hors de la connaissance de tout laïque acadien, qu'il n'y a, en effet, dans les cinq diocèses des provinces maritimes, aucun prêtre acadien propre à rien. Les bailleurs de certificats, gens aussi croyables que désintéressés, l'affirment. Nous n'aurons pas d'évêque attendu que nous n'avons pas de bois, "timber", c'est le mot employé, dont on fait des évêques par "cheux" nous. Et on l'a dit à Rome.

Cette explication est nécessaire; elle entre dans le cadre du tirst qui m'a été assigné — "les relations entre Canadiens et Acadiens." — C'est entre amis surtout, que les explications franches et loyales sont nécessaires. Mieux vaut une explication pénible, qu'un mauvais levain.

Et puis, Messieurs, si nous pouvons nous Canadiens et Acadiens, nous faire devancer sur le terrain des entreprises, du commerce, de l'industrie, de la finance; il est un terrain sur lequel nous n'avons pas le privilège de nous faire battre—c'est celui de l'esprit. Nul n'a le droit d'avoir plus d'esprit que les Français. Or, dans cette occurrence, nos bons amis de Québec se sont fait rouler, et c'est cela surtout qui nous peine et nous chagrine.

Dans dix ans, dans vingt ans d'ici, lorsque la paix règnera parmi nous dans les provinces maritimes ou lorsqu'on nous aura enlevé tous nos droits, ou que nous serons devenus les plus forts, nous pourrons bien entendre sur le compte de certains Canadiens-français, j'entends jusqu'aux plus hautes placesdans la hiérarchie, ce que disaient et écrivaient d'eux, il y a dix et vingt ans passés, leurs alliés d'aujourd'hui. Et cela nous affligera, car il est toujours pénible d'entendre se moquer de ses amis, surtout si l'on y ajoute une légère pointe de mépris.

Quoi, il ne se trouve pas, dites-vous, dans l'Acadie, un seul prêtre propre à devenir évêque, à être docteur en théologie à Québec, à occuper une charge quelconque de confiance dans l'Eglise de Celui qui fut humble de coeur?

Pourtant nos prêtres sont des humbles ; leur conduite est partout édifiante et sacerdotale ; ils sont pauvres et aiment, de gré ou de force, la pauvreté ; nuls plus qu'eux n'est attaché à l'Eglise de Dieu et à son chef visible ; ils n'ont aucune ambition et sont absolument dépourvus de l'esprit d'intrigue ; ils veillent, chacun dans sa paroisse ou dans son vicariat, sur les âmes, comme un pasteur sur chacune des brebis de son troupeau ; la plupart paraissent pieux ; je leur soupçonne quelques vertus, et quelques-uns pourraient même être des saints. Cela ne suffit pas, paraît-il.

Eh bien ! si c'est l'éloquence qu'il faut, j'affirme ici que des curés acadiens comptent parmi les plus forts et les plus grands orateurs sacrés du clergé catholiques de toutes les provinces maritimes.

Vous dites que cela non plus n'est pas suffisant. Je le concède. Passons.

C'est la doctrine qu'il faut, je le comprends ; quoique le Maître ait dit que l'amour de Dieu suffise ; et que Saint Pierre, le premier évêque et le premier d'entre les évêques, ne fut rien, lui non plus, en Gallilée, parmi les Acadiens de ce pays-là, pas même docteur "in utroque jure".

Nous avons cependant en Acadie des docteurs en droit canon, d'ancienne et de récente création. Certains de nos prêtres ont suivi les cours de la Propagande et auraientpris à Rome leurs degrés, si l'état de leurs finances leur avait permis d'attendre quelques mois encore. Assurément ceux-là sont des candidats éligibles.

Nos faiseurs d'enquête trouvent que non pas.

C'est donc des hommes d'affaires qu'il faut. Ici nous allons briller. Messieurs. Tous nos curés acadiens sont des Pierrepont Morgan en puissance. Il ne leur manque que des millions, pour passer au travers, ou pour laisser des successions mystérieuses.

Vous badinez, me dites-vous. C'est vrai, je badine; revenons sérieusement à notre sujet très sérieux.

Les plus forts écrivains de l'Acadie se recrutent parmi notre clergé acadien et canadien; et je connais certains de nos humbles et méprisés prêtes de campagne qui en linguistique, en histoire, dans les sciences exactes et appliquées, sont de véritables savants, tels qu'on en trouve peu, si l'on en trouve, dans les chaires d'enseignement au Canada.

Vous avez vu dans vos journaux, il y a quelque temps, que l'on avait perfectionné une invention électrique permettant à deux trains venant en sens inverse de se signaler de façon à éviter tout tamponnement. Le premier brevet de cette invention,c'est un curé acadien du Nouveau-Brunswick qui l'a pris ici même, à Washington, il y a trois ou quatre ans.

En face de ces faits il est permis de déclarer que nos prêtres acadiens sont en toutes choses les égaux des prêtres des autres nationalités, que la campagne de dénigrement qui se fait contre eux est mauvaise, injuste et peu glorieuse pour ceux qui la font.

Si nous n'avons pas d'évêques acadiens, ce n'est pas parce que nos prêtres manquent des qualités épiscopales requises—c'est parce qu'ils sont acadiens.

Or, c'est ici, messieurs, que les relations cordiales et fraternelles entre les Canadiens et les Acadiens doivent s'affirmer. Il est au pouvoir de la hiérarchie de la province de Québec de faire que ce pénible état de choses ait une fin.

Vous vous attendez, sans doute, que je dise un mot de notre fête nationale, de nos diverses fêtes nationales.

En effet les Canadiens ont la Saint-Jean-Baptiste, qu'ils ont adoptée en 1842; les Acadiens ont l'Assomption héritage apporté de France, et repris délibérément en 1881; les Français ont le 14 juillet.

Si vous avez à trois une belle forêt, boisée d'érables, de chênes et de pins, l'amélioriez-vous en abattant les chênes et les pins, parce que l'un de vous trois préfère l'érable? Non pas. Vous laisserez pousser de côté à côté les trois essences. Votre forêt n'en sera que plus belle à cause de cette variété; elle vous vaudra davantage; vous l'aimerez mieux, et elle ne sera qu'une seule et unique forêt.

Faisons de même avec nos fêtes nationales, qui ne nous empêchent pas de former entre nous, en Amérique, une seule famille française bien unie.

Quand les Canadiens, après leur révolution de 1837, sachant ce qui leur convenait le mieux, choisirent Saint Jean-Baptiste pour leur patron national, ils firent bien, faisant comme ils l'entendaient. Aucun Français de France, aucun Acadien, n'en profita pour leur dire des choses désagréables, ou les soupçonner de défection. Les Canadiens au reste, auraient ressenti une pareille ingérence.

Nous avons, à notre tour, agi à notre guise, en 1881. A cause du dispersement où nous nous trouvions, où nous nous trouvons toujours, rien qu'une fête religieuse et celle de Marie "Secours des affligés", ne pouvait nous réunir tous. Nous confirmâmes alors la fête nationale de nos aïeux. Cela nous regardait et ne regardait que nous.

Les Français ont le 14 juillet. Le 14 juillet, quoique mêlé à des œuvres de violence et de sang, signifie autre chose que ce qu'une certaine presse enseigne. Laissons nos frères célébrer ce jour-là avec amour la fête de la France républicaine, puisque aussi bien, ils ne trouvent pas mauvais que nous chômions avec un égal amour le 24 juin et le 15 août.

Si quelque danger national nous menace jamais ; si, pour quelque objet que ce soit, il est besoin d'une convention plénière, que Québec, la glorieuse cité de Champlain, ou Montréal, la " Ville de Marie ", appelle dans ses murs le ban et l'arrière ban de la famille française en Amérique, et nous y courrons tous, Canadiens et Acadiens des Etats-Unis, Canadiens de l'Ontario et du Manitoba, Acadiens des provinces maritimes et de la Louisiane, Français de France de toute l'Amérique du Nord ; et, pour les besoins de la cause française, il n'y aura pour nous tous qu'une seule fête nationale en Amérique, ce jour-là.

Il est donc évident que nos trois jours différents de fête nationale ne sauraient nous désunir.

Si, de fait, ils nous désunissaient, il faudrait bien n'en avoir qu'un seul ; et, à cause de la situation prépondérante des Canadiens-Français, ce jour-là, pour nous, serait alors le 24 juin.

En attendant, gardons chacun nos jours particuliers de fête, et que pour nous, Acadiens, le 16 août, l'Assomption de Marie, soit ce jour-là.

Quoique disséminés, quoique portant des noms différents, les Français de l'Amérique forment une unité de race, poursuivent un but commun, et doivent y concourir dans une action commune. C'est un corps à l'existence duquel chacun de ses membres est nécessaire. La province de Québec en est le torse. Si les Canadiens-Français cessaient d'être Français, c'est en vain que nous autres nous voudrions continuer de l'être. Le torse abattu, les membres le seraient bientôt à leur tour. Restons donc unis à Québec.

De son côté la province de Québec a besoin, a un besoin essentiel des groupes français qui l'entourent. Et voyez comme elle en est bien entourée de toutes parts !

A l'ouest, ce sont les Métis, les Français, les Belges, les Canadiens échelonnés en avant-gardes, depuis l'Ontario jusqu'aux contre-forts des Montagnes Rocheuses.

Et quels vigilants, quels vaillants avant-gardes ils font !

A l'est, ce sont les Acadiens ; et chaque fois que l'ennemi a voulu prendre et humilier les Canadiens, il a trouvé, lui barrant le passage, la poignée de nos compatriotes, qu'il a fallu traverser d'abord. Nous sommes le boulevard de la province de Québec, du côté de l'est. Ne l'oubliez jamais, ô vous de Québec !

Au sud, c'est cette colonisation récente, au sens mystérieux, composée de Canadiens d'abord, puis d'Acadiens, et s'étendant comme une immense levée entre le Canada et les Etats-Unis, depuis Saint-Paul, Chicago et Détroit, jusqu'aux rivages du Maine et du Massachusetts.

Cette colonisation providentielle, c'est la grève, messieurs, où viendra mourir le flot tumultueux et troublé des Américains envahissant le Canada.

On n'ira pas plus loin ! Et c'est vous, mesdames et messieurs, qui commanderez à cette mer bruyante de s'arrêter, et la contraindrez à se retirer.

Que le soleil s'éteigne au milieu du firmament, et les planètes, Mars, la terre, Neptune, avec leurs satellités, s'éteindront à leur tour après avoir épuisé la lumière et les principes de vie emmagasinés en eux, et qu'ils croient peut-être ne tenir que d'eux-mêmes.

Nous sommes les planètes dont le soleil est la France. Inclinons-nous au nom de la France.

C'est le grand astre lumineux et bienfaisant. C'est l'aïeule et c'est aussi la mère, "Alma mater".

L'autre jour, quand le grand pape Léon XIII, que nous aimons et que Dieu a suscité pour sauver son Eglise, faisait ses adieux au général Taft, le commissaire des Etats-Unis envoyé pour régler à Rome la question des ordres religieux aux Philippines, c'est en français qu'il le fit. C'est en français que l'on parle à Rome, quand on ne parle pas latin. Le français est la langue cosmopolite des personnes de distinction et de haute éducation.

Si l'ange Gabriel revenait de nos jours avec un autre message du ciel, c'est en français qu'il le délivrerait.

Nous avons vécu et nous vivons encore, en Amérique, du rayonnement de la France et de ses reverbérations. Sans elle, sans sa gloire, notre nationalité sur ce continent mourrait bientôt.

Si elle s'effrondrait, nous la suivrions tous dans l'ombre, et le monde resterait longtemps enveloppé de ténèbres.

Mais elle ne s'effrondrera pas, mais elle ne périra pas, et nous non plus nous ne périrons pas, car :

La France c'est le cœur qui fait battre l'Europe ;
La tête où tout projet vaste se développe ;
Le bras où l'opprimé cherche à se cramponner ;
Le torse qui résiste au choc des avalanches ;
C'est un chêne géant dont on coupe les branches ;
Mais que l'on ne pourra jamais déraciner.

Votre Portrait

Le Portrait de votre Mère, Père, Frère ou Sœur

UN BEAU CADEAU POUR RIEN

TELLE est l'offre que vous fait le "JOURNAL." C'est une occasion sans précédent. Vous pouvez avoir votre portrait (grandeur trois-quarts) un travail qui coûte ordinairement **TROIS DOLLARS.**

Pour la bagatelle de 50c et 10 Coupons du JOURNAL.

Découpez DIX COUPONS portant chacun un numéro différent, apportez-les aux bureaux du "JOURNAL" avec 50 centins et vous recevrez un ordre à l'adresse de notre artiste qui vous donnera droit à un portrait grandeur aux trois quarts naturelle que vous recevrez dans les quinze jours suivants.

Satisfaction garantie, dans le cas contraire, votre argent vous sera remis.

Les personnes résidant en dehors de Montréal devront envoyer cinquante centins extra, un dollar en tout, pour couvrir les frais d'emballage.

Ne manquez pas cette occasion.

ADRESSEZ:

LE JOURNAL,

75 Rue St-Jacques, Montreal.

Langage des Choses

Les Parfums

Les odeurs sont des émanations des corps que l'odorat seul perçoit et que ni la vue ni le toucher ne peuvent révéler.

Il en est de suaves, de nauséeuses, de fades; les unes sont exquises; les autres désagréables; celles-ci sont dangereuses, celles-là fortifiantes et saines.

Il y aurait un intéressant volume à écrire sur les odeurs, leur classement, leur composition, leur préparation, leurs propriétés, leurs agréments et leurs dangers; nous nous bornerons à parler des parfums, c'est-à-dire des odeurs agréables qui sont l'achèvement de la coquetterie féminine, qui, mieux que les couleurs, plus que les fleurs, donnent à toute femme sa personnalité élégante et distinguée ou banale et de goût douteux.

Le choix du parfum coutumier n'est point indifférent. On aura beau en médire: les gens brouillés avec toutes les recherches et toutes les prédosités de la toilette répéteront à l'envi que le parfum le plus délectable est celui de l'air pur et de la saine propreté. A cela nous pouvons répondre que la brise s'embaume des subtiles exhalaisons des lis et des roses et que, sans grand péché, nous pouvons faire comme elle. L'abus seul est un mal, mais quelle femme de sens ne sait user de toutes choses avec discrétion et s'arrêter au point où l'abus commence?

Quoi qu'on dise, les parfums règnent depuis l'origine des sociétés : ils règneront jusqu'à la fin; nous sommes, au contraire bien plus modérés sur ce point que ne le furent nos ancêtres.

L'usage des huiles et des résines odorantes était lié à tous les rites religieux et au cérémonial des cours orientales. La société élégante d'Athènes et de Rome faisait de l'emploi des parfums une science raffinée et poussait la recherche jusqu'à créer des essences différentes pour chaque membre, jusqu'à oindre d'huiles subtiles les voiles de pourpre qui tamisaient les ardeurs du jour, et les ailes des colombes familières qui, voletant dans la salle des festins ou dans les chambres des gynécés, y distillaient une exquise rosée.

Les parfumeurs étaient à Athènes, de véritables rois : leur officine servait de rendez-vous à la bonne compagnie et les Grecs allaient "au parfum" comme les Parisiens vont "au cercle".

Que de choses à dire si l'on voulait épuiser la matière :

Les odeurs agréables ou parfums proprement dits se classent ainsi :

1. "Les odeurs musquées".
2. "Les odeurs suaves".
3. "Les odeurs aromatiques".

Les premiers influent fâcheusement sur les systèmes nerveux : les secondes ont des émanations délétères qui développent la sensibilité, les facultés émotives.

Il faut donc se garder de l'usage excessifs des unes et des autres. Les odeurs aromatiques, au contraire, raniment l'énergie vitale. Voilà ce que nous apprend la science hygiénique.

Au point de vue spécial de la langue emblématique, les odeurs musquées, telles que l'ambre, le musc, la mauve, l'aspérule (muguet des bois), etc. : expriment le dédain, la coquetterie, l'affectation, le mensonge, la violence.

Les odeurs suaves : tilleul, lis, jasmin, etc., disent les tendresses du cœur, les délicatesses de l'esprit. Les odeurs aromatiques : benjoin, œillet, laurier, oranger, menthe, mélisse, etc., révèlent la distinction, l'élégance, les sentiments élevés, la noblesse de l'âme.

Il est d'autres parfums que ceux que nous donnent les sucs des fleurs, les racines ou les écorces odorantes, les résines, les gommes précieuses ; les parfumeurs créent quotidiennement de savants composés qu'ils diversifient avec un grand art ; ces combinaisons se peuvent toutes rattacher à l'une des trois séries indiquées.

Un des secrets de la parfaite élégance, de la véritable distinction est non seulement d'user finement et discrètement des parfums, mais de n'en pas changer au hasard de son caprice ; aujourd'hui la violette, demain le foin coupé ou l'orchidée, etc. Telles odeurs se complètent l'une par l'autre ou se détruisent, ou se modifient, si bien que deux essences exquises peuvent produire un ensemble détestable.

Ay z un parfum familier ou des parfums appartenant à la même gomme, s'harmonisant comme s'harmonisent les sons, comme se fondent les couleurs.

Des esprits curieux d'analogies plaisantes ont établi deux clefs pour les baumes subtils comme pour la musique la clef de sol a, pour équivalence, la série qui va de la violette à la verveine; la clef de fa commence au patchouli et finit à la rose.

Veut-on obtenir des accords parfaits? Il suffit d'employer tout à tour ou simultanément: 1o.—l'amande, l'héliotrope, la vanille et la clématite, 2o. —la rose, le géranium, le néroli, l'oranger et la verveine; 3o.—le pois de senteur, la violette, la tubéreuse et l'oranger.

On pourrait multiplier ces exemples.

Ceci n'est pas seulement ingénieux, mais permet aux femmes de bon ton, d'éviter les dissonances désagréables des parfums comme celles évitent celles des couleurs.

Il est possible à tout le monde, sans aucun procédé compliqué ou machine dispendieuse d'extraire certaines odeurs et d'en composer de précieuses. Par exemple, mettez dans l'huile d'olive très pure ou dans la graisse très fine, et fondue, des fleurs d'héliotrope; au bout de vingt-quatre heures, renouvelez-les et chaque jour durant une semaine; puis versez les gouttes de graisse dans l'alcool qui les dissoudra et filtrez. On varie l'essence en variant les fleurs.

Cela est basé sur le fait que les corps gras ont une grande affinité pour les odeurs.

Il en est de très subtiles, impossibles à fixer; pour quelques fleurs peu odorantes, l'extraction d'un gramme de parfum coûterait plusieurs milliers de francs et les Orientaux eux-mêmes qui consentent actuellement à payer trente francs un gramme de jasmin trouveraient évidemment la dépense excessive.

Etablissons la symbolique des parfums naturels; ensuite les "bouquets" ou parfums composés du commerce.

En voici la liste par ordre alphabétique.

L'acacia exprime l'élégance; l'amande, la bonté; l'ambre, la tranquillité; l'amaryllis, la fierté; l'ananas, le charme; l'anis, la protection; l'aubépine, l'espérance; la balsamine, l'impatience; le basilic, la haine; le benjoin, l'autorité; la camomille, la soumission; le cèdre, la sérénité; le chèvrefeuille, l'amour; la citronnelle, la fidélité; la clématite, la tendresse; le coreopsis, la distinction; la coronille, l'ingénuité; le cytise, la rivalité; le foin coupé, la tempérance; le géranium, la sottise; le genêt, la préférence; la giroflée, la charité; la glycine, l'amitié; l'héliotrope, l'amour constant; l'iris, le bonheur ; la jacinthe, l'amour du jeu, le jasmin, l'amabilité; la jonquille, l'égoïsme et l'orgueil; la lavande, la discrétion; le laurier-rose, la perfection; le lilas, l'amour; le lilas blanc, la jeunesse et la grâce; le lis, la pureté ; le liseron, la modestie; le magnolia, l'amitié; la marjolaine, la consolation; la mauve, la flatterie; la mélisse, la gaieté; la menthe, la sagesse; le mimosa, l'amour discret; le muguet, le bonheur; le muguet des bois, le dédain; l'oeillet, la finesse ; l'oeillet musqué, le mépris; le pois de senteur, la délicatesse; l'oranger, la générosité; l'orchidée, l'élégance ; le pelargonium, pureté d'intention; la rose blanche, la candeur; la rose rose, la beauté, la rose rouge, l'amour; la rose musquée, la coquetterie; le réséda, la perfection et la modestie; le sainfoin, la prudence; le safran entre dans plusieurs composés; il exprime la modération; le tilleul, la rêverie; la tubéreuse, la passion ; la vanille, la douceur; le vétyver, le calme; la violette, le charme; la verveine, l'habileté.

Le vétyver est une racine chevelue odorante dont les Asiatiques de l'Est tressent des paillassons qu'ils suspendent aux baies de leurs demeures. On les arrose de façon à les tenir constamment humides, et la brise, en les agitant remplit le logis d'un air frais et embaumé. En Europe, on imite le vétyver avec des racines de chiendent arrosées d'aromates.

Les principaux bouquets à la mode sont l'opoponax, le ylang-ylang, le jockey-club, le jardin de mon curé, les essences Atkinson, la peau d'Espagne, etc.

On dit souvent opoponax au lieu de opapanax. On évitera cette faute si l'on se souvient que ce mot est pris depanacée; on lui attribue la propriété de chasser les miasmes délétères.

La peau d'Espagne est un parfum composée d'opoponax, d'ambre et de musc artificiel. Autrefois, on préparait en Espagne des peaux épaisses de truie et de génisse, préalablement rendues spongieuses et fortement imprégnées d'ambre et de musc. Ces peaux découpées en carrés suspendus à de minces cordons se portaient sur la poitrine afin de préserver des "vers ailés" que nous appelons aujourd'hui les microbes.

Les parfums composés se rattachent aux simples: les musqués désignent les sentiments et les penchants les moins nobles; les suaves, les sentiments doux; les aromatiques, les sentiments forts.

Epatant ! Ils marchent toujours de surprise en surprise ceux qui recherchent chez nous des valeurs spéciales en fait d . . .

Meubles et Tapis

Notre décision est finale, et nous sommes réellement déterminés à sacrifier nos marchandises à des prix même dérisoires, afin de faire place à de nouvelles importations. Remarquez-le bien : nos marchandises actuelles **doivent** disparaître sans égard à leur valeur réelle ni à ce qu'elles coutent.

N'est-ce pas véritablement épatant ?

Aussi personne ne voudra perdre la précieuse occasion de placer quelques dollars avec tant d'avantages ! C'est là une chance unique. Ce que vous n'avez peut-être pas besoin aujourd'hui il vous le faudra demain. Gagnez donc plus que l'intérêt de votre argent : dites la chose à vos amis.

Ouvert maintenant tous les soirs jusqu'à 10 heures.

La Cie F. Lapointe

1447-1449 Rue Sainte-Catherine-Est

COIN MONTCALM.

Oscar Hurtubise

Marchand-Tailleur

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

FAITS SUR COMMANDE

109 RUE MANSFIELD - - - MONTREAL

139C—M-s—n

AVIS

LA NOUVELLE SUCCURSALE de LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, au No. 946, rue St-Denis (coin de la rue Rachel), sera ouverte mardi prochain le 2 septembre. 215—3

TARTE AUX AMANDES

La pâte faite, comme à l'ordinaire, étendez-la sur une assiette qui va au feu; puis de place en place, mettez de petits morceaux de beurre bien frais, saupoudrez de sucre et ajoutez des amandes douces coupées en petits morceaux longs, étendez-les bienpartout. Mettez votre tarte au four, mais ne l'y laissez pas longtemps.

RECETTES DU JOUR

CHOUX-FLEURS A LA POLONAISE

Epluchez vos choux-fleurs en les conservant par bouquets entiers. Faites-les blanchir à l'eau salée. Egouttez-les, dressez-les sur un légumier, arrosez-les ensuite de beurre fondu et saupoudrez-les de jaunes d'œufs durcis et passés au tamis

AUX CHAMPS

D'autres; quand viennent les jours du farniente estival, s'en vont en caravane vers les plages animées où avec le chant berceur de l'océan, il leur faut entendre les accords peu nouveaux de l'orchestre, où le sable d'or serait si attirant s'il était vierge des empreintes de mille petits souliers. Je n'envie point ceux-là, mon plaisir est plus grand dans sa simplicité que leur gaieté souvent factice parce que jamais sans témoins.

Toute seule, je m'en suis venue me blottir en un coin ignoré plein de clairs obscurs échos de chansons, de feuillées remueuses, de paix et de fraîcheur.

Je n'ai pas, pour moi la voix de la mer puissante, mais le babil très doux d'un tout petit ruisseau où je baigne mes pieds nus quand il m'en prend fantaisie. Son eau fraîche a des douceurs de caresses. Il ne parle pas haut, mais je suis seule à l'entendre. Seule, non. Deux cœurs amis l'entendent avec moi. A nous trois, il dit la même chose tendre et reposante. Jamais les rives fleuries de mon ruisselet n'ont connu le bruit des foules, jamais ses eaux n'ont réfléchi un sourire qui ne fut vrai, jamais l'écho n'a entendu là, de fausses protestations d'amitié.

C'est la tranquillité, le repos complet parmi la belle nature. Parfois, nous rêvons longtemps, longtemps, tandis que s'en vont les heures insoucieuses, ou bien l'une de nous lit des vers du poète favori et notre âme ensuite se sent à son tour toute imprégnée de poésie. Qu'il fait bon!

Je sais un mignon sentier, non loin, tout bordé de fleurettes bleues dont j'ignore le nom; il conduit à un bosquet de pins touffu et plein d'ombres. Nous l'appelons le conservatoire des oiseaux. C'est là que nous nous rendons quand il nous prend le caprice de nous offrir un concert sous le ciel. Et nous sommes toujours servies à souhait.

Quelquefois, en courant par les champs sous l'immense horizon, il nous arrive de rencontrer des habitants revenant de la moisson, perchés au sommet d'une charge de foin ou de grain. L'un d'eux, hier, enhardi sans doute par notre engageant sourire, nous offrait un bout de promenade sur sa charretée. Et nous voilà à escalader le lourd véhicule, pour ensuite nous installer sur la charge mouvante qui odorait le foin coupé. Cette escapade joyeuse sera un de nos plus jolis souvenirs de vacances.

Il y a extraordinairement de vers luisants, en ce beau pays et je suis sûre que cette intéressante classe d'insectes ne regrettera nullement notre absence quand nous serons parties.

Avec la meilleure intention du monde,—celle de nous amuser— nous organisons chaque soir une chasse en règle à la "mouche à feu". Toutefois, il faut bien l'avouer, nous sommes chasseurs malhabiles ou malheureux, car, lorsque nous avons fait deux ou trois captures par soirée, c'est fort beau; souvent, quand le bonhomme dix heures passe, nous sommes forcées de revenir bredouille. Mais nous avons bon caractère et nous recommençons la chasse le lendemain sans que notre entrain ne se démente.

C'est ainsi que j'aime la campagne, belle sans apprêts, s'ignorant elle-même, pour ainsi dire, et ne s'offrant pas à tous à grands coups de trompette, mais se donnant joyeuse à ceux qui la cherchent.

Tandis qu'à la plage en vogue, tout le jour et le soir on se toilette, on danse, on fleurette, on médit des chères amies, ici l'on court dans l'herbe, vêtues si l'on veut d'un simple cotillon, on dit des vers, on rêve, on flâne sous les seuls yeux des oiseaux qui chantent pour nous dans la verte dentelle des feuillées.

Ici l'âme se repose plus encore que le corps, en écoutant cette belle voix des choses qui lui parle si doucement. Elle s'élève aussi en cessant pour quelques jours de regarder l'œuvre des hommes pour contempler à son aise et de plus près, l'œuvre de Dieu.

COLETTE.

NOTE.— Je prie mes aimables correspondantes de vouloir bien attendre jusqu'à samedi prochain le "Petit Courrier".

C.

DESTINEE

Pour la troisième fois, Maurice relisait les pages d'un journal écrit par "celle" qui n'était plus!

Ses larges yeux d'acier avaient perdu leur froideur habituelle, et sa bouche se contractait, nerveuse et agitée. Sans cesse, une pensée venait à son esprit; un remords le rongeait et des larmes mal contenues glissaient silencieuses sur les joues pâles.

"Elle n'est plus, se disait-il, et pourquoi ne l'ai-je pas aimée?"

Et de nouveau il relut ces pages, témoins fidèles d'une âme endeuillée,

Jeudi, 17 juillet.

"Pourquoi les heures heureuses ne durent-elles pas toujours? Le bonheur semble me sourire enfin! Quelle belle soirée passée avec Maurice hier. Un clair de lune superbe, un ciel virginal —des scintillations éthériques — des heures opalines—et "lui"— que ses yeux étaient beaux avec cette lueur étrange que je ne lui avais pas encore vue! Je suis heureuse. Ah! qu'il est doux d'aimer, et être... mais non, je ne crois pas qu'il m'aime comme je l'aime. Mais je crois en l'avenir, j'ai foi en la "Destinée" qui règle toute chose, cet enchaînement de circonstances nécessaires. Que m'apportera la destinée?

Vendredi, 20 juillet.
10 heures p. m.

"Quelle belle excursion j'ai faite avec Maurice cette après-midi; nous sommes allés au "Bosquet".

"Enfin, il a fait des aveux. Je me souviens de ses trois mots: "I love you" qu'il m'a soufflé à l'oreille! Cependant, il me semble que ces paroles, il ne les a pas pensées, j'ai cru voir dans son regard quelque chose d'incertain qui me porte à croire qu'il n'y pensait pas. Et j'en suis toute attristée, je sais bien qu'il ne m'aime pas. Je ne réalise pas son idéale— il la veut très bonne—Si l'amour attire l'amour, il finira par m'aimer. Quand viendra-t-il ce jour heureux?

Jeudi, 31 juillet.

"Cruelle Destinée, tu m'as trompée!

"J'étais heureuse hier, aujourd'hui je ne le suis plus. Je vivais dans l'espérance, je voyais l'avenir sérieux et maintenant tout est fini!!

"Maurice a deviné mon secret; il a vu dans mes yeux que je l'aimais, et il a été loyal et franc. Mais cette vérité comme elle m'a frappée au cœur; n'y a-t-il donc plus d'espérance pour moi? Oh! Maurice, pourquoi ne m'aimes-tu pas? essaie — ne promets rien, mais l'avenir est si grand. Tu avoues ne pas m'aimer, mais tu dis me préférer aux autres — Oh! que faire donc pour que tu m'aimes, que faire? C'est donc fini! Ah! l'heure du sacrifice est arrivée, je serai froide, même dure avec lui; je l'éviterai et peut-être, pourrais-je oublier, mais non, c'est impossible! Qu'est-ce donc d'oublier, si ce n'est pas mourir?

"Adieu, mon journal, mes jours heureux sont finis; ici sur ces dernières lignes, je verse des larmes amères. Adieu Maurice, je t'aime et j'en meurs."

"LUCIE."

Silencieux, Maurice ferma ce journal après y avoir déposé un baiser sur le doux nom de la disparue. "Pauvre Lucile, tu m'as trop aimé, je t'ai perdue. Moi aussi, je pleure, mais c'est une tombe nouvellement éclose. Si jeune et mourir! Morte d'amour, on a dit, ah! moi aussi, Lucile je t'aime, mais trop tard. Ah! quelle amère douleur. Pourquoi m'as-tu quitté si tôt? C'était la Destinée, tu y croyais Lucile, et moi je l'abhorre, car elle a mis ma Lucile dans la tombe et elle a brisé mon cœur."

Lentement, à pas incertains, la Destinée tendit ses ailes lugubres sur Maurice et lorsque l'hiver jeta sa nappe blanche sur cette terre d'exil, une autre tombe s'ouvrit près de celle de Lucile.

La Destinée les avait réunis "au delà" dans un monde meilleur.

CAMILLE.

1902, Bordeaux.

CHRONIQUE DE LA MODE

Les jeunes mamans se font généralement un plaisir d'habiller elles-mêmes leurs chers bébés et nous savons combien elles sont heureuses et fières lorsqu'elles peuvent les revêtir d'objets qu'elles ont confectionnés de leurs blanches mains.

Lorsque les enfants sont tout petits, garçons joufflus et mignonnes fillettes sont habillés de même, mais quand les petits hommes deviennent raisonnables on a hâte d'établir une démarcation et de montrer qu'ils font partie du sexe fort.

Certaines personnes mettent des culottes à des "messieurs" de trois ans. Nous ne trouvons pas cela bien, leurs petits membres encore fragiles n'ont pas toute la liberté voulue pour leurs mouvements et au lieu d'être gentils, ils sont vraiment un peu grotesques, engoncés dans ces culottes bouffantes qui les gênent; ils nous paraissent être au supplice.

On ne peut fixer exactement l'âge où il est bon de leur faire porter des pantalons, cela dépend beaucoup de la force et de la grandeur de l'enfant. A cinq ans ils ne porteront plus de jupes; si le bébé est bien développé, pour son âge, on pourra les supprimer six mois à un an avant; du reste, la maman fixera bien cela elle-même et combien de petits garçons en voyant leurs grands frères ou leurs petites amis habillés en homme ne veulent plus être mis comme leurs petites soeurs, on est alors obligé de les écouter et de se conformer à leurs désirs.

A partir du moment où les petits garçons quittent les objets du troisième âge de la layette, c'est-à-dire entre douze à dix-huit mois, on commence à différencier leur habillement de celui des fillettes.

Ce qu'il y a de mieux à ce moment, ce sont les longues blouses à plis, descendant jusqu'au genou; les plis ronds ou creux sont ceux que l'on choisira de préférence, ils font plus "garçon" que les plis couchés, on ajoute encore à cette allure en mettant assez bas au-dessous de la taille une ceinture de cuir qui est retenue en bonne place par deux pattes dans lesquelles elle passe de chaque côté sur les coutures. A la partie supérieure on ajoute un col de forme et de dimensions variées qui donne la note d'élégance ou de simplicité voulue. Mieux vaut ne pas faire d'empiècement, les plis partent de l'encolure des épaules.

Ce genre de robe conviendra aussi aux petites filles du même âge si l'on y ajoute un col un peu enjolivé de broderies ou de dentelles, ce qui la rendra plus coquette et, partant, plus féminine.

Les garçonnets sont généralement habillés plus courts que les fillettes quoique l'on soit revenu aux robes courtes qui laissent voir les genoux.

En prenant les mesures de l'enfant on fera bien de les noter depuis l'encolure jusqu'au sol, il suffira de retrancher sur chacune d'elles une longueur égale pour avoir les dimensions exactes que l'on désire donner à la robe.

Les petits hommes qui ne sont plus tout à fait bébés seront aussi très gentiment et plus élégamment habillés avec les robes droites du dos et des devants. Faites d'une seule pièce, ces robes sont largement ouvertes devant sur un plastron en tissu, semblable au grand col marin qui descend devant en forme de revers.

Pour un petit garçon de quinze mois à trois ans, voici un très joli modèle en velours. Le velours à côtes ou velours de chasse est fort bien, le velours uni est plus riche. Tout à fait droite du dos le biais des coutures du dessous de bras fournit l'évasement nécessaire au bas de la robe. Col marin, descendant jusqu'à la ceinture, plastron et revers des manches en guipure de Venise. Les manches sont bouffantes: ceinture en cuir blanc.

De même forme, pour l'usage courant la robe sera en chaud molleton, en drap, en tartan, en vigogne tous tissus pratiques, solides et faciles à nettoyer, le gilet-plastron, le col marin pourront être faits en jersey blanc ou de couleur, en drap, en soie, en bengaline ou même en coutil ou en serge; quand l'échancrure n'est pas très grande le col descend seulement à la hauteur de la poitrine et l'on place alors au bas du col un nœud de ruban ou de velours.

Mais bébé a grandi, la blouse ne suffit plus. Jusqu'au moment où il portera pantalons ou culottes, vous lui mettrez, mesdames, des petites jupes "courtes" ne descendant pas plus bas que les genoux, la jupe courte est nécessaire si vous ne voulez pas qu'il ressemble à un petite fille; les plis sont de rigueur, qu'ils soient larges, ronds ou couchés, mais jamais de fronces. Ces sortes de jupes se montent après un long corsage en doublure qui s'attache derrière avec des boutonnières et des boutons, c'est sur ce corsage que l'on place le petit plastron, ce qui simplifie de beaucoup l'habillage de l'enfant. A la partie supérieure de la jupe on ajoute sur le petit corsage une large bande de tissu semblable à la jupe sur laquelle on met de place en place des boutons qui serviront, grâce aux boutonnières mises au bas de la blouse, à retenir celle-ci.

La blouse doit être assez bouffante pour retomber un peu sur le haut de la jupe, le col est le même que celui de autres robes.

Le costume écossais est bien charmant pour les garçonnets de trois à quatre ans, on leur met le béret ou la petite toque qui font très bien tous deux. On choisit des écossais verts et rouges, c'est ce qu'il y a de plus chic. Le tissu est coupé en biais, on fait une blouse à taille longue et une petite jupe, disposées en larges plus couchés, la blouse retombe sur la jupe sur laquelle on la fronce; les manches sont bouffantes et serrées dans un poignet en drap uni blanc ou assorti au ton dominant de l'écossais, col droit, et rabattu, genre Aiglon semblable aux poignets.

Si l'on veut donner un cetain genre à ce costume, on y ajoute une sorte de draperie de soie ou de velours noir qui forme un nœud sur l'épaule droite, traverse en biais la poitrine et vient s'attacher à gauche à la taille d'où retombe un nœud qui descend sur la jupe.

Une de mes aimables lectrices me demandait dernièrement si l'on pouvait conserver les chaussettes en hiver. Oui, chères lectrices, mais en ce cas il est bon, lorsqu'il fait bien froid dehors, de mettre à vos mignons bambins de grandes guêtres en drap noir ou de couleur, rentrés à la maison, on les leur retire et l'on voit alors leurs petits mollets roses qui ne souffrent aucunement de la rigueur de la température.

Toilettes de Fin d'Eté

Droits de la Femme

"La femme dit-on, est l'égal de l'homme, elle doit avoir les mêmes droits que lui."

Phrase creuse et vide de sens.

Les droits de la femme! elle en a, certes, et ils sont nombreux; elle doit les revendiquer hautement, car ils sont sa puissance. Mais ces droits consistent-ils à intervertir ou à confondre les rôles?

Les droits de la femme, ils sont sublimes, si cette femme intelligente et chrétienne a vraiment compris sa mission; mais ils se confondent avec ses devoirs, devoirs pénibles, laborieux, obscurs souvent... toujours grands s'ils sont accomplis avec une généreuse abnégation et un véritable amour de Dieu et du prochain.

Est-ce donc peu de chose que de faire rayonner autour de soi le bonheur; de s'oublier, de vivre et de mourir pour le procurer à ceux qu'on aime?

Déposer dans l'âme de l'enfant la vérité et l'amour de Dieu; faire régner autour de soi la justice, la loyauté et l'honneur; retenir l'âme chancelante sur le bord de l'abîme, ramener l'enfant prodigue, relever le coupable, compatir aux malheureux, consoler ceux qui pleurent, secourir les affligés; montrer aux mourants le ciel ouvert et leur donner l'espérance et la charité qui sauvent.

Voilà les droits de la femme ...droits imprescriptibles et immortels. Sont-ils assez beaux et assez grands?

Marie Sanet, dite la petite Myette, a reçu de l'Académie une médaille de 500 francs. Pourquoi l'avait-on surnommée la petite Myette? A cause de sa petite taille et de son air chétif et souffreteux. Les apparences étaient trompeuses; dans ce corps qu'on croyait débile, logeait une de ces âmes fortes, à qui les sévérités de la vie fournissent l'occasion de montrer tout ce qu'elles valent.

La petite Myette était né en 1815 dans le Lot, à Labienque, canton de Salviac, et elle avait douze ans lorsqu'un désastre obligea ses parents à demembrer un petit domaine dont le produit suffisait à la subsistance de la famille. Les pauvres gens étaient consternés. "Je travaillerai, leur dit cette petite fille, et avec l'aide de Dieu je vous sauverai". Elle a tenu sa téméraire promesse.

Elle était devenue bonne couturière, courait par tous les temps la ville et la campagne, et son aiguille a fait de ses parents, elle a servi de seconde mère aux trois enfants de sa sœur.

Elle a aujourd'hui soixante-seize ans; elle est encore alerte et vigoureuse, sa vue est excellente, ses cheveux noirs n'ont pas un fil d'argent. Cependant, cette petite femme accorte et proprette a ses chagrins; elle est rongée par l'inquiétude de devenir infirme.

"Mon Dieu, faites-moi mourir l'aiguille à la main!" Telle est sa prière de chaque jour. Dans ces derniers temps, elle a rassemblé sou par sou le prix de son cercueil; elle l'a fait faire et le garde dans son grenier. Elle a payé d'avance aussi ses frais d'enterrement; "afin, dit-elle, de ne rien coûter à ceux qu'elle aime ni pendant sa vie ni après sa mort". Les 500 francs que vous lui donnez, je crains bien qu'elle ne les donne, il faut l'excuser: à l'âge qu'a la petite Myette, on ne se corrige plus de ses défauts, et pourrions-nous ajouter, une femme raisonnable ne passe plus sa vie à revendiquer ses droits.

On discutait devant une mère de famille qui faisait le bonheur de tous ceux qui l'entouraient, cette question toujours renouvelée et toujours insoluble, les droits de la femme.

"Pour moi, dit-elle, avec la haute "autorité que lui donnaient sa grande "intelligence et sa vertu, pour moi, "les droits de la femme, c'est de se "faire la servante de tous; de son père et de sa mère, de ses frères et "sœurs, de ses maîtresses et de ses "compagnes, quand elle est jeune fille; "de son mari et de ses enfants quand "elle est mariée; de tous les malheureux si elle est religieuse ou si elle "vit sans famille dans le monde. Les "droits de la femme, c'est de tenir sa "maison avec ordre, propreté, économie, et pour cela savoir entreprendre, quand il le faut, les travaux les "plus humbles et les plus communs.

"Servir, voilà notre rôle, notre mission, notre gloire. La plus sainte "et la plus glorieuse des femmes n'a "été qu'une servante. Je suis la servante du Seigneur, disait-elle."

Bénie soit la jeune fille qui comprend ainsi ses droits et sait les faire valoir. Elle est vraiment puissante. Si modeste que puisse être sa position sociale, elle tiendra toujours une grande place dans le milieu qu'elle occupe.

(CHANOINE GIRARD).

"LA FAUVETTE DU CALVAIRE"

Lorsque de ses douleurs le blond fils de Marie,
Mourant, réjouissait Sion et Samarie,
Hérode, Pilate et l'Enfer;
Son agonie émut d'une pitié profonde
Les anges dans le ciel, les femmes en ce monde
Et les petits oiseaux dans l'air.

Et sur le Golgotha, noir du peuple infidèle,
Quand les vautours, à grand bruit d'aile,
Flairant la mort volaient en rond,
Sortant d'un bois en fleur au pied de la colline
Une fauvette pèlerine
Pour consoler Jésus se posa sur son front.

Oubliant pour la Croix son doux nid sur la branche,
Elle chantait, pleurait et piétinait en vain,
Et de son bec pieux mordait l'épine blanche,
Vermeille, hélas! du sang divin;
Et l'ironique diadème
Pesait plus douloureux au front du moribond,
Et Jésus, souriant d'un sourire suprême,
Dit à la fauvette: A quoi bon?.....

A quoi bon te rougir aux blessures divines?
Aux clous du saint gibet, à quoi bon t'écorcher?
Il est, petit oiseau, des maux et des épines
Que du front et du cœur on ne peut arracher.

La tempête qui m'environne
Jette au vent ta plume et ta voix,
Et ton stérile effort, au poids de ma couronne,
Sans même l'effeuiller, ajoute un nouveau poids.

La fauvette comprit, et, déployant son aile,
Au perchoir épineux, déchirée à moitié,
Dans son nid que berçait la branche maternelle,
Courut ensevelir ses chants et sa pitié.

HEGESIPPE MOREAU.

FAISONS-NOUS BELLES

A celles qui me connaissent déjà je bonjour!

Aux autres aussi!

Chez Messieurs les politiciens, tout le monde se tutoie après une demi-heure de discussion. Entre nous, notre politique c'est la mode; et deux femmes inconnues l'une à l'autre se rencontrant nez à nez chez le couturier ou l'importateur de nouveautés peuvent difficilement s'abstenir d'ouvrir la bouche pour se consulter réciproquement, le contact des nez fait l'effet d'une commotion électrique.

Vous êtes ici chez moi, chroniqueuse de mode, et, comme aussi "la toilette fait la moinesse", je vous déclare incontinent que je suis une femme d'incommensurables qualités, puisque j'ai des toilettes à habiller toutes les colonnes du "Journal".

Cela vous va-t-il?

Oyez!

Si le mois de septembre se décide à faire bonne mine à Montréal, si le soleil veut bien aussi nous faire risette, nous serons servies à souhait par les importateurs qui se moquent à leur façon de l'été qui ne nous a pas gâtées; ou plutôt, le monstre, il a gâté les jolies toilettes que nous avions préparées. Mais consolons-nous; la mode en fait naître d'autres, oh combien plus délicieuses, qui consolent des sacrifiées.

Voici des choses exquises, des amours de caprices nés dans le pays des rêves et venant se réfugier chez les femmes de goût. Les voiles, les étamines, les foulards, les grenadines, sont beaucoup de mise pour la demi-saison. On en fait de merveilleuses robes qui deviennent de vrais ouvrages de fée, tant il y a de petits plis, d'incrustations fines, de broderies légères, de repincés en tous sens, un vrai travail de lingerie! Les jupes conservent leur traîne, ce qui fait tout leur charme. Les garnitures de jupes, volants de forme, ruches, plissés, sont un peu les mêmes, seulement, on les augmente; et les nouvelles jupes auront de petits volants très étroits mais allant presqu'aux genoux. La manche a une tendance à s'élargir... Hélas! verrons-nous revenir l'énorme ballon d'autrefois? Autrefois veut dire quelques six mois: ce qui, en matière de mode, semble une miniature de siècle.

Voici quelques toilettes nouvellement arrivées à Montréal et qui feront fureur à l'exposition horticole qui se prépare au Windsor Hall.

Expositions de fruits, de fleurs et de femmes... c'est un peu synonime: robe élégante pour une femme ou jeune fille, en taffetas bleu-myosotis; vous la connaissez cette petite fleur fragile "qu'une larme d'oiseaa a bien vite remplie."

Jupe en forme cerclée de plis ou de biais piqués et brodés d'une haute guipure crème. Veste de dentelle en taffetas bleu; plastron de mousseline rayé d'entre-deux de dentelle; manche pagode en guipure; ceinturé et bouffant de taffetas bleu! Un autre modèle de blouse pour dîner ou théâtre, qui vous tombera certainement dans l'œil, est celui-ci, en mousseline de soie blanche travaillée de dentelle sur transparent de taffetas rose mousseux; la mousseline de soie drapée se renoue devant avec pendants tombant à la taille; un petit décolleté en cœur... Je m'imagine apercevoir un commencement de cou... blanc comme l'âme d'une colombe...

Voici deux chapeaux croqués au hasard du Parc Sohmer, mercredi dernier. Peut-être vous donneront-ils une idée: chapeau de paille de riz or, genre capeline; orné tout autour d'une immense plume frisée draperie de satin sur la calotte roses nichées sur le côté L'autre est une toque de voyage avec des cocardes de faille frisée noire à cœur de jais. Un oiseau en détresse bat de l'aile sur le bord pendant qu'un gros nœud de velours, noir se pâme de se promener sur la tête d'une jolie femme.

MARGOT.

Le Réveil du Bois

Le temps était sec, le soleil brillait, de la chambre bien close on eut dit que le printemps courait les rues. Le bois, lui, ne se trompait pas, il ne voulait pas encore se réveiller. Les branches restaient nues et semblaient à peine gonflées à leurs extrémités de bourgeons boudeurs, tout emmaillotés de coques écailleuses et vernissées, leur manteau d'hiver.

Les mousses non plus ne voulaient pas, elles restaient sèches et craquaient sous le pied. L'eau endormie réfléchissait les découpures des branches grises qui la couvraient comme l'ombre d'un immense flot.

Oh! non, semblaient dire les fleurs, n'ouvrons pas encore nos cassolettes; les hommes s'y trompent, mais nous sommes plus fines, ce n'est pas le printemps, ne nous livrons pas, nous n'avons pas encore vu d'hirondelles.

Non, disait un gros hanneton, ce n'est pas le printemps; je suis très délicat, il me faut les lilas; je ne dors bien que sous leurs feuilles d'un vert tendre, et je les attends.

Toutes ces voix je les entendais; comme on les entend toujours quand on est seul au bois et qu'on l'aime en toute saison, lorsque les sentiers sont cachés sous la neige et que les corbeaux sautent lourdement sur sa blancheur, ou quand les clairières ont sorti leurs tapis de haute lisse que le vent moire.

Et voilà que, depuis ce matin, une pluie légère et fine tombe sans arrêt; ce n'est qu'une buée qui voile les lointains, mais sous sa douceur le bois respire et s'éveille.

Il fait bon être seul dans le silence animé, abrité par quelque bouquet de futaies où languissent les feuilles roussies qui ont résisté au vent d'automne; les bois se livre tout entier, il ne craint pas les visiteurs. Pas d'écolier en rupture de classe qui grimpe aux arbres et fasse des fouets avec les jeunes branches; pas de pensionnat de petites filles fourrageant dans les taillis, à la recherche de fleurettes aussitôt délaissées, peut-être une couple d'amoureux, marchant en silence; pour ceux-là c'est toujours le printemps et ils n'effarouchent pas les hôtes habituels de ce paradis terrestre.

Et la pluie tombe mélancolique, les oiseaux se taisent, serrés l'un contre l'autre sur les branches, ébouriffés et mécontents; le merle seul siffle sa fanfare, quel tenor à la mode pourrait rivaliser avec ce chanteur aux notes cristallines?

Parfois, quand il s'arrête, dans les lointains profonds, une autre voix lui répond et elle nous arrive infiniment douce.

Un écureuil sort du fourré voisin, se dresse sur ses pattes de derrière et interroge de son petit oeil noir les alentours; personne! il bondit dans la pelouse, en redressant soigneusement le panache, plus gros que le reste de sa personne, qui lui sert de queue; il a trouvé quelque faîne oubliée et il la croque avec gourmandise.

Une coccinelle tombée sur ma manche en commence bravement l'escalade: Salut, petite bestiole printanière, essaie tes ailes, derrière ces nuages gris, le printemps se prépare, sous la bienfaisante ondée les mousses verdissent au pied des chênes, les parfums s'échappent de l'herbe, la terre aspire la pluie par tous ses pores et ouvre le chemin aux pousses délicates.

Dans les allées, les grands chênes entrecroisent leurs branches comme la voute en ogivre d'une cathédrale immense; au travers on voit encore le ciel d'un gris tendre, mais un jour encore, et elle formera une galerie impénétrable, elle deviendra la promenade favorite des rêveurs, des solitaires et des poètes; une oasis de fraîcheur à côté des pelouses inondées de rayons.

Presse-toi, printemps, renouvelle la verdure de tes tapis, découpe la collerette de tes marguerites, colore d'azur les yeux des pervenches, et sème de pétales roses, les branches des pêchers.

Presse-toi, printemps, nous t'attendons avec impatience; fleuris la violette et poudre de neige les bras étendus de pommiers; suspends à leurs tiges les grelots du muguet.

Presse-toi, printemps, épaissis les feuillées, il faut aux oiseaux un abri pour leurs nids, et à nous, les femmes, les enfants, les poètes, les souffrants, il nous faut la douceur de ton souffle et les caresses de ton soleil.

Clémentine LOUANT.

Le Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 58 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUPERFINE DE GOURAUD enlève sous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL". 2a 6m

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 "
Edition Hebdomadaire... 1.00 " "

TÉLÉPHONE :

Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 30 AOUT 902

ROOSEVELT REVOLUTIONNAIRE

LE président Roosevelt a senti le besoin de prévenir le peuple américain qu'il n'avait recours à aucune mesure révolutionnaire en recommandant d'amender la constitution, de manière à donner au pouvoir fédéral un contrôle absolu sur les grandes corporations industrielles. Le Président se trompe, ou le mot révolutionnaire n'a pas le même sens pour lui, qu'il a pour le commun des mortels, et le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de certaines réformes législatives, jugées d'ordre public, l'empêche de réaliser l'exacte portée des moyens employés à cette fin. La revision constitutionnelle, telle que proposée, comporte en effet un changement radical dans le système des institutions politiques et industrielles des Etats-Unis et cette transformation appliquée au rouage administratif est dans son essence une révolution.

Depuis la naissance du gouvernement fédéral, les différentes législatures des Etats de l'Union ont conservé le pouvoir de contrôle sur les affaires commerciales et industrielles intérieures et le congrès de Washington n'a jamais eu à y voir, en dépit des prétentions contraires de certains députés socialistes qui, dans l'interprétation erronée de certaines lois statutaires fédérales, ont de tout temps réclamé un changement de la composition organique de la constitution. Aujourd'hui, on veut enlever à ces législatures locales ce privilège important pour le donner au congrès de Washington et M. Roosevelt veut ainsi renverser de fond en comble l'édifice même des institutions américaines. N'est-ce pas là une révolution? Oui et elle n'est pas sans danger. Une fois cette révolution accomplie et le pouvoir dont les Etats se sont réservé l'exercice il y a plus d'un siècle, ayant été transféré au congrès, grâce aux efforts de M. Roosevelt, qui peut répondre de la façon dont ce pouvoir sera exercé dans l'avenir, alors que les hommes et les choses auront changé ou disparu. Sans doute les intentions actuelles du Président sont loin d'être révolutionnaires et il est certain que la première législation qu'on fera à cet effet reflètera même sa modération et sa sincérité; mais il n'en sera pas toujours ainsi. Il est dans l'ordre des choses certaines, que dans un temps plus ou moins éloigné, Roosevelt aura cessé de donner à l'application de ce pouvoir sa surveillance qu'on fera à cet effet reflètera même aura disparu. Quand il sera parti, le terrible pouvoir, qu'il aura aidé à centraliser à Washington, restera, se faisant l'instrument des factions politiques, et passant des mains des républicains à celles des démocrates ou des socialistes, selon le caprice des luttes électorales.

Comme dans toutes les révolutions le but se perçoit bien, mais les moyens ne se pèsent pas et Roosevelt, pas plus qu'un autre, ne peut assigner au mouvement révolutionnaire une limite qu'il ne pourra pas dépasser. Or, le pouvoir qu'il réclame aujourd'hui pour le Congrès de réglementer les trusts, comportera nécessairement celui de prohiber ou de dissoudre toutes entreprises industrielles, sous quelque forme qu'elles apparaîtront, dans le champ de l'activité américaine. Voilà qui est une menace suffisamment redoutable pour donner aux politiciens et aux économistes le besoin de réfléchir avant d'acquiescer aux méthodes révolutionnaires de Roosevelt.

LE TRAITE SINO-AMERICAIN

SELON toute probabilité les Etats-Unis ont conclu un traité de commerce avec la Chine. Des dépêches de source anglaise nous informent qu'un tel traité a été signé intégralement, par les représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon et sous réserve seulement par les représentants de l'Autriche, de la Belgique et de la Prusse. Mais d'une autre côté il est de fait que les représentants chinois n'ont pas encore signé le protocole, lequel n'a pas reçu encore conséquemment la sanction impériale, de sorte que si la Chine y introduit maintenant des modifications le traité sera sans valeur. Néanmoins, s'il ne survient pas d'obstacle le traité entrera en vigueur le 1er novembre prochain.

L'établissement de ce nouveau traité est conforme à la convention survenue entre la Chine et les grandes puissances au lendemain de la révolte des Boxeurs. Il fut alors stipulé que les traités de commerce seraient entièrement renouvelés. La Grande-Bretagne a conclu un traité, il y a un peu plus d'un mois et il fut convenu que le traite anglais serait la base de tous les traités subséquents, négociés entre la Chine et les nations étrangères.

Le traité anglo-chinois pourvoit expressément à l'abolition totale de l'antique système d'impôts, établi sur les marchandises étrangères, par lequel celles-ci étaient soumises à toutes sortes d'exactions et à des retards onéreux. Le plus souvent, sinon toujours, les revenus de ces impôts enrichissaient les fonctionnaires chargés de les prélever. Il est à présumer que le traité américain a respecté cette clause du traité anglo-chinois et l'abolition définitive de ce système d'impôts sera d'un avantage considérable pour le commerce universel. C'est une relique d'une époque barbare et qui ne trouve plus sa place dans l'inauguration d'un système destiné à fonctionner au 20e siècle.

COMTE DE SOULANGES

UN confrère du soir annonce, par dépêche, qu'à St-Clet on signe actuellement des requêtes priant M. A. C. St-Amour de se porter candidat libéral à la prochaine élection pour l'Assemblée Législative. Que nos amis ne se découragent pas ; si nos adversaires sont actifs, nos amis ne le sont pas moins.

SI l'exécutif ou même le parlement d'Ottawa étaient appelés à s'occuper de l'affaire Gaynor-Greene, et à discuter la conduite du juge Caron, le ministre de la justice aurait naturellement son mot à dire. Comment pourrait-il parler librement lorsque l'intervention de ce juge et ses décisions interlocutoires et finale ont été provoquées, sollicitées par des procédures signées Fitzpatrick, etc? Tous les clins d'œils imaginables ne sauraient faire oublier que le ministre de la justice..... c'est M. Fitzpatrick. Vont-ils se chicaner devant le public?

LES ministres des provinces maritimes ne veulent pas entendre parler de réduire la représentation de ces provinces au parlement. On pourrait croire qu'ils iront jusqu'à défier la constitution sous le prétexte de l'interpréter. Nous avons hâte de comparer ce qui va arriver de cette affaire avec ce qui a eu lieu dans celle des écoles du Manitoba!

LA CREATION DU CHAOS

I.—Au commencement il n'y avait que le calme dans la République. M. Combes créa le chaos en sept jours.

II.—Le premier jour il forma son ministère.

III.—Le second jour, il inventa l'arbre du péril clérical.

IV.—Le troisième jour, il créa la femme manifestante et fit charger la foule sur les places de Paris.

V.—Le quatrième jour, il dit: "Que les expulsions soient!" Et les expulsions furent.

VI.—Le cinquième jour, il inventa le complot royaliste.

VII.—Le sixième jour, il mit le feu à la Bretagne.

VIII.—Le septième jour, il comprit que son oeuvre était parfaite, et il alla se reposer dans la Charente-Inférieure.

ŒUVRES OUVRIERES

V

VOYONS CELA!

Oui, voyons les "fameuses" objections que l'on fit dès le commencement à l'établissement des "Caisses de Chômage".

Disons tout d'abord que les mêmes objections nous ont été faites et nous sont faites ici journellement à ce même propos.

1o.—"Si la généralité des ouvriers se trouvent assurés, les patrons ne garderont jamais que le personnel nécessaire et le chômage grandira d'autant."

Nous donnons, à cette objection, la réponse d'un éminent sociologue dont la vie et "la bourse" sont consacrées exclusivement aux ouvriers:

"Il est peu probable que le patron se préoccupe de la qualité d'assuré chez l'ouvrier qu'il renvoie; la valeur et l'utilité de l'ouvrier sont en réalité les seuls éléments qui motivent la décision du patron. D'ailleurs il est évident que le patron redoute rarement le manque d'ouvriers. C'est plutôt la pénurie de " bons" ouvriers qui l'embarrasse, et lorsqu'il les possède, il s'empresse de les garder malgré le manque d'ouvrage et en dépit de l'assurance, si celle-ci existe."

2o.—"L'assurance contre le chômage est inapplicable, faute surtout de statistiques nécessaires pour baser les risques de toute opération de ce genre."

Sans doute, ces statistiques seraient très utiles.

Grâce à l'inépuisable bonté de notre illustre et vénéré chef, M. le comte Albert de Mun, grâce aussi à la bienveillance de personnages distingués de Belgique, nous avons reçu des gouvernements de France et de Belgique les enquêtes, rapports, lois, statuts-modèles, des différents Etats européens. Les enquêtes, faites à différentes époques depuis plus de quinze ans, portaient non seulement sur les Etats de l'Europe, mais encore sur les Etats-Unis.

Nous donnerons des chiffres.

Lorsque les assurances contre les accidents furent établies—nous prenons celles-ci parce qu'elles sont relativement récentes, — avait-on des statistiques?

"Le coefficient du risque de la maladie n'était guère connu, que partout naissaient des mutualités qui ont prospéré. C'est en tâtonnant que la mutualité a fait son chemin pour en arriver promptement au splendide épanouissement dont nous sommes les heureux témoins."

Les documents que nous avons reçus d'Europe nous permettent d'établir un taux moyen calculé d'après les syndicats fonctionnant tant en France qu'en Belgique, en Allemagne, en Suisse, etc.

Nous profitons de l'expérience de nos cousins.

3o.—"L'imprévoyance de la classe qui doit s'assurer contre le chômage ne permet pas d'espérer la réalisation d'oeuvres importantes."

"Cette objection présente une réelle valeur, et dans bien des cas, ce sera la principale pierre d'achoppement à la réussite de cette institution.

"En effet, l'ouvrier estime qu'il ne doit sa position qu'à son mérite, qu'on le remplacerait difficilement, et qu'au surplus il est certain de trouver de la besogne ailleurs....."

Voilà, malheureusement, qui constitue une... photographie vraiment ressemblante de nos chers ouvriers canadiens.

"A propos de tout et de rien, vous les entendez s'écrier:

"Vous n'êtes pas content? Je s..... mon camp! Je trouverai bien de l'ouvrage ailleurs!" Et souvent — ceci est très regrettable.—ils ne se contentent point de ces paroles exaspérantes, il faut le reconnaître. Ils y joignent l'injure.

Certes, la brutalité d'un maître dur, d'un contremaître plus servile qu'un Ilote et en ayant fréquemment l'abjection, ne peut inciter le pauvre au respect de celui qui le commande. Nous sommes obligés, néanmoins, de blâmer nos amis de s'oublier à ce point.

S'ils pensent que le chef a perdu toute dignité, ils ne devraient point oublier qu'eux-mêmes ont la leur à sauvegarder.

L'idée que l'ouvrier a de son mérite, de sa valeur, est la seule considération qui constitue un réel obstacle à l'organisation de la Caisse de Chômage.

Nous avons un excellent moyen de lutter contre cette imprévoyance: c'est de faire comprendre aux ouvriers le grand danger que présentent nos transformations sociales, "leur montrer la nécessité de concentrer leurs efforts pour se mettre à l'abri du chômage." L'union, toujours l'union!

"L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguité de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime:

"Il vaut mieux être deux que d'être seul, car alors ils tirent avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul! car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever."...

"Certes, il faut louer grandement le zèle d'un grand nombre des nôtres, lesquels..... s'occupent de fonder des corporations assorties aux divers métiers et d'y faire entrer les artisans; ils aident ces derniers de leurs conseils et de leur fortune, et pourvoient à ce qu'ils ne MANQUENT JAMAIS d'un travail honnête et fructueux."

Voilà bien, tracé par le grand Pape des Ouvriers, le placement de l'ouvrier—ce qui est l'une des conséquences nécessaires de l'assurance contre le chômage. L'ouvrier comprend ceux qui travaillent dans son intérêt, il finit toujours par distinguer ceux qui l'aiment de ceux qui abusent de lui pour satisfaire leur ambition.

S'il s'égare parfois à la suite des hâbleurs, des blagueurs éhontés, il revient à ses vrais amis: l'ouvrier a du cœur.

4o—Enfin, la grande objection, celle que nous avons entendue cent fois depuis que nous nous occupons de la question du chômage, c'est celle-ci:

"Vous favoriserez, par la Caisse de Chômage, la PARESSE de l'ouvrier. Or, vous "devez" le savoir, l'ouvrier canadien est généralement enclin à la paresse."

On nous a concédé, certes avec bienveillance, un certain esprit d'observation. Or, nous avons "étudié" l'ouvrier ici comme nous l'avions étudié dans tous les pays d'Europe, par nous-même—, hors la Russie—. Et nous "devons" reconnaître que si l'ouvrier canadien aime ses aises, il.... fait comme les autres!

Quel mal y a-t-il à cela si, lorsqu'il DOIT travailler, il fait l'ouvrage en bonne moyenne d'un et demi de là-bas? —Car il ne boude pas à la besogne, notre bon Canadien! Son éloge a été fait: à quoi bon ressasser des choses devenues des lieux communs?

Mais répondons de façon péremptoire à cette objection:

Nous avons prévu le cas d'abus "fréquents". L'abus se rencontre dans toute société, même la plus parfaite. On comprend ce que nous voulons dire.

Nous ne pensons nullement "favoriser la paresse" de certains ouvriers. Par l'organisation même de notre société, par nos Statuts, nous rendons tous les membres solidaires.

Si chacun verse à la Caisse une cotisation destinée à lui procurer des avantages en cas de besoin, va-t-on s'imaginer qu'il laissera "manger" à l'aise le produit de son travail par le paresseux?

Ses camarades d'atelier sont le mieux placés pour vérifier son "droit" aux avantages de l'association; et, "si leur intérêt les incite à cette surveillance, les fraudes seront bien faciles à éviter."

C'est le contrôle par l'ouvrier.

FIRMIN PICARD.

Août 1902.

Canotage et Natation

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici même des efforts faits depuis une quinzaine d'années par les diverses ligues d'éducation physique de l'enfance, pour arriver à développer simultanément les facultés morales, physiques et intellectuelles des enfants, de façon à leur donner la plus grande valeur possible.

Nous voulons aujourd'hui aborder l'étude de deux sports un peu trop oubliés depuis l'avènement de la bicyclette et de l'automobile, du "canotage" et de la "natation".

L'étude de l'exercice de l'aviron, ou "le canotage", a de tout temps été fort cultivé en Angleterre, et nous savons que toutes les écoles de ce pays ont, pour ce sport, une prédilection nationale. Sur ce point, comme sur bien d'autres, le collège "d'Eton", cette école modèle, d'où sont sortis la plupart des hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, les Gladstone, les Russell, les Pitt, Robert Peel, et autres, donne l'exemple : en effet, chaque classe ou même chaque élève a son embarcation, grande ou petite, à la condition de savoir nager, et chaque année, au printemps des régates servent de sanction aux exercices nautiques quotidiens.

Dans les plus petits villages anglais, partout où un cours d'eau ou une rivière quelconque permet de manœuvrer une embarcation, il existe des clubs ou des associations nautiques différentes; mais c'est surtout à Oxford et à Cambridge, les deux plus grandes universités, que l'aviron est l'exercice favori de la population scolaire. A une date fixe, les écoles rivales luttent entre elles dans des joutes à l'aviron qui passionnent à un tel point le public, que presque tout Londres garnit les rives du fleuve, attendant en silence l'arrivée des équipes, et après la victoire, les acclamations et les hurrahs éclatent de toute part, puis les hommes, les femmes, les jeunes ladies, les chevaux d'omnibus et les chiens eux-mêmes, arborent les couleurs de l'équipe gagnante, à la boutonnière, au chapeau, au corsage, au frontal ou à la racine de la queue!

Au premier abord, on serait tenté de considérer comme bien frivole cette passion apportée par toute une population aux péripéties d'une joute de six kilomètres entre deux équipes de rameurs; mais, celui qui apprécie mieux la portée de ces luttes, celui qui sait l'entraînement préparatoire qu'il a fallu aux rameurs, pensera avec raison que ces coups d'aviron prouvent surtout ceci, comme l'écrivait le Dr J. Rochard, "c'est que les générations qui viennent savent garder et conserver avec soin, les traditions de force, d'adresse d'endurance, de vigueur musculaire qui font la grandeur et sont la supériorité de la race anglaise."

En France, rien de semblable, ou du moins, des courses sentant trop le "turf" ainsi que le faisait remarquer J. Simon; cependant, depuis 1830, le canotage a fait chez nous de grands progrès. Mis à la mode par Alphonse Karr et quelques-uns de ses amis, il existe maintenant différents clubs nautiques, et les équipes de la Seine et de la Marne, ont souvent eu, depuis cette époque, l'occasion de se livrer avec ardeur à des joutes moins passionnantes que celles d'Outre-Manche, mais quand même fort intéressantes, dans des embarcations étroites et légères, à ou plusieurs rameurs, yoles, skiffs, périssoires, etc., en sapin ou en acajou.

L'école Monge fut la première à pratiquer ce sport sur le grand lac du Bois de Boulogne, d'autres suivirent ensuite cet exemple, et ne craignirent pas de manier l'aviron, exercice physique, des plus complets et des plus salutaires, parce qu'il se pratique en plein air, fortifie les poumons, et met en activité les muscles des bras, des lombes et de la poitrine.

L'objection apportée à cet exercice de canotage est celle-ci: les parents craignent la noyade—raison de plus, ainsi que nous le dirons tout à l'heure—pour savoir nager d'abord—et ajoutons que malgré ces familiales inquiétudes, les règlements n'admettant à ces joutes, que de bons nageurs—les accidents ont toujours été rares.

Apprenons donc à nos enfants à nager — puis à canoter ensuite, mais sachons les habituer de bonne heure à ne pas craindre les accidents, à savoir s'en garer, sans vouloir les tenir trop en laisse, en leur faisant peur des dangers qu'ils pourraient courir, car, la peur est mauvaise conseillère, et les poltrons sont rarement assouplis, agiles, robustes ou adroits.

La natation est, chez nous, du moins, l'exercice physique le moins répandu, et pourtant il met à même le bon nageur de sauver sa propre vie et parfois celle des autres. Elle a pour but de permettre à l'homme de se soutenir longtemps à la surface de l'eau, à l'aide d'une série de mouvements combinés agissant sur un grand nombre de muscles.—Les inspirations amples et profondes développent la poitrine, et la déperdition de force est minime à cause de l'action tonique de l'eau froide sur les muscles.

Tout homme devrait savoir nager, et surtout celui vivant sur notre littoral ou sur le bord des fleuves, et la natation est indispensable encore aux jeunes gens qui se destinent aux professions maritimes. Eh bien, il est incroyable que l'on rencontre dans la marine, nous dit encore le Dr Rochard, tant d'officiers ne sachant nager, car cette ignorance compromet non seulement leur vie, mais les place en état d'infériorité par rapport aux hommes qu'ils sont appelés à commander.

Donc, toutes les fois qu'un cours d'eau, ou la proximité de la mer, permet de donner aux jeunes gens ce supplément d'éducation physique, il est absolument indispensable de les en faire profiter.

Dans tous les lycées des ports de mer, on peut conduire les élèves, chaque semaine, au bain; dans les villes traversées par un fleuve ou une rivière, on les mène à l'Ecole de natation; dans d'autres, on les conduit soit dans des bassins situés dans des parcs, ou dans de vastes piscines avec des profondeurs appropriées, comme cela existe au lycée de Vanves, près Paris.

Cette installation de piscines de natation devrait se généraliser; quels partis ne pourrait-on pas tirer, en effet, de semblables moyens de fortifier et de divertir les élèves, tout en leur apprenant à "savoir nager"— et aussi en assurant leur propreté!

Le lycée de Vanves n'est pas le seul, à la vérité, possédant une piscine de natation pour les élèves et l'école d'Arcueil (Albert-le-Grand), la pension Saint-Nicolas, d'Issy, etc., peuvent aussi les faire bénéficier de cette précieuse ressource.

Quant à l'étranger, ces piscines sont assez communes, en Angleterre, en Amérique, en Ecosse, en Belgique, on en trouve dans presque toutes les grandes écoles.

Sous le rapport des bains—je n'ose dire de la propreté—il est regrettable de constater que nous sommes encore bien en retard, et si loin des habitants des pays voisins! N'est-ce point le Dr Martin, qui, au Comité consultatif d'hygiène de France avait fait—il y a plusieurs années, il est vrai — cette curieuse constatation, que malgré le bas prix des bains et piscines, dont un certain nombre sont même gratuits, chaque habitant de Paris prenait un bain tous les deux ans! Cela résulterait d'une statistique établie après de bains pris annuellement, par habitant, patientes recherches—sur le nombre de bains pris annuellement, par habitant, dans notre capitale, depuis l'année 1850.

C'est vraiment peu, si cette statistique est exacte, et c'est surtout bien mal mettre en pratique les excellents et nombreux conseils donnés par les hygiénistes, pour conserver "un esprit sain dans un corps propre"!

Dr A. VERMEY.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS.

L'HON. JUGE TRENHOLM.

—Dame C. alias Lottie Ferguson vs A. N. Gagnon.—Jugement prononçant la séparation de corps.

—Thomas R. Hasting vs A. L. Jones et al.—Jugement déclarant l'inscription illégale; l'action est non sommaire et comme telle ne peut être plaidée durant la vacance des cours.

GREFFE DES TUTELLES

DISSOLUTION DE SOCIETE

—Arthur N. Tessier et Edward Mansfield, tous deux négociants des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme commerçant en gros de chaussures, sous les nom et raison de "The Empire Shoe Company", ont enregistré une dissolution de société.

NOUVELLES RAISONS COMMERCIALES

—Dame Clara Hélène Hébert dit Lapointe, épouse séparé de biens de Joseph Petit, commerçant de St-Henri de Montréal, fera affaires seule à St-Henri de Montréal, autorisée par son mari, comme hôtelière sous les nom et raison de "J. Petit & Cie."

—Dame Alice Cadieux, épouse judiciairement séparée de biens de Hormisdas Girard, des cités et district de Montréal, autorisée par son mari, fera affaires seule comme restaurateur, à Montréal susdit, sous les nom et raison de "H. Girard & Cie."

—Anthime Marsolais, épicier, des cité et district de Montréal, marié sous le régime de la séparation de biens avec Dame Rose de Lima Thibault, fera affaires seul, à Montréal susdit, comme épicier sous les nom et raison de "A. Marsolais".

—Joseph Edmond Quintal et Alfred Marien, faisant affaires, dans les cité et district de Montréal, comme marchands épiciers sous les noms et raison de "U. Quintal & Fils, déclarent pour se conformer à la loi être tous deux mariés sous le régime de la séparation de biens.

FIAT ET REQUETE.

—R. Préfontaine vs John Coates.—Le demandeur réclame $1,000 pour services professionnels.

—La cité de Montréal et l'élargissement de la rue St-Jacques ouest.

Mtre Ethier, avocat de la cité, a produit, devant la cour de Pratique, une requête demandant la nomination de commissaires pour préparer un rôle d'évaluation supplémentaire pour la distribution des $22,570.28 qui doivent être payés aux intéressés dans l'élargissement de la rue Saint-Jacques-Ouest.

La cité de Montréal et l'élargissement de la rue Mentana.

Requête de la cité pour faire effacer la ligne homologuée pour l'élargissement de la rue Mentana, côté Est, entre la rue Guilford et la ligne du Grand Tronc, continuée au 12 septembre 1902.

Dr J. J. PANNETON
Chirurgien-Dentiste
Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine Tel. Bell, Est 1291. 100-1a.

LAURIE ENGINE CO.

REPARATIONS

Si vous avez à faire des réparations qui exigent une habile surveillance et une attention immédiate

TELEPHONEZ, EST 2143.

PREMIERE CAUSE PREMIER INSUCCES

Un capitaine de police, nommé tout récemment, n'a pas été heureux pour la première cause qu'il a instituée, en sa qualité de capitaine, en Cour des Recorders. Avec tout le zèle qu'on lui connaît, il avait voulu faire une cause contre une personne de la rue Mitcheson, qu'il accusait de tenir une maison de désordre. Il chargea donc deux zélés constables qui sont tout spécialement employés à faire des causes de ce genre à recueillir autant de preuves que possible. Or, il y a une couple de jours, la personne en question fut arrêtée. Son procès eut lieu hier, devant Son Honneur le Recorder Weir qui ne put faire autrement que de libérer l'accusée faute de preuves.

SOREL S'AMUSE

On s'amuse bien à Sorel. Mardi dernier il y a eu un joyeux pique-nique à la Pointe-Saint-Joseph, musique, danse et amusements de toutes sortes. Mme Antoine Saint-Martin et M. Auguste Magnan qui ont organisé ce pique-nique, ont tout lieu de se féliciter du succès qu'ils ont remporté.

Etaient au nombre des excursionnistes: — Mme Antoine Saint-Martin et sa jeune fille Rhéa; Mlles Marie - Anne Péloquin, Alma Dauphinais, Rose-Anna Dauphinais, Alexina Dauphinais, Marie - Louise Dauphinais, Marie - Louise et Barnadette Robitaille, MM.. Camille Trempe, Arthur Millette, auguste Magnan, W. Matton et Jos Millette.

—L'exposition du Comté de Stanstead a eu lieu mercredi et jeudi à Ayer's Flatt et a eu un grand succès.

NOS MAISONS D'EDUCATION

International Business College
Place d'Armes, Montreal.
Cours commercial complet, en anglais; sténographie, en anglais et en français; clavigraphie; télégraphie; préparation aux examens civils, etc. Le bureau de comptabilité est maintenant ouvert au public; on y audite les livres, on y prépare et vérifie les états de comptes, etc., etc. Tous travaux au clavigraphe seront reçus, et exécutés à des prix modérés. Tél. Main, 309.
211-n CAZA & LORD, Directeurs.

Commission des Ecoles Catholiques DE MONTREAL
La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, et celle de toutes les autres écoles relevant de cette Commission, se fera le LUNDI, 1er Septembre.
Pour plus amples informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 207-12

Pensionnat du Sacré-Cœur
RUE RIDEAU, OTTAWA.
Les classes s'ouvriront MARDI, le 2 Septembre. Méthodes reconnues excellentes pour l'étude de l'anglais. 210-8

COLLEGE de L'ASSOMPTION
La rentrée des élèves aura lieu
MARDI, le 2 SEPTEMBRE prochain.
211-8

Pensionnat Mont St-Louis
444, rue Sherbrooke, Montréal
La rentrée des pensionnaires aura lieu le 2 septembre, celle des externes le 3, à 9 heures du matin.

Collège St-Laurent
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL: en français et en anglais. La rentrée des élèves aura lieu le 2 Septembre.
M. A. McGARRY, C.S.C., Sup.
27-28-29-30-1

Collège Mont St-Bernard
SOREL, P.Q.
COURS COMMERCIAL COMPLET
Classe d'affaires — Clavigraphie, Télégraphie, Sténographie.
Etudes spéciales des langues Française et Anglaise et des Mathématiques.
Discipline douce et ferme. Education soignée. Site pittoresque et hygiénique.
Rentrée : 2 Septembre. Demandez Prospectus. 210-20

SEMINAIRE ST-CHARLES-BORROMEE
DE SHERBROOKE.
La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre.
Révd P. A. LEFEBVRE, Ptre, Supérieur.
25-26-27-29-30

Collège St-Paul
VARENNES
La rentrée des élèves aura lieu le
3 Septembre
Les élèves qui ne désirent pas suivre le cours régulier des études auront une classe spéciale.
Le Directeur,
FRÈRE OLIPPIUS.
206-15

Académie de Mme Marchand
48 RUE ST-HUBERT
Réouverture des classes le LUNDI, 1er SEPTEMBRE. 216-2

Collège St-Louis de Terrebonne
Cours commercial complet—(conversations anglaises, typewriter, sténographies anglaise et française, musique vocale, piano, violon, fanfare, amusements de toutes sortes).
CONDITIONS:
Pension ..... par mois. $7.00
Enseignement ... " . 2.50
Lit et Blanchissage ..... " . 1.50
La rentrée des élèves est fixée à Lundi, le 1er Septembre prochain.
L.-H. LAFERRIERE, C.S.V., Directeur.
204-14

COLLEGE ST-JOSEPH
BERTHIERVILLE
Etudes des langues francaises et anglaise, des Mathématiques, de la comptabilité, des lois et correspondances commerciales, de la sténographie, de la clavigraphie, des arts d'agrément, etc. Renseignements fournis sur demande.
Rentrée des élèves, le 3 Septembre prochain.
L. A. LEVASSEUR, C.S.V., Directeur.
210-10

COLLEGE NOTRE-DAME
COTE-DES-NEIGES
Pour les enfants de 5 à 12 ans.
L'ENTREE EST FIXEE AU
2 Septembre
210-10

Séminaire de St-Hyacinthe
La rentrée des élèves aura lieu mercredi, le 3 septembre.
J. R. OUELLETTE, Ptre, Supérieur.
217-4

Université Laval
ECOLE POLYTECHNIQUE
La Réouverture des cours de l'Ecole Polytechnique aura lieu, le mercredi, 10 SEPTEMBRE, à 9 heures. L'examen des nouveaux élèves se fera, le LUNDI et MARDI, 8 et 9, à partir de 9 heures.
Pour toute information, s'adresser au Directeur, Avenue du Plateau, 1999, rue Ste-Catherine. 211—23, 30, 6

COLLEGE COMMERCIAL
Sous la Direction des Clercs de St-Viateur
St-Remi (Comté de Napierville)
La rentrée des élèves aura lieu MERCREDI, le 3 SEPTEMBRE. Cours commercial complet, avec diplôme anglais et français à la fin des études. Communications faciles par le Grand-Tronc.
J.-B. MANSEAU, Ptre St-Viateur, DIRECTEUR.
207-19, 21, 23, 26, 28, 30

Faculté de Droit de l'Université Laval à Montreal
Réouverture des cours le Mardi, 2 Septembre, à neuf heures du matin.
EUG. LAFONTAINE, Secrétaire.
207-m-j-s-6.

COLLEGE JOLIETTE,
JOLIETTE, P.Q.
Les classes s'ouvriront MERCREDI, le 10 SEPTEMBRE à 6 heures p. m. au lieu du 3 septembre, pour cause du retard apporté aux travaux de la ferme.
Pour informations s'adresser au Supérieur.
C. BEAUDRY, C. S. V. 212—6

COLLEGE COMMERCIAL DES FRERES MARISTES,
ST-FRANÇOIS-DE-BEAUCE.
Cours Commercial, en anglais et en français.
Situation agréable et salubre.
Prix de pension $8 par mois. Leçons spéciales de latin pour les élèves qui désirent se préparer à un cours classique.
Ouverture des classes, le 2 septembre. 212—15

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C.R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchel
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Bell Tel. 1615. B.P. Boîte 2265.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE DAME.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.D., P. St. Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

Campbell, Meredith, Allan & Hague
.... AVOCATS ....
C. S. Campbell, K.C. F. E. Meredith, Q.C.
J. B. Allan H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau: — Rue St-Jacques — Batisse de la Banque des Marchands.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 915
E. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P.
Edmond Brossard, LL.M. } MONTREAL

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2832 / Residence, Est 1591
281-1

F. D. Monk, C.R., M.P. W. A. Baker, L.L.B.
Tel. Main 1718.
MONK & BAKER,
AVOCATS.
58 St-François-Xavier,
MONTREAL. 289-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 45. Tél. Bell 1554.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
116 RUE VISITATION, 56-1an

A. J. H. St-Denis — Oscar Hébert
St-Denis & Hébert
Notaires
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèque

MEDECINS

Docteur CHRETIEN-ZAUGG
Ex-chef de Clinique de Paris
ST DENIS, 137
Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. Consultations, 1 à 4 hrs p.m. Excepté le samedi. Tél. des Bell. 18-1a

ARCHITECTES

TEL. BELL 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No. 7
180, rue Saint-Jacques
MONTREAL 302-1a

G. A. MONETTE, ...ARCHITECTE
Diplômé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL.
Telephone Bell Main No. 2409.
Telephone des Marchands No. 535.

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS.
907 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE. DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building MONTREAL
80-1a

N. LEVEILLE
MARCHAND — Habillement — TAILLEUR
FAIT A
24 Heures d'avis
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE
ARCHITECTE de JARDINS.
Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cimetières, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste.
Bureau: 1 Cote Place d'Armes.
Tel. Bell Main 4138. 96-1-1-s-a

Canadiana

Catalogue d'automne et d'hiver prêt à être livré. Nous en envoyons des copies aux clients du dehors de la ville qui nous enverront leurs noms et adresses.

Scroggie's

Notre Magasin ferme à 1 heure Aujourd'hui.

Journée des Enfants, Aujourd'hui

En vue de la réouverture des écoles, qui se fera d'ici à deux semaines, nous avons préparé, pour aujourd'hui, une vente spéciale de marchandises pour enfants. Nous invitons cordialement les enfants et les parents à venir visiter les départements situés à notre deuxième étage.

Une Robe pour la Petite Fille

Splendides robes en percale rose et bleue, dimensions convenables pour petites filles de 3 à 12 ans. Il y en a, dans ce lot de 5 ou 6 différents genres ; quelques-unes sont garnies de tresse, quelques-unes d'une bordure de dentelle, et d'autres d'une bordure de broderie. Ces robes se vendent régulièrement $1.59. Notre prix, aujourd'hui..... 98c

Culottes pour Garçonnets

Culottes en serge bleu marin, faites spécialement pour garçonnets qui vont à l'école, doublées partout. Dimensions: 4 à 14 ans. Excellente valeur à..... 49c

Un autre lot de culottes en tweed de fantaisie, fortement faites et très bien finies, doublées partout. Justement ce qu'il faut pour les écoliers. Chacune..... 69c

Papeterie d'Ecoliers à des Prix Spéciaux

Nous sommes mieux préparés que jamais pour répondre aux besoins des jeunes quant à ce qui concerne la papeterie d'écoliers. Notez ces offres spéciales du samedi :

Les cahiers d'exercices des écoles de Montréal, Nos 1, 2 et 3, contenant 80 pages de papier superfin, avec table de multiplication sur le revers de la couverture. Spécial aujourd'hui à..... 4c

Le brouillard Strathcona, un excellent brouillard, contenant 64 pages, avec couverture illustrée, avec les portraits de lord Strathcona et du Colonel Steel ; sur le revers de la couverture, une photographie du pavillon Sudbury, et un résumé de la vie de lord Strathcona. Très spécial à chacun..... 4c

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Nos Théâtres

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

"Le Maître de Forges" Débuts de Mlle Audiot dans le rôle de Suzanne

Il serait certainement inutile de faire l'éloge du drame passionnant de Georges Ohnet, "Le Maître de Forges" dont la représentation aura lieu la semaine prochaine au Théâtre National Français. On sait que cette pièce célèbre a eu à Paris une vogue colossale, et l'on se rappelle le grand succès qu'elle a obtenu au Théâtre National l'an dernier. Elle retrouvera ce succès la semaine prochaine.

"Le Maître de Forges" a été monté exactement comme au gymnase de Paris où il a été joué pour la première fois, c'est-à-dire avec le plus grand luxe de décors et d'accessoires.

Mlle Audiot, la nouvelle artiste du Nationale qui est arrivée récemment de Paris, fera ses débuts dans le rôle de Suzanne. Elève favorite de M. Silvain de la Comédie-Française, et de M. Paul Mounet, au Conservatoire de Paris, pendant deux ans, cette jeune artiste—elle ne compte que 18 printemps—est douée d'une voix pleine de charme et d'un physique très avantageux. En compagnie de Coquelin Cadet et de Mlle Brandès, elle a fait une tournée en France et, dans un grand nombre de pièces, a été très applaudie. Elle jouera principalement les ingénues au National.

Le rôle de Claire de Beaulieu a été confié à Mlle Moret qui, aux côtés de Mlle Jeanne Hading, a joué pendant une saison l'Athénais de la même pièce. M. Nangys fera sa réapparition dans Philippe Derblay, et les autres rôles principaux auront pour interprètes MM. Soulier, Godeau, Daoust, Filion, Palméri, Leurs, Villeraie, Fleury, Gosselin, Chapdelaine, Mme Nozière, Mlle Verteuil et Mme Soulier.

Le sujet de la pièce—le mariage de Derblay, homme du peuple enrichi, avec Claire de Beaulieu, l'aristocrate, et la lutte du mari contre l'orgueil de sa femme—a été traité par M. Ohnet en des scènes pleines d'émotion semées d'incidents d'un comique irrésistible. Nous nous bornons à mentionner la séparation, les remords de Claire, le duel interrompu par l'arrivée de Claire qui se jette entre les combattants, Derblay et de Bligny et reçoit une blessure et, enfin, la réconciliation.

Au même théâtre on monte " Mme Sans-Gêne" pour la semaine de 8 septembre.

THEATRE DES NOUVEAUTES

C'est une excellente idée qu'a eue la direction du Théâtre des Nouveautés de choisir un répertoire de haute comédie pour la prochaine saison théâtrale. C'est en effet, le genre le mieux goûté et le plus populaire parmi le public montréalais.

L'ouverture de la saison des Nouveautés aura lieu le 15 de septembre prochain.

On débutera avec "Nos Intimes", de Victorien Sardou, de l'Académie Française. C'est dire que la pièce est arrangée de main de maître et qu'elle sera un véritable régal pour les habitués du populaire théâtre de la rue Sainte-Catherine.

On dit beaucoup de bien de la tenue des nouveaux artistes qui sont arrivés de Paris et dont nous avons déjà donné les noms dans le "Journal". On est d'accord à dire que jamais troupe plus parfaite et plus complète ne sera apparue sur la scène à Montréal.

Outre les personnes que nous avons nommées déjà, disons que la direction du Théâtre des Nouveautés a retenu le concours de la sympathique artiste, Madame d'Artigny qui a fait fureur l'année dernière.

M. Kelm est l'administrateur, tandis que M. Darcy sera le régisseur.

Le théâtre a subi d'importantes améliorations surtout pour les décors et l'éclairage électrique. On dit que l'effet sera superbe.

Les soirées de gala, cette année, au lieu d'être le jeudi, auront lieu le mercredi.

On s'attend à ce qu'il y ait grand déploiement de riches toilettes.

AU PROCTOR

La semaine prochaine commence, à proprement dire, la saison du Proctor. Plusieurs acteurs nouveaux feront leur apparition devant le public. Le principal acteur sera M. Robert Drouet. M. Drouet s'est fait un renom enviable dans les cercles théâtraux des Etats-Unis et il a passé par presque tous les théâtres importants. Il est de plus auteur et deux ou trois de ses pièces ont déjà été jouées.

La pièce à l'affiche, la semaine prochaine, sera " The Great Ruby".

Le Proctor s'est procuré tout les décors et tous les effets mécaniques qui servaient à la représentation de ce drame au théâtre Drury Lane. Il y en a une énorme quantité, de quoi remplir l'immense magasin de décors du Proctor. " The Great Ruby" est une pièce dont les effets sont immenses. L'histoire qu'elle raconte est fantastique et reporte l'auditeur aux civilisations bizarres de l'Orient. L'interêt est tout le temps soutenu et l'auditoire est suspendu aux lèvres des acteurs.

M. Drouet et Mlle Mollison jouent les rôles principaux et les autres acteurs ont tous des personnages interessants à personnifier.

Les sièges se vendent déjà rapidement, et on s'attend à un succès sans précédent.

L'acte en français, si bien joué par Mlle Suzette Jackson et M. G. Dane a été très applaudi toute la semaine et cette innovation plait à tout le monde.

Cette semaine, cependant, on donnera rien en français, à cause de l'importance et de la longueur de la pièce anglaise.

AU PARC RIVERSIDE

Le succès immense remporté cette semaine par la troupe de ménestrels McKinley a décidé la direction du Parc Riverside, à faire de nouveaux efforts pour présenter la semaine prochaine à ses habitués un programme exceptionnellement varié et attrayant.

Le clou du programme qui sera inauguré demain, seront les frères Johnson, les maîtres du xylophone. Leur réputation est universelle.

Les autres numéros sont aussi très forts. Citons entre autres :

Areno, le fameux contorsionniste ; Sid. Alcott, imitateur en tous genres imaginables ; il imitera tous les dialectes connus et inconnus ; Dalvine, le célèbre magicien ; Woodson et Wells chanteurs et danseurs comiques, interpréteront une pièce du plus haut comique, intitulée : "Travaillez-vous?"

Il y aura aussi plusieurs autres bons artistes.

Lundi, comme on le sait, la Fête du Travail sera célébrée d'une façon grandiose au Parc Riverside.

Un excellent programme de jeux et d'amusements. La direction du parc a engagé, spécialement pour cette circonstance, les fameux acrobates comiques Bush et Gordon.

Le comité d'organisation de la Fête du travail a fixé, pour lundi, le prix d'admission à 25 cents, pour les adultes et 10 cents pour les enfants.

Mais pour tous les autres jours, matinées et soirées, le prix d'admission restera néanmoins de 10 cents, comme à l'ordinaire.

PARC SOHMER

La semaine prochaine "L'Opera ? — "La Traviata" de Verdi, avec chœur des Bohémiens et chœur espagnol, ainsi que 2 grands ballets nouveaux et plusieurs attractions de New-York.

217—1

SHERBROOKE

29 août.

—Mardi après-midi, trois jeune garçons faisant une promenade en chaloupe, à peu près à un demi mille de Lennoxville, aperçurent sur le bord de la rivière le corps d'un homme qui semblait privé de connaissance. Après avoir constaté qu'ils étaient en présence d'un cadavre, ils coururent avertir M. Orr, maire de Lennoxville, qui accompagné de quelques autres personnes se rendit sur les lieux. On reconnut immédiatement le corps de M. James Addie, ingénieur civil, bien connu, de Huntingville.

Le coroner Bachand tint une enquête et un verdict de mort accidentelle fut rapporté. On suppose qu'après avoir quitté Lennoxville, mardi après midi, le défunt a du s'asseoir sur la culée du port et qu'il est tombé en bas pendant un étourdissement. Le médecin qui a fait l'examen lors de l'enquête, certifie que la mort a été causée par la chute.

M. James Addie, était âgé de 68 ans, et exerçait sa profession depuis 35 ans. Il ne laisse pas de famille ; deux frères seulement lui survivent. Ses funérailles ont eu lieu hier à Huntingville.

—Chiltis G. Oliver, de Magog, s'est noyé accidentellement vendredi matin sur le lac Memphremagog. Il faisait une promenade avec un compagnon du nom de Marshall, quand tout à coup, leur chaloupe chavira, Marshall réussit à saisir l'embarcation, il fut sauvé par d'autres personnes venues à leur secours, mais Oliver n'a pas pu être sauvé à temps.

—Dowd, le voleur de Danville, après avoir plaidé coupable a été condamné à dix ans de pénitencier. Hier matin il est parti pour St-Vincent de Paul.

—M. P. Poulin, serre-frein, à l'emploi du Québec-Central, a été victime d'un pénible accident, mardi matin à Thetford Mines. Poulin était à accoupler des chars, quand il tomba accidentellement sur la voie. Les roues du char lui passèrent sur la jambe et le bras droit. Les Drs Camirand de Sherbrooke et Beaudet de Thetford lui amputèrent la jambe à l'hôpital du Sacré-Cœur où il fut transporté après l'accident.

M. Poulin était à l'emploi de la compagnie depuis 3 ans et demeurait à St-François de Beauce. Il est marié et père d'un enfant.

—MM. G. Bombardier, N.P. Guillet, industriel et Desmarais de Marieville, étaient de passage en ville, hier, en route pour Thetford, Black et le Lac St-François, où ils passeront quelques jours et visiteront l'exposition à leur retour.

LE JEU DE DAMES

A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer quelque communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

TOURNOI DU CLUB ST-LOUIS DE MONTREAL

Il nous fait plaisir de dire que notre article paru samedi dernier à propos des retardataires de ce tournoi a porté fruit, car ceux dont on craignait le plus se sont rendus et ont fait honneur à leur devoué Club dont ils croient être l'un des plus puissants de Montréal, par le nombre et la force des joueurs et surtout l'enthousiasme qui y règne.

Voilà seulement qu'un mois que ce tournoi est commencé et l'on espère le terminer déjà demain.

Les amateurs peuvent juger par le nombre des jours et le nombre des parties jouées que ça été rondement et que chacun s'est donné la main en disant " L'Union fait la force " et surtout en jouant des parties sérieuses comme nous en publions tous les semaines de ces idées qui pourraient mettre plusieurs de nos meilleurs joueurs dans l'embarras

Voici la position des joueurs de ce tournoi du 22 courant.

Noms	Parties jouées	Gag	Nulles	Perdues.
M. W. Labrecque	23	20	2	1
M. A. Ready	24	20	3	1
M. M. Dumouchel	24	19	3	2
M. O. Lord	23	12	5	6
M. E. Maillet	25	12	4	9
M. Z. Matte	26	9	9	8
M. Dewet	24	10	5	9
M. Kitchener	28	10	6	12
M. T. St-Amand	28	11	5	12
M. J. Bertrand	28	7	6	15
M. Delisle	20	4	2	18
M. Z. Boivin	28	6	6	16
M. O. Ledoux	24	5	4	15
M. Botha	28	5	5	18
M. W. Bisson	24	3	7	14

PROBLEME No. 137.

Composé par M. Art. Payette, Montréal

Noirs, 10 pièces.

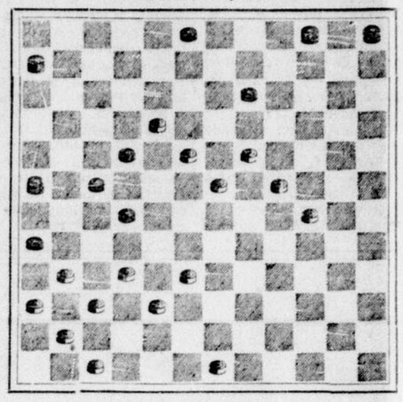

Blancs 15 pièces.

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLEME No. 138.

Fin de partie jouée au tournoi du Club Saint-Louis, de Montréal.

M. DEWET

Blancs 10 pièces.

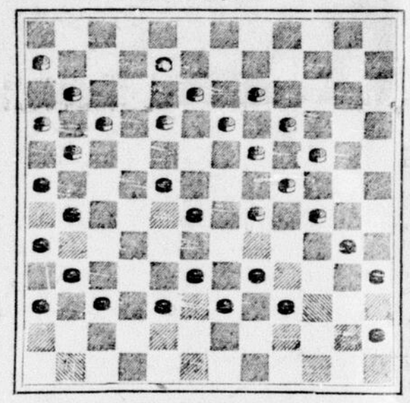

M. O. LDOUX.

Noirs 16 pièces.

Noirs	Blancs	Noirs	Blancs
56—à—50	21—à—56	47—à—34	28—à—39
51—à—45	29—à—36	54—à—48	29—à—36
58—à—51	36—à—42	42—à—29	33—à—36
59—à—53	25—à—32	52—à—47	36—à—42
31—à—25	20—à—44	43—à—37	42—à—66
49—à—25	19—à—32	37—à— 2	22—à—27
33—à—20	13—à—26	2—à—19	66—à—72
39—à—33	26—à—39	19—à—45	72—à—66
45—à—36	42—à—29	45—à— 1	66—à—56
48—à—42	15—à—21	1—à—21	56—à—28
66—à—60	7—à—13	55—à—49	28—à—22
53—à—47	35—à—40	49—à—43	22—à—44

Partie nulle.

SOLUTION DU PROBLEME No. 135.

Blancs	Blancs	Blancs	Blancs
47—à—40	32—à—25	56—à—49	35—à—29
45—à—38	46—à—39	41—à— 6 gagnent.	

SOLUTION DU PROBLEME No. 136.

Blancs	Blancs	Blancs	Blancs
28—à—22	32—à—16	56—à—49	51—à—45
35—à—29	68—à—61	62—à—25	71—à—64
63—à— 4 gagnent.			

L. corriger. — Fin de partie: M. O. Lord et M. A. Ready.

Le 4ème mouvement des noirs 30—à—36 doit être suivie par les Blancs 42—à—35.

Le 5ème étant 23—à—36 par 38—à—33.

18—à—24	44—à—37	21—à—27	33—à—26
20—à—33	32—à—25	19—à—32 etc.	

H. B.—Montréal.—Vos problèmes reçus, à l'étude, merci.

P. A. L.—Pourrais-ie vous voir dimanche, p. m.—24 ou 223.

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES

—Le "Skuld," capitaine Hansen, Canadian Forwarding and Export Co., de Rotterdam, avec cargaison générale.

—Le "Manchester Commerce," capitaine Baxter, Furness, Withy et Cie, de Manchester, avec cargaison générale.

SONT PARTIS

—Le "Melville," Elder Dempster & Cie, pour Londres, avec cargaison générale. K

—Le "Frisia," capitaine Schmidt, Furness, Withy et Cie, pour Hambourg, avec cargaison générale.

—Le "Netherholme," capitaine Gorley, McLean, Kennedy, pour Londres, via Trois-Rivières, avec cargaison de bois.

—Le "Turret Cape," . Stonehouse, à Lachine.

—Le "Rurret Court," J. Marcusson, à Lachine.

—Le "C. B. Widden," F. A. Bouth, et Cie, à Hochelaga.

—Le "Weathersfield," Dobell, Beckett et Cie, à Hochelaga.

—Le "Smyrna," Dominion Coal Co., à Hochelaga.

—Le "Netherholme," McLean, Kennedy, à la Pointe du moulin à Vent.

—Le "Corinthian," ligne Allan, au quai Allan.

—Le "Monterey," Elder Dempster & Cie, au pied de la rue Berri.

—Le "Nord Lauret," McLean, Kennedy et Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

—Le "Montevidean," Allan et Cie, au quai King Edward.

—Le "Sicilian, Allan et Cie, au quai King Edward.

—Le "Fremona," Reford & Cie, au quai Victoria.

—Le "Concordia," Reford et Cie, au parc Sohmer.

—Le "Jacona," Reford & Cie, au quai Victoria.

—Le "Skuld," Canadian Forwarding and Export Co., à Hochelaga.

—Le "Manchester Commerce," Furness, Withy et Cie, au quai Jacques Cartier.

Le "MONTEAGLE"

Les réparations du steamer "Monteagle", actuellement en cale sèche à New-York, avancent rapidement et les agents de la compagnie Elder Dempster à Montréal, espèrent que le navire reprendra le service à la fin de septembre.

DEPART DU "CORINTHIAN"

Le "Corinthian" s'en va aujourd'hui à Glasgow avec les passagers de cabine dont voici la liste:—

M. D.S. Adams, Chicago; Mlle Irene Bate, Ottawa; M. F. Broome, Glasgow; Scotland; MM. W.S. SClows, Buffalo; M.A. T. Crowley, Montréal; Mlle Dawson, Sherbrooke; M. T. Drake, Halifax; N.E., M. George C. Forster, St-Louis, Mo.; Mlle Muriel G. Galt, Mlle Isabella Galt, Winnipeg; M. Gilliangham, Mlle Gillingham, London; England; Mlle C. Dale Harriss, Ottawa; Mlle Holmes, Chatham, Ont; Mme Hutchinson, Winnipeg; Mlle Evelyn Jarvis, Galt, Ont.; Mme Walter Kirby, Mtre W.L. Kirby, Winnipeg; Mlle Lambart, Ottawa; M. J.F. Loisel, Québec; Mlle Mary McKeough, Chatham, Ont., Mlle Olive Nicholls, Winnipeg ; M. L.F. Norie, Victoria, B.C., Mme Proctor, St-John, N.B., Mme Richardson, Liverpool; England, Mlle Phyllis Rose, Winnipeg, Mme R. N. Slater, Ottawa; M. Sydney, Slatter, London; England; M. W.R. Taylor, St-Louis, Mo., Mlle B. Tyrell St-John ; N.B., M. W.E. Wallis, Liverpool, England; M. D.H. Walsh, Mme Walsh et enfant, Hazel Hill, N.E.; M. Edmund White, Mme White, Toronto.

CANAL LACHINE

Sont descendues par le canal Lachine durant la semaine finissant aujourd'hui :

Les barges "Colborne", 22,000 minots de blé ; "Kildoman", 40,000, "Brighton", 28,000 minots de seigle et 16,000 minots de blé, "Huron", 32,-000 blé, 2,000 sacs de farine, "Hiawatha", 37,991 blé ; "Iroquois, 27,-479 blé, Hurst, 43,000 blé, "Princess" 22,000, blé, "Montréal", 20,300 blé, "Alberta", 22,500, blé, "Glengary", 20,982 blé ; "Cornwall", 86,-400 blé, "Dakota", 34,684 minots de seigle et 1,050 sacs de farine ; "Bismarck" 38,297 minots de blé et 220 barils de farine, "Siren", 24,000 minots de blé, "Condor" 46,000, blé ; "Cherokee", 8,000 blé, et 29,984 minots d'avoine ; "Beauport", 23,961 blé ; "Dovie", 50,000, blé, "Minnedosa", 19,981 minots d'avoine et 44,-500 minots de nblé, "Eagle", 17,-797 minots de blé ; "Nebraska", 22,-000 minots de blé.

Descentes de bois de l'Ottawa Transportation Company ; "Morse", 293 mille pieds ; "Jumbo" ; 300, "Albion", 239, "Grant", 289, "Gordon" 262, "Blanchard", 198, "Billingsley" 268, "Ned", 247, "Hattil," 224, "Whelan", 262, "May", 180, "Naomi", 278 ; "Murill", 303 ; "Richard" 262.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 29.—L'Islet clair, nord est.

Rivières du Loup.—Clair, variable.

Pointe au Père.—Clair, ouest. Remontant à 2.50 p. m., "Nyorsa".

Rivière Martin.—Clair, ouest.

Cap de la Madeleine.—Clair, nord-ouest, Descendant à 12.30 p. m., "Lake Simcoe".

Fame Point.—Clair est calme. Remontant à 2.45 p. m., "Eva".

Cap Rosier.—Clair, nord-ouest.

Pointe des Monts.—Descendant à 9.30, "Marie-Joséphine".

Anticosti.—Clair et calme.

ACCIDENT

Un accident d'ascenseur est arrivé hier matin à la manufacture de M. H. Vineberg & Cie No. 2, rue St-Georges. Max. Milner âgé de 14 ans et résidant au No. 425 avenue Duluth a eu le pied écrasé en faisant fonctionner l'ascenseur, il a été transporté à l'hôpital Général.

EN PRISON POUR 4 MOIS

Le fameux Joseph Lemay arrêté ces jours derniers pour avoir volé $150 à son patron, M. Ledoux, a été condamné, hier matin, par le juge Desnoyers, à 4 mois de prison.

MORT SUBITEMENT

M. Charles Rasconi, agent d'immeubles et ancien manufacturier, est mort subitement hier matin à sa résidence, rue Saint-Denis. M. Rasconi était âgé de 61 ans et était retiré des affaires depuis six ans environ.

M. Rasconi est bien connu dans le comté de Bagot où il a déjà fait des affaires comme marchand.. Le défunt laisse une veuve, quatre filles et un fils qui est prêtre; deux de ses filles sont religieuses,

M. CREELY ACQUITTE

M. Cornelius Creely épicier de la Pointe St-Charles a été acquitté hier matin par le juge Choquet de l'accusation de recel qui avait été portée contre lui par la compagnie "Laing".

L'accusé était défendu par M. Rodolphe Monty de la société légale Monty et Duranleau.

TROP TAPAGEURS

Six jeunes gens ont comparu hier matin devant le Recorder de Sainte-Cunégonde pour avoir fait du tapage au coin des rues Atwater et St-Jacques.

Les jeunes délinquants ont été condamnés chacun à une amende de $4 à $6.

LE FAUX MONNAYEUR

Le nommé William Moore alias Martin, arrêté par les détectives pour avoir fabriqué des fausses pièces d'argent a comparu hier matin en cour de police devant Son Honneur le Juge Desnoyers. L'accusé devra subir son procès au prochain terme de la cour du Banc du Roi qui s'ouvrira le 10 septembre prochain.

N'oubliez pas que tout abonné nouveau au JOURNAL a droit à une magnifique prime.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 30 Aout 1902

ACTIVITÉ EXTRAORDINAIRE
AU DEPARTEMENT DES
Mantes de Voyage

Ce beau stock de "genres exquis" en mantes de voyage a été hier une des nombreuses attractions nouvelles du Grand Magasin. Rien d'étonnant à cela, car les genres sont si nouveaux et les prix si bas.

Collerettes Golf dans les genres les plus nouveaux, brun et bleu, doublure de fantaisie en dessins carreautés avec capuchon, superbement finies d'appliqué de drap, pour dames..... $8.25

Collerettes Golf blouses, rouges, tan et vertes, dessins unis et de fantaisie, fini poil de chameau, jolie doublure, capuchon superbe, garniture en appliqué de satin, pour dames..... $10.00

Collerettes Golf, de belle qualité, patrons les plus nouveaux, toutes les couleurs les plus nouvelles, avec capuchon, garnies d'appliqués de drap et satin, pour dames..... $13.25

Offres Speciales en Jupes de Ville pour Dames

Jupes de ville ou pour temps pluvieux en frise Oxford, gris et noir, très crampées, avec volant piqué, pour dames. Spécial..... $2.60

Jupes de ville, noires et gris Oxford taillées dans les derniers goûts, yoke et volant piqués, pour dames. Spécial..... $4.40

Jupes de ville en frise noire et gris Oxford, volants dentelés les plus nouveaux, finies de rangées de coutures et de velours marqueté, pour dames. Spécial..... $5.05

Blouses pour Dames

Belles blouses en percale et en mousseline en une jolie variété d'effets rose, lavende, bleu marin et bleu pâle et noir et blanc, rayées et fleuries, quelques-unes boutonnées devant, d'autres en arrière, genres les plus nouveaux en collets et manchettes, pour dames. Régulier 75c à $1.25. A écouler à...

49 cents

JUPONS

Beaux jupons en satin mercerisé noir, jolis dessins rayés de jaune et noir et vieux rose et noir, garnis d'une large volant plissé accordéon, garniture contre la poussière, très larges, pour dames. Régulier, $2.00. Spécial..... $1.29

CHAPEAUX PRÊTS A METTRE

Chapeaux prêts à mettre en feutre poil de chameau, très élégants, gris, brun et bleu, pour dames. Prix spécial..... 87c

Chapeaux en feutre de fourrure très distingués, pour dames et demoiselles, superbement garnis de boucles de ruban de velours et soie, ornement au front, bleu, brun et vert. Prix spécial..... $1.55

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Guide Commercial du "Journal"

RESTAURANT

Vivons bien!

C'est là, je vous l'assure,
Que des hommes courtois
Vous servent liqueurs pures
Et cigares de choix.
Très chic et très attirant,
L'Alcide Restaurant.

Coin St-Dominique à Legauchetière

5

BOIS

Bureau principal et Clos
631 Legauchetière. Tél. Bell
Est 1878. March. 73

BOIS d Sciage e

D. PARIZEAU

BOIS DE CHARPENTE

Clos—rue St-Laurent
St-Louis du Mile-End
Tél. des March. 1941

OPTICIEN

ROD. CARRIERE

Opticien diplomé du Collège d'Optique de Philadelphie.

Les prescriptions de Messieurs les Oculistes sont remplies avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait.

1540 rue Ste-Catherine, Montréal

Entre les rues St-André et St-Timothée.

TEL. BELL EST 2287. 151-1a

CAFÉ

Le Bon Monde

se donne rendez-vous, chaque jour au

"CAFE DE LA PRESSE"

63 RUE SAINT-JACQUES.

C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.

J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien.

(2)

SALONS DE BILLARD ET POOL

SALONS DE BILLARD ET POOL ET Magasin de Cigares

F.-X. SAUVIAT,

190 RUE NOTRE-DAME
Edifice Balmoral

150-11-m

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

180 ST-JACQUES, - - Montréal.

Tél. Bell Main 2638. Marchands 643

118-1a

COLLECTIONS

VITAL RABY. J. O. MOTARD.

RABY & MOTARD

Comptables, Auditeurs et Commissaires et Agents Généraux

71a Rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell Main 1254. March. 1672

BOIS

O. DUFRESNE, Jr. & FRÈRE

BOIS DE SCIAGE,
EN GROS. . . .

2388, rue Notre-Dame

MONTREAL.

ELECTRICIENS

E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS

Electric Eng. & Supply Co.

21, RUE BLEURY

Manufacturiers d'Appareils Electriques Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 148-1a

LA VIE CHAMPETRE

Dimanche à la Ferme

Quand le samedi soir, dans les champs, le soleil déclinant marque d'un trait rouge sa fuite derrière les nuages amassés à l'ouest et que le crépuscule survenant noie les objets dans une demi-obscurité, ceux qui travaillaient à la terre redressent leur dos courbé, essuient leur front et, avec un soupir de soulagement, en songeant que le lendemain est un dimanche, reprennent lentement le chemin de la ferme.

Il y a quelque chose d'apaisant et de solennel, dans ce retour des champs à la fin de la semaine. Le long des chemins, des pas lourds résonnent sur les cailloux, unis à des cahots de charettes et à des piétinements de chevaux. Traversant les pâtis, sous la conduite du pâtre, le troupeau revient en hâte vers l'étable, qu'il salue de longs bêlements. Pieds nus dans ses sabots, une baguette à la main, une fillette pousse une bande d'oies vers la basse-cour. Un profond silence se fait dans la campagne déserte, où quelque silhouette de charrue se découpe seule, immobile, sur le ciel assombri. Muette dans sa ceinture de saules rabougris et de joncs inclinés, la mare endormie reflète encore la dernière lueur du couchant, tandis que les fenêtres basses de la ferme s'éclairent d'une rougeur dansante d'âtre flambant.

Les bêtes au repos dans l'étable ne font plus entendre qu'un murmure vague au milieu duquel détonne parfois le grognement hargneux d'un habillé de soie, auquel un compagnon gênant veut prendre sa place.—Dans la cuisine, étendus sur les bancs, les reins endoloris, les jambes cassées, les hommes attendent, presque sans parler, le souper que les femmes préparent. Enfin, sur la longue table massive, les écuelles de terre brune sont rangées et la ménagère y verse la soupe fumante. Chacun mange avec une méthodique lenteur : puis, la dernière bouchée avalée, chacun gagne en hâte son lit ; les domestiques, dans les soupentes contiguës à l'écurie ; les maîtres, dans la spacieuse alcôve qui s'ouvre au fond de la cuisine, et que voilent à demi des rideaux et un baldaquin de cotonnade rouge. Bientôt toute la ferme dort d'un sommeil profond et on n'entend plus que le tic-tac de l'horloge dans sa boîte oblongue, rythmant les ronflements des dormeurs. Parfois aussi, le silence est troublé par le frottement sourd contre le bois de la crèche, d'une vache qui tire sur sa longue,—ou par le craquement sec d'un os croqué dans un coin de la cuisine par un chien à demi sauvage.

Dès l'aube, de lointaines sonneries de cloches annoncent par les champs la solennité du dimanche. La ferme s'éveille sans se presser, en songeant, avec une intime satisfaction, que c'est jour de chômage. Dans la cour, près de la pompe, les hommes, col et bras nus, procèdent à leurs ablutions dominicales. Le fermier se plante devant le petit miroir pendu à l'une des fenêtres de la cuisine, fait mousser le savon dans le plat à barbe de faïence, et, les joues bslablanches d'écume, se rase avec componction. Puis, il passe une chemise de grosse toile fraîche, revêt le gilet et l'habit-veste des jours de fête et déjeune sur le pouce, tout en musant à travers la cour et les engrangements. Pendant ce temps, les femmes, dans la chambre de réserve, mettent leur jupe et leur casaquin neufs, épinglent, avec de minutieuses précautions, le châle de laine sur leurs épaules, la coiffe de mousseline empesée sur leur tête, et prenant leur paroissien dans l'armoire, s'en vont en bande assister à la grand'messe du village le plus voisin.

Les hommes aussi se dirigent vers la paroisse; mais, le plus souvent, avec de moins pieuses intentions. Le fermier profite de ce jour de repos pour s'occuper d'affaires d'argent. Il va rendre visite au notaire et parfois aussi hélas! à l'huissier. Quand il sort de l'étude où il a laborieusement discuté ses intérêts, il se sent le gosier sec; l'auberge est à deux pas, et, à travers les vitres, il entend le choc des verres et le gros rire des buveurs; alors, c'est grand hasard s'il résiste à la tentation de vider une bouteille avec les amis du Cheval blanc ou du Soleil d'or. Quand il fait beau temps c'est au dehors, dans la cour du cabaret, que les clients se donnent rendez-vous, autour du jeu de boules ou du jeu de quilles, tandis que les tables se dressent sous les cerisiers. Pendant la mauvaise saison, c'est dans une salle enfumée que les buveurs s'entassent et jusqu'au soir, les blouses et les habits-vestes se pressent sur les bancs de bois; les verres tintent, les épaisses tasses de porcelaine blanche s'emplissent de café noir et les jeux de cartes entrent en danse.

Les femmes, après avoir entendu l'office, s'en reviennent à la ferme par le chemin le plus long, en commentant les nouvelles qu'elles ont récoltées sous le porche de l'église. Puis, rentrées dans le logis silencieux où les bêtes elles mêmes semblent comprendre et savourer le repos du dimanche; elles s'occupent à des tâches pacifiques, et faciles. Si le temps est beau elles s'en vont, le cotillon retroussé, le tablier bleu étalé sur la robe se promener à petits pas dans le jardin ou le verger. Elles regardent si les fruits commencent à nouer, si les choux pomment bien, si les chenilles ne rongent pas leur rosier à cent feuilles. Elles se communiquent et discutent longuement des recettes de ménage ou des pratiques superstitieuses.

Mais ce sont là distractions de vieilles femmes. Les jeunes servantes, pour qui le dimanche est un jour de liberté, sont restées pour la plupart au village où elles devisent avec des camarades. Par bandes de trois ou quatre, elles rôdent aux environs de la salle de danse, où l'on entend les grincements saltillants d'un crincrin soutenu par un cornet à piston. Bientôt, poussées du coude par les garçons, elles entrent dans le bal après s'être fait hypocritement prier. — Malgré la précaution qu'on a prise d'arroser le parquet entre chaque danse, un nuage de poussière flotte autour des couples qui tournoient. Les filles, coiffées d'un bonnet de linge, le mouchoir noué autour de la taille, se trémoussent avec des airs sages et des yeux soumis, ment baissés; les garçons la casquette sur l'oreille, la blouse neuve largement ouverte sur le gilet, ont le geste plus déluré, la mine plus crâne. Après chaque figure, ils soulèvent leur danseuse à bras-le-corps, puis la reposent à terre avec un cri joyeux.

Dans cet entraînement du rythme, parmi cette gaieté tapageuse et ce tournoiement de la danse, le démon du plaisir fait oublier à la servante les rudes labeurs de la semaine. Les quadrilles succèdent aux valses et, aux accords des violons, les heures s'envolent, rapides, comme des abeilles bourdonnantes qui s'en retournent à obtient la permission de reconduire sa danseuse jusqu'à la ferme, et, le long la ruche. A la nuit close, le danseur des sentiers obscurs, sous les étoiles indulgentes, des couples cheminent lentement. Enfin, les toits de la ferme se dressent confusément dans la plaine. On se sépare à regret. La servante, encore étourdie glisse en tapinois vers la soupente où son lit, est installé de plain-pied avec l'étable, et bien que lassée, elle s'y retourne longtemps sans pouvoir s'endormir, ayant encore des bruits sautillants de violon dans l'oreille...

Les coqs chantent. Un rayon blanc passe par la baie de la gerbière. Voici la prime aube. La lanterne de corne à la main, le berger ouvre la porte de l'étable et pousse devant lui les moutons qui détalent avec de longs bêlements. Les porcs commencent à grogner dans la soue et le garçon d'écurie vient d'un pas traînant, donner l'avoine aux chevaux. Debout!... La besogne de la semaine recommence.

ANDRE THEURIET.

HYGIENE DE LA BASSE-COUR

On est généralement porté à croire que c'est surtout l'hiver qui amène avec lui les nombreuses affections auxquelles sont sujets nos animaux de basse-cour. Il n'en n'est rien et bien souvent, les plus graves d'entre elles, qui, en peu de temps, mettent la ruine dans le poulailler, n'apparaissent qu'au moment des fortes chaleurs estivales.

Les maladies qui assaillent nos volailles sont nombreuses, parfois tellement rapides dans leurs effets, qu'il est presque impossible de les arrêter. Il est donc de la plus haute importance, non seulement pour l'éleveur, mais même pour le simple cultivateur dont la basse-cour n'est en principe qu'un accessoire, de connaître ces maladies et de se mettre en garde contre elles par tous les moyens en son pouvoir.

En règle générale toute maladie se traite de deux manières: par action préventive, c'est-à-dire par l'usage de tous procédés pouvant s'opposer à son apparition, et par action curative en cherchant à la combattre lorsqu'elle est déclarée.

L'hygiène est, sans contredit, la première condition à réaliser à la basse-cour pour se préserver contre les épidémies, et son application offre bien plus de facilité que n'importe quel traitement curatif.

Donnez à vos animaux une nourriture substantielle. de la verdure, du sable pour se poudrer, de l'eau pure pour se baigner et se tenir propre, un local, sain et sec, et rarement ils seront atteints par la maladie.

Ces dernières, en effet, sont dues le plus souvent, pour ne pas dire toujours à une installation défectueuse, à une mauvaise alimentation ou à la mauvaise tenue des locaux.

Fait-on l'acquisition de volailles, la première chose à prendre est de les examiner attentivement et ne les introduire dans le poulailler qu'après avoir la certitude qu'elles sont indemnes de toute maladie contagieuse. En cas de doute, les soumettre à une quarantaine sévère jusqu'à disparition complète de toute trace de maladie.

La construction, généralement défectueuse des poulaillers est une première cause de leur invasion par les poux et autres parasites, auxquels les moindres tissures servent de refuge. Il est aisé de s'opposer à cette invasion en rendant lisses les parois du local et opérant de temps à autre leur blanchiment au lait de chaux additionné d'une petite quantité de pétrole, d'acide phénique ou de lysol.

Cette opération de nettoyage doit être appliquée même sur le parquet qui doit être préalablement nettoyé à fond, et à tous les coins et recoins du local.

Si la vermine a été constatée, on mélange du soufre en poudre au sable où vont, pour ainsi dire, se baigner les volailles; puis le poulailler est désinfecté en répandant sur le sol de la paille saupoudrée de souffre, y mettant le feu et fermant les issues. L'épaisse fumée qui se dégage asphixie les insectes, et par un badigeonnage au lait de chaux on détruit les œufs déposés dans les cavités des murs.

Trop rares sont ceux, ou pour mieux dire les fermières, car c'est à elles qu'incombent les soins des animaux de basse-cour, qui prennent la précaution d'enlever journellement le fumier, de nettoyer de temps à autres les perchoirs, échelles, pondoirs, etc., et de les laver à l'eau.

Pourquoi, peut-on leur demander, font-elles chaque le nettoyage de leur habitation? Elles savent, parfaitement, qu'elles ne peuvent se soustraire à ce soin sans risquer de se voir envahir par les maladies qui dans la majorité des cas, ont leur origine dans la malpropreté. Le cas n'est-il pas applicable à l'habitation de nos animaux de basse-cour qui, pas plus que nous, ne sont réfractaires aux maladies?

Un local sain et sec; des lavages et badigeonnages suivis; surtout pendant la saison estivale, nourriture substantielle et boisson propre et avec cela on ne verra pas, à certaines époques, nos poulaillers décimés par des affections épidémiques si préjudiciables à la bourse du cultivateur.

Une autre condition à observer, c'est d'éviter l'agglomération des animaux, surtout dans un local trop restreint ou mal aéré. Cette aération est essentielle; elle doit se faire par un nombre suffisant d'ouvertures, garnies intérieurement d'une grille, à mailles fines et qui peuvent être fermées extérieurement par des volets pouvant servir, pour ainsi dire, de paravent contre les ardeurs du soleil.

Suivant l'espace dont on dispose, les animaux seront logées par groupe de dix, quinze, vingt; de la sorte ils sont plus isolés, et moins exposés à l'attaque des épidémies.

Quant à l'alimentation, nous avons dit au début, qu'elle était substantielle; il faut également la varier souvent et exciter l'appétit, de temps à autre, par des friandises: vers, larves, viande. Trois distributions par jour sont préférables à deux. A l'eau de boisson, toujours propre et fraîche, on ajoutera quelques pincées de sulfate de fer, un gramme par litre environ, qui agit préventivement par ses propriétés antiseptiques.

Que la fermière observe ces quelques conseils, d'une application si facile et si peu coûteuse, et elle verra toujours la prospérité régner dans sa basse-cour, et les faibles bénéfices qu'elle paraît en retirer devenir grands.

LES OS ET LES CENDRES DE BOIS

Pour utiliser les os, rompez-les grossièrement, et mettez-les avec des cendres de bois humides. En peu de temps les cendres décomposeront les os qu'il sera facile de réduire en poudre qu'on pourra alors épandre sur la terre.

...Page du Cultivateur...

CULTURES PROTECTRICES POUR LE VERGER

Ameublissement du sol — Ensemencement d'une récolte protectrice — Avantages d'une couverture végétale—Légumineuses—Azote—Humus.

Sous notre climat, la question de la culture du sol de nos vergers est une des plus importantes que l'on ait à résoudre. D'une part on sait que le sol d'un verger doit être biné, c'est-à-dire ameubli superficiellement et recevoir régulièrement les engrais appropriés. D'autre part, il est bien reconnu par tous les bons arboriculteurs que le sol où se trouvent les racines des arbres doit être abrité par une culture protectrice contre le froid de nos hivers rigoureux. Durant ces dernières années, on est arrivé heureusement à la solution de la question et, actuellement aux Etats-Unis comme au Canada, on a adopté avec le plus grand succès le système mixte qui peut se résumer comme suit: "Ameublir le sol aussitôt que cela peut se faire, après l'hiver, et aussi profondément que le permettent les racines des arbres; continuer à biner le sol jusque vers le milieu de l'été; ensemencer alors, une récolte protectrice que l'on enfouira dans le sol après l'hiver.

Examinons ici les bons effets d'une récolte protectrice:

1o.—Une récolte protectrice en végétation tend à arrêter juste à point la croissance des rameaux des arbres et à assurer ainsi leur "aoutement, c'est-à-dire à faire mûrir leur bois avant l'approche de l'hiver Cet aoûtement s'obtient par la cessation des binages et par l'absorption de l'eau du sol par la récolte protectrice. Le ralentissement obtenu ainsi dans la croissance des arbres ne leur est pas nuisible et produit ordinairement le résultat cherché qui est la maturation du bois de l'arbre.

2o La récolte protectrice est une couverture pour le sol, qui protège les racines des arbres contre les grosses gelées. Au Canada et aux Etats-Unis un très grand nombre d'arbres fruitiers ont péri en hiver ou au printemps faute de protection des racines, et il est bien reconnu qu'une des meilleures protections pour le sol des vergers est la présence d'une épaisse couverture végétale.

3o Mais les services les plus importants rendus par la récolte protectrice sont effectués dans l'intérieur du sol lui-même. Ses effets sont de deux sortes, physiques et chimiques. Au point de vue chimique, le sol est enrichi (surtout si on choisit comme récolte protectrice une plante de la famille des légumineuses), la nitrification y est plus active, et la déperdition des éléments fertilisants est évitée, surtout celle des nitrates qui autrement pourraient être entraînés dans les profondeurs du sol et seraient perdus pour les arbres.

Au point de vue physique, le sol est enrichi en humus qui facilite le bon drainage, tout en conservant la quantité d'humidité nécessaire; le sol est rendu moins compact et plus pénétrable aux racines des arbres et le sous-sol lui-même prend part à cette amélioration. La surface du sol est protégée contre la dessiccation et le durcissement de la fin de l'été et des dégâts de l'eau au printemps. Enfin, au printemps, l'humidité du sol est augmentée grâce à la présence de la couverture végétale qui retient l'eau et la neige.

Plusieurs des points mentionnés ci-dessus méritent un mot d'explication.

Les plantes protectrices les plus généralement adoptées sont les trèfles, les pois, les fèves, les vesces et autres légumineuses qui toutes ont la faculté d'absorber l'azote de l'air (élément fertilisant, si coûteux et si nécessaire) et de le rendre facilement assimilable aux autres plantes. La quantité d'azote ainsi obtenue gratuitement est vraiment étonnante, car, d'après les recherches des professeurs Craig et Cavanaugh, à la Station Expérimentale de Cornell, une forte récolte de vesce velue, par exemple, produit 256 lbs d'azote par acre, sans parler des 56 lbs d'acide phosphorique et des 55 lbs de potasse qu'elle va puiser dans le sous-sol. En adoptant la valeur commerciale de ces éléments fertilisants, cette récolte apporterait pour $44.00 d'engrais par acre, et cela en une seule saison de végétation. D'après les mêmes agronomes, une récolte de pois à vache produirait pour plus de $9.00 d'éléments fertilisants, principalement de l'azote, pour un acre de terre.

Toute récolte protectrice empêche les déperditions des éléments fertilisants du sol. En effet, la potasse, l'acide phosphorique et l'azote sont absorbés par les tissus végétaux vivants, tandis qu'en leur absence ils pourraient se perdre et être entraînés dans des régions du sol non accessibles. Comme ce sont surtout les nitrates (les plus solubles et aussi les plus coûteux des éléments fertilisants) qui sont entraînés le plus rapidement, la présence d'une récolte protectrice joue un rôle très important en les absorbant et les empêchant de se perdre.

Enfin, après l'enrichissement du sol en azote vient son approvisionnement en humus par la récolte protectrice. La culture continue du sol d'un verger sans récolte protectrice amène surtout la disparition de l'humus et le sol perd ainsi sa meilleure réserve. Il durcit plus vite, devient compact quand il pleut et ne se laisse plus aussi bien pénétrer par les radicelles des arbres auxquelles d'ailleurs il ne fournit plus qu'avec lenteur le reste de sa provision de nourriture. "L'humus est le nerf de la terre" Un sol sans humus est inerte et sans ressource. Dans un tel sol, les plantes languissent et meurent.

LE LONG DES BLES

Le soleil darde à plein sa lumière embrasée.
Les épis mûrissants boivent les chauds rayons.
Entendez-vous de fleur en fleur des carillons ?
L'abeille cherche en vain sa goutte de rosée.

Deux enfants ont cueilli des bleuets à brassée.
Ils dorment maintenant, couchés dans les sillons.
Je les ai pris d'abord, à voir leurs vermillons.
Pour deux coquelicots sur leur tige brisée...

Et, tandis que le vent berce les épis d'or,
Je songe au cher pays où des plaines entières.
Depuis douze ans, hélas ! sont de longs cimetières,

Où comme au premier jour, les cœurs saignent encor...
Sous les chênes, j'entends roucouler les colombes
Et je rêve aux oiseaux qui chantent sur des tombes.

LE P. JEAN VAUDON.

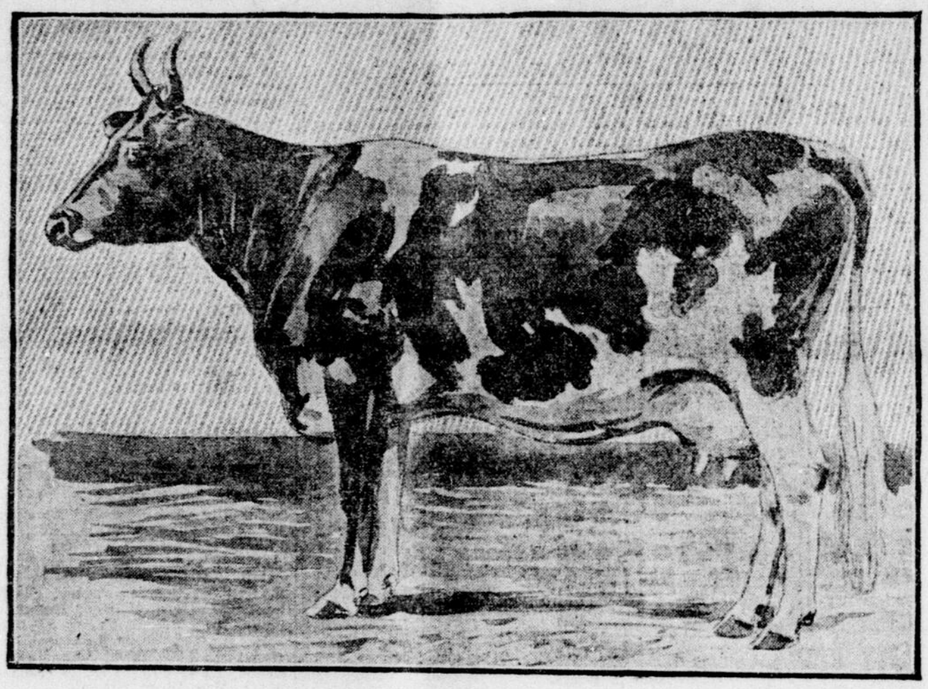

LA VACHE GUERNESEY "MARY MARSHALL, 5,604."

La vache que représente cette illustration a donné durant les six mois qu'elle a passés à la laiterie de l'exposition pan-américaine, 5,611 livres de lait dont la proportion des matières grasses fut de 5.36 pour cent, soit, 301.13 livres de matières grasses ou 354.26 livres de beurre. Les profits qu'elle a rapportés en beurre durant les six mois, les frais d'alimentation acquittés, se sont élevés à $59.43.

LE JAVELAGE DES GRAINS

SOMMAIRE. — Qu'est-ce que le javelage? — Pourquoi le javelage est tombé en désuétude. — Bons effets du javelage. — Mauvais effets du javelage. — Nécessités du javelage fait dans de bonnes conditions.

Qu'est-ce que le javelage? —Cette pratique réveille l'idée de trois mots qui, tout en se ressemblant à cause de leur étymologie, comportent chacun un sens spécial. Ces mots sont: javelle, javeler, javelage. La javelle, c'est dans le sens propre du mot, la réunion par le moissonneur qui récolte une céréale à la main, avec la faucille, de plusieurs poignées de tiges de cette céréale, qu'il a laissées couchées sur le champ où elles attendent qu'on les réunisse à leur tour en gerbe. Javeler, c'est l'action elle-même de déposer le grain en javelles sur le champ pour l'y laisser sécher et jaunir complètement. Enfin le javelage, c'est, d'après Isidore Pierre, qui a fait une étude spéciale de ce sujet, la dessiccation lente qui s'opère, soit dans les javelles isolées déposées sur le sol, soit dans des agglomérations de javelles, de formes diverses, qu'on appelle moyettes, mais toujours dans les champs, c'est-à-dire en plein air. D'après cette définition d'Isidore Pierre, le javelage n'est donc pas limité au temps pendant lequel la céréale reste en javelle, mais s'étend à tout le temps qu'elle y passe, en javelles, en gerbes et en moyettes ou quintaux, comme nous les appelons.

Pourquoi le javelage est tombé en désuétude.—Cette opération du javelage, telle qu'elle vient d'être décrite, était considérée, autrefois, à venir jusqu'à il y a environ trente ans, comme l'un des détails important de la moisson de toutes les céréales. La principale raison qui, alors, rendait réellement le javelage absolument nécessaire, c'était que, à cette époque, l'on battait tout le grain au fléau, et que le javelage rendait le grain bien plus facile à détacher de l'épi, au moyen de ce primitif instrument de battage. Pour cette raison réunie à plusieurs autre, l'on tenait tellement au javelage sous prétexte qu'il était nécessaire, que, bien souvent, l'on compromettait la qualité du grain récolté, en le laissant exposé trop longtemps aux intempéries de l'air. Aujourd'hui, l'on est tombé dans l'excès contraire. L'on ne laisse presque plus javeler le grain, sous prétexte que la pratique est plus dangereuse qu'utile, maintenant que, avec les moissonneuses-lieuses, les gerbes se faisant en même temps que le coupage, il est impossible de laisser javeler le grain, puisqu'il n'y a plus de javelles et que, avec les moulins à battre le grain, ce dernier est toujours facile à détacher de l'épi, même lorsqu'il n'est pas du tout javelé. Le but du présent article est de discuter si vraiment le javelage est plus nuisible qu'utile et si l'on doit regarder comme une bonne chose l'impossibilité de la moissonneuse-lieuse de laisser javeler le grain.

MAUVAIS EFFETS DU JAVELAGE. — Comme toute question, celle du javelage a deux côtés, le ton et le mauvais. Maintenant que nous avons vu le bon côté, nous allons considérer le mauvais.

Si l'on permet à du grain coupé absolument mûr de javeler, on est certain d'éprouver, du fait de ce javelage, une grande perte de ce grain. Si, de plus, on laisse javeler du grain par une saison essentiellement humide, surtout dans les derniers jours de l'automne, on l'expose à ce que, s'il reçoit souvent de la pluie, on ne puisse parvenir à le sécher promptement et, alors, la paille se détériore, le grain noircit, souvent germe, et, en tout cas, perd beaucoup de ses qualités. Puis, il y a certains grains, comme l'orge pour les brasseries, qui doivent être coupés très mûrs et doivent conserver leur belle couleur blonde. Il est évident que ces grains doivent être engerbés le plus tôt possible, après la coupe, sans quoi ils sont sûrs de subir une grande détérioration.

NECESSITES DU JAVELAGE FAI NECESSITES DU JAVELAGE FAIT DANS DE BONNES CONDITIONS. — De tout ce qui vient d'être dit il découle que le javelage est plutôt utile que nuisible lorsqu'il est fait dans de bonnes conditions. On peut même dire qu'il est absolument nécessaire dans certains cas. Ceci s'applique au javelage proprement dit.

Si l'on étend le sens du mot javelage, comme le fait Isidore Pierre, aux gerbes et aux moyettes, il ne peut y avoir, dans ce cas, aucun doute sur son utilité. Tous les grains n'ont qu'à gagner à rester quelque temps exposés à l'air extérieur avant d'être entrés. Ils y perdent tout excès d'humidité qui pourrait les faire s'altérer dans la grange et ils se nourrissent des derniers éléments de fertilité qui achèvent de circuler dans la paille récemment coupée pendant qu'ils sont en quintaux.

A part donc des grains coupés et mis en gerbe d'une seule opération par la moissonneuse-lieuse, il est donc recommandable de laisser javeler tous les grains en javelles, à part l'orge de brasserie, cinq ou six jours, si la saison n'est pas humide et de toujours les laisser javeler plusieurs jours en gerbes disposées en moyettes ou quintaux.

J. C. CHAPAIS.

L'ALIMENTATION DES POULES.— On doit cultiver le trèfle pour nourrir les poules. Un arpent de trèfle devrait être suffisant pour nourrir les poules pendant l'hiver.

On doit cultiver les fourrages verts pour donner de la verdure aux poules le printemps, l'été et l'automne. Une des meilleures plantes est la laitue. Les poules mangent aussi les feuilles de radis. Les choux, les navets et les betteraves constituent de bons aliments pour les poules; on peut les donner en été et en hiver. Les pommes de terre, les betteraves et les navets cuits font une excellente nourriture en hiver. Il est difficile de faire de l'argent avec les poulets si on achète toute la nourriture.—(American Sultivator.)

RECETTES MENAGERES

Cerises à l'eau-de-vie

Les conserves de quelque sorte qu'elles soient sont toujours une précieuse ressource dans un ménage.

Les cerises à l'eau-de-vie sont d'une préparation bien simple; elles se servent soit au dessert, soit au five o'clock, soit dans les soirées ou à la veillée, lorsque toute la famille est réunie autour de la lampe.

Prenez de belles cerises peu mûres, les grosses cerises anglaises et la variété appelée Montmorency sont préférables à toutes les autres sortes, mais si l'on a dans son verger de grosses cerises nacrées, à chair ferme et à petit noyau, ou d'autres cerises, on pourra cependant très bien les confire dans l'eau-de-vie.

Donc nous prenons les cerises avant qu'elles soient parfaitement mûres, mais elles doivent être néanmoins bien colorées.

Il ne faut prendre que des fruits bien sains; on rejettera ceux qui auraient la moindre petite tache ou seraient seulement talés; les essuyer si on le juge nécessaire, autrement il suffit de couper avec des ciseaux la moitié de la queue et de les mettre tout de suite dans un bocal.

Lorsque le bocal est presque plein, on verse, sur les cerises, de l'eau-de-vie blanche à 40 ou 45 degrés, et cela en quantité suffisante pour que les cerises soient bien recouvertes de liquide, puis on verse du sucre en poudre ou mieux du sucre semoule par cuillerées en le répartissant de tous côtés.

Les proportions moyennes sont pour 2 livres de cerises: environ trois-quarts de pinte d'eau de vie à 45 degrés et une livre à une livre et quart de sucre.

Certaines ménagères ne mettent aucun parfum trouvant que le bon goût de la cerise est suffisant, et qu'il ne faut pas le dénaturer. Nous trouvons cependant que les cerises à l'eau de-vie sont bien meilleures lorsque l'on ajoute un petit morceau de cannelle, quelques clous de girofle et aussi une dizaine de framboises épluchées.

Le bocal est alors bouché hermétiquement avec un bouchon de liège de grosseur appropriée à l'ouverture, mais on a soin d'entourer le bouchon d'un linge de toile bien propre qui doit être suffisamment grand pour permettre d'envelopper ensuite le bouchon et le haut du bocal. Ce linge est arrangé le plus nettement possible, puis on le ficelle; le linge permet d'enlever aisément le bouchon.

Si bonne que soit notre recette, elle ne donnerait pas des résultats parfaits si l'on n'avait pas le soin, pendant les huit ou quinze jours, suivant la préparation des cerises, de remuer tous les jours le flacon pour que le sucre qui est tombé au fond ne forme pas un sirop très épais en bas et léger à la partie supérieure.

En agitant le bocal, on distingue du reste très bien les stries qui se résartissent dans la masse du liquide, de sorte que l'eau-de-vie est sucrée également partout et que les cerises du fond ne sont pas plus ridées que celles du haut.

Il n'est pas indispensable, comme on le croit bien souvent, de mettre le bocal au soleil, mais cependant nous n'y voyons aucun inconvénient; c'est un travail supplémentaire.

Nos proportions n'ont rien de fixe, car on peut aimer une liqueur plus forte ou plus sucrée, on portera les degrés jusqu'à 50 sans que les cerises soient ridées, on on ajoutera quelques cuillerées de sucre.

Soins à donner au tabac

Depuis le moment de la plantation, on a dû biner le sol tous les quinze jours avec la sarcleuse et la gratte, jusqu'à ce que les plants de tabac aient environ un pied et comme les racines se développent vite, ces binages ont dû être donnés de moins en moins profonds.

Au dernier binage, on renchaussera les tiges et on supprimera en même temps les feuilles seminales et aussi les feuiles ordinaires inférieures qui ne fournissent qu'un produit médiocre.

Quand la plante montre à son sommet les boutons de fleurs, on pratique l'écimage. Cette opération, consiste à pincer le bourgeon terminal ou tout simplement à étêter le plant. La sève ainsi refoulée dans les feuilles active leur développement. Il se forme de bourgeons latéraux qui absorberaient inutilement une partie considérable de la sève de la plante, il faut avoir soin de supprimer ces bourgeons, ce que l'on fait simplement en les pinçant fortement entre le pouce et l'index.

La destruction des mouches à patates

Ne négligez pas d'arroser vos patates avec du vert de Paris sous prétexte que les tiges sont hautes et que les ravages de la mouche à patate ne portent plus préjudice aux tubercules. Les feuilles sont toujours nécessaires à l'alimentation et à la respiration de la plante et si elles sont détruites, tout le végétal souffre, la formation et le développement des tubercules s'arrêtent et la récolte en subit une grave atteinte tant pour la quantité que pour la qualité.

DESTRUCTION DES HERBES

Dans les allées et les cours

Réponse à divers abonnés.

Les procédés employés pour empêcher l'herbe de pousser dans les allées des parcs et des jardins, dans les cours, le long des murs des habitations, etc., sont fort nombreux; ils sont plus ou moins efficaces. Passons en revue les principaux d'entre eux.

Cailloux roulés. — Mâchefer. — Tan. — Etes-vous à proximité d'un cours d'eau? Retirez-en du graviez, passez-le soigneusement au crible, de façon à ce qu'il soit net de particules terreuse, et apportez une bonne couche de ces "cailloux roulés", dans vos cours et allées; vous n'y verrez pas d'herbes de longtemps.—Si vous ne pouvez, par suite de votre éloignement de toute rivière, faire usage de ce gravier privé de terre (qui coûte parfois assez cher!), remplacez-le alors par du "mâchefer", scories qu'on retire des foyers de locomotives, machines à vapeur, etc., et vous obtiendrez le même résultat. Vos allées et vos cours ne seront, en outre, ni boueuses en temps de pluie, ni poussiéreuses par temps sec. — Vous pourrez encore empêcher l'herbe d'y pousser, en y répandant du "tan."

Sarclages. — Le simple grattage des allées, tel qu'on le pratique habituellement avec le louchet, la houe ou le racloir, ne détruit par les herbes; il favorise plutôt leur développement. Et puis, il faut recommencer trop souvent cette opération!

Sel dénaturé. — Pétrole,— Suie. — Lessives. — Acides sulfurique et chlorhydrique.—Sulfates de fer et de cuivre.—Crud ammoniac.— L'arrosage des allées avec de l'eau salée (sel marin dénaturé), avec du "pétrole" étendu d'eau ou de l'eau mélangée de "suie", avec de l'eau tenant en dissolution des "lessives" de savonneries, avec de l'eau acidulée (acide sulfurique ou acide chlorhydrique), enfin, avec des solutions concentrées de "sulfate de fer ou de sulfate de cuivre", est peu recommandable. Les résultats sont nuls ou à peu près.—Quant au "crud ammoniac" produit secondaire de la fabrication du gaz, il détruit bien les herbes quand il est employé à haute dose, c'est-à-dire quand on l'étend dans les allées sur une épaisseur de 1 à 2 centimètres, mais il faut craindre son action nuisible sur les arbres qui envoient leurs racines sous ces allées.

Chaux et soufre. — Procédé recommandable. Faites bouillir 100 litres d'eau dans une buanderie; ajoutez 10 kilogrammes de "chaux vive" et 1,500 grammes de "soufre en poudre"; remuez le mélange avec un bâton et laissez refroidir. Puis, arrangez-vous pour couper votre liquide avec moitié eau pure froide, et arrosez les herbes à détruire. Opérez par temps sec.

Huile lourde de goudron.—Ce procédé est plus efficace encore que le précédent. Le goudron de houille, chacun le sait, est un produit d'éclairage. Après diverses opérations, dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici, on en retire une "huile lourde" employée à l'éclairage. M. Paul Noël, directeur du Laboratoire régional d'Entomologie agricole de Rouen, conseille pour la destruction des herbes des allées et des cours, le mélange suivant:

Huile lourde de goudron . . 50 p. c.
Eau.. .. .. 50p. c.

Un arrosage exécuté avec ce mélange bien émulsionné au moment de son emploi, empêche les herbes de pousser pendant environ deux ans. Cet arrosage a deux défauts: 1o. il coûte un peu cher; 2o il sent assez mauvais pendant une huitaine de jours (odeur de naphtaline qui se dégage), mais par contre, il a le double mérite: 1o d'être expéditif, 2o d'être sûr dans ses effets. Essayez-le et vous verrez qu'il vous donnera satisfaction.

P. L. L.

NOS CHEVAUX

Extrait du rapport du major Rowe

Le major Rowe, qui a pu acheter 16-000 chevaux canadiens pour l'armée anglaise, dit ce qui suit au sujet des chevaux du Canada.

"Quelques uns des meilleurs chvaux qu'on s'est procurés pour le service sud-africain sont venus du Nord-Ouest et nous avons aussi pu en acheter de très beaux des diverses provinces, spécialement des Provinces Maritimes. Mais dès le commencement nous avons constaté que les éleveurs canadiens ne connaissaient pas assez l'espèce de cheval dont on avait besoin. Ceux-ci étaient sous l'impression que dès qu'un cheval paraissait luisant et gras, ils ne pouvaient avoir aucune difficulté à le vendre. Ce ne sont pas des qualités d'apparence brillante dont nous avons besoin, mais des animaux robustes, à la croupe courte, qui peuvent faire beaucoup d'ouvrage.

"Ce qui a presque tué l'élevage de première classe au Canada, c'est que chacun tient à faire un trotteur rapide de tout animal qu'il peut avoir. Rien ne rend un cheval plus impropre au travail dur. On devrait diriger toute son attention sur la conformation de l'animal, et si cette conformation est bonne, la vitesse viendra nécessairement.

"Telle est la raison pour laquelle nous n'avons pu nous procurer qu'environ cent chevaux sur une quantité de trois cents. Un sur trois, telle a été à peu près la proportion dans Ontario, Québec et les Provinces Maritimes. Les chevaux paraissaient tous convenables et les fermiers ne semblaient pas savoir pourquoi tous ne furent pas vendus, mais la véritable raison consistait en ce que la plupart de ces chevaux, alors que tous avaient une très belle apparence, avaient la croupe trop longue ou le cou déformé par l'usage constant de rênes trop tendues...

"Lorsque les dépôts seront établis, le gouvernement britanniques enverra des officiers chaque année, pour acheter les remontes. Meilleur sera le cheval, plus l'achat sera considérable.

"Maintenant que notre ouvrage est terminé, je dois dire que nous avons été entièrement satisfaits de tout ce que nous avons vu au Canada et nous sommes plus que jamais confiants en l'avenir du pays. Quant à notre travail, je pense pouvoir affirmer qu'il a été fait d'une façon satisfaisante, du moins dans l'opinion de la commission spéciale envoyée aux Etats-Unis et au Canada par le gouvernement britannique pour s'ebquérir de la manière dont la Commission de Remonte avait accompli son travail.

Chez le commissaire de police.

—Vous avez écrasé une dame âgée.

—Mettez-vous à ma place, et vous reconnaîtrez qu'avec un auto qui abat ses 80 à l'heure, on ne peut vraiment pas choisir.

L'EXPULSION DES RELIGIEUSES

Une école prise d'assaut à Roscoff

Eloquent récit du Comte Albert de Mun

Voici le récit de cette expulsion, par M. de Mun, dans le "Gaulois".

J'arrive de Roscoff où la fermeture de l'école des sœurs a eu lieu hier avec des circonstances particulièrement émouvantes, que les depêches envoyées ont singulièrement dénaturées.

Depuis dix jours, ainsi que je vous l'ai fait savoir, la population était dans la plus vive agitation.

Une garde permanente, de jour et de nuit, était organisée à l'école; une surveillance continuelle était établie sur la route sur la voie du chemin de fer de Saint-Pol-de-Léon à Roscoff, des signaux convenus devaient avertir la population. Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, une alerte avait permis d'en éprouver l'efficacité; en moins d'une heure, une foule immense était accourue.

Depuis, cette surveillance ne s'était pas relâchée une minute. La population se montrait de plus en plus ferme et résolue. Mes amis, MM. de Guébriant, conseiller général; de Kerdrel, de La Sayette et moi ne quittions plus l'établissement, en compagnie de Kerenfors, constructeur de navires, et d'un groupe de Roscovites d'un admirable dévouement. Malgré l'extrême fatigue de ces veilles prolongées, personnes ne songeait au repos. Lundi, le maire ayant eu la malencontreuse pensée de vouloir faire lire, par l'agent municipal, une lettre du préfet exhortant les habitants à la soumission, plusieurs étrangers, actuellement en villégiature à Roscoff, et des étudiants du laboratoire de Zoologie établi dans cette ville, donnèrent le signal d'une manifestation spontanée, qui imposa silence à l'agent et, bientôt suivie d'une partie de la population, parcourut les rues en criant: "Vive la liberté!" et en acclamant les sœurs.

Lundi soir, le bruit se répandit que l'exécution aurait lieu le lendemain. Des cyclistes de bonne volonté, appartenant à des familles d'étrangers, vinrent se joindre aux estafettes ordinaires. A trois heures, l'éclairage inusité de la gare révéla l'attente d'un train spécial. La foule était déjà considérable. A quatre heures et demie, les cyclistes dévalaient à toute vitesse vers le bourg, annonçant l'approche de vingt-cinq gendarmes; en même temps, le son des trompes, des cordes, des clairons éclatait de tous côtés dans la campagne, pendant que la sirène, installée sur la tour d'une sorte de belvédère où vient d'être hissé un grand pavillon tricolore, remplissait l'air de ses mugissements.

Alors ce fut un flot pressé de paysans et de paysannes, qui, de tous les villages environnant Roscoff, de la ville de St-Pol, de la paroisse voisine de Santec, vint s'engouffrer sur la route conduisant de la gare à l'école. Une acclamation salue l'arrivée d'un groupe compact: ce sont les "Iliens", qui, au nombre de cent, sont accourus en barques de l'île de Batz, d'où ils ont vu le pavillon et entendu la sirène.

A cinq heures et demie, le train spécial est signalé. Il y a à ce moment, devant l'école et sur la route, environ 3,000 personnes, hommes et femmes, entassés en une masse impénétrable: le silence est profond, M. de Guébriant et moi, nous sommes en avant, accompagnés de quelques amis. Les hommes forment d'abord une colonne épaisse; les femmes viennent ensuite. C'est nous qui avons fait prendre ces dispositions, dont nous nous félicitons grandement tout à l'heure. Un deux, trois cyclistes apportent les dernières nouvelles: les voilà!

Une troupe nombreuse s'avance: en tête, deux commissaires de police, suivis d'un fort détachement de gendarmes, et, derrière lui, deux compagnies du 118e en garnison à Morlaix, commandées par deux capitaines et un lieutenant; à côté des commissaires, un homme, la tête basse, semblable à un condamné conduit au poteau d'exécution: c'est le serrurier. On n'en aurait pas trouvé dans la commune.

A trente pas de la foule, la troupe s'arrête: un grand cri de "Vive l'armée!" s'élève; M. de Guébriant et moi, nous nous portons en avant et, d'une voix forte, l'un après l'autre, nous protestons énergiquement contre l'attentat qui se prépare; les commissaires écoutent chapeau bas: une immense acclamation répond au deux représentants du pays: "Vive la liberté! Vivent les sœurs! Vive l'armée!"

L'un des commissaires prend alors la parole et, d'une voix basse et embarrassée, prie les manifestants de le laisser accomplir sa mission: ceux qui ont entendu répliquent par un hurlement de protestation aussitôt répété de proche en proche.

Je dis à voix haute: "Nous ne céderons qu'à la force! Faites les sommations". Le commissaire veut prononcer la formule: "Vous n'avez pas le droit! crie la foule, les tambours! vous ne savez pas votre métier!" Geste éploré du commissaire. Trois petits tambours passent à travers les rangs des gendarmes, le visage ému, contracté. Un roulement et la voix blanche du commissaire: "Que les bons citoyens se retirent! on va faire usage de la force." "Vive la liberté!" répond la foule; puis un silence profond: nul ne bouge. Second roulement, et encore la formule. "Vive la liberté!" pas un mouvement. Troisième roulement, très grave, très prolongé: le commissaire balbutie la sommation.

Cette fois, c'est un tonnerre: "Vive la liberté! Vive la liberté!" La mutaille humaine semble de fer. Le silence retombe, solennel, poignant: les commissaires se regardent, consternés. Un personnage passe au milieu des gendarmes et s'avance dans l'espace libre. C'est M. Gauchy, sous-préfet de Morlaix. Je dois dire tout de suite que son attitude a été très modérée et très conciliante et a beaucoup contribué à éviter les malheurs que, à plusieurs reprises, pendant cette triste matinée, on a pu redouter. S'approchant de nous, le sous-préfet nous prie d'empêcher un conflit violent et d'user de notre influence pour engager la population à ne pas pousser jusque-là sa résistance.

Ce n'était ni le temps ni le lieu, vous le comprenez, de discuter avec un fonctionnaire sur l'étrange attitude d'un gouvernement qui déchaîne, par ses décrets, la guerre civile, et dont les représentants sont obligés, pour l'empêcher d'éclater de supplier ses adversaires d'intervenir. Il fallait agir: tout était à craindre! Il n'y avait qu'à regarder les visages, qu'à entendre les cris. Fidèles à la résolution que nous avions prise, M. de Guébriant et moi, de tout faire pour prévenir les violences, nous nous tournâmes vers la foule, et, en quelques mots, je lui demandai de se contenter de la magnifique protestation qu'elle venait d'accomplir, et de ne pas s'exposer, ni exposer les soldats, à un irréparable conflit. "Il ne faut pas, ai-je dit, placer nos soldats entre leur devoir militaire et leur conscience chrétienne!"

Les premiers rangs répondent:

—Nous ne voulons pas céder, nous voulons la liberté, nous voulons les sœurs; qu'on nous les laisse et nous nous en irons. Sinon, nous ne bougeons pas!

Et la foule crie:

—Non, non, nous ne bougerons pas!

M. de Guébriant insiste: il rappelle les conseils de calme de modération, que nous avons donnés tous ces jours-ci et la veille encore.

—Non, non, nous ne bougerons pas!

La situation était, je vous l'assure, très critique: les gendarmes se portent en avant, on est à quelques pas les uns des autres. De la foule on crie:

—Pas de gendarmes, pas de gendarmes! La troupe! Vive l'armée!

Une espérance nous apparaît. Nous disons au sous-préfet: "Veuillez faire retirer les gendarmes. On aime les soldats, la conciliation sera plus facile". Le sous-préfet accepte aussitôt. Les gendarmes font demi-tour et passent derrière la troupe, qui s'avance de quelques mètres.

"Bravo! Bravo! Vive l'armée!" Mais aucun pas en arrière, au contraire et en un instant le corps à corps se produit. Les petits soldats sont là, l'arme le long du corps, la baïonnette au canon, un peu pâles, émus, et si doux! J'essaie encore un effort: "Il y a là, parmi ces soldats, des hommes qui sont vos frères, vos amis, vos fils! Ne laissez pas se produire l'affreuse rencontre dont le gouvernement ose prendre la responsabilité!"

"Vive l'armée! Nous voulons la liberté! Nous ne bougerons pas d'ici: la liberté!" Et soudain de cette foule s'élève l'immense clameur de la "Masseillaise!" Voilà les cris séditieux des rebelles imaginée par M. Combes!...

La situation est de plus en plus grave et émouvante: d'un instant à l'autre, elle peut devenir tragique! Il y a là, devant nous, des visages convulsés, des yeux pleins de larmes, des poings crispés... heureusement, pas une arme! Mais qui peut répondre d'un geste violent, d'un coup porté et de ses terribles conséquences?

Je vois encore, je verrai longtemps un jeune homme au regard bleu comme une lame d'acier, la figure contractée, charchant malgré moi à se frayer un chemin et marchant vers la troupe en criant: "Liberté! Liberté!" Alors — combien de temps — je n'en sais rien: ce fut un siècle! —nous entreprenons, M. de Guébriant et moi, aidés de quelques amis, de convaincre ces braves gens, en parlant aux uns et aux autres, et c'est, je vous jure, une dure et cruelle besogne.

Car enfin, ils ont raison, ils sont dans leur droit; ils sont admirables de courage, ils n'ont provoqué personne. Hier, ils étaient de pénibles cultivateurs, aujourd'hui encore, ils n'attaquent pas et tout notre cœur est avec eux! et il faut cependant, par devoir, par raison, essayer de les faire reculer; ah! oui, la douloureuse besogne!

Tout à coup, du fond de cette mer humaine, une poussée se produit, terrible, irrésistible! A côté de nous, les hommes se tiennent par les bras, indissolvablement enlacés; on crie: "Liberté! liberté! les soeurs! les soeurs!" et la "Marseillaise!" Et au sous-préfet: "A bas Combes! A bas le ministère! Démission! Démission!....." La poussée avance, elle nous enlève, nous porte serrée dant un étau toujours plus pesant. Un cri d'angoisse: c'est un jeune homme de la colonie étrangère, M. de Lavarande, admirable de dévouement, à côté de moi, je le vois pâlir, s'effondrer, étouffé. A grand'peine, on l'entraîne, on le porte vers la maison voisine. La poussée continue et, pas à pas, les soldats reculent, reculent, étonnés, incertains! Sur les murs des jardins en bordure de la route, des hommes applaudissent. Que va-t-il arriver?

Un de nous, M. de Kerdrel, propose que la troupe enlève la baïonnettes et recule volontairement de six pas, et qu'on demande à la foule d'en faire autant! Le sous-préfet entend, consulte le capitaine commandant et accepte.

J'élève aussitôt la voix et je demande qu'on consente à l'arrangement.:

"Vous avez, par votre énergique résistance, obtenu qu'on reconnût l'impossibilité de la vaincre autrement que par des violences: je vous conjure de vous arrêter". Cette fois on crie bravo autour de moi, et, en effet, la foule s'arrête. Aussitôt, sur l'ordre du capitaine, les baïonnettes sont remises au fourreau, la troupe recule de quelques pas, et une détente, une accalmie se produit.

Nous en profitons, M. de Guébriant et moi, pour essayer de convaincre les plus emportés, les plus animés, surtout ceux que nous connaissons le mieux et que nous savons les plus sages.

On nous écoute, car, pas une minute, il faut le dire très haut, dans ce long et pénible débat, nous n'avons cessé de sentir les cœurs de tous ces hommes étroitement unis aux nôtres par la confiance et l'affection, alors même qu'ils résistaient à nos conseils! Ils voyaient bien que nous agissions par devoir, par conscience, et ils ne nous blâmaient pas, pas plus que nous ne les blâmions nous-mêmes.

Peu à peu, sans s'ouvrir, la foule se laisse pénétrer par les soldats, un à un, sans force, sans brusquerie; et comment dire leur bon, leur loyal visage, pendant qu'ils avançaients ainsi, si doux, si patients, s'entendant appeler dans la foule par les amis, les parents: "Bonjour Yves! Bonjour Jean-Marie!" et voyant les mains chercher les leurs. Ah! quelles scènes inoubliables, et quel crime que celui des ministres qui les ont rendues possibles!

Le sous-préfet, je l'ai dit, fut très modéré, très conciliant; mais, à l'homme qui lui criait: "Vous dites que vous ne voulez pas nous faire de mal, mais on nous en fait en nous arrachant nos sœurs, et si vous ne voulez pas nous en faire, vous, pourquoi restez-vous là? Retirez-vous et donnez votre démission, ce sera un grand exemple!" à cet homme, je crois qu'au fond du cœur il a dû donner raison.

Cependant, au milieu de cette foule, les soldats avançaient peu à peu, toujours accompagnés par nous, suivis du sous-préfet et des commissaires; les gendarmes étaient loin. Le serrurier, sans doute se faisait petit: on ne le voit pas.

Nous arrivions vers la porte de l'école, une petite porte basse, ouverte dans un grand mur, à un tournant de la route qui passe, étroite, entre ce mur et une auberge regorgeant de monde à l'entrée et aux fenêtres... Et là, c'étaient les femmes, des mères, des jeunes filles, des enfants, entassées, pressées, refoulées dans cette rue que de l'autre côté, une autre foule fermait comme une impasse.

Tout à coup, de cette multitude, s'éleva une indicible clameur, une plainte sans fin, gigantesque, faite d'angoisse, de colère et de douleur. Nous qui l'avons entendu, nous l'oublirons jamais ce cri-là! M. Combes, lui, l'entendra-t-il? Nous nous précipitons, M. de Guébriant et moi, vers la porte devant laquelle ces femmes sont en monceau. Ah! ces visages, ses yeux, ces larmes, ces cris! "Nous ne nous en irons pas! On fera ce qu'on voudra! Nous mourrons si il faut!"

De nouveau, tout mouvement est arrêté: on ne respire plus: on attend; le sous-préfet est là, avec les commissaires, hésitant.

La foule crie: "Nous ne toucherons pas aux soldats, mais pas de crocheteur; si le crocheteur se montre, il ne passera pas."

Comme tout à l'heure, l'angoisse renaît. Il n'y avait que trois partis à prendre: ou laisser le sous-préfet et les commissaires accomplir le crochetage de la porte et, alors j'en suis sûr, M. de Guébriant n'en doute pas non plus, ni le sous-préfet, ni aucun des témoins: c'était une atroce bagarre, le crocheteur, les commissaires, roués de coups, assommés, peut-être davantage, et les femmes renversées, piétinées, écrasées; ou protéger nous-mêmes les crocheteurs et c'eût été la dernière des hontes, sans compter que nous n'aurions pas empêché la bagarre; ou rendre le crochetage inutile en constatant que nous cédions à la force, et par là, conjurer les violences.

Nous n'avons pas hésité; j'ai tout de suite, d'accord avec M. de Guébriant, pris la responsabilité de conseiller qu'on ouvrit la porte.

Les dépêches adressées aux journaux ont dénaturé la situation en disant tout simplement: "M. de Mun fait ouvrir lui-même la porte de l'école." Il en est qui ajoutent: "L'exécution s'est faite le plus aisément du monde." Je ne pense pas que M. le sous-préfet de Morlaix soit de cet avis, ni les commissaires de police. Sans nous, j'ose le dire, sans notre résolution, il y aurait eu du sang; nous avons protégé la vie des femmes qui s'offraient en victimes et nous avons probablement sauvé celle des agents de l'administration.

Mais, encore, pour ouvrir la porte, comment faire? Elle était verrouillée barricadée, et personne, derrière elle, ne répondait à nos appels. La foule criait:

—N'ouvrez pas! n'ouvrez pas! ne sortez pas!

Trois fois, aidé de quelques jeunes gens partageant mes angoisses, j'essayai de faire passer de l'autre côté du mur un mot écrit à la hâte. On organisa une courte échelle, les femmes tiraient par les jambes le premier échelon et le faisaient tomber. Une fois un jeune paysan voulut escalader: derrière moi on l'appela par son nom, avec des menaces, en lui disant de descendre, je dus moi-même l'arrêter.

Enfin, un homme, d'un mur voisin, sauta dans la cour de l'école et alla prévenir M. de Kervenoaël, l'un des propriétaires, vint à la porte, et, ayant entendu mes explications, m'ouvrit. La foule cria: "M. de Mun seul, pas le commissaire", et j'entrai. Dans la maison, je trouvai la vénérable et sainte supérieure et ses sœurs, entourées d'un grand nombre de dames venues dans la nuit s'enfermer avec elles. J'expliquai la situation, la gravité du péril et pourquoi je conseillais d'ouvrir.

La supérieure, une femme d'une grande énergie qui a fait pendant ces quinze jours notre admiration, voulut bien me dire qu'elle s'en remettait à ma décision, quelle que fût sa résolution de ne céder qu'à la force. Revenu devant la porte, il me fallut parler encore à la foule émue et irritée:

"Madame la supérieure, dis-je, consent à ma prière, à laisser ouvrir la porte. Il est bien entendu, je le déclare en votre nom, qu'elle ne cède que devant la force, et pour éviter des violences; d'ailleurs, quel crochetage vaudrait, comme témoignage de votre résistance, l'évidence même de ce fait que le commissaire ne pourra entrer ici que parce que vous voulez bien y consentir, sur le conseil de vos représentants, pour éviter des malheurs irrérables."

On applaudit, tout en criant: "Ce n'est pas assez, il faut résister jusqu'au bout." Les commissaires ne se pressaient pas, c'était à qui des deux n'entrerait pas. Enfin, celui de Saint Pol, qui, paraît-il, était porteur du décret, se décide et passe le seuil avec moi. La porte se referme sur nous. A l'intérieur, la même douloureuse scène, cent fois décrite pendant ces tristes jours; les pauvres Sœurs blanches groupées dans l'oratoire obscur, à peine éclairé par le jour filtrant à travers les fenêtres barricadées; autour d'elles, les dames pleurant; la supérieure lisant, d'une voix forme, sa très digne protestation où elle rappelle que ni elle ni ses Sœurs n'ont violé aucune loi et déclare qu'elle ne cède qu'à la force; puis le commissaire balbutiant à grand'peine le decret signé Loubet, pendant que les dames crient: "Vive la liberté". M. de Kervenoael protestant à son tour au nom de son droit de propriété violé, puis, jetant à la face de l'exécuteur le papier que celui-ci avait osé lui présenter pour l'inviter à promettre qu'il ne ferait pas rentrer les religieuses dans sa maison.

C'est fini. Je laisse là le commissaire caché dans quelque hangar et j'annonce que les Sœurs vont sortir, qu'elles désirent se rendre à l'église et que nous les y accompagnerons en masse. Un grand cri: "Oui, oui, mais à une condition, c'est que la troupe se retirera immédiatement." Le sous-préfet se hâte d'accepter: les soldats sont rappelés et vont se reformer sur la route de la gare, accompagnés des cris de: "Vive l'armée!" Le serrurier a disparu.

Alors la petite porte se rouvre, le silence se fait profond, et la supérieure paraît au bras de Mme la comtesse de Guébriant, suivie de toutes les Sœurs, chacune également accompagnée d'une dame. Une formidable acclamation s'élève: "Vive les Sœurs"! Toutes les têtes se découvrent; celle même du sous-préfet, et, précédé d'un drapeau tricolore craveté d'un grand nœud de crêpe, que porte une des plus vaillantes parmi toutes ces héroïques paysannes, le cortège se met en marche, immense, interminable, aux cris de: "Vivent les Sœurs! Vive la liberté!" traverse toute la ville, sans qu'aucun de ceux qui, par timidité ou par hostilité— ceux-ci bien rares heureusement— s'étaient enfermés chez eux, osât protester; et c'était un admirable, un empoignant spectacle que ce défilé de tout un peuple chrétien, le long de la mer bleue, criant sa foi au Ciel, son mépris aux persécuteurs et conduisant leurs victimes en triomphe vers la demeure du Souverain Juge.

Dans la vieille église, comblée bientôt par la foule qui déborde au dehors, on chante, avec des voix tremblantes de larmes, le "Miserere" et le "Parce Domine", puis le vieux cantique des Bretons et un moment après, debout sur le mur du cimetière, j'ai la joie profonde de pouvoir crier à ce peuple pressé autour de moi mon admiration, celle de toute la France catholique, pour sa magnifique résistance, lui dire que, quel que soit l'avenir, la Bretagne, par sa fière attitude, à sauvé la liberté, et saluer, non pas d'un adieu, mais d'un au revoir prochain, les humbles et saintes Filles que l'inepte persécution arrache à leurs œuvres, à l'affection et à la confiance de toute une population.

Telle fut notre matinée du 12 août à Roscoff et ce que les dépêches officieuses ont si étrangement défiguré. Je ne sais quel rapport le sous-préfet en aura fait à ses chefs. En tout cas, il a pu se rendre compte de l'état des esprits dans la population qu'il administre et se convaincre que bien loin de l'exciter, comme on nous en accuse, nous sommes poussés et entraînés par elle, avec un irrésistible élan.

Quant à moi, dans l'émotion que me laisse cette journée, je garde deux impressions profondes: la première, qui est accablante pour M. Combes, c'est que, par sa faute, par son crime, tout est à redouter dans le pays de Lesneven, où les têtes sont plus montées encore que chez nous, surtout depuis que le gouvernement les a encore surexcitées par ses lenteurs et ses hésitations; l'autre, qui s'applique à l'avenir, c'est que si le ministère a la folie de persévérer dans sa campagne, si, à la rentrée, la Chambre n'y met bon ordre et si la majorité sectaire, victorieuse, le pousse à appliquer jusqu'au bout le programme maçonnique, il se heurtera en Bretagne à une résistance dont l'exemple sera bientôt contagieux et dont il est impossible de prévoir les limites et les conséquences.

J'aurais encore bien des choses à vous dire, bien des détails touchants ou frappants à vous raconter sur le dévouement de ces admirables paysans de Roscoff, de Saint-Pol, de Carantec! Mais j'ai abusé de l'hospitalité du "Gaulois". Ce sera, si vous le voulez bien, pour une autre fois.

A. de MUN,

de l'Académie française.

La Semaine Artistique

Jamais semaine n'a été aussi pauvre en événements artistiques ou littéraires.

Nos théâtres français ne commenceront leur saison d'hiver que la semaine prochaine.

A part des probabilités plus ou moins problématiques, telles que la venue de Mascagni et celle de l'orchestre Colonne, il y aura les concerts d'hiver habituels: orchestre Goulet, etc., mais tout cela dans un avenir assez éloigné.

En ce moment on ne peut même rien prédire de certain.

C'est le marasme, à moins que ce ne soit le repos qui précède les grandes manifestations artistiques.

A Montréal, nous sommes assez habitués au repos, mais les manifestations sont "rari nantes in gurgite vasto."

M. FRANCIS ARCHAMBAULT

On annonce pour la semaine prochaine, à l'Assomption, un concert auquel prendront part deux chanteurs New-Yorkais et notre compatriote, M. Francis Archambault.

On dit que M. Archambault a fait de grands progrès et que sa voix de basse a acquis une belle sonorité et une grande ampleur.

AU SAULT.

Samedi dernier, l'Association Athlétique du Sault-au-Récollet a donné un très joli concert avec le concours d'artistes tels que MM. Goulet, Dubois, Bourdon, et l'excellent chœur de la chapelle du Saint-Sacrement. Le succès a été tel qu'on a résolu d'en donner un autre, jeudi prochain, le 4 septembre, avec les mêmes éléments.

Heureux village, où se trouvent tant de ressources.

L'UNION SAINTE-CECILE,

A l'occasion de sa fête annuelle, le chœur et l'orchestre de l'Union Sainte-Cécile, sous la direction de M. Alex. Clerk, donneront les "Adorateurs du Soleil" d'A. Goring-Thomas, cantate en une scène, un programme de musique de concert et une comédie en un acte.

Nous souhaitons tout le succès possible à cette jeune organisation.

WANDA DE BONCZA

Madame Wanda de Boncza, l'exquise artiste de la Comédie-Française, vient de mourir à Paris, à l'âge de 30 ans.

Se sentant malade depuis quelque temps, Mme de Boncza s'était rendue aux eaux de Châtel Guyon. A son retour à Paris on dut l'opérer pour une appendicite aiguë et l'opération semblait avoir réussi quand la nouvelle de sa mort est venue surprendre le monde artistique.

C'est une grande tristesse de voir un être de charme et de grâce s'en aller ainsi dans toute la force de sa beauté, de son talent et de sa jeunesse. Mlle Wanza de Boncza était entrée au Conservatoire dans la classe de Worms et elle y obtint en 1894 son premier prix de comédie.

Au sortir du Conservatoire, elle fut engagée à l'Odéon où elle joua successivement et toujours avec un succès grandissant, "la Barinya," "Fiancés," "Pour la Couronne," le beau drame de François Coppée, et "le Mariage d'Olympe." En décembre 1896, elle entrait par droit de conquête à la Comédie-Française, et elle y débutait brillamment dans "On ne badine pas avec l'amour."

Mlle Wanda de Boncza sut bien vite marquer sa place au Théâtre-Français et elle s'y fit vivement applaudir dans "Othello," "Struensée", "Adrienne Lecouvreur," "la Conscience de l'enfant," "Alkestis," "l'Etrangère," dans "le Marquis de Priola" enfin qui fut sa dernière création, et où elle se montra comme toujours excellente et fine comédienne.

Son charmant visage, d'une beauté si régulière et si distinguée, était bien connu des Parisiens. On la voyait passer toujours blottie dans son coupé blanc, comme une perle brune dans un écrin clair. Elle avait de magnifiques yeux noirs, expressifs et rieurs, qui illuminaient toute sa physionomie pleine d'un charme attirant, d'une grâce un peu mélancolique.

A LA CATHEDRALE

On commencera bientôt, à la Cathédrale, à chanter le plain-chant d'après la méthode des Bénédictins de Solesme.

Ce sera une nouveauté, l'édition des Bénédictins ayant avec la nôtre bien peu de ressemblance, quant à la majorité des mélodies, et une personnalité bien propre, quant aux rythmes.

FIGARO.

AU PAYS TRIFLUVIEN

(Spécial au "Journal").

Trois-Rivières, 29. — On donne comme certains, les changements suivants dans le diocèse:

M. le chanoine J.-B. Comeau, curé d'Yamachiche depuis 1889, va occuper la place du regretté M. Beaudet, comme curé d'office de la cathédrale. M. le chanoine Comeau est bien connu ici, puisqu'il fut l'un des plus importants directeurs du Séminaire des Trois-Rivières. Si ce départ cause des regrets universels à Yamachiche, son arrivée au milieu de nous réjouira tout le public trifluvien.

M. le chanoine Napoléon Caron, curé de Maskinongé, est nommé à la cure d'Yamachiche. M. Caron fut autrefois vicaire d'Yamachiche, sous feu Messire J. H. Dorion, et les paroissiens de Yamachiche ont toujours gardé de lui, depuis, le meilleur souvenir. D'ailleurs, M. le chanoine Caron a prouvé comme il l'aimait cette vieille et belle paroisse en écrivant son histoire, en collaboration avec M. F. L. Désaulniers. Les regrets causés par le départ de M. le chanoine Comeau, sont amoindris par l'arrivée de M. le chanoine Caron.

M. le chanoine Charles Bellemare, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan, a été nommé curé de Maskinongé, en remplacement de M. le chanoine Caron. A Shawenegan, à Sainte-Geneviève, M. Bellemare a su conquérir l'affection de ses paroissiens, et cela en peu d'années; il en sera sans doute de même à Maskinongé. Voilà trois changements ecclésiastiques qui vont causer de vifs regrets dans trois grandes paroisses du diocèse, mais que tout le monde ne manquera pas d'admettre comme étant très judicieux.

On dit que M. l'abbé Thomas Caron restera curé d'office et administrateur de la paroisse de Saint-Maurice, pour quelques années encore. Les changements de vicaires ne sont pas encore connus. Votre correspondant a appris ces nouvelles d'un prêtre du diocèse de Nicolet, et il les croit certaines.

Essoufflement

Les personnes qui ont le sang impur souffrent de l'essoufflement dont elles sont affectées au moindre effort musculaire. Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, en fortifiant le sang, guérissent ce malaise. "Echantillon envoyé sur réception de 2c". Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Les généraux Boers publient un démenti

Amsterdam, 29—Les généraux boers ont publié une déclaration affirmant que les bruits qui ont couru de certains malentendus entre M. Kruger, le docteur Leyds et les délégués boers en Europe sont absolument sans fondement, et ils ajoutent que leurs relations avec les personnes énumérées plus hauts ont toujours été et seront toujours des plus harmonieuses.

L'ASSOCIATION DES POINTEURS

Des chemins de fer et des steamers Canadiens

Une grande assemblée des membres de cette association ainsi que les aspirants sont priés de se réunir, dimanche, le 31 courant à 7.30 heures p.m. sans faute au No 1521 rue Notre-Dame.

Des questions importantes y seront discutées.

Les Anglais demandent des faveurs

Paris, 29.—On annonce ici que sir James Lyle Mackay essaie d'obtenir des vice-rois de la vallée du Yangtsé une concession pour une station navale anglaise permanente à l'embouchure du Yangtsé Kiang, mais qu'il est peu probable qu'elle lui soit accordée, car les autres puissances protesteraient certainement.

Un mariage manqué

Un avocat célèbre qui, à ses titres, a ajouté dernièrement celui de célibataire, vient de causer une sensation dans le High Life Canadien. Il y a environ un an, au bal militaire qui fut donné au Windsor, il s'éprit éperdument d'une riche héritière de la rue Sherbrooke, et, après six mois de visites ponctuelles, il demanda la main de celle qui lui avait ravi son cœur. Il fut accepté, c'était un parfait gentilhomme, ayant devant lui une carrière et le seul défaut qu'on lui connaissait c'était celui de n'être pas riche, mais enfin les revenus de la future épouse combleraient le déficit, et la vie pourrait s'écouler dans le bonheur parfait de deux cœurs qui s'aiment. Mais peu de temps après les fiançailles, la jeune fille fut prise de la grippe et comme bien d'autres ne prit pas les précautions nécessaires, fut même imprudente, ce qui n'est pas rare chez le beau sexe, et malgré les soins maternels, elle devint d'une maigreur et d'une pâleur livides, elle était faible, nonchalante, son caractère n'était plus le même, ce qui rendait le pauvre avocat triste et pensif. Enfin, la semaine dernière, il se décida à parler au père, il lui dit combien il aimait sa fille, que, la voyant ainsi malade, il ne pouvait se décider à l'épouser, car pour lui ce n'était pas la fortune qu'il cherchait, mais une femme ayant la santé. Combien de jeunes filles pourraient se marier si elles avaient un visage rayonnant de santé. Il est si facile d'obtenir ce résultat lorsqu'on fait usage du Vin St-Michel, le célèbre tonique français qui rend le sang pur, riche, généreux, coloré et chaud, et qui donne au corps la force, la vigueur et la santé.

PRATTE NORDHEIMER & GLENDON

LE IER Septembre, nous aurons le plaisir d'offrir au public de Montréal, dans nos salles de pianos 2461 rue Ste-Catherine les derniers modèles de

Pianos Steinway & Son, N.-Y.
Pianos Nordheimer, Toronto.
Pianos Pratte, Montréal.
Pianos Heines Bros, New-York.

Et d'autres fabricants de première classe.
Nous espérons aussi de nouveau modèle de

Pianolas, Æriols et Orchestrelles, fabriqués par l'Æolien Co. de New-York. De plus nous aurons un assortiment d'orgues **Masson & Hamlin et Estey.** Aussi un stock de Nouveautés Musicales, telles que **Boites Musicales Regina, Horloges Musicales, Etc.**

Nous tenons à mériter le patronage de nos contitoyens en général en leur offrant les meuilleurs instruments du monde aux plus bas prix possibles. Nous accordons des conditions raisonnables de crédit. Nous aurons également un département d'accord et de réparation sous la direction de M. Antonio Pratte, facteur du Piano Pratte.

Nous sollicitons une visite d'inspection à nos salles de pianos ne serais-ce que par simple curiosité. Aucun solliciteur ni agent ne vous opportunera. Au cas où vous devriendriez un client de notre maison, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous donner entière satisfaction. Cataloges et tous enseignements fournis aux personnes qui en feront la demande.

Pratte Nordheimer & Clendon
2461 RUE STE-CATHERINE.

Automne 1902
Ouverture des Modes
Mardi, Mercredi et Jeudi,
Les 2, 3 et 4 Septembre.
Caverhill & Kissock
Le Commerce ..... seulement est invité.
91 rue St-Pierre, Montréal.
215—28-30

Durant Notre Vente d'Août

nous vendrons nos Ameublements de Salon, Boudoir, Salle à manger, chambre à coucher, Tapis, Prélarts, Rideaux, Cadres, Miroirs, Poêles, Glacières, etc., etc., **de 10 à 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.** Nos prix pour argent comptant sont très bas, nos conditions sont les plus avantageuses pour ceux qui ont besoin de crédit. Venez le constater par vous-mêmes et nous vous donnerons pleine et entière satisfaction. Dites-le à vos amis, nous sommes ouverts tous les soirs jusqu'à 9 heures.

La Compagnie
F. Lapointe,
1447-1449 rue Ste-Catherine-Est
Coin Montcalm.
203-m-j-s—n

FINANCE & COMMERCE

Grande Animation

A la bourse et hausse sur toute la ligne

LE PACIFIQUE ET LE DETROIT

Ont tenu la tête, tandis que le Power et le Street se sont fortement distingués

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi 29 août.

La semaine finit dans un tourbillon provoqué par un des plus forts courants spéculatifs, qui nous soient venus de Wall Street depuis deux ans.

La perspective de trois jours de chômage n'a reçu que très peu de considérations et toute la journée l'excitation a été générale.

Une demande nourrie à favorisé les Pacifiques, le Détroit, le Street, le Power, le Ogilvie, le Toronto et le Câble Commercial, tandis que le Coton, le Nova Scotia, le Toledo, le Duluth et le Twin City prenaient part à la fermeté générale.

Les cours n'ont pas clôturé au plus haut niveau du jour, mais tous accusent de fortes progressions.

Le Steel seul a fait ombre au tableau et perd décidément de sa fascination. Il baisse à 75 1-2 sous le poids de fortes liquidations.

Le Pacifique a battu tous ses records et s'est élevé à 143. Le nouveau titre, a touché 140 et l'un et l'autre ont fermé à la hausse à 142 1-2 et 139 7-8 respectivement, ce qui représente une hausse de 2 points nets sur hier.

Le Détroit a débuté ferme à 90, gagna un point à 91, recula à 90, remonta à 91 et clôtura à 90 7-8, en hausse de 1 1-4.

Le Power a évolué aux environs de 102 et a clôturé ferme en hausse de 1 1-2. Le Street a franchi sans hésiter 3 1-2 points nets à 283 1-2 et s'y tient ferme.

L'Ogilvie monte de 127 1-2 à 128 1-4, gagnant 1 1-4 sur hier.

Le Dom. Cotton s'inscrit à 60, en bonne demande. Le Câble Commercial gagne 2 points à 172, le Twin-City se maintient ferme à 128, le Toledo g une tendance à la hausse à 34 1-4, le Nova Scotia touche 113 1-4, pour revenir à 113, le Toronto est ferme de 123 à 122 1-2 et le Duluth se retrouve à 23.

Le Richelieu est sans vapeur et médite un mouvement. Le cours est ferme à108 1-2 et 109.

"Tout compte fait les deux séances de la journée ont été exceptionnelle - ment actives.

Demain samedi et lundi, jour de la célébration de la fête du travail, les marchés canadiens et américains sont fermés.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L.J. Forget & Cie.

Grand Tronc, 1re pref. 110 3-4; 2e 95 5-8; 3e 42 3-4.

Pacifique Canadien 145 1-4.

Baie d'Hudson 35 7-8.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE LA MATINEE

100—Can Pac.	141 3-4
50—Can. Pac.	141 1-4
100—Can. Pac.	141
100—Can. Pac.	141 3-8
150—Can. Pac.	141 1-2
125—Can. Pac.	141 1-4
100—Can Pac.	141
100—Can. Pac.	141 3-8
50—Can. Pac.	141
75—Can. Pac.	141 1-8
100—Can. Pac.	141 1-4
50—Can. Pac.	141 1-4
50—Can. Pac.	141 1-8
1125—Can. Pac. nouveau	138
7—Can. Pac. nouveau	137 1-2
50—Can. Pac. nouveau	138 1-8
100—Can. Pac. nouveau	138 1-4
25—Can Pac nouveau	138 1-2
100—Can Pac. nouveau	138 3-8
150—Do. Cotton	60
48—Bell Tel.	167
2—Bell Tel.	166 1-2
50—Mo. Power	101 1-4
100—M. Power	101
5—Mo. Power	102
50—M. Power	101 1-4
25—Mo. Power	101 3-4
150—Mo. Power	102
75—Mo. Power	102 1-4
75—M. Power	102
75—N. Scotia	113 1-4
50—Ogilvie Pfd	127 1-2
110—Ogilvie Pfd	128
1—Ogilvie Pfd	126
25—Ogilvie Pfd	127 7-8
25—Ogilvie Pfd	128 1-4
110—Ogilvie Pfd	128 1-2
175—Ogilvie Pfd	128
15—Twin City	125
3—Twin City	125
20—Mo. St. Ry	280
200—Mo. St Ry.	281
110—M. St. Ry.	282
50—Mo. St. Ry.	282 1-2
5—M. St. Ry.	283
75—Mo. St. Ry	283 1-2
200—Do. Steel Com.	76
115—Do. Steel Com.	76 1-2
350—Do. Steel Com.	76
150—Toledo Ry	34 3-8
225—Com. Cable	170
50—Com. Cable	170 1-4
50—Com. Cable	170 3-8
25—Com. Cable	170 1-2
76—Com. Cable	170
25—Scotia Rts	3 1-4
250—Detroit Ry	90
100—Detroit Ry	90 1-2
350—Detroit Ry	91
150—Detroit Ry	90 1-2
100—Detroit Ry	90 1-4
50—Detroit Ry	90 3-8
150—Detroit Ry	90 1-4
150—Detroit Ry	90
75—Detroit Ry	90 1-8
300—Detroit Ry	90 3-8
125—Twin City	128
125—Twin City	128
300—Twin City	127 1-2
100—Tor. Ry.	122 1-2
25—Tor. Ry	122 3-4
25—Tor. Ry.	123
25—Duluth Com.	23
15000—Do. Steel Bds	92
5000—Do. Steel Bds	91 7-8

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1718 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande (29 Aout 12.30 p.m.)	Offre (29 Aout 12.30 p.m.)	Demande (29 Aout 3.00 p.m.)	Offre (29 Aout 3.00 p.m.)
Pacifique Canadien	141¼	141½	142¾	142½
Detroit Electric	90¾	90¾	91	90¾
Duluth Com	23	.....	.4	.....
Do pref	.....	.....	.....	.....
Tram. Elec., Winnipeg	.....	152	.....	.....
S. R'y, Montréal	281	283¼	283½	283
West India Elec	.....	80	.....	80
Do Toronto	122½	124¼	122½	122¼
Do Halifax	112	110	112	110
Do St-Jean	180	.....	130	.....
Twin City Transit	127¾	127½	128	127¾
R. & O. nouveau	110	108¼	108¾	109
Cie Rich. & Ont	179	169	110¼	108
Cable Commercial	170¼	170½	175	173
Télégraphe Montr'l	169	167	169	166
Téléphone Bell	167	165	169	166
Dom. Iron Steel	76¼	76	76	75¼
Do Do pref	101	100	100¼	100
Mont. Heat Lt. Power	102	101¼	102	101¼
Nova Scotia Steel Com	113¼	113	102	113
Nova Scotia Steel pref	.....	.....	113¼	113
Can. Pac. New	138¾	137	140	139¾
Laurentide Pulp	100	.....	101	.....
Coton, Montréal	.....	128	.....	130
Do Dominion	.....	59	61	60
Do Can. Coul	.....	.....	.....	.....
Do Marchands	88	.....	88	.....
Do Montmorency	.....	.....	88	.....
Hamilton Elec Ry pref	.....	.....	.....	.....
MINES				
War Eagle	.....	.....	.....	.....
Republic	.....	.....	.....	.....
Payne	.....	.....	.....	.....
Virtue	.....	.....	.....	.....
North Star	.....	.....	.....	.....
Ogilvie Fm com	129	127¼	128¾	128
Do pref	126	125	127¼	126
Dominion Coal Com	143¼	141	142¼	141
Do Do pref	.....	.....	.....	.....
Inter. Coal Com	75	80	75	67¼
BANQUES				
Banque Montréal	.....	257	.....	257
Do Ontario	.....	130	.....	.....
Do B. N. A.	.....	.....	.....	.....
Do Molsons	.....	216	.....	.....
Do de Toronto	.....	250	.....	250
Do des Marchands	160	.....	160	.....
Do Royale xd	.....	174	.....	174
Do de la N. E.	.....	245	.....	.....
Do des Cant. de l'Est	.....	.....	.....	.....
Do de Québec	.....	.....	.....	.....
Do Union	130	123	130	123
Do du Commerce	.....	.....	.....	.....
Do Hochelaga	148	.....	148	.....
Do Imperiale	.....	.....	.....	.....
N. W. Land com	.....	.....	.....	.....
do pref	.....	.....	.....	.....
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	91¼	91	91¼	91
Land Grant	.....	.....	.....	.....
Com. Cable Coupon	.....	.....	.....	.....
Do Do Reg	.....	.....	.....	.....
Peoples Heat & Light	.....	.....	.....	.....
Halifax Electric Ry	.....	.....	.....	.....
Bell Telephone	.....	.....	.....	.....
Can. Col Cotton Bds	.....	.....	.....	.....
Dominion Coal Bds	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp	.....	.....	.....	.....
Mo. St Ry. Bds	.....	.....	.....	.....
Ogilvie Bds	115¼	.....	.....	.....

VENTES DE L'APRES-MIDI

150 Can. Pac.	142 1-4
100 Can. Pac.	142 1-2
300 Can. Pac	143
100 Can. Pac.	141 3-4
10 Can. Pac	141 3-4
275 Can. Pac	142 3-4
110 Can. Pac	142 1-2
100 Can. Pac.	143
100 Can. Pac	142 7-8
25 Can. Pac	142 3-4
100 Can. Pac	142 1-2
475 Can. Pac. New	140
200 Can. Pac New	139 7-8
25 Can. Pac. New	139 3-4
350 Can Pac. New	139 7-8
10 Can. Pa. New	140
25 Can. Pac. New	139 3-4
25 Can. Pac. New	139 7-8
20 Mcths Bk	159
200 Mo Power	102
258 R. &O. N. Co	108 1-2
50 Do Steel	76
25 Do Steel	75 3-4
300 Do Steel	75 1-2
125 Do Steel	75 3-4
50 Do Steel	75 1-2
25 Do Steel	75 3-4
5 Ogilvie pfd	128
35 Ogilvie pfd	128 1-4
20 Bk Com	164
20 Bk Com	164 1-2
25 Mo St Ry	283
75 Mo. St Ry.	283 1-2
50 Com. Cable	171 1-4
50 Com. Cable	171 3-4
50 Com. Cable	172
175 Do Steel pfd	100 1-4
50 N. Scotia	113
200 Dom. Cotton	60
25 Twin City	128
75 Tor. Ry	122 1-2
25 Toledo Ry	34 1-4
10 Toledo Ry	34 1-2
100 Détroit	90 1-2
75 Détroit	90 3-8
150 Détroit	90 3-4
360 Détroit	91
150 Détroit	90 3-4
50 Détroit	90 7-8
25 Duluth	23
250 N. Scotia Rts	6 1 2

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par A. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS.	Dem. (29 Aout 12.30 a.m.)	Offre (29 Aout 12.30 a.m.)	Dem. (12.30 a.m)	Offre (12.30 a.m)
North Star xd	25	18	.....	.....
Payne	20	18	.....	.....
Slocan Sov	5½	3	.....	.....
Canada G. Fields	4¼	3	.....	.....
St. Eugène Cons	.....	.....	.....	.....
Rambler Car	85	.....	.....	.....
War Eagle	15	.....	.....	.....
Centre Star	41	35	.....	.....
Iron Mask	.....	.....	.....	.....
California	3	1½	.....	.....
Evening Star	4	2	.....	.....
Novelty	.....	.....	.....	.....
Cariboo Hyd	.....	.....	.....	.....
Cariboo McKinney	.....	.....	.....	.....
Virtue	11	8	.....	.....
Montreal & Oregon	5	.....	.....	.....
Republic	10	9	.....	.....
Black Tail	15	7	.....	.....
Mountain Lion	25	.....	.....	.....
San Poil	25	.....	.....	.....
Deer Trail Con	2½	1½	.....	.....
Granby Con	8.00	.....	.....	.....
Fairview	10	.....	.....	.....
Dominion Con	7½	7½	.....	.....
Montreal & London	4	1	.....	.....
VALEURS NON INSCRITES.				
Montreal & Boston	4.00	3.00	.....	.....
Monte Christo	1½	.....	.....	.....
Giant	6	4½	.....	.....
White Bear	4½	.....	.....	.....
Majestic	1½	.....	.....	.....
Big Three	1½	.....	.....	.....
Morrisson	1	.....	.....	.....
London & Richelieu	20	.....	.....	.....
Golden Crown	2½	.....	.....	.....
Winnipeg	6	.....	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

5000 Republic	9 1-4
1000 Mont & London	3-4
750 North Star	20 x D
500 Virtue	10
1000 Dom Cons	7
5000 Dom. Cons	7 1-2
1500 Dom. Cons	7 1-2

BOURSE DE LONDRES

Londres, 29.—Les taux de l'argent étaient fermes aujourd'hui et les emprunts de la Banque d'Angleterre ont augmenté l'approvisionnement pour la liquidation des consolidés et les exigences de la fin du mois. On évalue à $25,000,000, la somme due à la Banque d'Angleterre.

On considère que la question de l'exportation de l'or aux Etats-Unis à la fin de septembre, est un facteur dans la hausse des taux de banques. Les cours à la Bourse étaient plus soutenus, et les opérateurs étaient plus confiants dans les résultats de la liquidation. Les consolidés étaient plus fermes.

Les valeurs américaines ont ouvert irrégulières et inactives, mais la clôture a été ferme.

Le quatre Espagnol était ferme. Le Grand-Tronc a fléchi sur les réalisations des profits. Les valeurs Cafres étaient stagnantes.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS.	Ouver. (29 Aout)	Plus haut	Plus bas	Cloture.
Amalgamated Copper	67¼	68	67	67⅜
American Loco	33½	34	33	33
Do pref	96¼	96¼	95¾	96¼
Amer. Tobacco Co	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	131¼	132	131¼	132¼
Am. Sugar Refin. Co	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	46¼	46¾	46	46¼
Am. Smelting & RefCo	.....	.....	.....	.....
Anaconda Mining Co	94¼	96½	94¾	96¼
A. Top & St Fe, all pd	103¼	105	103¼	104¾
Do Do pfd	114¼	114½	114	114¾
Baltimore & Ohio	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	67	68	67	68
Brooklyn Rapid Trans.	48	49¼	42¼	48¼
Chic. & Alton Com.	141¼	142	141	142¼
Canadian Pacific	90	90	90	90
Canada Southern	55¼	55¼	55	55¼
Ches. & Ohio	.....	.....	.....	.....
Chic. Burl. & Quincy	.....	.....	.....	.....
Chic. & North West	182	185½	181¼	186
Chic. R. I. & Pac. com.	198	198¼	185¼	188¾
Chic. Mil. & St. Paul	.....	.....	.....	.....
Continental Tob. com.	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	224¼	224¼	224	224
Consolidated Gas N. Y.	83¼	84	21	82¼
Colorado Fuel & Iron	105¼	105¼	105¼	105¼
Cleveland C. C. & St. L.	.....	.....	.....	.....
Delaware Lack. & W.	179¼	179¼	179¼	179¼
Delaware & Hudson	.....	.....	.....	.....
Denver & Rio G. pfd	.....	.....	.....	.....
Duluth S. Shore & Alt.	22¼	23	22¼	22¼
Do Do pfd	34¼	24¼	84¼	34¼
Great Northern Ry pfd	136¼	137	136¼	137
General Electric	198	196	198	198
Jersey Central	.....	.....	.....	.....
Kansas & Texas com	38	33¼	33	33¾
Do Do pfd	67	67¼	66¾	67¼
Lake Erie & Western	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Louisville & Nashville	153¼	154¼	153¼	154¼
Manhattan Elevated	135¼	136¼	135	135¼
Misouri Pacific	116¼	117	116¼	116¼
M. St. Paul & "Soo".	78¼	79¼	78¼	79
Do Do pfd	.....	137¼	137¼	137¼
Metropolitan Traction.	147¼	148¼	147¼	148
N. Y. Central & Hud.	184¼	184¼	183¼	64¼
N. Y. Lake Erie & west	39¼	39¼	39¼	39¼
Do Do I pfd	70¼	70¾	70¼	70¼
Do Do II pfd	54	54	51	54
N. Y. Ontario & West	35¼	35¼	32¼	35¼
Omaha, com	.....	.....	.....	.....
Pacific Mail	43	45	47	43
Pressed Steel, com	51¼	51¼	51¼	51¼
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Peoples Gas	104¼	104¼	104¼	104¼
Phila. & Reading	68¼	61¼	68¼	69¼
Do Do I pfd	86¼	86¼	86¼	86¼
Do Do II pfd	75	76	75	76
Pullman	.....	.....	.....	.....
Southern Ry., com	39¼	40	39¼	39¼
Do Do pfd	97	97¼	96¼	96¼
Southern Pacific	77	77¼	77	77¼
Tenn. Coal & Iron	70¼	70¼	70	70
Texas Pacific	51¼	51¼	52¼	53
Twin City	128	128	128	128
U. S. Leather, com	13¼	13¼	13¼	13¼
Do Do pfd	87¼	87¼	87¼	87¼
U. S. Steel, com	41	41¼	41	41¼
Do Do pfd	90	90	90	90
U. S. Rubber, com	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Union Pacific, com	112	112¼	112	112¼
Do Do pfd	93¼	94¼	93¼	94¼
Wabash	.....	.....	.....	.....
Do pfd	48¼	48¼	48¼	48¼
Western Union Tel	94¼	95¼	94¼	95¼
Wis. Cen., com	30¼	30¼	30	30¼
Do pref	56¼	57¼	56¼	56¼

New-York, 29.—Les stocks d'aujourd'hui ont fait revivre la confiance des courtiers et le marché était rempli d'animation et de vigueur en face d'une hausse dans le taux des prêts à demande à 5 p. c. Le projet d'étendre la circulation des billets de banque, projet que favoriserait le secrétaire du trésor, semble faire oublier la perspective immédiate du marché monétaire.

Les débentures du gouvernement ont fléchi matériellement depuis le retrait des rachats du gouvernement et aujourd'hui les cours de ces débentures ont fait un bond de 1 3-4 p. c.

L'achat du Union Pacific était attribué au désir de certains courtiers d'encourager la conversion des débentures en stock. Il y a eu quelques points d'irrégularité dans le marché. Les garanties de l'American Bicycle étaient particulièrement faibles. L'Atchison et le Pacifique Canadien étaient actifs et fermes et on a enregistré des profits d'un point ou plus dans plusieurs stocks moins actifs.

New-York, 29.—Les cours ont ouvert fermes:

Amalgamated Copper 67 1-4, Atchison 94 3-8, do, pref. 103 1-2, Baltimore et Ohio 114 3-8, C.P.R. 141 1-4, Chesapeake et Ohio 55 1-4, Erié 41 1-2, do, 1er pref. 71, Louisville 153 3-8, Manhattan 135 1-4, Missouri Pacific 116 1-2, New-York Central 163 3-4, Norfolk et Western 72, C. & W. 35 3-4, Pennsylvania 162, Reading 68 7-8, do, second pref. 75, St. Paul 186, Southern Pacific 77 1-8, Texas Pacific 52 3-8, Union Pacific 112, United States Steel 41 do, pref. 90, Western Union 94 3-4.

Actualites Financieres

L'argent à Montréal est facile de 4 1-2 à 5 p.c.

Londres 29.—Le taux de l'escompte sur le marché libre pour les billets à courte échéance, est de 2 3-4 à 7-8 p.c.; pour trois mois, 2 3-4 à 2 7-8 p.c.

Le taux de l'argent est de 21-8 à 3-4 p.c. L'argent en lingot est incertain à 24 1-4 d. de l'once.

Londres, 29. — Consolidés au comptant, 94 1-16; à termes, 95 1-8.

Anaconda 5 1-4, Atchison 97 1-4, do, pref. 106 1-2, B. & O. 117 1-8, C.P.R. 145, Chesapeake et Ohio 36 7-8, Chicago, Great Western, 35 1-8, Chicago, Milwaukee et St. Paul 191, Denver et Rio Grande 50 3-8, do, pref. 97, Erié 48 5-8, do, 1er pref. 78 5-8, do second pref. 58, Illinois Central 176, Louisville et Nashville 158, Missouri, Kansas et Texas 34 3-8, do pref. 66, New-York Central 168 1-2, Norfolk et Western 74 3-8, do, pref. 95, Ontario et Western 36 7-8, Pennsylvania 83 1-4, Reading 35 1-8, do 1er pref. 44 1-3, do second pref. 38 1-2, Southern Railway 31, do, pref. 92, Southern Pacific 78 7-8, Union Pacific 113 1-2, do, pref. 94, United States Steel, 42 1-8, do, pref. 92 1-4, Wabash 31 3-4, do, pref. 49 1-2, Quatre Espagnol 81 3-4, Rand Mines 11 5-8, De Beers, def. 22 7-8.

New-York, 29.—Le tableau hebdomadaire des compensations, tel que publié par Bradstreet, se lit comme suit:

New-York:	$1,375,231,700	(a)	15.4
Chicago:	140,405,625		3.9
Boston:	104,725,997	(d)	3.8
Philadelphie:	10,913,533		16.8
Saint-Louis:	37,794,407		1.5
Pittsburg:	41,077,445	(a)	31.4
Baltimore:	21,541,231		14.8
San-Francisco:	23,682,997		4.1
Cincinnati:	17,960,600		16.3
Kansas-City:	18,459,913		8.8
Montréal:	22,942,081		56.4
Toronto:	16,048,160		47.6
Winnipeg:	3,161,069		45.1
Halifax:	1,500,570	(d)	39.4
Vancouver:	970,433	(a)	3.1
Hamilton:	783,188		24.2
St-Jean, N.-B.:	769,358		4.1
Victoria:	487,600	(d)	1.0
Québec:	1,318,291		14.6
Ottawa:	1,444,946		

New-York, 29. — Le change sterling était facile à 4.86. 60 à demande et à 4.83. 75 pour soixante jours. Les taux affichés sont de 4.85 à 1-2 et 4.88. L'argent en lingot est à 52 1-2.

New-York, 29.—L'argent à demande était plus ferme. Les transactions actuelles varient de 4 à 6 p.c.; le dernier prêt était à 5 p.c. le taux principal, à 5 p.c. et l'offre de clôture de 4 à 5 p.c.

Berlin 29. — Le change sur Londres est de 20 marcs 48 1-2 pfennings. Les taux d'escompte pour les billets à courte échéance sont à 2 p.c., pour trois mois 1 3-4 p.c.

Paris 29. — Le trois pour cent de rentes françaises fait 100 francs 7 1-2 centimes à termes. Le change sur Londres est de 25 francs 17 1-2 centimes. Le quatre Espagnol a clôturé à 83.20.

BEURRE ET FROMAGE

LE BEURRE EST EN BONNE DEMANDE. — LE FROMAGE EST PLUS FACILE.

La facilité du marché au beurre a augmenté le volume des affaires. Nous cotons : les Townships de choix 19 à 19 1-8c. la première qualité des Townships 18 3-4 à 19c. Le Québec, 18 5-8 à 18 3-4c. Ontario 17 1-8 à 18c; les belles crémeries 17 à 18c. le beurre de ferme 15 à 16c.

Après une période de tranquillité sur le marché au fromage le ton en est maintenant plus facile, les prix sont en moyenne 1-8c. en baisse. Nous cotons: Ontario coloré, 9 5-8c, Ontario blanc, 9 5-8c; le Townships coloré 9 1-2c; Les Townships blancs, 9 1-2c; Québec coloré 9 3-8c. Québec blancs, 9 3-8c; beau fromage 8 1-2 à 9 1-4c.

PRODUITS DE LA FERME

LE MARCHE AUX FEVES EST SOUTENU

La British and European Produce Company de Liverpool à la date du 16 août, publie les cotes suivantes des oeufs canadiens: les oeufs frais, de choix, 16 lbs. 8s. 6d. par dix douzaines; stock commun, 15 lbs.7s. 8d. à 8s. par dix douzaines d'oeufs.

Le marché aux patates est très actif et les prix sont soutenus. Nous cotons le bon stock, de 55 cents à 60 cents par sac, et le stock commun, à 50c.

Le marché aux fèves est ferme et soutenu.

Nous cotons de $1.40 à $1.45 par boisseau en lots de deux lots ou trois douzaines de sacs.

MARCHE AUX GRAINS

LE GRAIN ETAIT PLUS SOUTENU LE MARCHE DE LIVERPOOL ETAIT PLUS TRANQUILLE.

Le blé et le maïs étaient un peu plus fermes à Chicago, après avoir été extrêmement lourds. Cependant, le blé de septembre était 1-4 cent en baisse à Liverpooo,, à 5s. 10 7.8 d.; déc., 5s. 10d.; maïs, sept., nominal; octobre, 5s. 2d.; janvier, nouveau, 4s.

Le marché de New-York a clôturé 1-8 à 3-8 cents en hausse, mai, 74 1-2; sept., 74 1-4; déc., 72 5-8.

Sur notre marché, la vieille avoine est cotée à 45 cents pour le No 2, et à 44 cents pour le No 3.

Il n'y a aucun développement dans le marché aux avoines nouvelles. Nous cotons l'orge de 47 cents à 48 cents, et le seigle, à 50c.

On cote le No 2 du Manitoba de 45 à 45 1-2c, le No 3, à 44c et le No 2, blanc de 45 à 45 1-2c.

Les patentes du Manitoba sont cotées de $4 à $4.10 et les fortes de boulanger, de $3.70 à $3.80; les straight rollers d'Ontario, de $3.65 à $3.90; en sacs de $1.72 1-2 à $1.80.

Patentes d'hiver, de $3.85 à $4.

Le gru $22 par tonne, les sacs compris.

Hungarian d'Ogilvie, de $4.20 à $4.30.

Glenora Patent d'Ogilvie, $4.

Forte Manitoba d'Ogilvie $3.20.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago 29 août.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.
Blé, septembre:—	60 3-4	70 5-8	69 3-4	70 3-8
Blé, décembre :—	66 3-4 78	67 1-4	66 3-4	67 1-8
Blé, mai:—	63 1-8	69 1-2	69	69 1-4
Mais, septembre: —	56	57 5-8	55 3-4	57 1-8
Maïs, déc.:—	42 1-4	43	42	42 5-8
Avoine, septembre :—	26 1-2	27 1-8	26 3-8	26 5-4
Avoine, décembre :—	....	26 1-8	25 3-4	25
Lard, septembre:—	1695	1710	1685	1705
Lard, janvier:—	1450	1482	1450	1475
Saindoux, sept.:—	1040	1055	1037	1040
Saindoux janvier:—	822	825	812	822
Côtes, sept:—	1010	1030	992	1025
Côtes, janv.:—	....	775	760	772

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 29.—Le marché a clôturé comme suit :

Blé : Sept., 70 3-8 ; déc., 67 1-8 ; mai, 69 1-4 à 3-8.

Maïs : sept, 57 1-8 ; déc 24 5-8 ; mai, 39 3-8 ;.

Avoine : août, 26 3-4 ; nouveau, 35 3-8 ; sept., 26 3-4 ; nov., 34 1-8 ; déc., 25 7-8 ; nouveau, 30 5-8 ; mai, 30 5-8 à 3-4.

Lard : août,$17.00 ; sept., $17.05 ; octobre, $17.15 ; janv., $14.75 ; mai, mai, $13.95.

Saindoux : août, $10.50 ; sept., $10,40 ; oct., $9.45 ; déc., $8.52 1-2 ; janv., $8.22 1-2 ; mai, $7.87 1-2.

Cotes : août, $10,20 ; sept., $10.25 ; oct., 99.87 1-2 ; janv., $7.72 1-2.

SUCRE.

Londres, 29.—Sucre brut muscorado, 7s ; centrifugal, 7s 6d ; sucre de betterave ; août, 6s 3-4d.

New-York, 29.—Le sucre brut est ferme ; beauu sucre pour raffinerie, 2 7-8 ; centrifugal, 3 5-8 ; sucre de mélasse, 2 5-8. Le sucre raffiné est ferme.

COTON

New-York, 29.—Les cotons futurs sont ouvert tranquilles.

Sept., 8.33 ; oct., 8.29 ; nov., 8.21 ; déc., 8.22 ; janv., 8.21 ; mars, 8.14.

New-York, 29.—Le coton sur place a clôturé tranquille.

Middling, up 9 ; do., Golfe, 9 1-4.

Ventes 11,302 balles.

New-York, 29.—Les cotons futurs ont clôturé soutenu.

Août .... ; sept., 8.42 ; oct. 8.35 ; nov., 8.26 ; déc., 8.29 ; janv., 8.28 ; mars, 8.21 ; avril, 8.22 ; mars 8.24.

LE FOIN

Le foin est tranquille.

Nous cotons comme suit :

No 1, $8.75 à $9.25 ; No 2, $7.75 à 98.25 ; fin mêlé de trèfle, $7.00 à $7.50 par tonne, en gare.

IL FAUTDES MOISSONNEURS DANS L'OUEST

Comme la demande continue à se faire sentir pour la maind'œuvre dans l'ouest à cause de l'abondance des récoltes, la compagnie de chemin de fer du Pacifique canadien est à organiser deux excursions additionnelles au Nord-Ouest, qui auront lieu le 6 septembre, l'une partira de Québec et passera par Montréal et Ottawa et l'autre partira des provinces maritimes. La dernière excursion qui est partie de Montréal, lundi dernier, a amené 500 à 600 moissonneurs. On craint que la main-d'œuvre ne soit pas suffisante pour terminer la récolte en temps.

LE GOUVERNEUR GENERAL SERA PRESENT

Le banquet offert par le Board of Trade de Montréal, en l'honneur du Premier Ministre de l'Australie, le 8 septembre prochain, promet d'être des plus importants. Ce banquet aura même des allures officielles par le fait que Lord Minto, Gouverneur Général du Dominion, a accepté l'invitation du Board of Trade. Tous les arrangements sont maintenant terminés et ce banquet promet d'être le plus brillant qui ait encore eu lieu à Montréal depuis longtemps.

The SOVEREIGN BANK OF CANADA

BUREAU CENTRAL EXECUTIF, MONTREAL (Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques).

H. S. HOLT, Président, D. M. STEWART, Gérant général.

Comptes Courants, Département d'Epargne Intérêt accordé sur Dépôts. Affaires Générales de Banque, Change acheté et Vendu. Prompte attention et excellentes conditions 148-F-X-l-M-s-la

VENTES PAR HUISSIERS

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. No 11829 — Dame E. St-Amand, demanderesse, vs Edmond Hébert, défendeur. Le huitième jour de septembre 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 112 rue Lagauchetière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 29 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC.- DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. No 11348 — J. Prendergast, demandeur, vs. T. A. Holmes, défendeur. Le 8ème jour de septembre 1902 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 59 rue Centre en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chaises de barbier, etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 29 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 10994 — Joseph A. Bouvier, demandeur, vs. Edmond Béland, défendeur. Le 9ème jour de septembre 1902 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 184 rue Visitation en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Anatole Cherrier, H. C. S. Montréal, 29 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 7531 — Dame E. Allen, demanderesse, vs. R. Montague, défendeur. Le 8ème jour de septembre 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 59 rue Cuthbert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. A. L. Lussier, H. C. S. Montréal, 29 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT D'IBERVILLE — Cour de Circuit.— No 3644 — Jos. L. Pinsonneault, demandeur, vs. Odilon F. Arcand, défendeur. Le dixième jour de septembre 1902 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 275 rue St-Timothée en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: argent comptant. J. S. Bourassa, H. C. S. Montréal, 30 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 7228 — W. A. Giguère, demandeur, vs. A. Hétu, défendeur, et Demers et Cie, distrayants. Le dixième jour de septembre 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 99a rue Sanguinet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. J. S. Bourassa, H. C. S. Montréal 30 août 1902. 217—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 11478 — Rév. A. M. Meunier, demandeur, vs. G. Laurent, défendeur. Le 8ème jour de septembre 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 60 rue Drolet en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: argent comptant. L. Gravel, H. C. S. Montréal, 29 août 1902. 217—1

DIVERS

AVIS DE BREVET.— THE GENERAL ELECTROLYTIC PARENT COMPANY, LTD., de Farnworth in Widnes, Lancaster, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No 69,054, protégeant des perfectionnements dans les conducteurs électriques et anodes pour fins d'electrolyse et autres semblables, est disposée à accorder des licences pour l'usage de telle invention brevetée, ou autrement la fournir.

Les demandes doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 215—3

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 883. — Dame Cordélia Laporte, de la ville de Maisonneuve, a, ce jour, institué une action en séparation de biens à son époux, Odilon Gauthier, cordonnier, du même lieu.

Montréal, 25 juillet 1902.

A. ZENON MORIN, Avocat de la demanderesse. 2-9-16-23-30

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Dans la Cour de Circuit du district de Montréal. No 11919 — Louis Riopelle, entrepreneur, de la cité de Montréal, demandeur, vs. Joseph McLean, du même lieu, défendeur, et Dame veuve William Paton, aussi du même lieu, mise en cause. Il est ordonné à la mise en cause de comparaître dans le mois. Montréal,29 août 1902. (Par ordre) J. Cartier, député greffier de la dite cour. 217—1

GRAND OPERA

La semaine prochaine l'opéra "La Traviata" de Verdi, avec chœurs et ballets nouveaux, ainsi que plusieurs grandes attractions de New-York. 217—1

BREVETS D'INVENTION

MM. Fetherstonhaugh et Cie, solliciteurs de brevets d'invention, font le rapport suivant:

R. A. McLennan, Coussinet à billes. F. O. Jordan, Machine pour forer des trous dans les métaux. M. J. Overell, Vaporisateur. W. Thompson, Système de chemin de fer. D. Morrison, Accouplement à boyaux. W. H. Heard, Vaporisateur. N. Gendron, Rainure. F. W. Monteith, Fumivore combiné. G. L. Cowland, Electromètre. J. S. Hughes, Appareil pour presser la pulpe de bois.

Brevets américains:—

F. Boas, Pierre artificielle, S. S. Ryckman, Self-Heating Material. J. M. Fleming, Appareil de centrage pour les tours. F. A. Hurd, Manufacture du Fromage. P. Smith, Stalle pour animaux.

FEU J. P. CURRAN

M. John Patrick Curran, fils aîné de Son Honneur le juge Curran est décédé jeudi, après une longue maladie au cours de laquelle il a montré beaucoup de patience et de résignation. M. Curran était âgé de 30 ans, et était dessinateur du département des chemins de fer et canaux où il était hautement estimé.

FINANCES

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIERS, 16 Rue St-Sacrement, - - Montréal. C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 ExchangePl., N.-Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café la New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement surdemande

FIL TÉLÉGRAPHIQUE PRIVÉ et DIRECT 107-n

Nous sollicitons des commandes dans "Detroit United" "Toledo" "Railway and Light" et dans toutes les autres sécurités ayant un marché à Cleveland.

Fahey & Co., (Etablis en 1893) Membres de la Bourse de Cleveland. CLEVELAND, OHIO. 167-F-n

McAnally, Penfold & Cie, Tél. Main 4669 COURTIERS et BANQUIERS Actions, Obligations, Grain. FIL DIRECT AVEC J. L. McLEAN & CIE, New-York. Commandes exécutées pour placements ou sur marge. Envoyez pour avoir notre lettre quotidienne sur le marché. 86 rue St-François-Xavier MONTREAL 205-1a-F

Tél. Bell Main 678 Tél. March. 237

RENÉ T. LECLERC COURTIER 56 Rue Saint-Jacques, MONTRÉAL.

Bons des Gouvernements Fédéral et Provincial. Bons Commerciaux et Industriels. Obligations de Municipalités, de Chemins de Fer, de Fabriques, de Banques et autres Sécurités de Première Classe négociés.

Prêts sur Immeubles. 187-1-j-s-F.

GEO. SPARROW & CO. 118 RUE KING EST TORONTO Manufacturiers de Poêles en Acier pour les Hôtels et les Familles. Vapeur, Tables, Ustensiles de Cuisine Machines et Outillage de Boulangers et Confiseurs Ecrivez pour Catalogues 38-dm

Un contrat qui peut n'être rempli que dans des années ne devrait être fait qu'avec des parties contractantes dont la solvabilité permanente est hors de toutdoute.

Metropolitan Life Insurance Co'y (Constituée par l'Etat de New-York)

Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Passif—Fonds de réassurance et Réserve spéciale $52,527,661.00; Toutes autres obligations $85,934.12; SURPLUS $8,744,156.91; Gain en actif en 1900 $11,895,934.73; Réclamations — pour décès payées en 1900 $9,709,124.21; Nouvelles assurances acceptées en 1900 $319,794,993.70; $62,158,334.33

CHARLES STANFIELD, Surintendant, 1670 rue Ste-Catherine

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages 661 RUE CRAIG

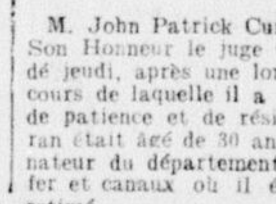

Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. OUVERT A 8 HEURES P.M. Fourrures emmagasinées a bas prix durant les mois d'été. 135—m-j-s-n-F

Montreal Bridge Company

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Montreal Bridge Company" pour l'élection des directeurs, et autres affaires, aura lieu à midi, le MERCREDI, 1er jour d'OCTOBRE 1902, au bureau de la compagnie, No 16 rue St-Sacrement, à Montréal. L. A. Globensky, Secrétaire-trésorier. Montréal, 26 août 1902 217—30-6-13-20

Vive la Compagnie ! Les Messieurs du Séminaire, Les Frères de la Doctrine Chrétienne, Les Frères Servants, Tous ceux qui sont intéressés dans de grandes institutions,

SONT RESPECTUEUSEMENT INVITÉS A DEMANDER ET A EXIGER LES PRODUITS DE LA

CANADA PAINT COMPANY

Faits en Canada par des Canadiens. Vendus en Canada par des Canadiens. Pour usage en Canada par des Canadiens.

The CANADA PAINT COMPANY, Limited. 217—8

10 bouteilles de ½ gal., 40c

La Pureté Absolue de la ........LAURENTIENNE est établie par l'analyse du professeur J. T. DONALD et confirmée par la lettre suivante, reçue de feu le principal Grant :

Université Queens, Kingston, 14 avril 1902.

CHERS MESSIEURS,

Merci pour la bouteille de LAURENTIENNE que vous m'avez envoyée. Je la trouve très agréable et j'en ai fait faire, ici, une analyse qui est semblable à celle qui a été faite par le professeur Donald.

A vous, sincèrement, G. M. GRANT.

Pour plus amples renseignements, appelez MAIN 443. R. WHITE & CIE.

"Une Bouffée du Vieil Havane"

Havanette

"Havanettes" sont de petits cigares faits du meilleur Tabac de Havane — Dix en chaque boite. 175-6

AMUSEMENTS

PALAIS ROYAL

E. LEPAGE, Directeur-Gérant. H. HARMANT, Directeur-Artistique

Coin Lagauchetière et St-Laurent. Tél. Bell Est 2027

LUNDI LE 8 SEPTEMBRE

GRANDE OUVERTURE

DE LA SAISON 1902-1903

PARIS-MONTREAL

REVUE-VAUDEVILLE EN 3 ACTES DE NUMA BLES et LUCIEN BOYER

Mise en scène-Arrangements. Décors, Costumes de R. HARMANT.
NUMA BLES et LUCIEN BOYER les deux globe trotters de la chanson française interprèteront eux-mêmes deux rôles de la REVUE.
1er Acte—A Paris, au cabaret des Muses.
2ième Acte—A Montréal, Place Viger.
3ième Acte—A Montréal, Place-d'Armes.

Grande défilé des gloires du Canada. APOTHÉOSE.
Représentation tous les soir à 8.15 hrs. Matinées le Jeudi et Samedi à 2.15 hrs.
Soirées de Gala : Mercredi et Vendredi.
Prix des places : Soir. 15, 25, 35 et 50 cts.
Matinée prix spéciaux pour les dames 10 et 20 cts.

Théâtre National (En français)

1440 rue Ste-Catherine. Geo. Gauvreau, prop. Semaine du 25 août : "LE MONDE" (The World). PAUL CAZENEUVE dans JACK. Le radeau en pleine mer. Voyez le naufrage. L'évasion de la prison.
PRIX : Matinées, 10c, 15c, 20c et 25c.
" Soirées, 10c, 20c, 30c et 40c. 2:2—6

PROCTOR'S GRANDE OUVERTURE de la Saison 1902-3 LUNDI, 1er SEPTEMBRE

Une représentation élaborée de

The Great RUBY

Avec le décor original de Drury Lane
Début de E. Robert Droust dans le rôle de Prince Kasimir
Melle Ethel Knight Mollison, dans le rôle de Lady Garnett.
Prix : Matinées, Dames 10c, excepté les jours de fêtes. Soirs, Orchestre, réservés, 75c et 55c premier balcon ; 3 premières rangées, 50c. Parterre, 35c, 2me balcon, 25c. Galerie, 10c. Dernière fois aujourd'hui de Polichinelle, en français, et "The Tutor."

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE

L'OPERA "CARMEN"

De BIZET

Grand Ballet historique "Les Brigands." Prise des Brigands Romains, par les Zouaves Pontificaux, etc. Mons. DeVilliers, célèbre illusionniste. Kavana, le contortioniste sur fil de fer, etc.
(L'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures)
ADMISSION; 10c. 212-6

PARC RIVERSIDE, MAISONNEUVE, SEMAINE DU 30 AOUT

Représentations tous les après-midis et soirs
Les frères JOHNSON, les maitres du xylophone, universellement connus sous le nom de Musical Johnson.
Arens, fameux contorsionniste. Sid. Olcott, imitateur en tous genres. Dalvine, magicien nouveau genre. Woodsen et Wells, chanteurs et danseurs. Lundi Fête du Travail, programme extraordinaire. Prix spécial. 25c. Admission générale tous les jours excepté lundi, 1 c. Enfants, 5c.

GRAND PIQUE-NIQUE

DES

TYPOGRAPHES CANADIENS-FRANÇAIS

AU

PARC DU BOUT DE L'ILE

Samedi prochain, le 30 Aout 1902

Prix du billet, aller et retour, admission au Parc compris, 25 cents pour adultes et 15 cents pour enfants. Billets à vendre, depuis sept heures du matin, samedi, aux angles des rues Ontario, Ste-Catherine et Notre-Dame, Avenue Lasalle, Maisonneuve.
Magnifique programme : Baseball, concours de quilles, jeux, danses, orchestre Gambaretti, etc., etc. Qu'on se le dise, le pique-nique aura lieu beau temps mauvais temps. 214-4

"A ST-OURS"

Le steamer "Chambly" laissera le quai Victoria (vis-à-vis l'Eglise Bonsecours) à 9.30 heures Lundi, le 1er septembre.
Cet excursion sous le patronage du club Montiarly est organisée pour des œuvres de charité.
Nous espérons que cet appel, comme par le passé ne laissera pas indifférents ceux qui comprennent que les malheureux, les déshérités de la fortune, sont les enfants de la charité.
N'oublions pas que c'est la Fête du Travail, occasion exceptionnelle pour nous de faire du bien.
Allons cœurs patriotiques et chrétiens, sachons mêler l'utile à l'agréable.
Le prix des billets est de $0.75 cts.
On pourra se procurer des billets au presbytère St-Jean-Baptiste, No 761 rue Sanguinet. 215—3

La Compagnie du Musée Eden,

Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

206 rue St-Laurent, Montréal.

8-Jno

Aux Hotels

Sont à l'hôtel St. James :—
Lorenzo Létourneau, Dawson ; M. et Mme W. Wade, Greenville ; E. Lefaivre, Ottawa ; Ed. Catudal, St-Jean, Qué. ; E. Dupuis et dame Québec ; E. C. Lalonde, Sorel ; Rév. W. J. Waterson et famille, Colton, N. Y. ; W. Ménard, St-Hyacinthe ; Dr S. F. Baldridge et dame, Chicago, Ill. ; J. B. Lamontagne, Rivière du Loup ; G. Lamarre, St-Polycarpe ; Mme J. Arseneault, Ste-Eulalie ; E. E. Chambers, Brockville ; A. Poulin et dame, Richmond ; W. Hamilton, Ottawa ; L. P. Blondeau, St-Jérôme ; J. P. Courtney, Lowell, Mass. ; Nap. Foy, Fort Covington ; J. Johnston, Toronto ; J. H. Lucey, Aultsville ; C. Lachapelle, Sherbrooke ; J. Béland, Québec ; Alp. Tessier et dame, New-York ; James Green, Grand'Mère ; S. Martin, Granby ; J. Léger, Winnipeg ; P. F. Dooley, Windsor Mills ; P. J. Gleason, Québec.

BISBILLE CHEZ LES VENDEURS DE FRUITS

M. A. Rivest, secrétaire de l'Association des vendeurs de fruits, tient à dire publiquement que le pique-nique organisé par des vendeurs de fruits pour lundi prochain, n'est pas fait par la susdite Association, car cette Association, qui est affiliée au Conseil Central des Métiers Fédérés, prendra part à la Fête du Travail, ici même à Montréal.

LE CONTINGENT DE HONG-KONG

Aujourd'hui, Montréal aura l'occasion d'admirer de nouveau les soldats indiens de Hong-Kong, qui ont attiré l'attention du public lors de leur passage ici lorsqu'ils étaient en route pour Londres à l'occasion du couronnement du Roi. Ils arriveront à bord du steamer "Lake Champlain"
Le contingent stationnera ici durant deux jours. Ces soldats sont au nombre de 80 y compris 29 Indiens de l'Est et 15 Chinois.

DIMANCHE PROCHAIN AU PARC SOHMER

Demain, dernières représentations de "Carmen"; la semaine prochaine, "La "Traviata" de Verdi, nouveaux ballets et grandes attractions de New-York.

217—1

Reconstituer les Forces Viriles Affaiblies, voilà le But des Pilules Moro

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indifféremment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus difficiles et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale. Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de ressusciter la sensibilité sexuelle et de restaurer les forces. Les nerfs débilités et inactifs retrouvent toute la puissance énergique de la jeunesse même lorsque les aptitudes sont déjà depuis longtemps diminuées ou perdues. Innocuité absolue, traitement, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants. Les médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au No 1724 Sainte-Catherine, Montréal.

194-1,M,v.s.—n

ON CAUSE DE CIGARES

Les Cigares de GRANDAS donnent satisfaction

Ils satisfont les MARCHANDS, parce que les commandes se multiplient et que les ventes augmentent.
Ils satisfont les FUMEURS, car sinon les marchands n'en trouveraient pas la vente.

POURQUOI ?

Ils sont tout ce qu'on réclame pour n'importe quel cigare. Faits complètement de pures feuilles de Havane. Fabriqués par d'habiles ouvriers cubains.
Ils sont égaux aux cigares importés qui coûtent deux fois plus, et n'ont pas d'égaux dans le pays.

Fumez les GRANDAS et soyez satisfaits.

SPORT

PROGRAMME SPORTIF AUJOURD'HUI.

Crosse—Shamrock-Montréal aux terrains du Shamrock à 2 heures p.m. —Cornwall-Capital, à Cornwall.
La Nage—Courses annuelles de Montréal Swinning Club, à l'Ile Ste-Hélène à 2.30 p.m.

DEMAIN

Trot et Baseball.—Au Parc DeLorimier à 3 heures p.m.
La Crosse.—Canadien vs DeLorimier, au terrain du National à 3 heures p.m.
Baseball.—St-Albans vs Mascotte, au Parc Mascotte à 3 heures.

C'est epatant !

Le Royal inflige une autre défaite au Toronto

Toronto, 29.—Le Montréal a gagné une autre partie aujourd'hui sur le Toronto grâce à son adresse à frapper en temps opportun. Pappalau pitcha une excellente partie après la première inning. Les joueurs locaux ne purent trouver les balles de Magee quand cela était nécessaire. Le jeu au champ des deux équipes a été superbe. Le jeu de Kelly surtout a été sensationnel.

Score détaillé:

MONTREAL.

	Ab	R	Bh	Po	A	E
Bruce, r.f.	4	0	2	1	0	0
White, 1f.	5	0	0	3	0	0
Brannon, 2b.	4	0	0	3	2	0
Massey, 1b.	4	1	1	9	0	0
Jones, c.f.	4	0	2	3	0	0
Downey, s.s.	4	0	1	1	6	0
Carr, 3b.	3	0	1	1	3	0
Toft, c.	3	0	0	5	1	0
Papalau, p.	2	0	0	1	1	1
x Brennan	1	0	0	0	0	0
Totals	34	1	7	27	13	1

x Frappa pour Papalau dans la neuvième.

TORONTO

	Ab	R	Bh	Po	A	E
T. Raub, c.f.	3	1	0	3	0	0
Shearon, r.f.	4	1	2	5	0	0
Stafford, 3b.	5	0	0	1	1	0
Kelly, 1f.	4	1	1	6	1	0
Foster, 2b.	4	1	2	1	2	0
Quinlan, s.s.	4	0	2	0	0	1
Dooley, 1b.	4	0	0	6	0	0
Fuller, c.	4	0	1	5	0	0
Magee, p.	4	1	2	0	1	0
Totals	36	5	10	27	5	1

Toronto	000000010	1
Montréal	202000001	5

SOMMAIRE

Courses gagnées: Montréal 2. Coups pour 2 buts: Bruce, Foster. Sacrifice: Shearon. Buts volés: Kelly. Double jeu: Kelly à Dooley. Premier sur balles: par Pappalau 4, par Magee 3. Laissés sur les buts: Toronto 12. Montréal 7. Temps: 1.40. Umpire: Egan. Assistance: 1,800.

A Jersey-City :—

		R	H	E
Jersey-City	300020000	5	9	4
Providence	000203001	6	9	0

Fertsch et Butler; Corridon et Dolan.
Umpire : Sharkey.

A Newark :—

		R	H	E
Newark	02000001x	3	7	3
Worcester	000100000	1	4	0

Fredericks et Jope; McFall et Doran.
Umpire: Cox.

A Buffalo :—

		R	H	E
Buffalo	01005013x	10	16	1
Rochester	000300000	3	9	1

Ferry et Shaw; McAleese et Dillon.

Seconde partie :—

		R	H	E
Buffalo	020000100	3	6	4
Rochester	010100210	5	8	2

Amole et Tuskey; Brecker et Dillon.
Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Toronto	68	37	648
Buffalo	68	44	607
Worchester	57	50	533
Providence	58	53	523
Jersey-City	59	54	522
Rochester	49	59	454
Montréal	47	65	420
Newark	35	80	304

LIGUE NATIONALE.

A Boston :—

		R	H	E
Boston	00020011x	4	4	0
Brooklyn	000000000	0	5	4

Pittinger et Moran; Evans et Latimer.

A Philadelphie :—

		R	H	E
New-York	000000020	2	10	4
Philadelphie	13000002x	6	8	2

McGinnity et Bowerman; Iberg et Douglass.

A Cincinnati :—

		R	H	E
Cincinnati	41010013x	10	18	1
St-Louis	010000000	1	10	2

Halm et Bergen; Yerkes et Ryan.

A Pittsburg :—

		R	H	E
Pittsburg	100200000	3	7	6
Chicago	051000120	9	6	1

Cusham et Fohl; Townsend et Kling.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Pittsburg	82	28	745
Brooklyn	60	52	536
Boston	53	51	510
Chicago	54	54	500
Cincinnati	52	55	486
St-Louis	48	60	444
Philadelphie	44	63	411
New-York	38	69	355

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :—

		R	H	E
Cleveland	02000020x	4	8	1
Washington	000000110	2	5	2

Moore et Wood; Townsend et Clarke.

A Détroit :—

		R	H	E
Détroit	000000001	1	5	4
Boston	010031010	6	13	1

Mullin et Buelow; Dineen et Warner.

A Chicago :—

		R	H	E
Chicago	000300021	6	13	9
Philadelphie	311300200	10	13	0

Callahan et Hughes; Plank et Schreck.

A St-Louis :

		R.	H.	E.
St-Louis	02200201x	7	7	2
Baltimore	100000000	1	2	2

Powell et Kahoe; Heisman et Robinson.

Seconde partie :—

		R	H	E
St-Louis	00010120x	4	8	2
Baltimore	000010010	2	5	1

Sudhoff et Sugden; Howell et Smith

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Philadelphie	62	43	590
Boston	60	47	561
St-Louis	57	48	543
Chicago	57	49	538
Cleveland	54	56	491
Washington	51	58	468
Baltimore	45	63	417
Detroit	41	63	394

Mascotte vs St-Albans

Qu'on oublie pas que c'est dimanche après-midi que les St-Albans viennent à Montréal. Le club Mascotte qui doit leur faire une réception, se promet bien de faire les choses dignement. On peut donc être assuré de voir une joute magnifique telle que seuls les Mascottes savent en jouer.

LE TERREBONNE A SAINT-HYACINTHE

Dimanche, le 31 août courant, le club Base-ball "Terrebonne" ira jouer à St-Hyacinthe, contre les "Champions du Canada.
Pendant que le club "Terrebonne", 1er jouera à St-Hyacinthe, le Springfield se mesurera au deuxième du club Terrebonne, à Terrebonne.
Dimanche le 7 septembre, le club "Terrebonne" ira se mesurer aux "Invinsibles" à Ste-Eustache, pour le championnat du Nord.

Shamrock—Montreal

Robinson ne prendra pas part à la partie

LesShamrocks, qui doivent se mesurer aujourd'hui avec le club Montreal, et lundi, avec les Toronto ont suivi pendant toute la semaine, en entrainement systématique. La tâche qu'ils ont devant eux est quelque chose de phénoménal ; ils espèrent bien cependant sortir avec honneur des deux rencontres.
Eddie Robinson ne participera pas à la partie d'aujourd'hui, car le club le réserve pour la partie de lundi. McKeown et Hoobin seront cependant sur l'équipe.
Les Montreals n'ont pas perdu leur temps et se sont préparés à la rencontre avec tout le soin possible, et ils feront un effort suprême pour gagner cette partie.

Cornwall—Capital

Tout est prêt pour cette importante partie

Ottawa, 29.—Les Capitals ont eu hier soir leur pratique finale préparatoire à la partie de samedi, à Cornwall. L'équipe se composera comme suit :
Hutton, goal ; Baldwin, point ; Ralph, cover point ; Robertson, Stewart, Binks, défense ; Moore, centre ; Westwick, Powers, Murphy, home ; Woods, outside, et Kimpson, inside ; Fagan et Blythe seront les substituts.
Quatre cents citoyens d'Ottawa accompagneront le club.
Le referee n'a pas encore été choisi, car le Dr Irvine, A. Cameron, Guy Pettigrew, et Clary Mackerrow ont refusé de remplir cette charge.

Canadien — DeLorimier

La partie qui sera jouée dimanche, au terrain du National, à Maisonneuve, promet d'être l'une des plus contestées que nous ayons vues depuis longtemps. Jusqu'ici le Canadien, de St-Henri, s'est montré invincible, mais il aura à faire face dimanche à la plus forte organisation qu'il a rencontrée jusqu'ici.
L'équipe des Delorimiers comprend en effet plusieurs des vétérans du National, qui feront tout en leur pouvoir pour abaisser les couleurs du Canadien.
Blanchard a grande confiance en ses hommes et dit qu'il finira par triompher.
La lutte sera certainement intéressante, et les amateurs du jeu de crosse ont là un régal en réserve.

LES DAMES

Une nouvelle victoire pour M. Morency

M. Morency deviendra probablement le nouveau champion. Il a gagné hier soir une nouvelle victoire sur le champion actuel M. Nap. Desaultels ; ce qui avec la partie nulle d'avant-hier lui forme un total de 2 1-2 points contre 1-2.
La prochaine partie aura lieu dimanche.
Nous ne pouvons donner plus de détails de cette partie parce que le rapport est arrivé trop tard.

Au Parc DeLorimier

Courses en buggy et partie de baseball demain

Demain à 3 heures aura lieu la continuation des courses en buggy pour lesquelles trois magnifiques coupes en argent seront données.
Outre les chevaux qui ont pris part à ces courses il y a quinze jours, un bon nombre d'autres se sont inscrits pour demain. Donc belle après-midi de sport en perspective. Admission 25 cts.
En outre des courses de chevaux, il y aura deux parties de base-ball au Parc Delorimier demain après-midi. A 1.30 h. p.m., le Ste-Marie et l'Alpha mesureront leurs forces, et à 2.30 une partie intéressante sera jouée par le Delorimier et le Lachine, pour un enjeu de $50.
Les amateurs qui auront le plaisir d'assister à ces joutes en auront certainement pour leur argent.

NATATION

Les Courses Annuelles

Du Montreal Swimming Club ont lieu cet après-midi

Les derniers arrangements pour les course du Club de Natation à l'Ile Ste-Hélène, ont été complétés hier soir à l'assemblée du comité de régie chez son ex-président M. Godin.
Tout promet un grand succès. Les amis du Club sont de plus en plus enthousiastes, et le comité a eu à faire un choix sur les nombreux cadeaux qui lui ont été offert en prix pour l'évènement de demain.
Les courses commenceront à 2.30 heures.
Le programme définitif du jour est comme suit :

"PROGRAMME"

1.—Concours de plongeons, Junior.—Une série de 5 plongeons. Deux prix.
2.—Course de 220 verges. Novices, Senior. Deux prix.
Le "Green Senior" est ouvert à tous les membres du Club qui n'ont jamais gagné un premier prix dans une course de club ou course ouverte, excepté comme junior.
Le gagnant dans une course junior (green ou autre) est éligible pour le "Green Senior".
Un handicap ne compte pas comme "course" excepté que pour le "scratch."
3.—Course de 100 verges. Novices, Junior. 3 prix.
Le "Greene Junior" est ouvert à tous les membres du Club qui n'ont jamais gagné de premier prix dans une course de club ou course ouverte.
4.—Course de 100 verges, Senior. Deux prix.
5.—Course de 120 verges, Junior. Pour le titre de champion. 3 prix.
6.—Concours de plongeons, Senior. Une série de 5 plongeons. 3 prix.
7.—Course de 1-4 mille, championnat Senior. 2 prix.
8.—Course de 100 verges, sur le dos. Deux prix.
9.—Mat de Cocagne.
10.—Chasse à l'Oie, Senior.
11.—Chasse à l'Oie, Junior.

Nous donnerons lundi un rapport complet de cet évènement.
Liste des donateurs de prix.—Jas.Cochrane, maire de Montréal ; MM. Chris. American Tobacco Co., A. Taylor, K. H. Goulden, H. M. Hemsley, Georges Normandin, H. A. Hooper, John Allan, D. Turner, P. S. Cook, W. R. Wilson, James Pow, H. J. Smith, Eug. H. Godin, A. St-Louis.
Officiers.—Arbitre, A. E. Taylor ; starter, C. McSlatchie ; juges Louis Terraux, Jas. Pow, Eug. H. Godin ; chronométeurs, H. Barber, Dr J. P. Gadbois, Aug. Comte ; président du jour, Chris. H. Goulden ; secrétaire, K. J. Turner.
Distribution des Prix après les courses.
Les personnes qui se rendent en esquif ou en chaloupe, voudront bien ne pas empiéter sur le parcours.

LE POLO

Grande pratique

Du Club de Polo de Montréal

Par suite de la température défavorable de samedi dernier, le match de polo entre les célibataires et les membres mariés du club, a dû être remis. Des parties de pratique ont cependant été jouées lundi et mardi, et d'autres pratiques ont eu lieu mercredi et hier. Un match a été arrangé pour aujourd'hui entre quatre joueurs qui peuvent représenter le club de Montréal dans sa partie avec Toronto, le 6 septembre et quatre membres du club de Polo Montréal, qui s'intitulent "Freebooters Team" Les équipes se composeront, comme suit.—
Rouges,—No. 1. M. G. Simard: No. 2, M. F. Meighein; No. 3, M. J.C. Watson; No. 4, M. F. Beaudoin.
Blancs:—No. 1, M. A. O'Gilvie; No. 2, M. H. Waagan; No 3, M. G. Hooper, No 4, M. W. Miller.
On est à faire les derniers arrangements pour le match avec Toronto. On s'attend à ce que les ponies des visiteurs arrivent jeudi, 4 septembre, à la station de St-Lambert. De là, ils seront conduits à la ferme de M. C. Robert, qui a ouvert ses écuries aux ponies du club visiteur.

Aujourd'hui, Samedi, nous fermons à 1 h. p.m.

La Maison Hamilton

Nous commencerons, Lundi matin, une Vente Spéciale de Fournitures classiques. Voici quelques-uns des Bargains qui seront offerts :: ::

Machines Faber pour aiguiser les crayons, valant 25c partout. Ici lundi	15c
Coffrets pour crayons	5c
Bouteilles d'encre	2 1-2c
Plumes fontaine	15c
Memorandums	1c
Caoutchouc pour effacer	1c
Cahiers brouillons	1c
Règle à rayer	1c
Mouchoirs de couleurs pour garçons	2 1-2c
Mouchoirs blancs pour fillettes	2 1-2c
Sacs de cuir pour mettre les livres	12 1-2c
Peignes en caoutchouc	5c
3 morceaux de savon pour	7 1-2c
Satchels Châtelaine	25c
Crayons d'ardoise, 5 par boîte, la boite	1c
Papier à lettres et enveloppes, la boite	5c
Manches de plumé, la doz	5c
Plumes à écrire, la doz	2 1-2c
Crayons de plomb avec efface, la douzaine	10c
Cahiers de devoirs Nos 1 et 2.	4c
Coffrets avec serrure pour crayons, chacun	8 1-2c
Cahiers de devoir pour étudiants, chacun	25c
Brosses à dents	7 1-2c
Cravates Windsor pour garçon	20c
Cravates Windsor pour fillettes	15c
Miroirs, dessus en celluloïde	25c

Valeurs Spéciales dans les Bas pour Garçons et Fillettes

Bas noirs pour garçons et fillettes, par côtes, bouts de pied et talons doubles, valant 25c. Lundi, la paire	19c
Une ligne spéciale de bretelles élastiques pour garçons, aussi ceintures, bouts en cuir, valant 19c. Lundi	10c
Sweaters en laine pour garçons, dans les couleurs blanc, bleu, rouge et mêlées valant jusqu'à 85c. Lundi	49c
25 douzaines de casquettes écossaises pour garçons, ce qu'il y a de plus convenable et durable pour les enfants, valant 25c. Spécial, chacune	15c

COSTUMES de DAMES

Dans les derniers styles d'été, presque tous échantillons (18 en tout), marquées de $15.00 à $19.50, pour clairer chacun $5.95
Nous avons maintenant en stock un riche choix de costumes de rue pour l'automne, nous désirons surtout attirer votre attention sur une ligne spéciale, nouveau devant, piqûres avec satin. La jupe est faite dans les nouveaux styles, avec côtes par plis. Prix spécial pour inaugurer la saison $12.50

CHAPEAUX D'AUTOMNE POUR DAMES

Nous avons reçu quelques lignes de chapeaux en feutre confectionnés d'avance pour la saison, prêts à porter, unis ou de fantaisie. Voyez-les. Nous avons reçu toutes les dernières nouveautés dans les voiles en chiffon de soie, y compris les derniers styles à brins tirés, de 1 1-4 verge de longueur.

Pour LINGERIE de Dames et Fillettes

Belles flanellettes saxonnes, dans les rose, bleu et blanc unis, 31 pcs de largeur, spécial à 8c, et 34 pcs de largeur spécial à	10c
20 pièces de beau coton à drap, 2 verges de largeur, beau brin rond valant 20c. Spécial Lundi à	15c

...RIDEAUX EN DENTELLE...

75 paires de beaux rideaux en dentelle Nottingham, dessins, pointe d'Irlande, 3 1-2 verges de longueur. Lundi, la paire	$1.00
Rugs romains, rayés, bonne grandeur pour rugs de voiture ou carrosses. Spécial Lundi à, chacun	98c
Prélarts en liège, dans les nuances Terra Cotta et vert foncé, quelque chose de très durable. Spécial Lundi, la verge	90c

Lignes Spéciales du Soubassement pour Lundi

Plats en bois pour hacher la viande 15c pour	9c
Plats en bois pour hacher la viande, 90 pour	40c
200 bons gros balais en blé-d'Inde, valant 19c et offerts ailleurs comme grande réduction à 15c. Ici, Lundi	12 1-2c
Hachoir pour la viande, 9 cts pour	4c
Tire bouchons de 10c pour	4c

13 lbs. de Sucre Granulé, val. extra . . 50c

1 paquet de grape nuts pour	12 1-2c
1 lb de bleu à laver pour	12 1-2c
5 barres de savon à laver pour	12 1-2c
1 lb de café pour	12 1-2c
3 lbs de patates sucrées pour	12 1-2c
1 canistre de saumon rouge pour	12 1-2c

La Compagnie Hamilton, rue Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion

Virgil Garvin, pitcher du Chicago de la ligue Américaine de baseball, a assommé, hier, un policeman à coups de crosse de revolver, puis il a tiré une balle à L. Flanigan, le propriétaire d'une buvette. Garvin était devenu fou de rage de se voir refuser une somme d'argent qu'il voulait emprunter.

Hier après-midi à Providence, le fameux étalon ambleur, Dan Patch a fait un mille record en 1.59 1-2.

M. Edmond Pelletier le champion joueur de Polo du Canada a joué hier soir à Valleyfield une partie contre M. Boutin pour un enjeu de $25. Le champion devait faire 200 contre 125. Il a gagné par 200 contre 110. Il jouera lundi au même endroit une partie d'exhibition de 200 points, avec E. Levesque.

CHARMANTES EXCURSIONS DE JOUR DE FETE

A bon marché, à l'occasion de la fête du travail, la R. & O. Navigation Co. offre les délicieuses excursions suivantes, de Montréal :—
Le vapeur "Columbian" part à 12.15 midi, aujourd'hui pour Prescott. Revient à la ville dimanche soir, à 6.30, $5 seulement pour l'excursion, repas et lit compris. Le vapeur "Terrebonne", partant à 2.30 p. m., aujourd'hui, pour Verchères, revient à la ville à 7.30 p. m., 50c l'excursion.
De Montréal à Québec et retour, $3. Départ ce soir, dimanche ou lundi, soir, à 7 heures. Billets bons pour partir de Québec le ou avant le 2 septembre 1902. Le vapeur "Terrebonne" partira dimanche à 9 a.m. pour Sorel et les ports intermédiaires. Reviendra à la ville dimanche soir, à 7.30. L'excursion, 90c. Les lignes locales et de traverses navigueront lundi (fête du travail) aux heures régulières.
Bureau des billets de la ville, 128, rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

MONDANITES

Arrivés récemment à l'hôtel Royal Muskoka :—
G. C. Nicholson, Toronto ; D. W. Frachot, New Haven ; A. M. Curtisl Buffalo ; Mme Bell et enfant, Chicago ; Mlle A. Dryman, Mlle Eleonor Philips, Weston ; E. Muskoka, C. G. Otterburger, Chicago ; R. Herman, Buffalo ; W. Coldwater et dame, Toledo ; E. L. Curry et dame, Montréal ; H. H. Coldhour, Toledo ; E. W. McCollin, et dame, Philadelphie ; E. B. Soull et dame, Pittsburg ; J. A. McLennan, Chicago ; Mme S. B. Turns, Elegria, O. ; Mme O. Beebe, Elogria, O. ; A. H. Montgomery, Toronto ; F. G. Morison, Toronto ; H. Neiners et dame, St-Louis ; Jos E. Bowers et dame, Jas. Bowers, Buffalo ; J. N. Baltimore, G. B. Wyllie, Buffalo ; H. Cox et dame, Montréal ; C. G. Sloan, dame et fils, Washington, D. C. ; Alonzo B. Bradley, New-York ; Mme W. J. Baker, Rochester ; A. P. Neun et dame, Philadelphie ; T. A. Mullin, Pittsburg ; Mary D. Wightman, Washington, D. C. ; J. Henderson, Toronto ; E. Le Seure, Dorville, Ind. ; H. F. Bexton, Portland ; Mme Sherwood, Portland ; Mlle Van Burea, Portland ; Geo. L. Warren et dame, Portland ; Estell Cuddy, Cleveland ; J. S. Kuha et dame, Pittsburg ; Mlle Louise Sense, Somerset, Pa. ; Mlle C. O'Neill, Pittsburg ; Mme J. E. Speed, Pittsburg ; Mlle Speed, Pittsburg ; Mlle Duabor, Pittsburg ; P. C. Speed, Spittsburg ; W. K. Duabor, Pittsburg ; R. T. Wardrops, Swickby, Pa. ; J. Merker, Détroit ; Mlle Helen Campbell, Mlle Margaret Campbell, Mlle M. Campbell, Pittsburg ; E. A. Esselstyne, Détroit ; J. J. Cooper, et dame Indianapolis ; J. M. Wiley et fils, Buffalo ; J. H. Baird et dame, Chicago ; Mme Gardiner, Philadelphie ; C. L. Abre et dame, Buffalo ; Mlle Myldred Abre et Harold Abre, Buffalo ; J. S. Andro et dame, New-York ; E. C. Perry et dame, K. A. Perry, E. A. Perry, Mildorea Purcher, Durkirk ; MmeL. W. Koehler, St. Leaverworth, Mme E. E. Spencer, Chicago ; Mlle M. J. Brooks, J. F. Brooks, Chicago, A. Wilnor, Forks of the Credits, Ont. ; Maybell Jackson, Toronto ; Kella Sims, Toronto ; Mme Loftus Cuddy, Cleveland ; Rév. Dr McGrew et dame, Cleveland Rév. Wm Brookman, Toronto ; Sydney Smith, Pt. Sydney ; Rév. Wm Beattie, Cobourg ; A. E. W. Jewell, Cobourg ; S. Collins, Cobourg ; Fred. Turpain, C. Pratt, Percy Bond, Cobourg ; Chas Nichol, Cobourg ; Chas Featherton, Cobourg ; A. D. Ullman et dame et Mme F. Ullman, Buffalo ; Mme H. Leiter, Syracuse ; W. Scully, Toronto ; Geo. S. Clair, dame et enfant, Kingston ; Arthur C. Becker, New-York ; J. C. Zeigler et dame, Philadelphie ; Chs Fearon et dame, Philadelphie ; Dr E. J. Follesbee, New-York ; Mlle L. Madigan, New-York ; Mme E. D. Murphy et famille, Washington, D. C. ; A. L. Coffin et dame, Memphis, Tenn. ; Mme M. B. Crouch, Rochester, L. E. Wallace, Rochester ; Mme A. B. Moore, New Britain ; Mme L. F. Rogers, les demoiselles Rogers, Pittsburg ; Mme W. D. Painter et les demoiselles Painter, Philadelphie ; C. E. Somers, Toronto ; J. J. Fleming, New-York ; J. W. Stockwells, Toronto ; F. T. Evans et dame, Cornelsville, Pa. ; Alex B. Hood et E. T. Norton, Cornelsville ; Wm A. Webster, Orillia ; Wm B. Webster, New-York ; Mme A. Joachine, Nouvelle-Orléans ; Chas. E. Whitman et dame, Mme B. W. Lee, MM. Lee et les demoiselles Joséphine et Elmira Lee, St-Louis ; J. Arthur Corlett, St-Louis ; L. Waterman et dame, Cincinnati ; Wilfred L. Hepton, England ; Mlle Edmilon, Peterboro ; Mlle L. Larkin, St. Catharines ; E. G. Griffin et dame, Chicago ; Mme D. Walbridge et les demoiselles Walbridge, Détroit ; Dr H. W. Miller, Taunton, Mass. ; Geo. E. Bristol, "The Croft", Bohemia Island ; R. Price, Hamilton ; E. Price, Castel Rest, A. F. Price, Parry Sound ; Mme W. C. Stratton, Toronto ; Mlle Irène L. Kitchie, Toronto ; Mlle Ada Stratton, Toronto ; Mme A. J. Stewart, Niagara Falls ; Mlle Lillian Adamson Stewart, Toronto ; Alex Muras, Toronto ; Mlle Minnie Snyder et MM. Snyder, Waterloo, Ont. ; Farrie Johnson, Parker Johnson, Chicago ; Mlle MacDonald, Philadelphie ; J. B. Hopkinson et J. W. Hopkinson, Haddiefield ; John Foy, Toronto ; H. G. Wecker, New-York ; A. Nelson, Toronto ; W. I. Crawford, Cleveland ; A. W. Robellars, Montréal ; M. O. Ross, Montréal ; A. H. Shareberger, B. Vance, G. S. Eeast, T. R. Erast, D. Speal, W. M. Speal W. Holberg, tous de Pt. Cockburn ; Robt. T. Wardrop, Mlle Wardrop, Pittsburg ; F. G. Heid et dame, Terre Haute, Ind. ; Jas. Wilson, dame et fils, Niagara Falls ; R. S. Johnson et dame, Chicago ; H. R. Ewing, Pittsburg ; J. Leggat, Hamilton ; F. Shaw et dame, Kingston ; Wm Campbell et dame, Pittsburg ; Mlle C. McGary, Mlle A. McGary et Mme H. M. Corwin, Pittsburg ; Mlle Durflinger, Columbus, O. ; M. W. Hull et dame, Omaha, Neb. ; E. A. Strong et dame, Buffalo ; Dr et Mme A. V. Chessum, Pittsburg ; M. et Mme A. L. Jack et Mme A. S. M. Jack, Pittsburg ; G. Eyre, Détroit ; Mme C. A. Phillips, Toronto ; W. F. Hake et dame, Grand Rapids ; Mlle E. Voigt, R. Voigt, Grand Rapids ; G. W. Clark et dame, Jacksonville, Flo. ; Mlle M. Campbell, Belleville ; W. F. More et dame, Chicago ; Dr et Mme J. B. Marvin, Louisville ; Mlle M. N. Marvin, J. B. Marvin, jr., Louisville ; Mme H. D. Fitch et Mlle K. F. Fitch, W. L. Fitch, Louisville ; B. M. Skinner, Détroit ; Mme A. Sibley, Détroit ; Mme M. Vine et Mlle F. McClellan, Grand Rapids ; J. O. Labrecque, Sherbrooke ; L. O. Baillargé, Sherbrooke ; J. W. Fairweather, Totonto ; J. G. Peton, London ; Mme J. E. Batsford, Mlle Batsford, Pte Huron ; Mme F. A. Howe, Chicago ; W. W. Robertson, jr., Montréal ; H. J. Griffin, Milwaukee ; A. J. Webo, Milwaukee ; Miles Brewster, Lansdowne ; M. et Mme H. P. Lincoln, Elmira ; J. S. Willock, Pittsburg ; M. et Mme Heston, Toledo ; Mme A. J. Rankin, Pittsburg ; P. B. Townsend, Pittsburg ; Mme E. P. Townsend et Mlle Townsend, Ross Isl., Lac Joseph ; Dr J. S. McFarlane, Baltimore ; Dr J. S. De Mutte, Pittsburg ; Dr H. B. Brownell, Buffalo ; Dr A. B. Penfield, Buffalo ; J. S. Hiebert et dame, East Liverpool ; Mme D. Upson, les demoiselles D. Upson, Cleveland ; P. Miller et parti, Beaumaris.

Les houillières du Manitoba

Nelson, C.A. 21. — M. D. McLeod, de Winnipeg, est ici. Il doit ouvrir plusieurs houillières sur la branche de la rivière Old Man, dans l'Alberta, pour la compagnie qu'il représente.

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 29 — Le temps est beau partout. Il a gelé un peu à Calgary et à Medicine Hat la nuit dernière, mais la perspective est plus favorable ce soir et rien n'indique une gelée.

Température minima et maxima :

Barkersville, 28-52 ; Kamloops, 42-66 ; Edmonton, 44-60 ; Calgary, 32-62 ; Medicine Hat, 32-70 ; Qu'Appelle, 42-66 ; Winnipeg, 44-72 ; Port Arthur, 54-80 ; Parry Sound, 56-78 ; Toronto, 55-77 ; Ottawa, 52-80 ; Montréal, 56-78 ; Québec, 56-76 ; Halifax, 50-72.

Probabilités :—

Vallée d'Ottawa et région de Montréal—Vents légers à modérés ; beau et chaud.
Région de Québec et Golfe — Beau et chaud.

COMTE DES DEUX-MONTAGNES

Moissons et politique

"La récolte est d'une abondance exceptionnelle," disait hier, à un représentant du "Journal", M. B. Beauchamp, ex-député des Deux-Montagnes à la législature provincial. "Les granges sont pleines d'épis pleins. En effet le grain, cette année, a mûri à l'ombre, ce qui veut dire que sa formation et son développement ont pu se faire dans toute leur plénitude. Il n'en a pas été de même l'année dernière, du moins dans ma région, les champs avaient bien la mine d'être richement remplis, mais, au battage, on a constaté que la tête des épis avait été surchauffé par le soleil et que les grains supérieurs en avaient beaucoup souffert. Par contre les grains inférieurs étaient excellents.

"Cet été tout est bon, tant au point de vue de la qualité que de l'abondance. Il en est de même du foin, nous en avons d'énormes quantités.

"Quant aux racines, elles sont également superbes, sauf les pommes de terre qui sembient avoir souffert de l'humidité persistante que nous avons eue. Bref nous sommes, nous cultivateurs, très satisfaits des moissons, et nous serions très difficiles si nous ne l'étions pas."

"Et la politique, M. Beauchamp ?"

"Oh ! sur ce point, vous comprendrez que ma position est délicate, car vous voulez, sans doute, parler de la cause en invalidation d'élection maintenant pendante. Les circonstances m'ont confié un rôle actif dans cette affaire et je tâche de remplir ma mission de mon mieux, dans l'intérêt de la morale publique et du comté que j'ai eu l'honneur de représenter. Vous pouvez être assuré que mes amis et moi nous ne faiblirons pas à la tâche. Si les détestables sentiments de haine ou de convoitise n'existent pas chez nous, veuillez croire que nous avons des trésors d'énergie et de dévouement pour la revendication de nos droits d'électeurs libres. Mais naturellement, comme la cause est pendante, je ne puis entrer dans les détails, le respect que je dois au tribunal et à la justice de mon pays me ferme la bouche. Je puis cependant vous dire, si vous ne le savez pas déjà, que la continuation de l'enquête dans cette cause d'invalidation, est fixée à mardi prochain, à Sainte-Scholastique. De sorte que vous aurez bientôt des nouvelles intéressantes."

LES HUSSARDS AU CAMP

Les hussards du duc d'York commenceront leurs exercices annuels le 3 septembre et les continueront jusqu'au 4 octobre.

Les parades auront lieu le soir à l'exception des marches de reconnaissance du samedi.

Les officiers sont le capitaine W. A. Lilley, commandant, les lieutenants J. J. Riley, D. E. Cameron, J. F. Savage et B. A. Brock, attaché.

FETE DE POMPIERS

On dit que les pompiers auront un grand concours sur la propriété Beaubien, vers le milieu de septembre. Il y aura une fête magnifique à laquelle le public sera admis gratuitement.

LA P'TITE BIERE D'EPINETTE TROP FORTE

Son Honneur le Recorder Weir s'est prononcé très fortement, hier après-midi, contre les petits restaurants où l'on vent de la petite bière, de la crème à la glace à un sou, et des cigarettes. Le savant magistrat avait à juger une cause contre une femme de l'avenue Mont-Royal qui était accusé de tenir une maison de désordre. L'accusée est la propriétaire d'un de ces petits restaurants. Depuis trois mois la clientèle avait beaucoup augmenté et le restaurant en conséquence était très achalandé.

D'après les témoignages qui ont été entendus, il est évident que la petite bière qu'on buvait dans ce restaurant, était bien forte car elle tournait la tête à plusieurs jeunes gens, garçons et filles dont les âges varient de 14 à 17 ans. Les jeunes gens se chamaillaient tellement que, d'après les témoignages mêmes des jeunes gens, on se serrait très fort. En un mot il a été prouvé qu'il y avait du désordre et même du scandale dans ce petit restaurant tenu par l'accusée aidée de sa jeune fille de 14 ans.

Le recorder Weir a déclaré les accusés coupables;ils recevront leur sentence ce matin.

Le Docteur J. DESJARDINS
OCULISTE & AURISTE
Ex-chef de clinique de Paris. Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, 230 rue St-Timothée, coin de la rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. Bell Est. 1611. Bureau attenant à la maison Chs. Desjardins et Cie, marchands de fourrures.
142—zl

COUPON PORTRAIT
No 66
Dix de ces coupons numérotés différemment, plus cinquante centins, donnent droit à un
SUPERBE PORTRAIT AU CRAYON
grandeur trois quarts naturelle Pour le public en dehors de Montréal, 50 centins extra pour couvrir les frais d'expédition.
ADRESSEZ :
"LE JOURNAL"
75 Rue St-Jacques, Montréa

TOURNEE POLITIQUE DANS L'OUEST

M. Borden, chef du parti conservateur, accompagné de ses principaux lieutenants, tiendra une série d'assemblées à la Colombie Anglaise et aux Nord-Ouest

M. R. L. Borden, M.P., chef du parti conservateur à la Chambre des Communes,doit partir lundi prochain pour la Colombie Britannique.

Il sera accompagné de ses principaux lieutenants dans les différentes parties du Canada. Il reste ici, à Montréal, mercredi.

Le lundi, 8 septembre, il tiendra une première assemblée à Victoria, C. B. Le lendemain, il y aura une autre assemblée à Vancouver, et le mercredi,à New-Westminster.

Le vendredi et le samedi, les 12 et 13 septembre, une convention se tiendra à Revelstoke, et M. Borden y assistera. Il visitera aussi Rossland et Nelson.

Des comités locaux ont aussi organisé des assemblées au Nord-Ouest et au Manitoba, mais les dates exactes n'ont pas encore été fixées.

Parlant de son voyage, le chef honoré du parti conservateur a dit : "J'ai prêché la doctrine que les habitants des différentes parties du Canada devraient faire ensemble connaissance plus intime et se renseigner sur le pays, et je vais essayer de mettre cette doctrine en pratique."

PALAIS-ROYAL

Deux troupes au théâtre du Palais-Royal. La Revue à grand spectacle est en répétition. Une divette à Montréal

Nous n'avons pas encore donné le détail de la troupe du Palais-Royal, et comme la réouverture s'avance à grands pas nous voulons satisfaire la curiosité du public que l'annonce de notre prochain spectacle a fortement éveillée.

Le Palais-Royal a donc engagé deux troupes complètes d'acteurs parisiens. La première de ces deux troupes est particulièrement consacrée à la grande revue en trois actes qui commence le 8 septembre.

"Paris-Montréal," de Numa Blès et Lucien Boyer.

Cette troupe des mieux choisies, comprend les artistes dont les noms suivent:

En première ligne, une étoile de première grandeur, qui, sur les instances des directeurs au Palais-Royal a bien voulu consacrer son délicieux talent et sa voix exquise aux folies ritournelles du genre gai, car jusqu'à présent, Mademoiselle Marguerite Jarrie n'a presque interprété que le grand répertoire. On se souvient des succès qu'elle a obtenus à Montréal, et tout Paris a retenti des bravos qu'on lui prodigua au Théâtre Lyrique de la Renaissance où elle créa, il y a deux ans, les chefs-d'oeuvre du nouveau répertoire.

Mlle Marguerie Jarrié joue dans Paris-Montréal, le rôle de la commère, on verra avec quel charme et quelle souplesse.

A côté d'elle, une fine silhouette de Parisienne à la diction parfaite, à l'élégance et à la voix charmante, mademoiselle Lucie Pezet, qui apporte sa large part de gaîté et d'entrain. Puis, Madame Harmant, dont la voix caressante est tant aimée de notre public, Pomponnette dont les fantaisies sont également appréciées.

Du côté des hommes, c'est M. Harmant, trop connu comme artiste, pour qu'il soit besoin de parler de son talent, mais dont le talent d'administrateur et d'organisateur a déjà réalisé des merveilles. Numa Blès et Lucien Boyer, les célèbres et courageux artistes que tout le Canada a déjà applaudis, et qui, en écrivant "Paris-Montréal," ont voulu nous donner avant leur départ une impression inoubliable. Enfin, Monsieur Cartal, le fantaisiste désopilant, au talent nerveux et infatigable, Delville, le régisseur du Palais-Royal, et Delaunay.

Pour finir, de nombreux choristes figurants, figurants et danseuses. Voilà pour la première troupe.

Une indiscrétion dont on nous saura gré nous permet d'annoncer que M. Harmant, dans un rôle désopilant fera la joie de tout Montréal, tellement il a su mettre d'invention et de fantaisie dans un des principaux personnages de "Paris-Montréal."

Quant à la seconde troupe annoncée, notre homme de confiance qui est chargé de recruter nos artistes à Paris, non par les agences, mais par les relations personnelles, nous a télégraphiée qu'elle est entièrement composée et que les artistes seront à Montréal le 20 septembre. Ils partent le 13 du Havre à bord de la "Touraine".

La semaine prochaine, nous publierons leurs noms et leurs photographies.

La nouvelle troupe se mettra aux répétitions dès son arrivée et l'ouverture de la saison de comédie sera annoncée plus tard.

LE WINDSOR MARCHE DE L'AVANT

L'Hôtel Windsor s'améliore tous les jours, et le spacieux hôtel vient de s'enrichir d'une nouvelle salle qui sera la salle du "Five O'clock tea". M. Weldon ne néglige rien pour aménager le Windsor d'après le style le plus moderne.

Cette salle est spacieuse, très bien éclairée, et située dans un coin du premier étage. Elle a trois fenêtres qui donnent sur le carré Dominion. L'ameublement qui orne cette salle, vient de l'Ouest et les ustensiles en usage ont été importés de Paris.

De riches tapis et des tentures vertes recouvrent le plancher et les murs. En somme, c'est une jolie salle qui ne saurait qu'être agréable aux convives.

Une autre salle semblable sera bientôt aménagée pour les dames seulement.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, vers 9 heures, au No. 16, rue des Manufactures, à la Pointe St-Charles. Le feu s'était déclaré dans un hangar. Les dommages sont légers.

J. A. O. LAFOREST
Ingénieur Civil.— Spécialites de construction d'Aqueducs, d'Egoûts, d'Eclairage Electrique et Lignes Téléphoniques. Bureaux 99 rue St-Jacques. — Tél. Bell Main. 1111. 164 a

ON S'ALARME A TORT

Les principaux marchands de charbon de Montréal sont d'avis que la grève de la Pennsylvanie ne nous empêchera pas de nous chauffer cet hiver

Le précieux combustible ne se vendra pas plus que $6.50 la tonne d'ici à quelque temps

A en juger par les nombreuses demandes de renseignements que le téléphone et le courrier ont apportées au "Journal" depuis quelques jours, il est évident que la question du charbon intéresse et, on pourrait dire, inquiète le public en général et particulièrement les citoyens de Montréal. C'est bien naturel. Que ferions-nous s'il fallait avoir une disette de ce précieux combustible à l'approche de l'hiver ! Heureusement que nous n'en sommes pas encore rendus là ; et que, de disette, nous n'en aurons pas. C'est ce qui découle des entretiens qu'un représentant du "Journal" a eus hier avec un certain nombre des principaux marchands de charbon de la ville. Inutile de s'alarmer, prenons patience et nous aurons tout le combustible nécessaire pour nous chauffer cet hiver.

Puisque cette crise momentanée est le fruit de la grève des charbonniers aux Etats-Unis, il est bon de suivre attentivement les dépêches. Il n'y a pas de doute que la grève est arrivée à son point culminant, à son état aigu où l'une ou l'autre des parties contestante devra céder à brève échéance. Le résultat n'est pas douteux, les propriétaires des mines vont avoir le dessus. Toutes les influences les plus considérables des Etats-Unis ont été mises en jeu pour exercer une pression sur les patrons, rien n'a fait, ils sont restés inflexibles.

Après avoir épuisé tous les moyens diplomatiques, les ouvriers, à bout de ressources, ont fatalement compromis leurs chances de succès en recourant à la violence. C'est précisément ce qu'attendaient les propriétaires qui ont immédiatement fait appel à la troupe. Maintenant, grâce à cette protection, ils vont pouvoir reprendre l'exploitation de leurs mines et les ouvriers de plus en plus épuisés devront s'avouer vaincus.

C'est ce qui fait dire à tous les marchands de charbon de Montréalque la grève touche à sa fin.

Comme le déclaraient hier quelques-uns de ces mineurs, il faut, dans tout cela, compter avec la spéculation.

Sans parler de ce qui se passe chez nos voisins, il est bon de remarquer que certains de nos propres marchands de charbons voient avec contentement l'inquiétude des consommateurs montréalais et, pour un peu, ils cultiveraient cet état d'anxiété dans le but de voir hausser, peut être le prix du combustible sans cause valable réelle.

M. ARTHUR LACOSTE

Interrogé sur cette question, M. Lacoste dit, : "Il n'y a pas lieu de s'alarmer; vous voyez qu'à la suite de l'intervention des troupes on a déjà commencé à travailler dans quelques mines et toute la difficulté peut se terminer au moment où on y pensera le moins. Il n'y aura pas et il ne peut y avoir de disette de combustible que par une impossibilité absolue que le Canada ne puisse, à cause de cette grève, importer du charbon des Etats-Unis; nous pouvons toujours avoir le charbon Welsh (le Gallois). C'est un combustible qui n'est pas à dédaigner. En qualité de calorifique, il vaut mieux que l'anthracite américain. Je calcule qu'on y gagne de 25 à 33 poar cent. Naturellement il faut savoir s en;servir, voilà tout. Cette année il coûte un peu plus cher ; mais en thèse générale, il se vend à peu près le même prix que le produit américain et il vaut mieux. Il brûle à peu près totalement en cendres, sans laisser de "sassure" ou de machefer. Tandis que l'anthracite américain vous donne près de 20 pour cent de ces déchets.

Puis nous aurons notre érable, notre merisier rouge, etc., Comme de raison nous aurons à payer un peu plus cher et le bois nécessaire dans certains cas un changement dans notre système de chauffage. Mais à la guerre comme à la guerre.

Or tout ceci ne s'applique qu'à une hypothèse impossible. Nous aurons du charbon en quantité suffisante, à temps et à un prix raisonnable. Naturellement si la grève se continuait encore quelque peu et que l'importation nous arrivât ensuite tout d'un coup, le prix du chauffage subirait une hausse appréciable.

M. E. LEMIRE

"Je suis d'avis que la grève des mineurs de Pennsylvanie sera terminée d'ici au 20 septembre. C'est aussi l'opinion de tous ceux qui nous fournissent du charbon." dit M. Lemire, hier encore, je recevais des lettres exprimant la même idée. C'est alors seulement que nous pourrons répondre aux nombreuses demandes de nos clients.

"Pour le moment, il nous est impossible de le faire. Il n'y a pas de charbon ici, et le peu que nous avons nous le vendons $7.00 la tonne. Quand viendront les premières cargaisons de charbon, il est probable qu'il se vendra pour $6.00 à $6.50 la tonne.

Mais si cette grève dépasse les limites attendues, il faudra nécessairement se servir de bois comme combustible, et le bois vaudra $10.00 la corde, particulièrement l'érable et le mérisier."

En prévision de cette disette, M. Lemire possède une grande quantité de bois, afin de pouvoir satisfaire ses clients d'ici à la fin de la grève.

MM. REID & SON

M. Reed, de la maison Reed & Son, dit: "Il n'y a pas lieu de s'alarmer de cette grève des mineurs. Cette grève se terminera fatalement d'ici à la fin de septembre. Il faut absolument que la situation change pour le mieux. Et comme il y a encore trois mois pour la fermeture de la navigation, il nous arrivera certainement quelques bâtiments chargés de charbon d'ici au mois de novembre, ce qui nous permettra d'en fournir à nos clients, au fur et à mesure qu'ils en auront besoin. Le charbon vaudra $6.50 la tonne l'hiver prochain, et je suis bien convaincu qu'il n'y a rien à craindre de cette grève. Le charbon ne fera pas défaut; il se vendra un peu plus cher; mais au fond, ce sont les marchands qui en souffriront le plus.

MAISON POUPART.

"La grève des mineurs n'offre rien de bien alarmant", dit M. Deniger, de la maison Alph. Poupart, "car elle se terminera d'ici à quelques semaines. Nous avons eu, ces jours-ci, la visite d'un agent de Pennsylvanie, et il nous a promis qu'il sera en état de nous envoyer du charbon en quantité suffisante pour en fournir à petite quantité à nos clients à mesure qu'ils en auront besoin, afin de satisfaire tout le monde. En tous les cas, le charbon ne vaudra pas plus que $6.50 la tonne l'hiver prochain, c'est une chose certaine pour nous, et la valeur du bois n'augmentera que très peu si elle augmente.

M. THEO. ST-GERMAIN

"Je crois que la grève sera terminée en septembre et qu'ensuite nous aurons du charbon à une fraction plus cher que d'habitude. Pas de disette de ce combustible à craindre, nous n'aurons pas froid cet hiver. Quant à la date exacte de la reprise du trafic, personne ne peut vous le dire. Le commerce ici est dans une obscurité complète. Tout de même, il n'y a pas actuellement de charbon sur le marché à Montréal; j'ai offert, aujourd'hui même $10.00 pour une tonne de charbon, et je n'ai pu en trouver. Soyez sûr que d'ici à quelques semaines nous aurons absolument tout le charbon dont nous aurons besoin.

M. L.D. CARIGNAN

"Comme tous mes collègues du commerce je suis dans une obscurité complète, quant à la fin de la grève. Je ne peux pas dire qu'il y ait 50 tonnes de charbon disponibles dans toute la ville. Cependant il arrive une quantité suffisante de charbon gallois, pour satisfaire la consommation actuelle et il en arrivera assez pour nous faire attendre la fin de la grève. Ce charbon gallois est meilleur que l'américain, mais il n'est pas aussi bien travaillé, assorti et lavé, cependant il donne plus de chaleur. Dites à vos lecteurs de ne pas s'alarmer; nous veillons au grain et nous serons bientôt en état de leur fournir à un prix raisonnable le charbon voulu."

LA PENNSYLVANIA COAL CO.

"Nous ne connaissons rien", dit M. Jos. Patrick, le gérant de la Compagnie. "Cette crise n'affectera pas le prix du bois et si par impossible l'anthracite nous manque, nous nous servirons du charbon mou, et voilà. Du reste, pourquoi tout ce bruit, la grève va se terminer en septembre, la troupe est là, sur les lieux, les mines travaillent déjà et nous aurons du charbon. Dites au public de prendre patience et surtout de se garer des spéculateurs. Non, il n'y a plus de charbon disponible, nous en avons quelques centaines de tonnes; mais tout est vendu. Du reste la disette n'est pas aussi grave qu'on le dit. Il est resté beaucoup de charbon de l'hiver dernier et nous en avons importé au printemps. De sorte que je puis dire, en toute sûreté, qu'à l'heure actuelle, au moins un quart sinon le tiers des commandes, est rempli.

MM. EVANS BROS

"Que voulez-vous que je vous dise" déclare en riant M. Evans, vous en savez aussi long que moi et peut-être plus. Il est ridicule de parler de disette, la spéculation locale voyez-vous! Pour ce que j'en sais, la grève me semble tirer à sa fin et nous aurons bientôt notre charbon."

AU SAULT-AU-RECOLLET

Mercredi et jeudi prochains, les 3 et 4 septembre, de grandes fêtes doivent avoir lieu au Parc Visitation pour le bénéfice de l'Eglise. Mercredi: tombola et jeudi grand concert donné et dirigé par les mêmes artistes qui ont été entendus lors du concert du 23 courant.

On annonce même quelques artistes et amateurs qui n'ont pas paru au dernier programme.

On nous ménage une agréable surprise.

LA PETITE VEROLE S'EN VA

Hier après-midi, la commission d'Hygiène a eu une assemblée pendant laquelle en a signé plusieurs mandats.

La picote disparait de notre ville. Il n'y a plus que trois maisons en quarantaine qui nécessitent l'emploi de 6 gardiens.

A l'hôpital des varioleux, il y a encore 10 cas qui marchent vers la guérison.

PRINCE EGYPTIEN A MONTREAL

Le prince Asson Bey qui a tant fait parler de lui hier, s'appelle de son vrai nom Mehemet-Ali-Hassan Bey et c'est un cousin du Khédive d'Egypte. Il a reçu son éducation à Harrow, en Angleterre, et va bientôt entrer dans l'armée anglaise, à l'école de Sandhurst. En ce moment, il fait son tour d'Amérique.

Le collège de Kingston et celui de West-Point l'ont beaucoup frappé par l'excellence de leurs méthodes.

Hassan Bey parle couramment le français, l'anglais et le turc, mais il ne connait pas l'arabe qui est la langue populaire de l'Egypte. En religion il est musulman.

M. A. V. Houghton qui l'accompagne, appartient au service civil égyptien et est un grand ami de sir Percy Girouard.

Hasson Bey et M. Houghton sont partis hier soir pour Boston.

UNE OFFRE GENEREUSE

La branche de Montréal, de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a reçu un câblogramme, hier matin, annonçant que la compagnie Elder-Dempster transportera, gratuitement, de Montréal à Liverpool, tous les passagers Canadiens qui iront au Sud-Africain.

A LA COMMISSION DES FINANCES

Les propriétaires de la rue Notre-Dame Est et le comité des finances ne peuvent s'entendre

La commission des finances, présidée par M. l'échevin Laporte, a eu hier après-midi une assemblée à laquelle on a encore discuté la question de l'arrangement avec les propriétaires de la rue Notre-Dame-Est.

Le comité était au complet et les propriétaires intéressés étaient représentés par MM. de Boucherville, Brown, Bumbray et G. de Serres.

Le sous-comité, composé de MM. les échevins Carter, Payette et Giroux, a fait son rapport sur l'entrevue qu'il avait eue avec les représentants des propriétaires. On n'a pu en arriver à une entente, les propriétaires demandant toujours que la ville paie 75 p.c. sur la valeur des terrains, plus une plus-value de 20 p.c. et le comité ne pouvant céder la position qu'a prise la ville en offrant 50 p.c.

L'échevin Laporte se déclare prêt à continuer l'expropriation de la rue comme le demandent les propriétaires, à condition toujours qu'ils acceptent 50 p.c. sur la valeur de leurs propriétés, d'après le rôle d'évaluation de 1901-1902.

L'échevin Carter dit que la loi des expropriations est mal faite en ce qu'elle oblige la ville à exproprier dès que les propriétaires le demandent. Il faudrait demander à la Législature d'amender cette loi, privant les propriétaires de ce droit et conférant à la ville celui d'exproprier quand elle le voudrait.

Il faut, continue M. Carter, remettre leurs propriétés à ceux qui ne veulent pas accepter les conditions de la ville.

M. Laporte dit qu'il n'y a pas autre chose à faire ou de demander aux avocats d'établir la part d'intérêts que les propriétaires pourront réclamer à la ville, d'après le jugement de la cour supérieure dans la cause de M. Hogan, à moins que les propriétaires ne soient prêts à signer une demande d'expropriation annuelle.

La discussion se continue sans qu'on parvienne à s'entendre et il est enfin résolu que cette question soit de nouveau renvoyée au sous-comité qui devra tâcher de s'arranger avec les propriétaires pour attendre jusqu'au printemps prochain Dans l'intervalle la ville demandera à la législature les pouvoirs nécessaires pour régler la difficulté avec les propriétaires

LA BOXE

Au temple de Thémis

Hier après-midi, vers 4 heures, s'est déroulé, en cour de police, un quasi-drame qui aurait pu avoir ses conséquences n'eût été l'intervention de deux gendarmes. On venait de terminer l'audition des témoins dans une cause de vol.

Un poli...cier ayant fait des réflexions amères sur les devoirs du sténographe, ce dernier rétorqua en lui glissant une dure vérité dans le tuyau de l'oreille. On s'apprêtait de part et d'autre à mettre les points d'interrogation, lorsqu'heureusement deux gendarmes empêchèrent les combattants de verser.... l'encre.

PERSONNEL

M. Edmond J. B. Buron, avocat, de l'Ecole Normale Supérieure, qui voyage en ce moment en Canada, dans l'intérêt de la "Canadienne", est parti hier soir pour le Manitoba, où il passera quelques temps dans sa famille et où il s'occupera des intérêts de la société de colonisation qu'il représente.

—Mlles Louisa Lapointe et Antoinette Lemieux sont de retour d'une promenade à Valleyfield, où elles ont été les hôtesses de leurs nombreux parents.

M. le juge et Mme Choquet, M. Victor Geoffrion et Mme Geoffrion et M. et Mme Guil. Boivin partent ce matin pour aller passer quelques jours de vacances au superbe club Winchester dans les Laurentides.

—Mlle Fabiola Parot, de Ste-Emilie de Lotbinière, après une séjour de trois semaines à Montréal, chez son oncle, M. Cyrille Paquin, est repartie enchantée de son voyage.

UNE INNOVATION PRATIQUE

Depuis plusieurs années, les étudiants en génie civile de McGill ont l'habitude de passer plusieurs jours à la campagne pour faire de l'arpentage et de la topographie. Cette année, au lieu de les loger dans des hôtels, on les fera camper sous la tente. Ils sont déjà 80 qui mènent cette vie près de Richmond, sous la direction du professeur McLeod.

Tout le monde s'en trouve bien mieux et les études sont devenues bien plus intéressantes.

Espérons qu'un de ces jours nous apprendrons que les étudiants de notre Ecole Polytechnique en pourront faire autant grâce à la générosité des nombreux amis de l'éducation dont la bourse est toujours ouverte pour aider la science.

TOUTE UNE FAMILLE SOUS LES VERROUS

Les détectives Côté et Trudel arrêtaient ces jours derniers. Adolphe Danis et sa femme ainsi que le jeune Danis, sous l'accusation d'avoir volé différents effets à la résidence de M. N. C. Lalonde No. 455 rue St-Denis, pour un montant de $55. Ces effets furent retrouvés dans des magasins d'occasion de la rue Craig. Les prisonniers ont comparu hier devant Son Honneur le juge Desnoyers. Le père Danis a plaidé coupable de recel tandis que sa femme née Rose Lemieux et son fils se sont déclarés non-coupables.

L'enquête dans cette affaire a été remise au 4 septembre.

UNE COMPAGNIE AU CAPITAL DE 6 MILLIONS

M. Fabre Surveyer est de retour d'un voyage à Ottawa, où il est allé pour affaires à propos de l'incorporation de la "Federal Refining Company", de Montréal qui possède un capital de $6.-000,000.

Cette demande d'incorporation est faite aux noms de Claus A. Spreckles et Wm. W. Cook de New-York, R. D. McGibbon, T. Chase Casgrain et Fabre Surveyer de Montréal. Ces trois derniers ne seront directeurs que temporairement, c'est-à-dire jusqu'à ce que la compagnie soit régulièrement organisée. M. Spreckles est attendu ici pour la semaine prochaine.

VC
E. N. CUSSON & CIE. Montréal
VICTORIA CROSS
FAIT PAR L'UNION.
Vogue Toujours Grandissante.
186-n

LA COMMISSION DE LA VOIRIE

Affaires importantes et décisions

La Commission de la Voirie a eu, hier matin, sous la présidence de M. l'échevin Vallières, une assemblée dont le programme était assez chargé.

Les questions de l'enlèvement de la neige, des pavages en asphalte de la compagnie "Sicily" et du système de chauffage de la compagnie "Standard" ont été renvoyées à une assemblée subséquente.

Les avocats de la ville ont donné leur opinion sur l'analyse, faite par M. Milton Hersey, des spécimens de béton provenant des pavages fournis par M. Drysdale. Ce rapport est si peu favorable, que la commission refuse de payer l'ouvrage.

Le maire fait discuter la question du transport de la rue des Commissaires à la ville et du pavage de cette voie. Les conditions posées à ce transport par la commission du Port et que nous avons déjà analysées sont telles que la commission de la Voirie refuse de les accepter Quant au pavage, l'ingénieur de la ville devra faire un rapport. La ville a reçu des commissaires du Port, la somme de $21.000 pour terminer ce travail.

Les avocats de la ville soumettent un rapport disant que la commission n'est pas tenue de faire faire les réparations du pavage de la rue Saint-Jacques-ouest par la compagnie qui avait d'abord pavé, mais que la compagie "Sicily" a ledroit d'exigee $3.85 par verge pour faire elle-même ces réparations. Il y a un écart de près de $1,000 entre les prix du pavage en asphalte et du pavageen blocs d'asphalte.

La compagnie qui exploite la ferme d'épuration du quartier Saint-Denis, demande qu'on agrandisse le terrain de 5 acres de terre. Ce terrain coutera $5,300. La question est renvoyée à la prochaine assemblée.

DERNIER APPEL

Aujourd'hui les typographes canadiens-français ont leur pique-nique au Parc du Bout de l'Ile, esperant que le public se rendra à leur invitation, surtout le public bien pensant. C'est une dette que l'on doit aux enfants de la case. Ne sont-ils pas les créateurs des journaux quotidiens qui vous servent les nouvelles les plus intéressantes du monde entier? Ne sont-ils pas vos serviteurs dévoués, 364 jours durant? Le 365ème jour les typos demandent simplement aux lecteurs de leur rendre une visite au Parc du Bout de l'Ile, afin de faire connaissance avec leurs amis de chaque jour. En se rencontrant ainsi on s'estimera davantage et les typographes feront des efforts surhumains pour servir au public, durant les prochains douze mois, des nouvelles qui réjouiront tous les cœurs.

J'oubliais de dire aux amateurs de danse que si la température est à la pluie, la danse aura lieu dans la magnifique salle de danse de l'hôtel Bureau. M. Bureau, qui est un ancien typographe, a bien voulu accorder cette faveur à ses confrères et amis de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145. Nous saurons l'en remercier en temps et lieu. Donc, plus d'hésitation, en route pour le Bout de l'Ile. Onpourra se procurer des billets sur l'avenue Lasalle, aux encoignures des rues Notre-Dame, Ste-Catherine et Ontario. Prix, 25 cents pour adultes et 15 cents pour enfants, aller et retour, admission au parc comprise.

REVUE MILITAIRE

Cet après-midi à 2.30 heures, aura lieu sur le Champ de Mars l'inspection annuelle des cadets Ecossais.

La 3e batterie de campagne qui est actuellement campée à l'Ile Ste-Hélène, sera aussi inspectée cet après-midi à l'Ile Ste-Hélène. L'officier inspecteur sera le lieutenant-colonel Drury.

CONCOURS DE TIR A ROCKLIFFE

Les régiments de Montréal enverront des représentants aux matches de tir de la "Dominion Rifle Association", qui commenceront aux cibles de Rockliffe, la semaine prochaine.

Ils partent dimanche matin, à 10 heures. Les officiers qui les accompagnent sont le colonel E. B. Ibbotson, le capitaine Godbea, Brown et le major Jekill, état-major.

Les Ecossais seront représentés par le capitaine Ross, les sergents Broadhurst, Bethune, Bird, le sergent-major Gardner, commandant de l'equipe, les soldats Clark, Kambery, Currie, Peddie, Grover et Francis.

Les Fusiliers du Prince de Galles envoient les sergents Drysdale, Marks, Gaudin, Clarkes, Davidson, le soldat Morrice, etc.

Le 65e régiment a pour équipe le colonel Mackay, le major Peltier, le capitaine Peltier et le chirurgien-capitaine Beauchamp.

L'artillerie envoie le sergent Bell, le sergent Wilson, et le canonnier Sharpe.

Les Victoria et le 85e régiment seront aussi représentés.

LE DR ALBERT LASALLE
des Hopitaux de Paris
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Bell Tél. Est 2324. 138 St-Denis, Montréal. A l'Hôtel-Dieu, mardi, jeudi et samedi, à 9 heures a.m.
125—l-M-s-n-l

POUR LE GOLFE

Le steamer "Gaspesian", capitaine Bouchard, arrivera ce matin de Gaspé, et partira de nouveau lundi, 1er septembre à 2 p.m. Le "Gaspesian" sera à son quai habituel de la ligne Dominion.

COUP DE SOLEIL

Un ouvrier du nom de Césaire Gareau, âgé de 19 ans, qui demeure à l'angle des rues Bonsecours et Saint-Paul, était à travailler hier après-midi, sur le quai de la ligne Thompson, lorsqu'à un moment donné il perdit connaissance. La voiture de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée et le malade a été transporté à cette institution où il a été constaté par les médecins que Gareau avait été frappé d'un coup de soleil. Le malade est en bonne voie de guérison.

M. Russell parle

Le gérant de l'Intercolonial explique qu'il ne pouvait s'astreindre aux méthodes politiques en vigueur

M. E. G. Russell, ex-gérant de l'Intercolonial, de passage à Montréal et en route pour Buffalo, interrogé au sujet de sa sortie de l'administration de ce chemin de fer, a déclaré : "J'avais un engagement de cinq ans, mais après avoir fait une année, j'ai trouvé que les méthodes politiques en vigueur me répugnaient et j'ai demandé qu'on me libérât de mon engagement, requête qui a été accordée. Il existe dans l'administration du chemin de fer de l'état des méthodes particulières auxquelles je ne pouvais m'astreindre. C'est là, je crois, une façon charitable d'exposer la chose. J'ignore si M. H. R. Emmerson, député fédéral de Westmoreland, a demandé mon renvoi à cause de certaines difficultés au sujet de contrats ; la chose ne m'a jamais été communiquée ; mais je crois que mes relations avec le ministre des chemins de fer ont toujours été cordiales."

CHUTE DOULOUREUSE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Victoria a été appelée hie. soir, vers 9 heures, aux laminoirs Pillow & Hersey, pour un nommé Thomas Smith, âgé de 28 ans, qui était tombé par une ouverture de l'ascenseur. Dans sa chute Smith s'est infligé des blessures internes et s'est disloqué l'épaule droite.

CINQ HEURES SUR FLEUVE

A l'occasion de la visite des excursionnistes de Québec, il y aura une promenade sur le fleuve dimanche après-midi à bord du vapeur Trois-Rivières. Le vapeur partira du quai Bonsecours à 1.30 et sera de retour à 6 heures. Un magnifique orchestre a été retenu pour la danse.

NAISSANCES

VAUTHIER — A St-Henri, le 27 courant, au No 586 rue St-Antoine, la femme de M. B. Vauthier, typographe, un garçon et une fille. Le garçon est mort.

DECES

CURRAN — En cette ville, le 28 courant, John Patrick Curran, du département des canaux et chemins de fer, fils aîné de l'hon. juge Curran.
Les funérailles auront lieu lundi, le 1er septembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 109 rue Hutchison, à 8 heures a. m. précises, pour se rendre à l'église St-Patrice et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
Amis sont priés d'y assister. 217-1

ARCAND.— A Champlain, le 27 courant, à l'âge de 83 ans, Dame Adélaïde Dussault, veuve de Norbert Arcand.
Les funérailles auront lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 70 ans et 2 mois, François Blais.
Les funérailles auront lieu lundi, le 1er septembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 319 rue Champlain, à 7 3-4 heures a.m., pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGUIRE — A l'hôpital Victoria, le 28 courant, à l'âge de 38 ans, 2 mois et 5 jours, Philéas Deguire, maître-boucher.
Les funérailles auront lieu lundi, le 1er septembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à Verdun, No 162 rue Ethel, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 79 ans, Ludger Foley, épouse de A. Lavery.
Les funérailles auront lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 18 ruelle Bronson, à 7 heures précises.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REPEUR — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 46 ans, Edouard Répeur.
Les funérailles auront lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 3 rue St-André, à 6 1-2 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSCONI — En cette ville le 29 courant, à l'âge de 61 ans, Charles Rosconi, bourgeois.
Les funérailles auront lieu lundi, le 1er septembre à 9 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 966 rue St-Denis, à 8 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN.— A la Rivière des Prairies, le 27 courant, à l'âge de 75 ans, François-Xavier St-Jean, en son vivant maître-charretier.
Les funérailles auront lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Photo-Gravure...
Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone,
J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST
Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.
mjs-n

Aux Citadins en Villégiature

Nous adresserons "LE JOURNAL" dans toutes les places d'été du Canada, au

Prix de 25c par mois.

payable d'avance.

"LE JOURNAL" est reçu le jour même dans toutes les parties de la Province.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.